

Chirac accélère

► Le président s'exprime lundi à Avignon

► Ses amis le pressent de contre-attaquer sur les affaires

► Edouard Balladur pose ses conditions pour mener à Paris la campagne du candidat Chirac

► Croissance : l'« erreur » de Laurent Fabius dénoncée à droite et à gauche

Lire pages 6 à 9 et les points de vue page 15

Les JO d'après 11 septembre

A Salt Lake City, la première grande manifestation internationale aux Etats-Unis depuis les attentats. Les Jeux s'ouvrent sous haute surveillance policière et dans la ferveur patriotique

LE DRAPEAU-RELIQUE retrouvé dans les décombres du World Trade Center devait pénétrer dans le stade Rice-Eccles, à Salt Lake City, porté par huit athlètes américains lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, samedi 9 février vers 2 heures (heure française). Cette image symbolique doit rappeler le caractère particulier de ce XIX^e rendez-vous des compétitions hivernales. Les attentats du 11 septembre sont présents dans tous les esprits. La présence policière et militaire, malgré les consignes de relative discrétion, est massive sur tous les sites des épreuves. Les 2 351 athlètes représentant 77 délégations ne semblent pas contrariés par ces mesures de sécurité.

Certains concurrents américains expriment leur ferveur patriotique, à l'image de la skieuse Picabo Street dont le casque porte les couleurs de la bannière étoilée avec un avion de chasse F-16 d'un côté et la statue de la Liberté de l'autre. Mais les organisateurs souhaitent



modérer cet enthousiasme et éviter que cette rencontre ne devienne, comme les Olympiades d'Atlanta en 1996, les « Jeux de l'Amérique ». Dans la ville fondée en 1847 par des disciples de Joseph Smith,

prophète des mormons, la population accepte aussi les contraintes liées à l'événement. Les portiques de sécurité installés à l'entrée de Temple Square ne découragent pas les promeneurs.

Le président George W. Bush devait prendre la parole lors de la cérémonie d'ouverture.

Lire pages 24, 25 et notre enquête page 14

SUPPLÉMENT
Le Monde
TÉLÉVISION
Les secrets des séries américaines

PROCHE-ORIENT
Bush ne veut pas rompre avec Arafat p. 2

BCE
Jean-Claude Trichet, le candidat de Paris p. 5

PROCÈS MILOSEVIC
Le point de vue du président du TPI p. 15



AIR AFRIQUE
Dépôt de bilan. Sommet à Paris p. 4 et 18

TRAVAIL DES ENFANTS
La lutte d'une ONG contre l'exploitation des mineurs p. 20

ARMEMENT
Drones et robots de combat du XXI^e siècle p. 26

PORTRAIT
Jean-Michel Pilc, pianiste de jazz p. 32

International.....	2	Kiosque.....	16
Union européenne.....	5	Entreprises.....	18
France.....	6	Communication.....	21
Société.....	10	Marchés.....	22
Carnet.....	12	Aujourd'hui.....	24
Abonnements.....	12	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33

THÉÂTRE

Les blessures de Réjean Ducharme



LE THÉÂTRE de l'Odéon présente *L'Hiver de force*, belle adaptation scénique du roman de cet écrivain solitaire, profondément ancré dans le sol québécois et messager universel des hommes blessés. Lire page 29

YVES RENAUD

Winnie ne veut pas céder la maison-musée des Mandela à Soweto

JOHANNESBURG de notre correspondante

« Merci de ne pas s'asseoir sur le lit. » Recouvert d'une couverture imitation peau de bête, ce lit est certainement le plus célèbre d'Afrique du Sud. Ce fut celui, conjugal, de Nelson et Winnie Mandela. Aujourd'hui, tous les jours ou presque, des dizaines de touristes viennent en minibus visiter cette fameuse chambre dans une petite maison de briques rouges au cœur d'Orlando-Ouest, à Soweto, le plus grand ghetto noir de Johannesburg.

Après sa rupture avec Nelson, en 1992, et le divorce prononcé en 1996, Winnie Mandela a décidé de transformer le lieu en « musée familial ». Pour 20 rands, soit un peu moins de 3 euros, elle a ouvert l'accès à cet appartement de trois pièces avec cuisine et salle de bains, chargé de photos, d'affiches, de quelques effets personnels et de cadeaux officiels ou privés reçus par le couple.

En face de la maison, il y a une buvette. A quelques mètres de là, un marché artisanal en plein air, avec des pagnes, des tableaux, des gadgets à l'effigie de Winnie ou de Nelson, des paniers zoulous et des girafes en bois. Depuis quelques jours, les guides sont nerveux, com-

me les employés de la buvette, qui appartient aussi à Winnie Mandela. A tout moment, ils s'attendent à voir arriver les huissiers. Car, la semaine dernière, la justice a ordonné la restitution de la maison à une fondation pour la préservation du patrimoine de Soweto qui est présidée par l'ancien médecin de Nelson Mandela.

La querelle dure en fait depuis plusieurs années. Après son divorce, Nelson Mandela avait fait don de la maison familiale à cette fondation. Un acte contesté par Winnie, qui a saisi la justice. Elle a perdu et risque donc l'expulsion. Depuis quelques années, la plupart des apparitions publiques de Winnie se font devant les tribunaux. Quand ce n'est pas le cas, elles sont aussitôt l'objet de polémiques.

L'ex-épouse de Nelson est poursuivie pour malversations financières. Le Parlement, où elle siège, enquête sur ses déclarations de revenus, et la presse a révélé qu'elle devait plusieurs milliers de rands à la compagnie d'électricité, puis a étalé sur la place publique le montant de ses découvertes bancaires. Il y a quelques mois, les bulldozers sont venus détruire la buvette d'Orlando-Ouest, construite illégalement, mais rebâtie depuis avec un permis.

Pour ses proches et pour ses partisans, la « mère de la nation » du temps de la lutte anti-apartheid est victime d'acharnement. Toujours très populaire à Soweto et dans les milieux les plus pauvres, elle dérange le pouvoir par ses prises de position radicales et par ses critiques cinglantes. En juin 2001, lors du 25^e anniversaire des émeutes de Soweto, elle a encore fait la « une » des journaux. Arrivée en retard à la cérémonie, où elle n'était pas conviée, elle était montée à la tribune officielle pour, selon elle, saluer le président Thabo Mbeki. Celui-ci l'avait alors si brusquement repoussée que la casquette de Winnie était tombée. Un épisode désormais appelé « la gifle », et qui résume bien ses rapports tendus avec le chef de l'Etat, successeur de son ex-mari.

Fort de sa popularité, adulée par les déçus de la « nouvelle » Afrique du Sud qui admirent son franc-parler, Winnie Mandela ne fléchit pas. Elle sait que pour l'ANC, le parti au pouvoir, elle représente encore des centaines de milliers de voix, qui plus est les « voix des sans-voix » pour lesquelles le mouvement s'était battu dans le passé.

Fabienne Pompey

ANALYSE

Le déclin français : un mythe et une réalité

TEMPÊTE dans un verre d'eau : la France n'est plus sur le podium des nations européennes pour sa richesse par habitant. Elle a rétrogradé en queue de peloton, ne devant plus que la Grèce, le Portugal et l'Espagne (*Le Monde* des 14 et 29 janvier). Le thème du déclin français sous Jospin pourrait tenter l'opposition, mais elle gagnerait, avant de s'avancer dans cette direction, à regarder les données de près.

C'est en effet entre 1993 et 1997 que la France rétrograde. Le niveau du revenu français par habitant était de 9 % supérieur à la moyenne européenne fin 1992, n'étant dépassé alors que par la Belgique et par le Luxembourg, et faisant jeu égal avec l'Allemagne. Fin 1997, la France est descendue (juste) au-dessous de la moyenne européenne, et s'y maintient, ou peu s'en faut, depuis. Si l'Europe est prise en base 100, notre pays a aujourd'hui, selon les données publiées par la Commission européenne, un indice de 99,6, l'Italie et le Royaume-Uni possèdent un indice 102 et l'Allemagne détient un indice 104. Inutile de dire que les différences constatées excèdent largement les erreurs de mesure (lire Jean

Gadrey : « A bas la dictature du PIB ! », *Le Monde* du 22 janvier).

Les indices mesurés par la Commission ne sont pas des données brutes, mais des données que l'on essaie de corriger de l'influence du change et des écarts de prix relatifs (par la méthode dite des pouvoirs d'achat). En euros courants, la France serait plus riche que l'Italie, mais elle est plus pauvre après correction. Aux prix et change de 1995, elle serait plus riche aujourd'hui que l'Angleterre, mais ce serait le contraire si l'on prenait les données correspondant aux valeurs de l'an 2000...

Plutôt que de chercher une illusion de précision à ces données, le plus simple est en fait d'admettre que les grands pays européens font désormais jeu égal (la comparaison avec les petits pays pose d'autres problèmes et gagnerait à être située sur une échelle interrégionale). Au risque de blesser l'orgueil national, ces résultats sont d'abord une excellente nouvelle pour l'Europe.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

Lire la suite page 17

GUERRE D'AFGHANISTAN

Prisonniers de Guantanamo : le petit pas de Bush



GEORGE W. BUSH admet que la convention de Genève sur les prisonniers de guerre s'applique aux talibans détenus à Guantanamo, mais il exclut de ce statut les membres d'Al-Qaïda capturés pendant la guerre d'Afghanistan. Le Parlement européen demande, pour sa part, un tribunal pour l'Afghanistan. Les services de renseignement militaires américains et la CIA ne livrent que des données très parcellaires aux pays qui cherchent à identifier leurs ressortissants parmi les prisonniers. Lire pages 3 et 10 et notre éditorial page 17

MARC SEROTA/REUTERS

Saint-Félix + Saint-Valentin = Remise 1200€*
Offre spéciale, valable du 11 au 16 février 2002
FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE
* Offre valable pour l'achat d'une Citroën récente, non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers dans la limite du stock disponible. En échange de cette publicité
CITROËN FÉLIX FAURE *maître s'écrit*
fournisseur officiel en bonnes affaires
Paris 15^e 10, place Étienne Perret 01 53 68 15 15
Paris 14^e 50, boulevard Jourdan 01 45 89 47 47
Paris 19^e 59, avenue Jean Jaurès 01 44 52 79 79
Colignières (78) 74, RN 10 01 30 66 37 27
Limay (78) 266, rue de la Noz, Port Autonome 01 34 78 73 48
Bezons (95) 30, rue Essile Zola 01 39 61 05 42
Thiais (94) 273, av. de Fontainebleau, RN 7 01 46 86 41 23
Nantes (44) 7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu 02 40 89 21 21
Corbas (69) 21 Corbas Mont-Martin, ruz M. Mérieux 04 78 20 67 77
Vitrolles (13) Av. Joseph Cagnot, Zic des Cédéraux 04 42 78 77 37

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le premier ministre israélien, **ARIEL SHARON**, n'a pas réussi, lors d'un entretien jeudi 7 février à la Maison Blanche avec le président George W. Bush, à convaincre ce dernier de renoncer à tout contact

avec le président palestinien Yasser Arafat. **M. BUSH**, qui continue d'exiger de M. Arafat de faire de plus grands efforts pour ramener le calme, a réaffirmé que la paix supposait la création d'un Etat

palestinien. **BENYAMIN BEN ELIEZER**, le ministre israélien de la défense, a mis en accusation l'Iran qui selon lui serait en mesure, en 2005, de fabriquer une bombe nucléaire. **TÉHÉRAN** dément avec vigueur

ces accusations. **LE HAMAS** a revendiqué l'attaque par un Palestinien contre la colonie juive de Hamra, mercredi en Cisjordanie (trois morts). L'armée a riposté contre deux objectifs à Naplouse.

George W. Bush se refuse à déclarer Yasser Arafat « hors-jeu »

Malgré l'insistance d'Ariel Sharon, le président américain n'a pas suivi le premier ministre israélien dans sa volonté de boycotter Yasser Arafat. Il s'est dit prêt à continuer le dialogue avec l'Autorité palestinienne tout en exigeant des efforts de son président contre le terrorisme

WASHINGTON

de notre correspondant

De sa quatrième visite à Washington en un an, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, est reparti bredouille. Il n'a pas obtenu du président George W. Bush, jeudi 7 février, qu'il le rejoigne sur sa position consistant à écarter Yasser Arafat de tout dialogue et de toute recherche d'un processus de paix. « M. Arafat a entendu mon message. Je ne peux pas être plus clair : il doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour réduire les attaques terroristes contre Israël », a déclaré M. Bush au cours d'une rencontre avec la presse, dans le bureau Ovale de la Maison Blanche. « Moi et mon gouvernement, nous considérons Arafat comme un obstacle à la paix », a expliqué M. Sharon. « Arafat a choisi une stratégie de terreur et formé une coalition de terreur. »

Il n'y avait pas à sortir de là. Le président américain a été « d'abord surpris, puis extrêmement surpris » par l'affaire du navire *Karine-A* et de sa cargaison « d'explosifs, dont la plus grande partie du monde pense qu'il y est impliqué », mais le président de l'Autorité palestinienne reste pour lui « M. Arafat », et il n'est pas question de cesser de le considérer comme le principal interlocuteur palestinien. En même temps, comme l'avaient fait quel-

ques jours avant le secrétaire d'Etat, Colin Powell et la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, M. Bush s'est attaché sur la situation du peuple palestinien et sur le « fardeau » qui pèse sur lui. Les Etats-Unis ont prévu de financer pour 300 millions de dollars d'aide au travers d'organisations non gouvernementales. Le président a tenu à dire qu'il avait discuté de ce sujet avec M. Sharon.

La question d'une éventuelle rupture des relations entre les Etats-Unis et M. Arafat avait été



« Moi et mon gouvernement, nous considérons Arafat comme un obstacle à la paix »

ARIEL SHARON

soulevée il y a deux semaines et discutée lors d'une réunion de conseil national de sécurité, à la Maison Blanche. M. Bush avait écarté cette option. Le 1^{er} février, recevant le roi Abdallah II de Jordanie, le président américain avait confirmé ce choix. Son visiteur, ce jour-là, parlant aussi au nom des Egyptiens, des Saoudiens et des Koweïtiens, avait exposé à M. Bush les dangers d'une telle rupture. Alors qu'en réponse aux actions terroristes, le

gouvernement israélien a entrepris de démanteler l'Autorité palestinienne issue des accords Arafat-Rabin, sans que les Etats-Unis trouvent à y redire, la mise à l'écart du chef historique palestinien serait ressentie, dans le monde arabe, comme une véritable agression.

« BUT ULTIME »

En désaccord sur M. Arafat, le président américain et le premier ministre israélien ont paru ne pas l'écart sur la perspective d'un Etat palestinien, mais le parallélisme des formules qu'ils ont employées laissait voir, malgré tout, leur divergence. Pour M. Sharon, l'Etat palestinien est envisageable « à la fin des dernières étapes » et M. Bush parle aussi de « but ultime », mais il ajoute : « Nous devons tous travailler dur pour y arriver. » Les Etats-Unis maintiennent pour l'instant la position qu'avait énoncée M. Bush devant l'ONU, en novembre, considérant l'Etat palestinien comme la condition d'un accord de paix, alors que M. Sharon y voit la conséquence finale d'un éventuel accord.

Dans l'immédiat, cela ne change pas grand-chose, et le gouvernement israélien conserve toute latitude pour agir comme il l'entend en Cisjordanie et à Gaza. Cependant, la démarche défen-

due par M. Powell devant les commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants, les 5 et 6 février, est appuyée de façon cohérente par M. Bush. Les Etats-Unis ne cèdent pas à la « frustration » devant l'absence de résultats des efforts qu'ils ont entrepris depuis

semaine, avait été l'occasion pour de nombreux responsables politiques et économiques, ainsi que pour des intellectuels invités à cette réunion, d'exprimer aux Américains et notamment à M. Powell, leur désaccord avec l'attitude des Etats-Unis, face au conflit israélo-palestinien et les craintes qu'elle

la quasi-totalité des républicains et nombre de démocrates, M. Powell parvient à préserver une marge de manœuvre.

Arrivé à Washington deux jours avant M. Sharon, le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, nouveau chef du Parti travailliste israélien, a été reçu par son homologue, Donald Rumsfeld, mais aussi par M. Cheney et par M^{me} Rice. Tous deux lui ont dit, a-t-il rapporté jeudi, qu'« il ne sert à rien de parler avec Arafat ». D'ailleurs, au cours de la tournée qu'il fera dans onze pays de la région, à la mi-mars, le vice-président ne rencontrera pas le dirigeant palestinien. En revanche, toujours selon M. Ben Eliezer, M^{me} Rice estime que le confinement de M. Arafat dans un bâtiment de Ramallah « est une erreur ».

M. Ben Eliezer s'est efforcé, quant à lui, de convaincre ses interlocuteurs de l'urgence d'agir contre l'Iran, dont le soutien au terrorisme et particulièrement au Hezbollah libanais, représente selon lui une menace majeure, plus grave que celle de l'Irak. Interrogé sur la tournée de M. Cheney, M. Bush n'a rien dit qui confirme l'hypothèse de la préparation d'une action contre Saddam Hussein.

Patrick Jarreau

« Karine-A » : pas d'implication de M. Arafat

Les Etats-Unis ne sont pas en mesure de prouver que le président palestinien, Yasser Arafat, est personnellement impliqué dans le trafic d'armes découvert par Israël début janvier à bord du cargo *Karine-A*, a déclaré le secrétaire d'Etat, Colin Powell, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. « Sur la base des informations dont je dispose, je ne peux pas lier directement [ce trafic] au président Arafat », a-t-il expliqué, mercredi 5 février. « C'est certainement une affaire qu'il aurait dû connaître et il en avait peut-être connaissance, mais je ne peux simplement pas prouver qu'il la connaissait ou qu'il avait un contrôle direct sur l'opération », a ajouté M. Powell, qui estime néanmoins que l'Autorité palestinienne doit faire toute la lumière sur cette affaire et « assumer ses responsabilités ». Washington affirme qu'il existe des preuves sur une responsabilité au sein de l'Autorité palestinienne, mais n'a pas mis personnellement en cause M. Arafat. - (AFP)

novembre 2001, et ils restent engagés dans « cette région critique », selon les termes du secrétaire d'Etat. Ce dernier dispose en outre « d'autant de flexibilité que possible », comme il l'a dit en réponse aux députés qui plaident pour la fin de tout dialogue avec M. Arafat.

Le Forum économique mondial, réuni à New York il y a une

leur inspire. Le secrétaire d'Etat, qui s'est entretenu à New York avec Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, a reçu le président du Parlement palestinien, Ahmed Qorai, le 4 février. M. Qorai, alias Abou Alaa, fait aussi partie des interlocuteurs de M. Sharon. Alors que la tendance dominante de l'équipe Bush est hostile à M. Arafat, de même que

« Je ne sais pas quoi répondre à mes petits-enfants lorsqu'ils me demandent pourquoi les Arabes nous tirent dessus »

HAMRA

de notre envoyé spécial

Deux hélicoptères survolent lentement le relief tourmenté. Ce jeudi matin 7 février, la chasse à l'homme se poursuit autour de la colonie de Hamra, dans la vallée du Jourdain. L'armée traque les complices éventuels du Palestinien qui s'est introduit la veille dans le village israélien, tuant trois personnes, un soldat, une femme et sa petite fille de 11 ans, avant d'être abattu par les forces spéciales arrivées en renfort. Sur la place du vil-

lage, des habitants se rassemblent. Bientôt, un autobus les emportera dans la banlieue de Tel-Aviv pour assister aux funérailles des victimes. Venu exprimer sa solidarité, David Lévy, le président du conseil régional qui regroupe les colonies israéliennes de la vallée du Jourdain, critique vivement l'attitude de l'armée, accusée d'avoir réagi avec trop de lenteur. Orit Artievely, la porte-parole du conseil, virulente lorsqu'elle s'adresse à des journalistes israéliens, se montre en revanche plus modérée lors-

qu'elle répond aux journalistes étrangers. « Le gouvernement doit faire son examen de conscience. Il doit réviser la politique de défense de nos villages », assure-t-elle.

Pour parvenir à Hamra, isolée parmi les collines qui tapissent ce coin de vallée, il faut emprunter

Les colonies de la vallée du Jourdain ont été créées pendant les belles années travaillistes

une route sinueuse qui traverse plusieurs localités palestiniennes et sur laquelle l'armée a installé ce matin plusieurs barrages. Une fois passée la barrière électrique qui commande l'accès à la colonie, les maisons se découvrent derrière des haies végétales rafraîchies par les pluies de l'hiver. Ari Serfati, qui s'apprête à partir pour les obsèques, se remémore chaque épisode de la nuit tragique. « Nous avions déjà connu des attaques, avec des blessés, mais jamais de morts. Cette fois-ci, c'était la guerre. La guerre au milieu de Hamra. J'étais seul chez moi. Ma femme était auprès de ma fille, plus haut dans le village. Lorsque l'alerte a été

donnée, on nous a ordonné de rester enfermés dans nos maisons. Je les ai appelées au téléphone, mais je ne pouvais rien faire de plus. C'était affreux. Lorsque cela s'est arrêté, enfin, une escorte de l'armée m'a accompagné jusqu'à elles. »

Ari Serfati, la cinquantaine aujourd'hui bien sonnée, a fait partie des premiers colons arrivés dans la région après la conquête de 1967. Il est venu s'installer à Hamra deux ans après sa création en 1971. Il y a deux mois, son genre a été tué par des Palestiniens sur l'axe principal de la vallée, à quelques kilomètres de la colonie. La répétition des drames, en un laps de temps aussi réduit, le laisse désormais désemparé. « Nous sommes le prix de la politique de nos gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche. Aujourd'hui, je ne sais pas quoi répondre à mes petits-enfants lorsqu'ils me demandent pourquoi les Arabes nous tirent dessus. Je n'ai même pas de réponse à mes propres interrogations. Le petit espoir de paix que nous avions conservé en nous est-il mort ? Pourtant, j'étais prêt à quitter ma maison si cela avait été le prix à payer pour une vraie paix. »

Les colonies de la vallée du Jourdain ont été créées pendant les belles années travaillistes. Comme Ari Serfati, la plupart des colons ont longtemps voté à gauche avant que la crise économique et l'insécurité ébranlent de vieilles certitu-



des. Car la région, où vivent environ 7 500 colons, constitue aujourd'hui la partie sans doute la plus fragile du réseau d'implantations qui quadrille la Cisjordanie. L'agriculture, longtemps novatrice, souffre aujourd'hui cruellement de la concurrence. Les efforts engagés dans le tourisme, dans ce paysage magnifique, non loin de la mer Morte, ont été ruinés par la deuxième Intifada. Malgré les multiples check-points et les patrouilles, l'insécurité a enfin vidé l'axe routier qui suit la vallée, du nord au sud, et qui permet de relier la région de Tibériade à Jérusalem.

« Ici, on se connaît tous depuis longtemps. Je sais que ce ne sont pas

des attaques comme celle d'hier qui feront partir les gens. En revanche, s'il n'y a plus de travail... », s'interroge Pierre Hammel, un colon de la localité de Patsaël, située au sud de Hamra. « Longtemps, j'ai été minoritaire ici, mais c'est en train de changer », assure cet agriculteur qui place toute sa confiance dans le premier ministre Ariel Sharon. « C'est la période la plus difficile que nous n'ayons jamais connue mais il n'y aura pas de solutions ici tant que les Arabes ne reconnaîtront pas mes droits sur cette terre. Je ne suis pas un occupant, je suis ici chez moi. Si on me prive de mon droit de vivre ici, en Eretz Israël, je n'ai pas plus le droit de vivre à Ramat Aviv, dans le Neully de Tel-Aviv. Je ne suis pas ici pour des raisons stratégiques. Les juifs ne sont pas revenus vivre en Israël pour des raisons stratégiques, mais parce que c'est leur terre », assène-t-il.

Pierre Hammel, comme Ari Serfati, fait partie de la première génération des colons du Jourdain qui s'approche désormais de l'âge de la retraite. Avec fierté, il fait visiter la maison que l'une de ses filles est en train de restaurer. « La deuxième génération revient vivre ici. Pas tous les enfants, mais certains. Je compte beaucoup sur elle à l'avenir, car je suis lucide : je ne crois pas que d'autres viendront désormais pour vivre dans la vallée. »

Gilles Paris

L'Iran s'insurge contre les accusations américaines

Le Guide de la République, Ali Khamenei, dénonce avec véhémence le « régime oppresseur » des Etats-Unis

APRÈS LE PRÉSIDENT Mohammad Khatami, le président du Parlement Mehdi Karoubi et d'autres responsables, c'est le Guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, qui s'est insurgé jeudi 7 février dans des termes extrêmement virulents contre les Etats-Unis. « Le peuple iranien n'est jamais à l'initiative d'une agression dans le but d'exercer une hégémonie. Mais si quelqu'un veut agresser ce peuple et menacer ses intérêts, la réponse du peuple d'Iran sera vive et les agresseurs regretteront leur initiative », a affirmé M. Khamenei.

« Le peuple iranien n'est pas seul à vous haïr », a-t-il dit à l'adresse des Etats-Unis. « C'est le monde entier (...) qui haït le régime oppresseur,

arrogant et hypocrite que vous représentez », a martelé le Guide, lors d'une rencontre avec les commandants de l'armée de l'air iranienne. « Le peuple iranien déteste un régime qui (...) brandit le drapeau de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme, mais qui défend le régime d'Israël (...) et qui, en Afghanistan, se comporte de manière inhumaine avec les prisonniers d'autres peuples. » Pour M. Khamenei, le monde islamique est « menacé par une croisade, en raison de la léthargie d'une grande partie du monde islamique, et du fait qu'il n'est pas uni ».

De son côté, le ministre des renseignements, Ali Younessi, a opposé un nouveau démenti aux informations sur la présence de mem-

bres du réseau terroriste Al-Qaïda sur le territoire iranien. « Aucun membre du réseau Al-Qaïda n'a jusqu'ici été identifié en Iran », a déclaré le ministre, tandis que l'ambassadeur de la République islamique à Moscou démentait que son pays ait l'intention de se doter de l'arme nucléaire. « Aucun pays ne peut dénier à un autre le recours à l'énergie atomique dans un but pacifique », a souligné le diplomate.

BASES D'ESPIONNAGE

C'est la Russie qui aide l'Iran à parachever son programme nucléaire à usage exclusivement civil, ont toujours affirmé les Iraniens, sans vraiment réussir à dissiper les soupçons.

Le quotidien conservateur *Jam-é-Jam* a rapporté que les Etats-Unis construisaient une base d'espionnage dans la ville d'Islam-Ghalé, à 25 kilomètres de la ville frontalière iranienne de Taybad. Selon ce journal, une autre base de ce type serait en cours de construction à Kandahar. Toujours d'après le quotidien, des militaires américains occupent des bases aériennes situées près de la frontière iranienne, notamment la base de Chindand, dans l'ouest de l'Afghanistan. « Les agents des renseignements américains se sont même introduits dans le poste frontalier de Dogharoun, qui mène de la frontière iranienne à la ville d'Hérat », dans l'ouest de l'Afghanistan. - (AFP, Reuters.)



SI VOUS NE SAVEZ PAS
QUOI FAIRE
DE VOS DERNIERS FRANCS,

VOTRE
VALENTINE,
ELLE, A BIEN UNE
IDÉE.

UN DIAMANT EST ÉTERNEL

Des prisonniers afghans bénéficieront de la convention de Genève

Après un vif débat au sein de l'administration américaine et les protestations de plusieurs pays européens, George Bush a changé d'avis : le texte de 1949 s'appliquera aux détenus talibans de Guantanamo, mais pas aux membres d'Al-Qaida

AU MOMENT même où reprenaient les transferts de prisonniers d'Afghanistan vers la base de Guantanamo, interrompus depuis le 22 janvier sous la pression internationale, la Maison Blanche a annoncé, jeudi 7 février, que la question de leur statut, qui avait fait l'objet de débats au sein même de l'administration, avait été tranchée. Le président Bush a décidé que les combattants du régime taliban pourront bénéficier de la protection de la troisième convention de Genève de 1949 sur le traitement des prisonniers de guerre. En revanche, les miliciens d'Al-Qaida, le mouvement d'Oussama Ben Laden, n'en bénéficieront pas.

Le porte-parole Ari Fleischer a expliqué cette distinction par le fait que « même si nous n'avons jamais reconnu les talibans comme

le gouvernement afghan légitime, l'Afghanistan est signataire de la Convention ». En revanche, « Al-Qaida n'est pas un Etat partie prenante de la Convention ; c'est un groupe terroriste étranger ». Concrètement, a reconnu le porte-parole, cette décision n'aura que peu de conséquences sur les conditions de détention des détenus. Le nombre des talibans concernés est également flou, les autorités américaines se refusant à toute précision d'identité sur les prisonniers qu'ils détiennent à Guantanamo ou à Kandahar, en Afghanistan.

Si le président Bush a donc changé d'avis par rapport à ses propos du 18 janvier déniaient aux « combattants illégaux » d'Afghanistan le droit de se réclamer des conventions de Genève, il n'a pas varié en revanche sur l'essentiel : le refus

de leur accorder le statut de prisonnier de guerre. Or, selon ce statut, un prisonnier de guerre ne peut être interrogé, sinon sur son grade ou son identité. Et il doit être libéré à la fin des hostilités.

« Selon l'article 4 de la Convention de Genève, les talibans et combattants d'Al-Qaida auraient dû satisfaire quatre conditions pour être qualifiés de prisonniers de guerre, a indiqué Ari Fleischer. Faire partie d'une hiérarchie militaire, porter un uniforme ou d'autres signes distinctifs visibles à distance, porter ouvertement leurs armes, conduire des opérations militaires en concordance avec les lois et les usages ». Le statut officiel de prisonnier de guerre implique aussi que le combattant ne peut être jugé que pour des crimes de guerre, alors que le qualificatif « combat-

tant illégal » permet d'envisager de poursuivre les captifs pour des faits antérieurs au conflit, comme la préparation des attentats terroristes du 11 septembre.

La décision de M. Bush est considérée comme une « victoire » diplomatique du secrétaire d'Etat, Colin Powell, vendredi, par le *New York Times*, la « seconde victoire » en une semaine après son annonce, mardi, que les Etats-Unis étaient prêts à envisager la signature avec la Russie d'un traité sur la réduction de leurs arsenaux nucléaires, autre sujet qui avait donné lieu à des divergences dans l'administration.

Sur le statut des prisonniers – leur traitement, officiellement décrit comme « humain » n'a guère choqué aux Etats-Unis – le secrétaire d'Etat avait dû mettre le

débat sur la place publique le 27 janvier. Il souhaitait que les conventions soient appliquées aux détenus, non seulement par souci pour les inquiétudes européennes, notamment britanniques, mais aussi pour « le bien des Américains qui pourraient être capturés à l'étranger sans uniforme ou agissant sans la couverture habituelle », autrement dit des agents des forces spéciales en mission.

De manière inhabituelle, il avait été rejoint sur la même position par Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, sensible à cet argument sur l'éventuelle protection des militaires américains. Le débat a été tranché lors de deux réunions du Conseil national de sécurité, le 28 janvier et le 4 février.

Corine Lesnes

Le Parlement européen demande un tribunal pour l'Afghanistan

STRASBOURG

de notre bureau européen

Alors que le président du Parlement européen, Pat Cox (libéral), a récemment condamné les conditions de détention des prisonniers de Guantanamo, qui lui rappelaient celles des combattants de l'IRA, son Assemblée a adopté, jeudi 7 février, une résolution qui s'abstient de toute critique de ce type. Ce texte, rédigé par la droite (PPE), a été adopté grâce à l'absentéisme des libéraux et de la gauche (socialistes, communistes, Verts), qui voulaient « inviter les Etats-Unis à garantir le respect des droits de l'homme », mais n'étaient pas assez nombreux, à l'heure du vote, pour imposer leur texte.

Appelé à expliquer le point de vue de son groupe, le général Philippe Morillon (PPE) s'est agacé de « cette partie de l'intelligentsia européenne toujours empreinte du même angélisme », qui « continue de croire après le 11 septembre qu'il est possible de répondre à la violence sans la violence » et qui « s'est émue des conditions » de transfert des combattants d'Al-Qaida. Il a dénoncé une volonté de « se désolidariser, au nom des grands principes, du combat » antiterroriste des Etats-Unis.

Le texte adopté demande que « les normes définies dans les conventions de Genève soient revues, afin de faire face aux situations nouvelles engendrées » par le terrorisme. Il invite toutefois les Nations unies à « adopter une résolution visant à la mise en place d'un tribunal compétent pour les questions liées à l'Afghanistan ». Il se démarque aussi de la position souverainiste, défendue par Charles Pasqua, qui a affirmé que le jugement des membres d'Al-Qaida relève de la seule compétence des Etats-Unis.

Rafaële Rivais

Un chef d'Al-Qaida tué par la CIA ?

Une opération militaire américaine était en cours, jeudi 7 février, dans la région de Zawar Khili (sud-est de l'Afghanistan), afin d'identifier un homme tué trois jours plus tôt par le missile d'un drone (avion sans pilote) de la CIA. Selon divers médias américains reprenant des déclarations anonymes de sources officielles aux Etats-Unis, il pourrait s'agir d'un haut responsable d'Al-Qaida, voire d'Oussama Ben Laden ; l'homme était de grande taille et son entourage lui marquait une déférence due à un chef. Jeudi, l'agence Afghan Islamic Press (AIP, basée au Pakistan) a cependant affirmé que le missile a frappé un groupe de civils, tuant trois jeunes gens ; obtenus auprès de chefs tribaux locaux, leurs noms ne sont pas ceux de chefs connus d'Al-Qaida. – (AFP, AP, Reuters.)

Vingt-huit nouveaux détenus découvrent la rigueur de Camp X-Ray

GUANTANAMO

de l'envoyé spécial de l'AFP

Un groupe de 28 détenus d'Afghanistan est arrivé, jeudi 7 février, sur la base militaire américaine de Guantanamo, à Cuba, marquant la reprise de ces transferts, entourés de mesures de sécurité extrêmes. Partis la veille de Kandahar (Afghanistan), ces nouveaux venus portent à 186 le nombre des talibans ou des membres présumés d'Al-Qaida gardés dans le centre de détention de Camp X-Ray. « Quand le premier groupe est arrivé, le 11 janvier, on avait les yeux écarquillés. Aujourd'hui, c'est moins fascinant », dit le colonel Bill Costello, porte-parole des opérations à Guantanamo. Une dizaine de journalistes – sans caméras ni téléphones – assistent à ce transfert, réalisé après une suspension de deux semaines au motif qu'il n'y avait pas assez de cellules grillagées provisoires pour accueillir plus de détenus.

A 13 h 50, heure locale, un C-141 Starlighter

de l'US Air Force, gros avion cargo gris sans hublots, se pose sur la piste de l'aérodrome, près d'un hangar rose datant de l'entre-deux-guerres. Des marines courent entourer l'appareil. Quatre véhicules, trois avec mitrailleuses et un avec lance-grenades, prennent position pour parer à une rébellion ou une attaque – deux hypothèses improbables. Une centaine de militaires sont sur la piste. A 14 heures, un à un, les détenus sont extraits de la carlingue. Six sont transportés à l'aide de civières vers l'un des deux autobus.

BONNET ET LUNETTES

Les autres détenus marchent difficilement, parce qu'ils ont été attachés pendant 25 heures de vol et qu'ils conservent des entraves aux pieds ainsi que des menottes aux poignets. Tous sont vêtus d'une combinaison orange, portent un bonnet et des lunettes qui les empêchent de voir. Ils arrivent du froid afghan et découvrent la chaleur tropicale

(33 degrés). Des autobus les transportent vers Camp X-Ray, où ils rejoignent les 158 prisonniers de 25 nationalités gardés dans des cellules individuelles grillagées. Une prison en dur devrait être construite dans les prochaines semaines.

Le lieutenant Suzana Cigna estime que les détenus, pris individuellement, ne sont pas dangereux, car maîtrisés, mais qu'ils peuvent le devenir collectivement. « Ce sont des soldats entraînés à tuer avec les moyens du bord, leurs mains, un peigne, des couverts », justifie-t-elle.

Désorientés, les nouveaux détenus seront triés, enregistrés avec empreintes digitales, et subiront un premier examen médical. Un civil, le délégué du Comité international de la Croix-Rouge, observe le débarquement. « No comment », répond seulement ce francophone aux journalistes.

Jean-Michel Stoullig

Capitale d'une Somalie en ruine, Mogadiscio attend les troupes américaines bras ouverts et main tendue

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Sur un pan de mur, au rez-de-chaussée d'une villa éventrée du quartier de Bakara-village, dans le

REPORTAGE

« Qu'ils viennent pour nous sortir de notre catastrophe nationale ! »

sud de Mogadiscio, une main a tracé au charbon ces mots, en lettres tremblantes : « Doom Hotel » (« Hôtel de la mort »). Une rafale de kalachnikov claque quelque part derrière un monticule de gravats. Les passants, qui se hâtent de traverser cette zone incertaine, entre le gigantesque marché de Bakara et la « ligne verte », un no man's land de ruines qui marque la séparation entre le sud et le nord de la ville, détournent à peine la tête. Là, dans un dédale de broussailles et de squellettes de maisons, vivent terrés des miliciens « free lance », qui louent leurs services à qui peut payer et, le reste du temps, rançonnent les faibles de la capitale, ceux que ne protège aucun garde armé. Ainsi va la capitale somalienne où, après dix ans de guerre civile, de loi des chefs de faction et de racket des free lance, nul ne s'étonne que des « balles perdues », sans cesse, partent au petit bonheur la chance, ni que d'obscures affaires de brigandage se terminent en bains de sang.

Une ville qui vit de la sorte a-t-elle encore quelque chose à redouter ? La réponse, au marché, dans la rue, chez les seigneurs de la guerre ou dans les maisons de thé, se dessine à travers la batterie de questions qui ouvre la conversation, ces jours-ci : « Est-ce que les Américains vont bientôt frapper Mogadiscio ? Vous savez quand ils arrivent ? » A l'automne, des portraits à la gloire d'Oussama Ben Laden avaient fleuri sur les murs criblés de balles du centre-ville et sur les carrosseries cabossées des taxis collectifs. Au début des frappes américaines en Afghanistan, la capitale somalienne, l'espace d'un mois

peut-être, s'était imaginée en irrédutable ennemie des Etats-Unis..., avant de revenir à la raison. Toute démonstration de sympathie à l'endroit d'Oussama Ben Laden est vite apparue comme un luxe dangereux et inutile, mais les responsables américains, déjà, avaient fait savoir que la Somalie figurait sur la liste des « cibles potentielles » de la coalition contre le terrorisme.

Dans son fief minuscule, mais stratégiquement placé au carrefour de routes desservant le sud du pays, le chef de faction Osman Hassan Ali, dit « Atto », s'amuse de cette chasse aux terroristes en suspens : « Il y a dans ce pays des individus qui ont eu, à une époque, de mauvaises fréquentations avec des groupes liés, de près ou de loin, à Oussama Ben Laden. Mais ceux qui avaient des camps d'entraînement les ont démantelés. Tous se sont dispersés dans la société, comme le sucre dans le thé. Alors, bon courage à ceux qui voudraient venir en Somalie employer la force pour les arrêter ! »

ESPOIRS ET CRAINTES

Rien n'indique clairement qu'une opération militaire des Etats-Unis soit déjà programmée mais Mogadiscio, convaincue que son sort est scellé, attend, tandis que des avions espions survolent le pays à haute altitude et qu'une escadre de la marine américaine, renforcée par des bâtiments britanniques et allemands, patrouille en mer pour interdire à d'éventuels membres d'Al-Qaida l'accès des côtes somaliennes. Cette flotte, qui fait des ronds dans l'eau au large, emmène, selon une source militaire occidentale, « des avions, des hélicoptères et des commandos capables, si la décision politique était prise à Washington, d'intervenir en Somalie dans un délai de vingt-quatre heures ».

Dans le marché de Bakara, où les grands commerçants bâtissent hors de tout contrôle des fortunes dans l'import-export, Issa Abdi Kulmiye, marchand d'or, résume d'un haussement d'épaules : « En mer, les marins américains ont demandé aux pêcheurs de leur amener des pastèques, et le commerce a commencé. Nous leur vendons des cigarettes, une bouteille de whisky par-ci par-là, des petites choses dont ils ont besoin.

UN PAYS DÉVASTÉ



Pendant ce temps, ils surveillent les bateaux qui entrent ou qui sortent de Somalie. A chacun son travail. »

Curieuse façon, de part et d'autre, d'entamer les hostilités. Mais Mogadiscio, qui s'était ligüé

contre les « infidèles » américains, en 1993, lors de leur intervention dans le cadre de l'opération militaire-humanitaire des Nations unies, a-t-elle encore la force de son animosité d'alors ? Dans les ruelles bondées de Bakara, un vendeur de chemises ose clamer : « Je hais les Américains. Je hais George Bush. Cet homme veut envahir la Somalie et faire la guerre aux musulmans. C'est un fou dangereux ! Qu'il meure ! », mais il se garde de donner son nom. Et aussitôt Abderisak Ahmed Fokao, marchand de montures de lunettes d'occasion, l'interrompt : « Moi, j'invite les Américains à venir en Somalie. Nous avons besoin qu'on reconstruise cette ville et qu'on y mette de l'ordre. Qu'ils viennent pour nous sortir de notre catastrophe nationale. »

La foule, autour, grommelle son approbation. L'invisible machine de guerre américaine suscite déjà

plus d'espoirs insensés que de craintes, et les plus organisés font leurs comptes, sans états d'âme, comme Abdifatah Abdirashid Shire, membre d'une des familles de commerçants les plus influentes de Mogadiscio : « Nous avons fait de très bonnes affaires pendant l'intervention, en Somalie, des Américains avec les Nations unies. Vivement qu'ils revien-



« Si la communauté internationale s'intéresse à nous, qu'elle nous donne les moyens d'arrêter ces gens... » HASSAN ABSHIR FARAH

nent ! Mogadiscio a besoin d'argent. »

Avec un curieux mélange d'instinct de survie, qui autorise à faire flèche de tout bois, et une solide insouciance, les Somaliens aspirent

à un retour à la normale à la faveur d'une intervention étrangère. Le gouvernement national de transition (GNT), une entité qui contrôle moins de la moitié de la ville, a écrit à Interpol pour demander la réintégration de la Somalie au sein de l'organisation afin de mieux participer à « l'arrestation des terroristes », négligeant de préciser que sur la « liste » pourraient figurer des membres du gouvernement. Dans sa résidence, qui a été l'objet, vendredi 1^{er} février, d'une attaque à la grenade, le premier ministre Hassan Abshir Farah insiste, d'une voix très douce : « Les terroristes ? Ce sont les chefs de factions qui ont transformé cette ville en ruines. Si la communauté internationale s'intéresse à nous, qu'elle nous donne les moyens d'arrêter ces gens pour les envoyer devant une cour de justice internationale. »

Jean-Philippe Rémy

...tellement extraordinaire qu'on pense que vous l'êtes aussi.



Nouvelle Polo 1.2 65 ch avec Abregio
200 €/mois
1 311,91 F / mois

Espace Suffren, nous avons tout de suite songé à vous quand la nouvelle Polo est apparue. Tellement exceptionnelle qu'ici aussi, on ne peut s'empêcher de penser que vous l'êtes aussi. C'est dire notre impatience de vous rencontrer... pour vous la faire découvrir.

Nouvelle Polo. La surdouée de Volkswagen

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € à la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute). Consommations de la Polo 1.2 65 ch CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 7,6 / 7,1 / 5,1 - nc / 5,9 - 6,0 / CO₂ (g/km) : 142 - 144.

*Pour la Polo 1.2 65 ch 3 portes essence au prix catalogue de 11 490 euros tarif au 01/11/2001 - Versement comptant de 2 351,40 euros. Financement Abregio. Crédit de 9 138,60 euros au T.E.G. de 10,75 % (soit 0,8958 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 200 euros comprenant une garantie capital auto, puis 1 mensualité de 4 925,24 euros qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit avec assurance garantie capital Auto 2 986,64 euros. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31 mars 2002, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.

Paris accueille un sommet africain pour organiser la relance du développement du continent

Entériné lors du G 8 de Gênes, en juillet 2001, le Nepad ambitionne de développer un nouveau partenariat entre les Etats africains et les bailleurs de fonds occidentaux

LA CONTRADICTION saute aux yeux : pour prendre sa destinée en main, l'Afrique se rassemble... à l'Elysée. Vendredi 8 février, dix présidents représentatifs du continent, le vice-président sud-africain et les chefs de gouvernement éthiopien et mauricien se sont réunis autour de Jacques Chirac pour donner corps au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique - Nepad, selon l'acronyme anglais.

Il se propose d'établir un lien contractuel entre l'Afrique et ses grands bailleurs de fonds. Entériné par le sommet des huit pays les plus industrialisés à Gênes, en juillet 2001, ce partenariat doit être mis en forme lors du prochain G 8, fin juin au Canada. En route, le rendez-vous à l'Elysée doit servir à relancer une initiative africaine, bien inspirée mais en mal de concrétisation.

« Nous avons la vision d'une Afrique débarrassée de ses conflits et engagée dans sa reconstruction (...), mais aussi d'un nouvel état d'esprit qui cessera de voir le reste du monde comme la source de ses difficultés. Nous devons nous approprier nos problèmes, pour pouvoir revendiquer nos succès ». C'est ainsi que le ministre mauricien des affaires étrangères, Anil Gayan, a récemment caractérisé la « nouvelle Afrique », décidée à s'assumer. Non sans avoir rappelé, auparavant, le « bilan désastreux » depuis 1960, date des indépendances : plus de 80 coups d'Etat, 24 assassinats de dirigeants en exercice, plus de 7 millions de morts en 32 guerres, près de 10 millions de réfugiés et déplacés...

« BONNE GOUVERNANCE »

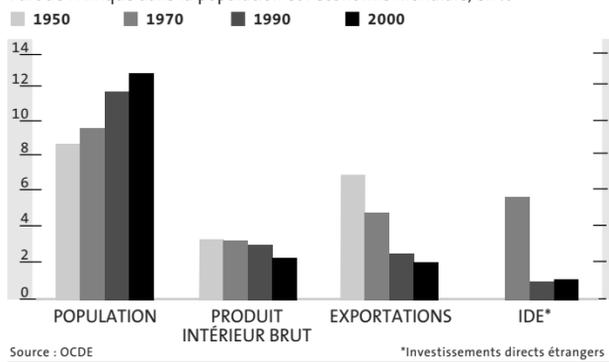
« Il faut sortir de deux impasses : du schéma éploré d'une Afrique incapable de se prendre en main et de l'indifférence grandissante de l'Occident, face à ce drame », explique-t-on à l'Elysée. A la présidence française, tout comme à Matignon, on se dit prêt à miser sur le « nouveau partenariat » que réclame l'Afrique. Et l'on s'y accorde, aussi, sur la nécessité d'augmenter l'aide publique au développement (APD), à commencer par celle de la France.

Jacques Chirac l'a dit, mercredi au conseil des ministres, et devait le répéter, entouré des treize dirigeants africains. Lionel Jospin l'a déjà admis, le 30 janvier devant le Conseil économique et social (CES). Revendiquant alors la nouvelle « logique partenariale », il a reconnu que l'actuel effort n'était « pas suffisant », ajoutant : « Notre solidarité doit répondre à cette nouvelle approche contractuelle fondée sur la responsabilité et sur des objectifs concrets et précis ».

C'est là le problème auquel sont venus s'attaquer les dirigeants afri-

LA MARGINALISATION DU CONTINENT

Part de l'Afrique dans la population et l'économie mondiale, en %



Source : OCDE

cains, les cinq du « noyau dur » du Nepad (Afrique du Sud, Nigeria, Sénégal, Algérie, Egypte) et huit pays représentant les grandes régions du continent : le Burkina Faso pour l'Afrique de l'Ouest, le Cameroun et le Gabon pour l'Afrique centrale, l'Ethiopie et le Kenya pour l'Afrique de l'Est, et, pour l'hémisphère austral, le Mozambique, l'Ile Maurice et la Zambie, qui préside actuellement l'Union africaine.

Après presque deux ans de gesta-

tion, le Nepad manque toujours d'un plan d'action. L'Afrique a promis de faire siennes les exigences de « bonne gouvernance » de ses bailleurs de fonds. Ceux-ci ont promis de relever le défi du rattrapage par l'Afrique d'une mondialisation ayant laissé tout le continent sur le bas-côté du chemin. Mais, de part et d'autre, aucun engagement ferme n'a été pris.

Côté africain, où l'on rêve d'un plan Marshall, les têtes de chapitre

Dîner, déjeuner et entretiens bilatéraux

C'est à 10 heures, vendredi 8 février, que les chefs d'Etat et de gouvernement africains devaient se retrouver à l'Elysée, pour une séance de travail sans ordre du jour, mais « introduite » par Michel Camdessus, l'ancien directeur du FMI, choisi par Jacques Chirac, après le G 8 à Gênes, comme « sherpa africain ». La baronne Valerie Amos, qui remplit la même fonction auprès de Tony Blair, actuellement en « tournée axée sur le Nepad » en Afrique de l'Ouest, pourrait également prendre la parole.

Après une conférence de presse, un déjeuner devait clôturer le sommet, suivi d'une série d'entretiens bilatéraux pour le président français. Celui-ci a invité à dîner ses hôtes francophones, les chefs d'Etat gabonais, camerounais et sénégalais. L'Algérien Abdelaziz Bouteflika devait être reçu par Lionel Jospin et rencontrer des chefs d'entreprise. Samedi, pour un échange sur la situation au Proche-Orient, Jacques Chirac a convié à déjeuner l'Egyptien Hosni Moubarak.

VERBATIM

« Respecter les normes en matière de démocratie »

VOICI quelques extraits du document le plus complet sur le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (Nepad), une présentation de 59 pages adoptée en octobre 2001 par seize chefs d'Etat africains lors d'un sommet à Abuja, au Nigeria.

« Le Nepad est un nouveau cadre d'interaction avec le reste du monde, notamment les pays industrialisés et les organisations multilatérales. Il est fondé sur un ordre du jour dont ont décidé les Africains de leur propre initiative et de leur propre gré, afin de déterminer eux-mêmes leur destin. (...) »

Avec le Nepad, le continent prend l'engagement de respecter les normes mondiales en matière de démocratie, dont les principales composantes sont le pluralisme politique, l'existence de plusieurs partis politiques et de plusieurs syndicats, l'organisation périodique d'élections démocratiques libres, justes et transpa-

rentes afin de permettre aux populations de choisir librement leurs dirigeants. (...) »

On pourrait citer de nombreux exemples démontrant clairement que l'échec d'un projet n'est pas seulement dû à une mauvaise performance du bénéficiaire mais aussi à de mauvais conseils des bailleurs de fonds. (...) »

Le Nepad a pour objectif de consolider la démocratie et la saine gestion économique du continent. Les dirigeants africains s'engagent envers les peuples d'Afrique et le reste du monde à œuvrer de concert pour reconstruire le continent. (...) »

En proposant cette association, l'Afrique reconnaît qu'elle détient la clé de son propre développement. Nous proclamons que le Nepad offre aux pays développés du monde une occasion historique d'établir avec l'Afrique un véritable partenariat fondé sur des intérêts mutuels, des engagements communs et des accords contraignants. (...) »

Stephen Smith

Le Nepad prend le relais de plusieurs initiatives avortées

Ces dernières années, les projets devant mener à une « renaissance africaine » s'étaient multipliés

IL EN EST des origines du Nepad comme des sources du Nil : elles sont multiples. Avant même de succéder à Nelson Mandela, le Sud-Africain Thabo Mbeki était déjà le chantre d'une « renaissance africaine ». Depuis que son élection a mis fin à quinze années de dictature militaire, en 1999, le Nigérien Olusegun Obasanjo cherche une « prime » à la démocratisation.

Pour faire le poids à l'échelle de tout le continent, les deux géants de l'Afrique noire se sont ensuite adossés, d'abord, à l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, puis l'Egyptien Hosni Moubarak. Enfin, porte-voix des petits pays qui ne voulaient pas rester des laissés-pour-compte, le Sénégalais Abdoulaye Wade a ajouté à l'initiative son grain de sel.

L'Afrique a fait le forcing pour figurer en bonne place sur l'agenda international. L'été 1999, au sommet du G 8 à Cologne, Jacques Chirac plaçait encore seul et par procuration, dans le rôle de « l'avocat de l'Afrique » qu'il affectionne, pour « une grande ambition, un nouvel élan » à destination d'un continent de plus en plus délaissé. Ce n'est qu'en avril 2000 au Caire, lors du premier sommet Europe-Afrique, que les bailleurs de fonds ont pris conscience d'un vent de fronde mêlant critique et auto-critique.

Pris à partie non seulement par le colonel Kadhafi, désormais grand bâtisseur de « l'Union africaine », mais aussi par le fils de Houari Boumediène qui y conduisait la délégation algérienne, voire par des dirigeants sud-africains héritiers de Mandela, ils se rendirent compte que leur bonne conscience de « donateurs » ne les mettait pas à l'abri de virulentes récriminations. De l'abandon mal vécu

« Donner un contenu concret à ce qui n'était jusqu'alors qu'un tissu d'intentions généreuses »

naquit le « Programme millénaire pour l'Afrique », l'idée d'un nouveau départ pour un continent « saigné par la traite, colonisé puis exploité pour ses richesses naturelles ».

Grande était la surprise des Japonais, quand ils virent débarquer, à la veille du G 8 d'Okinawa, l'été 2000, trois « mages » africains : le Sud-Africain Mbeki, le Nigérien Obasanjo et l'Algérien Bouteflika. Non sans peine, ils leur aménagèrent une « réunion liminaire » à

Tokyo, la veille du sommet. Or, en novembre, les trois porte-parole africains arrivèrent tout aussi à l'improviste en Europe, pour plaider leur cause à Paris et à Londres. Dès lors, la France et la Grande-Bretagne s'entendirent pour « relayer » leur message au niveau international.

C'était compter sans Abdoulaye Wade. Fraîchement élu, le nouveau président du Sénégal a lancé en janvier 2001, au Forum économique de Davos, son propre plan de sauvetage, le « plan Omega ». D'inspiration keynésienne, il se résumait à une relance des économies africaines par des grands travaux - notamment d'infrastructures - que devait financer la communauté internationale, grâce à des prêts à long terme, sur 50 ans.

Le cafoillage a été évité de justesse : en juin 2001 à Lusaka, un sommet panafricain a fusionné les deux projets sous l'appellation contrôlée « Nouvelle initiative africaine ». Celle-ci, par la même occasion, a été endossée comme engageant l'ensemble du continent.

Après avoir frappé à la porte à Okinawa, l'Afrique mit ainsi un pied dans la porte du G 8 à Gênes. Et même plusieurs : les trois « grands » présidents y étaient conviés pour exposer leurs préoccupations, Wade s'y fit inviter par l'hôte

du sous-développement ont été énumérées : de la santé et de l'éducation au « fossé numérique » en passant par l'eau et l'agriculture, la paix et l'intégration régionale en plus. Mais en dehors de quelques projets symboliques, tel un gazoduc qui relierait le Nigeria à l'Algérie en approvisionnant au passage le Niger et le Burkina Faso, il n'y a guère de surprise dans ces propositions.

De plus, l'on ne voit guère qui des présidents réunis à Paris - de l'Algérien Bouteflika, du Kenyan Moi, du Gabonais Bongo, du Camerounais Biya, de l'Ethiopien Zenawi ou du Burkinabé Compaoré - incarnerait de façon crédible le démocrate authentique, gestionnaire avisé, prêt à s'effacer en cas de défaite électorale.

« Dans 10 des nations qui composent le comité des chefs d'Etat ou de gouvernement du Nepad, des journalistes sont emprisonnés, maltraités ou menacés, et des médias sont censurés », rappelle de son côté l'association Reporters sans frontières (RSF), dans un communiqué publié en milieu de semaine.

Côté occidental, on veut d'autant plus croire à une Afrique qui s'auto-disciplinerait que nul n'a plus envie de jouer au gendarme sur un continent à la dérive. Quant à l'aide, le directeur-général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a touché du doigt l'hypocrisie qu'elle recouvre. Jeudi 7 février, au Kenya, Mike Moore a expliqué que, si l'Occident supprimait les subventions qu'il verse à ses agriculteurs, l'Afrique gagnerait en recettes d'exportations « trois à cinq fois toute l'aide au développement qu'elle reçoit et neuf fois les remises de dette qui lui sont accordées ».

Argentine : la pression populaire monte contre la Cour suprême

BUENOS AIRES. Des milliers de manifestants ont de nouveau demandé jeudi 7 février, dans un concert de casseroles organisé près du Palais des tribunaux de Buenos Aires, la démission des neuf membres de la Cour suprême d'Argentine, qu'ils accusent de corruption. Le président de l'Association des avocats, Luis Enrique Ramirez, a assuré que les manifestations contre la Cour suprême se poursuivraient « tous les jeudis jusqu'à ce qu'une procédure de destitution soit ouverte contre la Cour ».

Une commission de la Chambre des députés s'était prononcée peu auparavant, à l'unanimité, en faveur d'une procédure de destitution visant les membres de cette Cour. Elle a indiqué avoir accepté d'examiner quarante plaintes contre les neuf juges. La Cour est notamment accusée de collusion avec l'administration de l'ex-président Carlos Menem, qu'elle a libéré, en novembre 2001, après 167 jours de détention pour son implication présumée dans des trafics d'armes illégaux. - (AFP.)

Importantes opérations de ratissage de villages tchéchènes

MOSCOU. Des opérations militaires ont lieu depuis plusieurs jours en Tchétchénie, l'armée russe procédant au ratissage de plusieurs localités du sud-est, notamment autour de Chali, dont les 40 000 habitants ont été encerclés par les forces fédérales. Des habitants se sont plaints de nombreuses violations des droits de l'homme auprès des administrations locales mises en place par Moscou. L'opération spéciale menée à Chali est supervisée par le commandant des forces russes en Tchétchénie, le général Moltenko, qui a reconnu, jeudi 7 février, que « des excès, mais pas significatifs », avaient été commis par ses troupes.

D'autres incursions de forces armées se sont produites à Novye Atagi et à Starye Atagi (au sud de la capitale, Grozny), où le blocage des villages a duré huit jours. D'intenses bombardements se poursuivaient dans les montagnes du sud de la République, près du Daghestan. Un hélicoptère militaire victime d'une panne, selon les autorités, s'est écrasé jeudi 7 février près de la base russe de Khankala, faisant neuf morts. Le 27 janvier, un autre appareil avait explosé en vol, avec à bord quatorze responsables militaires, dont deux généraux. - (Corresp.)

Venezuela : le colonel Pedro Soto à la tête des manifestations

CARACAS. Un officier rebelle de l'armée

de l'air vénézuélienne, le colonel Pedro Soto, a pris la tête, jeudi 7 février, d'une manifestation hostile au président Hugo Chavez, et il a appelé ses sympathisants à marcher sur la résidence officielle du chef de l'Etat pour réclamer sa démission. Le nombre de manifestants était estimé à environ 5 000 personnes. Les autorités avaient tenté auparavant de faire arrêter le colonel Soto, mais la foule de ses sympathisants avait réussi à empêcher son arrestation et son transfert en prison. De leur côté, les partisans d'Hugo Chavez ont appelé à descendre dans la rue en signe de soutien au « processus révolutionnaire » entamé par le président. Hugo Chavez est confronté à des protestations sociales qui ont pris la forme de concerts de casseroles, comme en Argentine. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, l'avait aussi critiqué, mardi 5 février, en mettant en doute ses intentions quant au respect de la démocratie et à la lutte antiterroriste. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **IRAN-GRANDE-BRETAGNE :** l'Iran a refusé de confirmer le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne, David Reddaway, et le Foreign Office a fait savoir, jeudi 7 février, qu'il n'avait pas « l'intention de nommer quelqu'un d'autre ». La Grande-Bretagne sera donc désormais représentée à Téhéran par un chargé d'affaires, et, en représailles, interdira à l'ambassadeur d'Iran à Londres tout contact de niveau supérieur à celui d'un simple chargé d'affaires, a précisé le porte-parole. La presse iranienne a récemment accusé M. Reddaway d'être « un sioniste hostile à l'Iran ». - (AFP.)

■ **IRAN :** Téhéran a suggéré à l'Union européenne la création d'une cellule commune pour lutter contre le terrorisme, a déclaré le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Ali Ahani, au quotidien espagnol *El País*. M. Ahani, en visite lundi et mardi en Espagne pour rencontrer la troïka européenne et le chef de la diplomatie espagnole, Josep Piqué, a réaffirmé que l'Iran est « prêt à collaborer avec la communauté internationale contre le terrorisme, non sous l'égide des Etats-Unis, mais dans le cadre de l'ONU ». - (AFP.)

■ **ARABIE SAOUDITE :** plusieurs personnes ont été blessées, jeudi 7 février, dans un incendie qui a été maîtrisé à la raffinerie géante saoudienne de Ras Tanoura, dans le nord-est du pays, qui produit 300 000 barils de pétrole par jour, a indiqué un employé de l'usine. « Le gros de l'activité n'a pas été perturbé, ce n'était qu'un incident mineur », affirmait-on jeudi dans les milieux pétroliers saoudiens. - (Reuters.)

■ **TUNISIE :** le conseil national de l'ordre des avocats a affirmé que le barreau avait « massivement observé », jeudi 7 février, une grève pour protester contre les conditions dans lesquelles avait eu lieu le procès de l'opposant Hama Hammami. Les autorités ont, pour leur part, qualifié ce mouvement de protestation d'« illégal » et annoncé un recours en justice contre la décision du conseil de l'ordre. Selon un recensement effectué par des avocats grévistes, sur plus de 2 000 inscrits dans le Grand Tunis, seulement 24 avocats n'avaient pas suivi le mouvement. - (AFP.)

■ **CAMBODGE :** cinq hommes ont reconnu avoir reçu 10 dollars pour tuer un candidat de l'opposition lors des élections municipales des 2 et 3 février, ont rapporté, jeudi 7, des magistrats. Le 6 novembre, ils avaient agressé Sam Sophea, un candidat du Parti Sam Rainsy (PSR). Ils ont été condamnés à des peines de quatre à treize ans de prison. Le commanditaire de l'assassinat, un ex-responsable du PSR, Abdul Karim, en fuite, a écopé de quinze ans de prison. - (Reuters.)

■ **QUÉBEC :** le gouvernement et les Indiens Cris de la Baie-James ont mis fin, jeudi 7 février, à vingt-cinq ans de conflit en signant un accord « historique » qui va permettre la construction d'un immense barrage hydroélectrique sur des terres ancestrales du nord-ouest de la province du Québec. En échange, les quelque 13 000 Cris recevront des compensations financières qui atteindront au minimum 3,5 milliards de dollars au cours des cinquante prochaines années, selon les termes de cet accord, baptisé « paix des braves ». - (AFP.)

S. Sm.



JUAN BARRETO/AFP

Jean-Claude Trichet part favori pour succéder à Wim Duisenberg à la tête de la BCE

La présidence de l'institut d'émission européen donne lieu à une complexe partie de chaises musicales. Paris devrait réussir à imposer son candidat, actuel gouverneur de la Banque de France

FRANCFORT

de notre correspondant

Avec l'annonce de son départ à la retraite en juillet 2003, Wim Duisenberg a suscité une belle surprise. Pour justifier le moment choisi, le président de la Banque centrale européenne (BCE) a reconnu, jeudi 7 février, qu'il « était préoccupé par les vagues de spéculations de plus en plus fortes » sur les conditions de son départ. Son initiative ne règle pas pour autant la délicate question de sa succession. En dévoilant une « décision purement personnelle » si longtemps à l'avance, M. Duisenberg conforte néanmoins les chances de l'actuel favori pour le poste, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Le candidat officiel de la France avait été mis en avant par Paris dès la nomination de M. Duisenberg, en mai 1998. Membre du conseil des gouverneurs de la BCE, en tant que gouverneur de la Banque de France, M. Trichet bénéficie d'une solide réputation parmi les banquiers centraux, les dirigeants européens, et sur les marchés financiers.

A l'époque, Jacques Chirac, soutenu par Lionel Jospin, avait avancé son nom pour contrer la candidature des Néerlandais, personnalité proche des Allemands, à qui il était reproché d'être coopté par les banquiers centraux. A l'issue d'un sommet européen très houleux, les 2 et 3 mai 1998 à Bruxelles, M. Duisenberg avait néanmoins été désigné.

Paris a, depuis toujours, mis en avant un accord prévoyant le passage de témoin au profit d'un Français, après l'introduction des pièces

et billets en euros, à la mi-2002. M. Duisenberg a toujours réfuté ce compromis, prétendant vouloir fixer seul la date de son départ. Une chose est désormais assurée : les Français sont en position de proposer leur candidat. Dans l'Union, rares sont ceux qui contestent ce droit, en particulier en Allemagne, du moins tant que Paris est en mesure de proposer un candidat valable.

MIS EN EXAMEN

Le seul problème de M. Trichet est qu'il demeure mis en examen pour publication de comptes sociaux inexacts dans le cadre de l'enquête sur le scandale du Crédit lyonnais. S'il venait à se retirer de la course pour raisons judiciaires, Paris serait alors dans une position délicate. Différents noms circulent dans cette hypothèse, comme celui de Laurent Fabius, bien que le ministre des finances ait démenti l'intérêt qu'on lui prête pour le poste. Dans certaines capitales européennes, on évoque aussi la possibilité d'un retour de Christian Noyer, l'actuel vice-président de la BCE, qui doit quitter ses fonctions le 31 mai, au terme de son mandat de quatre ans.

M. Trichet ou pas, le dossier va être à l'ordre du jour dans les prochains mois. En principe, c'est le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement qui doit trancher. M. Duisenberg a indiqué, jeudi, que le sujet ne serait pas au menu du prochain conseil des ministres des finances, qui doit se tenir mardi 12 février. Selon l'actuel président de la BCE, « Le temps des délibéra-

tions pour ma succession est large ». Tout en fixant son départ au 9 juillet 2003, celui-ci a indiqué à la présidence espagnole « être prêt à partir plus tard en fonction des besoins ».

Mais avant de régler la succession de M. Duisenberg, les responsables de la zone euro doivent se mettre d'accord sur celle de son vice-président, Christian Noyer. La décision doit être préparée au cours des pro-

La France souhaite une décision rapide

Paris escompte bien obtenir rapidement une confirmation formelle de ses partenaires sur le remplacement de Wim Duisenberg à la présidence de la BCE par un candidat français, qui reste pour le moment officiellement Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France. Cette confirmation, estime-t-on, doit intervenir avant la désignation de celui qui remplacera, dans le directoire de la BCE, le Français Christian Noyer, dont le mandat expire le 31 mai. On rappelle à Paris que l'accord de 1998 sur la nomination de M. Duisenberg prévoyait qu'il aurait un Français pour successeur quand il se retirerait et qu'il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement.

Paris souhaite que cela soit acté soit par une déclaration de la présidence de l'Union, actuellement exercée par l'Espagne, soit par le sommet européen de Barcelone, en mars. Madrid, qui a informé ses partenaires, mercredi soir, de la décision de M. Duisenberg, a été saisi.

chaines semaines. Cette échéance constitue un dilemme pour les dirigeants français. Peuvent-ils renoncer à désigner un Français en remplacement de M. Noyer en attendant la succession de M. Duisenberg ? Dans ce cas, la France ne serait pas représentée au sein du directoire dans les prochains dix-huit mois : quatre des six postes de l'équipe dirigeante de la BCE sont actuellement occupés par les « grands » pays de la zone : l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espa-

gne. Il est probable que Paris renonce à la vice-présidence pour s'assurer la présidence. « Après tout ce qu'ils ont fait pour disposer de la présidence, je ne vois pas comment les Français pourraient ne pas passer le tour », dit un haut responsable européen.

Si les marchés sont restés quasiment insensibles, jeudi, à l'annonce du président de la BCE, le choix de son successeur risque d'alimenter

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le candidat Schröder à la chancellerie de 1998 avait traité l'euro d'« enfant chétif et prématuré », estimé que celui-ci ferait monter le chômage et que les pays du sud, y compris la France, ne seraient pas capables de résister au choc de la monnaie unique. Le candidat Schröder 2002 va-t-il faire voler en éclat le seul garde-fou de la monnaie unique, imposé par l'Allemagne elle-même, le pacte de croissance et de stabilité ?

Ce scénario catastrophe effraie la Commission, alors que les ministres des finances des Quinze, qui doivent se prononcer mardi 12 février sur l'« avertissement préventif » qu'elle a adopté le 30 janvier à l'encontre de l'Allemagne, hésitent. Il est reproché à Berlin de laisser son déficit budgétaire s'approcher dangereusement du plafond de 3 % autorisé par le pacte (2,7 % prévus en 2002), et aussi de ne pas avoir tenu ses engagements (divergence de plus d'un point sur les prévisions). Pis, Berlin a repoussé de 2004 à 2006 l'atteinte de l'équilibre budgétaire. De source française à la Commission, on estime qu'en imposant le pacte, l'Allemagne a exigé de ses partenaires qu'ils baissent en priorité leurs déficits mais qu'elle a fait le contraire, préférant réduire les impôts.

En déclarant le week-end dernier dans une interview qu'il « devait y avoir des motifs autres qu'économiques » au blâme dont il est l'objet, le chancelier Schröder a rendu plus difficile la recherche d'un compro-

mis, qui devait être discuté samedi en marge du G7 d'Ottawa par les ministres européens des finances. Il a radicalisé l'affrontement alors que Bruxelles avait adopté un ton conciliant, ne remettant pas en cause l'attitude du ministre des finances Hans Eichel. Bruxelles n'a dit mot sur la politique économique suivie à Berlin, alors qu'elle reproche dans d'autres documents à l'Allemagne son manque de réformes structurelles, en particulier sur le marché de l'emploi.

TACTIQUE POLITIQUE

Berlin a cherché le soutien de ses partenaires, notamment des Italiens, des Britanniques et des Français. Silvio Berlusconi n'a jamais caché tout le mal qu'il pense du pacte de stabilité. Le gouvernement de Lionel Jospin agit par nécessité - Laurent Fabius a montré, avec la révision à la baisse jeudi 7 février de ses prévisions de croissance pour 2002, que les dérapages ne sont pas l'apanage des Allemands et par tactique politique. On se pose plus de questions à l'Elysée qu'à Matignon sur le bien fondé de l'attitude de l'Allemagne, mais personne à Paris ne souhaite s'opposer à Berlin.

« Ils font du franco-allemand à contre-emploi, pour bloquer les choses, comme à Stockholm sur la libéralisation de l'énergie », peste une fonctionnaire européenne de nationalité française. Mais, défend un diplomate, « si les Anglais soutiennent les Allemands dans cette affaire, les Français peuvent difficilement ne pas être de la partie ». De fait, constate un autre fonctionnaire de la Commission, ce sont les Britanniques, alors qu'ils ne font pas partie de l'euro, qui risquent de faire pencher la balance en faveur des Allemands.

« Si le conseil vote contre, ce sera la preuve par l'absurde qu'il y a besoin de la Commission, d'une autorité indépendante. Sans Commission, il n'y aura jamais de décision qui fait mal, car il y aura toujours des renvois d'ascenseurs entre pays », souligne-t-on dans l'entourage de Romano Prodi. Les Européens qui avaient blâmé il y a un an l'Irlande pour son inflation excessive n'osent pas s'attaquer à l'Allemagne. « Il n'y a pas de gendarme dans le système. Le seul qui existe, c'est la BCE », s'afflige un diplomate.

Cette dernière est montée au créneau, jeudi 7 février pour défendre la Commission, soutenue ouvertement par les petits pays comme les Pays-Bas, la Belgique et l'Autriche. La BCE, a dit son président Wim Duisenberg « soutient fermement les initiatives prises par la Commission européenne » de lancer un avertissement à l'Allemagne et au Portugal. « Il est de la plus grande importance que les procédures et la substance [du pacte de stabilité] demeurent intactes », a-t-il dit à Maastricht : « le conseil des gouverneurs de la BCE soutient toutes les mesures pour éviter l'éventualité de déficits excessifs et les efforts pour réduire la dette publique ». Cependant, M. Duisenberg reconnaît que « s'il y a un moyen de parvenir à certains engagements définitifs et bien définis, cela pourrait remplacer l'avertissement. Et alors la procédure de la recommandation aurait rempli son rôle ». L'enjeu est donc de trouver un compromis, une recommandation plus ou moins ciblée à l'Allemagne, pour que le pacte de stabilité ne soit pas, selon l'expression d'un diplomate, « politiquement proche du coma thérapeutique » en milieu de semaine prochaine.

Arnaud Leparmentier (avec Philippe Ricard à Maastricht)



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

La BEI a prêté en 2001 plus de 36 milliards d'euros pour des projets européens

Discrète et puissante, la Banque européenne d'investissement veut faire la preuve qu'elle se modernise

BRUXELLES

de notre correspondant

Dans le domaine de la finance, la discrétion se marie très bien à la puissance : la Banque européenne d'investissement, la BEI, est probablement la plus méconnue des institutions européennes. Et pourtant, elle est aussi l'un des établissements financiers les mieux notés sur les marchés mondiaux, ce qui l'autorise à emprunter aux meilleures conditions des montants considérables. Jeudi 7 février, son président, Philippe Maystadt, ancien ministre des finances de Belgique, présentait à Bruxelles son rapport annuel : il a annoncé que la BEI avait, en 2001, prêté 36,8 milliards d'euros pour appuyer la traduction concrète des priorités économiques, sociales et politiques de l'Union.

Etablie à Luxembourg, cette banque pas comme les autres, puisqu'elle n'offre ni dépôts d'épargne ni comptes courants et qu'elle opère sans but lucratif, a été créée par le Traité de Rome, en 1957. Elle est restée plus discrète que d'autres institutions venues plus tard, que ce soit la Banque centrale européenne qui, à Francfort, veille sur la monnaie, les taux d'intérêt et l'inflation, ou que la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), établie à Londres,

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Volume des prêts par objectif et par zone géographique, en milliards d'euros

	2001	2002	2003	2004
Développement régional	22,1	23,9-24,7	25,4-26,3	26,9-28,5
dont prêts individuels UE	13,3	14,3	15,4	16,5
pays candidats à l'adhésion	2,6	3,2-3,9	3,5-4,3	3,5-5,1
Initiative innovation 2000	5,5	6,3	6,3	6,3
dont éducation	0,9	0,9	0,9	0,9
technologies de l'information et de la communication	3,0	3,5	3,5	3,5
recherche et développement	1,3	1,5	1,5	1,5
Environnement	5,4	6,1	6,9	7,6
PME	7,8	8,3	8,6	-
Réseaux transeuropéens	7,0	7,3	7,7	8,0
Education et santé	1,5	1,6	1,7	1,8
Prêts dans les pays partenaires	3,0	3,1	3,1	3,1

Source : BEI

qui aide les opérateurs privés de l'Est à s'adapter à l'économie de marché. Son conseil des gouverneurs se compose des ministres des finances de l'Union. Autonome, elle emprunte et prête en se conformant aux grandes lignes des politiques définies par l'Europe communautaire.

Ses priorités ? L'environnement, l'aide aux PME, les nouvelles technologies, et la préparation de l'élar-

gissement, qui pose aujourd'hui autant de questions aux financiers qu'aux politiques, sont en tête de son hit-parade. Censée prioritairement renforcer la cohésion et la qualité de la vie au sein de l'Union, la banque a consacré, en 2001, 22 milliards d'euros au financement de projets dans les régions les moins avancées de l'Europe actuelle et des pays candidats à l'adhésion. Santé, éducation, nouvelles

technologies, réseaux de communications et protection de l'environnement sont les cinq domaines qu'elle privilégie à l'heure actuelle, en s'efforçant de suivre les réalisations depuis leur conception à leur réalisation.

L'an dernier, 2,7 milliards d'euros ont été investis dans les pays candidats, prioritairement pour financer des infrastructures. C'est vers ces Etats (y compris Chypre et Malte) qu'ira l'essentiel de l'effort supplémentaire à consentir dans les cinq années à venir, souligne M. Maystadt, qui se prépare à réclamer aux Etats actionnaires une hausse de 50 % de son capital, pour le porter à 150 milliards d'euros et atteindre une capacité d'emprunt de 375 milliards.

« VAINCRE LA DIVISION »

Son deuxième grand objectif est de continuer à moderniser (et libéraliser) l'économie européenne. Dans la foulée du sommet de Lisbonne, où, en mars 2000, les chefs d'Etat et gouvernement avaient affirmé leur volonté de faire de l'économie européenne le système le plus performant et le plus moderne au monde, la BEI a lancé une « Initiative 2000 Innovation ». L'an dernier, 10,3 milliards d'euros ont été débloqués pour appuyer des projets visant à « la modernisation

technologique et l'adaptabilité du capital humain à l'économie de demain ». La recherche dans les secteurs de pointe et l'aide aux petites et moyennes entreprises (cent mille d'entre elles ont reçu un soutien) sont les deux piliers de cette stratégie qui, d'ici à 2003, devrait avoir mobilisé 15 milliards d'euros.

Le rêve, face à une réalité économique qui a changé de visage depuis le 11 septembre ? Forcé d'adapter son discours entre Lisbonne et Gand, l'automne dernier, le Conseil européen avait invité la banque à aider les secteurs touchés par le ralentissement économique.

Soulignant que son objectif est de « vaincre la division de notre continent », la banque entend aussi éviter que se creuse le fossé avec les pays proches qui bordent la Méditerranée. Elle en est la première source bancaire. En 2001, la BEI leur a accordé 1,5 milliard d'euros pour favoriser des projets régionaux de coopération, moderniser le secteur bancaire et libéraliser l'économie en renforçant le secteur privé. Pour se conformer à l'air du temps, la banque veut aussi faire la preuve qu'elle se modernise : elle s'affirme soucieuse d'élargir le dialogue avec les ONG et d'assurer la transparence de ses activités.

Jean-Pierre Stroobants

ÉCHOS

■ **RÉFORME : le Parlement européen a adopté**, jeudi 7 février, par 424 voix contre 30 et 13 abstentions, un rapport de Giorgio Napolitano (PSE) sur les relations entre le Parlement européen et les Parlements nationaux qui rejette l'idée d'une chambre européenne composée des représentants des Parlements nationaux. Celle-ci, estime le rapport, « ne servirait qu'à diluer le processus législatif communautaire au détriment de la démocratie et de la transparence ». Ce sujet devra être abordé par la Convention sur la refonte du projet européen.

■ **EMPLOI : Au cours des cinq dernières années, la population active des Pays-Bas** a augmenté de 880 000 personnes suite notamment à une arrivée massive de femmes sur le marché du travail. Désormais, 53 % des Néerlandaises travaillent. Plus de sept millions de personnes travaillent aux Pays-Bas, où l'emploi a continué à croître en 2001.

Hervé Kempf

Les écologistes réclament une réorientation des actions de la Banque

UNE CAMPAGNE à l'encontre de la Banque européenne d'investissement (BEI) a été lancée, jeudi 7 février, à Bruxelles par un collectif d'associations environnementales. Profitant de la présentation de son rapport annuel, les Amis de la Terre et CEE Bankwatch - un réseau d'ONG des pays d'Europe de l'Est - ont tenu une conférence de presse pour exiger une réforme de son action. Soulignant que l'établissement manie des fonds d'un montant supérieur à ceux gérés par la Banque mondiale, ils estiment que cette dernière a su s'ouvrir et réorienter sa politique alors que la BEI reste un bastion opaque et méprisant l'environnement.

« Il est très difficile d'obtenir des informations précises sur les projets soutenus par la Banque, qui est pourtant une institution publique utilisant des fonds publics », dit Magda Stoczkiewicz, des Amis de la Terre.

Cette critique avait déjà été émise, sur un ton plus nuancé, dans un rapport du député européen Alain Lipietz (Verts) au début de l'année 2001. Depuis cette date, la BEI a tenté de s'ouvrir : deux réunions ont été tenues avec les ONG, mais celles-ci affirment que la diffusion concrète d'informations sur les projets en cours reste très limitée. Une visite du site Internet de la BEI confirme cette appréciation : les informations sur les projets financés sont lacunaires, et la page « Foire aux questions » affiche la mention frustrante « En construction ». Sur le terrain, la consultation du public serait aussi insuffisante : « Par exemple, dans un projet - en cours - de pont en Slovaquie, soutenu par la BEI, les promoteurs refusent de communiquer un dossier précis aux associations locales », affirme Magda Stoczkiewicz.

L'autre critique majeure des

ONG est que la Banque ne prend pas réellement en compte le respect de l'environnement dans ses critères de projets : elle a aidé à financer des autoroutes en Hongrie en pleine zone urbaine, des barrages au Lesotho très critiqués et ayant donné lieu à des faits avérés de corruption, ainsi qu'une mine d'or en Papouasie-Nouvelle Guinée dont les eaux polluées sont rejetées dans la mer.

« LA CAPACITÉ DE DIRE NON »

Concernant les réseaux paneuropéens, les ONG reprochent à la BEI de ne pas accorder assez d'importance aux projets d'efficacité énergétique, de privilégier les investissements routiers au détriment du rail. En France, elles relèvent qu'elle est un puissant soutien du réseau autoroutier mais n'a participé qu'à hauteur de 13 % de son portefeuille des transports au déve-

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Jacques Chirac a personnellement joint Edouard Balladur pour lui proposer de **CONDUIRE SA CAMPAGNE** présidentielle à Paris ainsi que celle des législatives. C'était il y a un mois. Depuis, l'ancien premier

ministre, qui se dit intéressé, persiste à poser ses conditions. Il souhaite que l'**ÉLYSÉE INTERVIENNE** pour exiger l'union de la droite à Paris et régler les problèmes hérités de l'**ÉCHEC** historique des municipi-

pales de mars 2001. En effet, l'opposition municipale est toujours **DIVISÉE EN QUATRE GROUPES** qui ne se rencontrent que lors des séances du Conseil de Paris. Jean Tiberi, exclu du RPR, est toujours en atten-

te de sa réintégration dans les rangs du parti. La fédération parisienne du RPR, qui a perdu de nombreux adhérents, attend encore un **LEADER** pour cicatriser les plaies de la défaite et de la division.

Edouard Balladur pose ses conditions à Jacques Chirac

Contacté par le président de la République pour mener les campagnes à venir à Paris, l'ancien premier ministre réserve encore sa décision. Pour conduire la bataille, il veut d'abord que l'Elysée arbitre les querelles de personnes qui perdurent, un an après l'échec de nos municipales

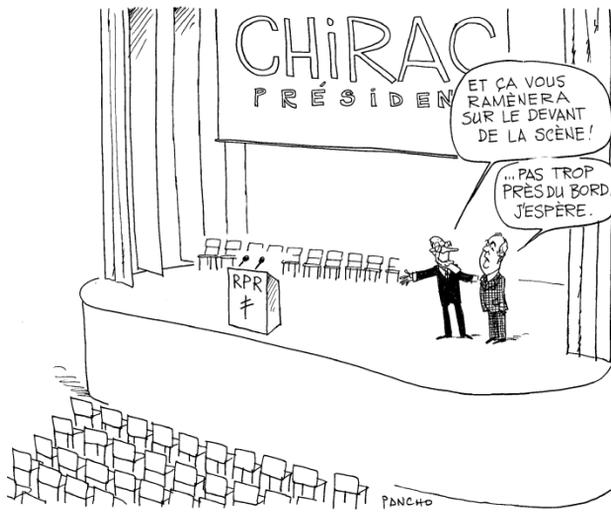
EDOUARD BALLADUR persiste mais ne signe pas. Un mois après le coup de téléphone qu'il avait reçu de Jacques Chirac, l'ancien premier ministre pose toujours ses conditions pour animer la campagne du président-candidat à Paris (*Le Monde* du 11 janvier). Pendant cette période, les deux hommes ont eu plusieurs échanges téléphoniques, mais aucun des deux, semble-t-il, n'est revenu sur le sujet. M. Balladur, en revanche, s'en est entretenu avec le conseiller du président de la République, Jérôme Monod, qui a eu la courtoisie de lui rendre visite, avec le futur directeur de la campagne de M. Chirac, Antoine Rufenacht, et avec la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie.

M. Balladur est tout à fait disposé à accepter la proposition que lui a faite M. Chirac. Il a appris à digérer son échec à l'élection présidentielle de 1995 et a su, selon le mot de Valéry Giscard d'Estaing, « jeter la rancune à la rivière ». Pour autant, il n'est pas disposé à jouer les utilités, il voudrait qu'on l'entende. Il regrette, par exemple, que M. Chirac n'ait pas usé de son autorité pour imposer la création d'un

parti du président avant les élections du printemps. Il est aussi de ceux qui pressent le chef de l'Etat de se déclarer au plus vite, y compris avant Lionel Jospin, pour mieux démontrer combien le président-candidat est à l'écoute des Français. « Quelle bonne idée ! », lui aurait répondu M. Chirac, sans tenir compte de ses arguments. Alors qu'on lui prête l'intention – tout comme à Alain Juppé – de viser la présidence de l'Assemblée nationale en cas de victoire de M. Chirac à la présidentielle et de l'ensemble de la droite aux élections législatives, M. Balladur évacue d'un mot la question. Celle-ci « ne se pose pas », dit-il, en homme qui connaît la valeur des promesses en période préélectorale.

RÉGLER LES DIFFÉRENDS

Plus prosaïquement, M. Balladur demande donc à ses interlocuteurs que la situation de la droite parisienne soit préalablement apaisée. Il ne se satisfait pas des rares rencontres organisées entre les présidents des quatre groupes de l'opposition au Conseil de Paris. Partisan d'une réintégration de l'ancien mai-



re, Jean Tiberi, au sein du RPR, il réclame, dans l'immédiat, la constitution d'un véritable intergroupe de la droite. Il souhaite, par ailleurs, que les investitures pour les élections législatives soient accordées par les partis d'opposi-

tion avant l'élection présidentielle. Elles permettraient de régler les différends qui subsistent dans la capitale, notamment dans le 17^e arrondissement entre Bernard Pons et Françoise de Panafieu, dans le 12^e entre le député (RPR) sortant

Jean de Gaulle et Jean-Pierre Bechter (RPR), dans le 9^e, où le tiberiste Vincent Reina n'exclut pas de se présenter contre son rival du premier tour des municipales, le député (RPR) Pierre Lellouche. Il reste encore à arbitrer, dans le 14^e arrondissement, le choix du suppléant de Nicole Catala, pour lequel le directeur de cabinet de Philippe Séguin, Jean-Louis Valentin, est menacé par une ancienne conseillère de l'Elysée, Valérie Terranova, secrétaire générale adjointe du RPR chargée des relations internationales. M. Balladur, qui a toujours gardé ses distances avec l'appareil du RPR, juge tout simplement que trancher ces rivalités n'est pas de son « niveau ».

PAS PAYÉ EN RETOUR

Sans le dire ouvertement, l'ancien candidat à la présidentielle estime aussi qu'il a été parfaitement loyal à l'égard de M. Chirac depuis son désistement « sans discussion et sans négociation » au soir du premier tour de 1995 et qu'il n'a guère été payé en retour. C'est ainsi que le président l'appelle au téléphone le 5 janvier plutôt que

de le recevoir. De même, l'« ami de trente ans » est-il convoqué, le samedi 26 janvier, à l'Elysée, au même titre que les autres responsables de l'opposition pour préparer la campagne de M. Chirac. Un peu fâché de ce qu'il considère comme une mauvaise manière à son endroit, il a préféré décliner l'invitation.

Sur le plan politique, M. Balladur n'oublie pas davantage qu'il était candidat à la Mairie de Paris au printemps 2000 et que la direction du RPR, encouragée par le chef de l'Etat, avait finalement investi M. Séguin. Par comparaison avec l'échec de ce dernier aux élections municipales, l'ancien premier ministre rappelle que lui-même avait su « sauver l'honneur à Paris » lors des élections régionales de 1998. A cette époque, M. Balladur s'était déjà accordé plusieurs semaines de réflexion avant d'accepter de conduire la liste RPR-UDF. Mais, du moins, le président du RPR, qui n'était autre, alors, que M. Séguin, avait-il pris la peine de lui écrire une belle lettre...

Jean-Louis Saux

La droite parisienne reste minée par des querelles de personnes

LE RITUEL est rodé. Chaque vendredi précédant le Conseil de Paris, le groupe RPR du Conseil de Paris tient conférence de presse dans un salon du restaurant Le Lutèce, à deux pas de l'Hôtel de Ville. En général, Jacques Toubon anime ces rencontres, auxquelles le président du groupe, Philippe Séguin, n'a jamais assisté. Dans la foulée, un autre rendez-vous est donné à la presse par le président du groupe Démocratie libérale (DL) du Conseil de Paris, Claude Goasguen. Parfois, un troisième point de presse a lieu dans le bureau de l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, président du groupe Ensemble pour Paris.

Dix mois après son échec aux municipales, la droite parisienne traîne sa mélancolie et rumine ses divisions. En dehors des « conférences d'organisation » mensuelles du Conseil de Paris, les chefs de l'opposition municipale se sont réunis trois fois en dix mois. Le libéral-chiracien Claude Goasguen confie volontiers : « Même après une victoire de Jacques Chirac à la présidentielle, Paris peut perdre une ou plusieurs circonscriptions aux législatives. »

Pendant les séances mensuelles du Conseil de Paris, le malaise est palpable. La présence de M. Séguin, qui n'intervient que pour quelques « rappels au règlement » ou détails de procédure, ne détend pas vraiment l'atmosphère. Personne, à

droite, ne lui a pardonné la défaite dont il continue de renvoyer la responsabilité aux « dissidents » et aux « états-majors » des partis. Le tour de piste qu'il a effectué dans divers arrondissements à la recherche d'un point de chute pour les législatives a été un échec : le RPR lui réserve sa place dans sa circonscription des Vosges.

M^{ME} DE PANAFIEU VISE 2007

Les anciennes querelles ne semblent pas apaisées. Françoise de Panafieu s'est fixé un objectif : détrôner Bernard Pons de sa circonscription du 17^e arrondissement, voisine de la sienne. L'éviction de M. Pons lui permettrait d'assurer sa réélection dans une circonscription acquise à la droite. Une de ses proches, Brigitte Kuster, nouvelle élue (RPR) du 17^e, irait, elle, se faire les dents dans l'actuel fief de M^{ME} de Panafieu, à cheval sur le 17^e et sur le 18^e, face à la socialiste Annick Lepetit, maire du 18^e. Le président de l'association des amis de Jacques Chirac s'accroche et paraît mieux placé que M^{ME} de Panafieu pour obtenir gain de cause. Elle se positionne ouvertement dans la perspective de sa future candidature aux... municipales de 2007 et n'exclut pas de provoquer, si on l'y pousse, des primaires à droite, contre M. Pons.

Christine Garin

Enquête au cœur de la fédération RPR : « A Paris, on est encore malade »

« ICI, on est entre militants. On ne va pas se raconter des histoires. A Paris, on est encore malade. » Jean-Charles Bossard, récemment promu délégué à « l'animation et à

REPORTAGE

La réhabilitation des dissidents bannis n'a pas apaisé les rivalités

la communication interne » à la fédération RPR de Paris, ne mâche pas ses mots. Dix mois se sont écoulés depuis les municipales et ce parti n'en finit pas de ressasser sa déroute. Entre deux bouchées de galette des rois, la cinquantaine de militants atablés dans ce restaurant du boulevard de Charonne, dans le 20^e arrondissement de Paris, écoutent avec attention. Personne ne bronche à l'énoncé de ce diagnostic émis par un homme qui, il y a sept mois, était encore suspendu du mouvement pour avoir figuré sur la liste dissidente de Jean-Pierre Lecoq, dans le 6^e arrondissement.

Depuis, la sanction a été levée – le 18 juin, jour d'amnistie chez les gaullistes – et les bannis réhabilités. Le 25 juillet, M. Lecoq a été nommé secrétaire départemental du RPR Paris par le siège national ;

il a été confirmé, le 1^{er} octobre, par un vote du comité départemental avec 58 % des suffrages exprimés.

Maire sortant du 6^e, M. Lecoq, qui s'était vu refuser la tête de liste par Philippe Séguin en mars 2001, avait constitué sa propre liste, « indépendamment des appareils officiels ou tiberiste ». Les électeurs ont tranché, en renvoyant les impétrants officiellement investis à leurs études et en renouvelant leur confiance à leur édile. Comme pour leur faire écho, quatre mois plus tard, c'est ce réélu revêché, rompu par vingt-cinq ans d'attachement au parti de Jacques Chirac, qui a été choisi comme dirigeant.

UN APPAREIL EN MIETTES

« La dissidence paie », souffle, ironique, Vincent Roger, jeune responsable de la 1^{re} circonscription, ancien séguiniste frais converti filloniste. « Parmi les candidats au poste, Jean-Pierre Lecoq me semblait le moins sujet à problèmes », rétorque Pierre Bédier, secrétaire général adjoint, chargé des fédérations. Et l'intéressé d'ajouter : « J'étais officieusement adoubé par l'Elysée. » Fort du soutien de Françoise de Panafieu et du silence des séguinistes – « on ne se voyait pas repartir en guerre », lâche M. Roger –, cet homme de 46 ans dirige la première fédération RPR de France. Recoller les morceaux d'un appareil en miettes, telle est la mission de M. Lecoq. « A mon arrivée, j'ai récupéré un squelette,

dit-il. Environ 4 500 adhérents alors que, dans les grandes années, on est monté jusqu'à 13 000, et qu'en 1999 on en comptabilisait encore près de 8 000. » Des chiffres impossibles à vérifier, mais dont doutent plusieurs cadres de l'appareil parisien. « On doit être plus près de 1 500 ou de 2 000 », estime l'un d'entre eux. Ce candidat sur une liste séguiniste en mars 2001 dresse un terrible état des lieux. « Le RPR est mort. A Paris, il y a tout juste 60 jeunes à jour de leurs cotisations au sein de la branche jeunesse. Les réunions publiques ne rassemblent plus personne. A droite, il n'y a que l'Union en mouvement [UEM] qui réussisse à mobiliser le monde dans la capitale. »

Moins catégorique, M. Roger concède également que le RPR ne peut plus organiser d'initiatives importantes dans la capitale. « Faire venir deux fois 800 personnes en leur faisant payer 200 francs l'entrée, comme l'a fait l'UEM à Moga-dor et à la porte de Versailles, le RPR n'en est plus capable », relève-t-il. Lui qui a rejoint le mouvement au début des années 1980, alors qu'il n'avait pas 20 ans, se demande pourquoi un jeune de cet âge prendrait sa carte aujourd'hui. « Il faut être courageux », suggère-t-il, en constatant que dans le centre de Paris près de 600 militants s'activaient il y a deux ans, contre une centaine seulement aujourd'hui. « La nouvelle génération n'est pas en place et pas frin-

gante. Tout ce que les partis de droite lui ont réservé aux municipales, c'était des strapontins et des combats perdus d'avance », constate amèrement Florent Longuépée, candidat séguiniste malheureux dans le 1^{er} arrondissement.

PROFOND DÉSARROI

Jean-Didier Berthault, conseiller de Paris du 17^e, n'est pas d'accord mais admet qu'au cours des deux dernières années la 16^e circonscription, dont il est responsable – celle où Bernard Pons (RPR) s'est encore fait élire au premier tour lors des élections législatives de 1997 –, a perdu « entre 20 % et 30 % d'adhérents ». Il déplore la rivalité qui oppose Françoise de Panafieu (maire RPR du 17^e) à Bernard Pons pour l'investiture aux législatives de 2002. « C'est mauvais, mais que faire ? », se désole-t-il, en regrettant qu'on « ne demande pas l'avis des militants ».

En 1995, lors du premier tour de la présidentielle, Paris avait accordé 32 % des suffrages au candidat Jacques Chirac (contre 16,6 % à Edouard Balladur). Sept ans après, le RPR de la capitale essaie de se remettre d'une division qui l'a plongé dans un profond désarroi. « Je m'attache à sortir les militants de leurs doutes et de leurs états d'âme », confie M. Lecoq. « Désormais, à Paris, tout le monde s'aime, et moi j'aime tout le monde. »

Yves Bordenave

La stratégie des « petits pas » devrait ramener Jean Tiberi dans la famille des gaullistes

ANCIEN MAIRE de Paris, exclu du RPR en octobre 2000, le sort de Jean Tiberi, candidat putatif à sa propre succession dans la 2^e circonscription, où il est élu depuis 1968, reste en suspens. « Moi je ne demande rien », souffle l'intéressé, qui se veut magnanime.

Pourtant, la question hante désormais tous les esprits : à quand la réintégration de l'ancien patron de la fédération RPR de Paris et son retour par la grande porte ? « En octobre, la moitié des militants y étaient favorables ; en décembre, ils étaient 75 % ; et aujourd'hui, ils sont plus de 90 %. La réintégration de Jean Tiberi interviendra lorsqu'on sera à 100 % et que sa rentrée ne fera sortir personne », répond Jean-Pierre Lecoq, le nouveau secrétaire départemental. « S'il appelle à voter Chirac et s'il rejoint les comités de campagne, ces petits pas le ramèneront inéluctablement dans le giron familial. Après

cela, s'il demande une lettre officielle de réintégration, je la signe des deux mains », confie Pierre Bédier, secrétaire général adjoint du RPR, responsable des fédérations.

UNE POIGNÉE DE MAIN FURTIVE

Personne n'est dupe. Moins d'un an après la bataille fratricide de Paris, la réhabilitation de M. Tiberi est en marche. Déjà, le 21 décembre 2001, M. Lecoq a proposé aux six « tiberistes » suspendus du RPR pour avoir conduit des listes dissidentes de réintégrer la maison mère. « Je serais heureux de vous compter de nouveau parmi nous », leur signifiait-il en guise de pardon, avec l'assentiment de Philippe Séguin et de Michèle Alliot-Marie. « Nous ne reviendrons pas sans Tiberi », ont répondu les destinataires, tout en louant cette « volonté de mettre un terme aux querelles passées ».

Dès le mois d'août 2001, Frédéric

ric Saint-Sernin, chargé de mission à l'Elysée, avait approché Vincent Reina, l'un des proches de M. Tiberi. « Il faudra bien se retrouver », aurait alors suggéré le premier. D'autres rencontres ont suivi, dont une à la fin du mois d'août entre M. Tiberi et Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac, où il fut largement question d'un rendez-vous entre l'actuel maire du 5^e arrondissement et le chef de l'Etat. « Il n'a pas pu avoir lieu à cause des événements du 11 septembre », affirme M. Reina. Enfin, fin décembre 2001, M. Monod s'est de nouveau manifesté auprès de M. Reina. Tout cela pour en arriver à une poignée de main, furtive mais tellement désirée, le 7 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Conseil de Paris à l'Elysée. En attendant de prochains et véritables retrouvailles...

Y. B.

NEUBAUER

607 PEUGEOT

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Lundi à Avignon, le président de la République entrera de plain-pied dans la campagne

Alors que les sondages révèlent un recul des intentions de vote pour Jacques Chirac, celui-ci reprend ses déplacements dans les régions. Ses partisans mènent la contre-attaque sur les affaires

« **LE DÉBAT** sur la date de ma candidature est clos. Je ne suis pas un président sous influence », a dit Jacques Chirac à ses proches. Il y avait là, jeudi matin devant le président, ce tout petit cercle qui fait désormais figure de garde rapprochée : outre le secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, le conseiller politique Jérôme Monod, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin et Philippe Douste-Blazy. Ceux-là sont sortis avec un seul mot, qu'ils semblaient s'être passé comme une consigne : « *Le président est très déterminé* ».

Déterminé à accélérer. A contre-attaquer sur les affaires. A ne pas laisser Lionel Jospin reprendre l'avantage et Jean-Pierre Chevènement le grignoter sur sa droite. En somme, prêt à s'adapter aux circonstances. Quelques heures à peine après cette réunion au sommet, l'Elysée a signalé que Jacques Chirac reprendrait, dès lundi 11 février, ses voyages dans les régions en se rendant en Avignon. La ville où la RPR Marie-José Roig a été réélue, en mars dernier, en infligeant une cinglante défaite à la ministre socialiste Elisabeth Guigou. Officiellement, la visite est censée être tout entière consacrée à la création d'entreprises et aux « initiatives locales ». Officieusement, il paraît clair à tous les chiraquiens que le président ne peut se contenter de se comporter comme le 31 janvier dernier, à Provins, où il ne fit que serrer des mains et embrasser des enfants.

Car, après avoir joué les présidents très « force tranquille », décidé à rester dans sa seule peau de chef de l'Etat le plus longtemps possible, Jacques Chirac a dû se réadapter aux réalités. Les sondages sont devenus franchement inquié-

tants. En quelques jours, le président a vu les intentions de vote au premier tour baisser, jusqu'à atteindre 23 %, un score plus que médiocre pour un président sortant. Quant au climat, il est désormais franchement « pollué » par le retour de Didier Schuller et la

M^e Szpiner défie M. Montebourg en Saône-et-Loire

Ancien avocat de Didier Schuller, et actuel défenseur d'Alain Juppé, Francis Szpiner a déclaré être « candidat à la candidature », contre son confrère, le socialiste Arnaud Montebourg, dans la 6^e circonscription de Saône-et-Loire.

Proche de Jacques Chirac, maître Szpiner, qui a autrefois appartenu au Mouvement des radicaux de gauche (MRG, aujourd'hui PRG), a expliqué sa démarche au quotidien bressan *Le Journal de Saône-et-Loire* : « *Il y a plusieurs manières de faire de la politique. Il y a celle de M. Montebourg et la mienne. Je serai le candidat du débat républicain contre la calomnie.* » Toutefois, cette entrée en lice contrarie les plans du RPR, qui s'inquiète d'une campagne ultramédiatisée tournant autour des affaires.

résurgence des affaires touchant le RPR. Une enquête CSA, que publie *Le Parisien* vendredi 8 février, montre que 45 % des Français (mais seulement 32 % des sympathisants de droite) assurent qu'ils tiendront compte des affaires politico-financières au moment de voter, contre 52 % (66 % des sympathisants de droite) qui assurent que cela n'a pas d'influence sur leur vote. Il faut donc, comme le souligne un proche du chef de l'Etat, « purifier l'atmosphère ».

LE DÉSASTREUX EFFET SCHULLER

C'est d'abord à cette tâche que s'est attelé l'Elysée cette semaine. Dominique de Villepin et Jérôme Monod ont ainsi multiplié les consignes aux élus de droite afin d'organiser la contre-attaque à l'effet désastreux produit par le retour de Didier Schuller. Jeudi midi, au Café colonial, dans le quartier de l'Assemblée nationale, six jeunes dépu-

tés se sont retrouvés, cornaqués par Patrick Devedjian, pour dire leur « indignation », leur « chagrin », leur « exaspération » devant « le véritable détournement du débat démocratique ». Mais en assurant « [qu'ils ne veulent] pas être pris en otage par des affaires

voyage en Avignon pour le faire. Ira-t-il plus loin dans sa démarche de futur candidat ? Il y a encore quelques semaines, seul Nicolas Sarkozy plaçait pour une accélération de la campagne. Il a, depuis, été rejoint par bon nombre de chiraquiens qui considèrent qu'après tout M. Chirac n'est jamais meilleur que lorsqu'il est dans l'action. Lorsqu'il a reçu, ces derniers jours, ses conseillers, le président lui-même s'est inquiété de l'emménagement de son équipe dans son QG de la rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris. « *Le 11 février ? C'est un peu tard* », a-t-il lâché.

L'Elysée assure que tout est prêt pour l'annonce, lorsque le président décidera de se déclarer candidat. A Avignon ou ailleurs. D'autres déplacements sont programmés par l'Elysée, et la grande réunion de l'UEM à Toulouse, le 23 février, qui présentera le projet de la droite, devrait réunir la plupart des élus de l'opposition.

Comme la première grande cérémonie préfigurant une entrée en campagne qui ne devrait plus tarder.

« *Chaque fois qu'il l'a fait, cela lui a réussi* », dit l'un des membres du premier cercle chiraquien. Lundi, il pourrait profiter de son

qui ne [les] concernent pas », ils ne dressent pas une digue suffisante pour défendre Jacques Chirac. Celui-ci envisage donc sérieusement de répondre lui-même sur les affaires. « *Chaque fois qu'il l'a fait, cela lui a réussi* », dit l'un des membres du premier cercle chiraquien. Lundi, il pourrait profiter de son

Raphaëlle Bacqué

Lionel Jospin met la dernière main à son livre « Le Temps de répondre »

Son éditrice rejoint son comité national de soutien

APRÈS mûres réflexions, le livre du candidat Jospin s'appellera *Le Temps de répondre*. Avec des jeux sur les sens et les mots. Le 7 mars, date de parution de l'ouvrage, sera en effet venu le moment de répondre à Jacques Chirac – après cinq ans de cohabitation. En prenant son « temps » : deux cent cinquante pages permettent d'en dire davantage que des petites phrases. Lionel Jospin « répondra » par ailleurs de son parcours militant, dans une première partie, de la politique qu'il a menée au gouvernement, dans une deuxième, et, dans une troisième, il « répondra » aux Français qui s'interrogent sur sa future politique s'il est élu président de la République.

Ancienne directrice littéraire de Stock, aujourd'hui conseillère à la direction générale d'Hachette-livre, Monique Nemer, la complice de *L'Invention du possible* (Flammarion, 1991), tiendra un autre rôle dans la campagne : avec Noëlle Châtelet, la sœur de M. Jospin et l'auteur de *La Tête en bas* (Le Seuil), un premier roman consacré à un hermaphrodite – qui lui vaut de nombreuses invitations à la télévision –, elle aidera à nourrir le

comité national de soutien au candidat, qui a été confié à Bertrand Delanoë (*Le Monde* du 1^{er} février). M^{me} Nemer et le maire de Paris se connaissent bien : c'est elle qui, lors des municipales de mars 2001, avait édité *Pour l'honneur de Paris*, une brochure de soutien au candidat, préfacée par... Philippe Sollers.

Ils tenteront ensemble de rallier des soutiens « intellos », moins nombreux que ceux du show-biz. Jean-Jacques Goldman a ainsi prêté *Ensemble*, le tube de son dernier album *Chansons pour les pieds* (« *Je ne me souviens que d'un mur immense/Mais nous l'avons franchi/Ensemble* »), pour les meetings du candidat. « *J'aime bien Lionel Jospin* », avait confié le chanteur au *Nouvel Observateur* (daté 20-26 décembre 2001). « *Voilà un homme qui sert la politique et non pas quelqu'un qui se sert de la politique.* » Au PS, on songe toutefois à accélérer le rythme de la chanson, histoire de donner plus d'allant à cet hymne à la solidarité un tantinet boy-scout : « *J'ai besoin de nos chemins qui se croisent/Quand le temps nous rassemble ensemble/Tout est plus joli...* »

Ariane Chemin

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Histoire de sosies.** Bernadette Chirac déjeunant au Select, boulevard du Montparnasse à Paris, avec Robert Hue, l'épouse du président chantant rue Mouffetard, rue commerçante de la capitale, ce sont quelques-unes des étonnantes scènes auxquelles ont assisté, ces derniers jours, des dizaines de Parisiens. Au point que la rumeur de contacts secrets entre l'Elysée et le Parti communiste s'est aussitôt répandue. Il s'agissait, en fait, d'un sosie très ressemblant de M^{me} Chirac qui, accompagné de plusieurs autres doubles de responsables politiques ou de stars du show-business, a joué quelques saynètes pour les besoins d'une émission de télévision.

► **Seul à Toulouse.** Philippe Douste-Blazy, président du groupe centriste de l'Assemblée nationale et chiraquien, ne pourra pas accueillir François Bayrou à Toulouse, où le président de l'UDF et candidat à l'élection présidentielle a prévu de se rendre le 19 février. Explication officielle : ce jour-là, le maire de la Ville rose sera en effet à Schiltigheim, en Alsace, pour participer, aux côtés d'Alain Juppé, à une réunion publique de l'Union en mouvement (UEM).

► **Au rendez-vous des « mousquetaires ».** L'ancienne présidente (UDF) du Parlement européen, Nicole Fontaine, signe son entrée dans le club chiraquien Dialogue et initiative. M^{me} Fontaine participera, en effet, le 12 février, aux côtés des anciens ministres Jacques Barrot (UDF), Dominique Perben (RPR) et Jean-Pierre Raffarin (DL), à une rencontre sur le thème de la culture, en présence, notamment, de l'écrivain Denis Tillinac, du producteur de cinéma Daniel Toscan du Plantier et du président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Jean-Jacques Aillagon.

► **Sécurité et tranquillité.** Dominique Perben, député (RPR) de Saône-et-Loire, vient de créer un nouveau club, baptisé « Liberté, tranquillité », sur les problèmes de sécurité. Une première table ronde est prévue le 13 février à l'Assemblée nationale, avec la participation d'Alain Juppé et de nouveaux maires de la « génération terrain ».

ILS ONT DIT

- **Noël Mamère** (candidat des Verts) : « *Je dirais que Jean-Pierre Chevènement est aujourd'hui le seul candidat crédible de la droite.* » (*La Provence*, le 8 février)
- **Jean-Pierre Chevènement** (candidat du Pôle républicain) : « *La perspective de me voir au second tour commence à faire son chemin.* » « *J'ai beaucoup de sympathie pour José Bové (...). Je crois que son combat contre la malbouffe est juste* », mais « *évidemment, sa méthode n'était pas acceptable.* » (*France 2*, le 7 février)
- **Charles Pasqua** (candidat du RPF) : « *Personne n'a le droit, pour défendre des idées, même s'il pense qu'elles sont les meilleures du monde, d'utiliser la violence, pas plus M. Bové que d'autres.* » (*France Info*, le 7 février)
- **Bruno Mégret** (candidat du MNR) : « *Le carré de porc, le jambon purée, la saucisse de Strasbourg et de Toulouse doivent garder droit de cité partout en France, et pas seulement à Vitrolles et à Marignane.* » (*Colloque sur l'Islam et les femmes*, le 7 février)
- **Christian Blanc** (président de la filiale française de Merrill Lynch) : « *Si, dans trois semaines, les candidats ne nous disent pas des choses fortes, il va y avoir un mouvement de ras-le-bol général de la population. On verra ce qui se passera et, si ce n'est pas trop tard, je serai peut-être candidat.* » (Réunion à Bordeaux, le 7 février)
- **Alain Madelin** (candidat de DL) : « *Je crois qu'il va falloir juger les candidats à l'élection présidentielle non seulement sur les engagements qu'ils tiennent mais aussi sur leur capacité à tenir leurs promesses.* » (*France 2*, le 8 février)
- **Arnaud Montebourg** (député PS) : « *Je fais le bilan de mes cinq ans de mandat (...) et je me dis : c'est le tumulte à l'extérieur des institutions, la clameur, la souffrance, le désespoir, l'hostilité. Et, à l'intérieur, c'est le silence, il y a un tas de sujets dont on ne parle jamais. Je préférerais que le tumulte soit un peu plus à l'intérieur, sur les vrais sujets.* » (*France-Inter*, le 8 février)

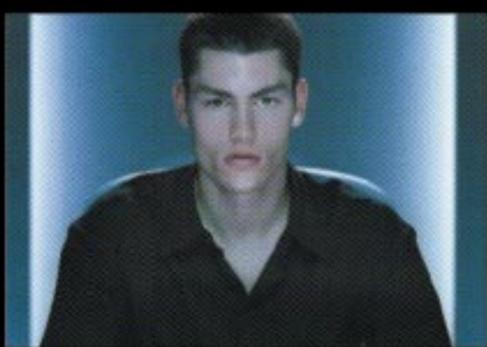
MAIS LE PLUS SURPRENANT, C'EST QUE LE FORFAIT INTERNET ILLIMITÉ EST GRATUIT PENDANT 3 MOIS*.

Le forfait internet illimité Primo de Noosnet est gratuit les 3 premiers mois si vous vous abonnez à Noostv et l'installation à domicile est offerte jusqu'au 6 mars.

N° Vert 0 800 114 114 www.noos.fr

*Offre valable pour toute souscription de 12 mois minimum à Noosnet Primo + Noostv, par un nouveau client, effectuée entre le 14/01/02 et le 6/03/02. Les 3 mois offerts s'entendent le mois en cours de l'installation + 2 mois suivants. Hors dépôt de garantie du modem ou/et du terminal numérique (75 € soit 491,97F par matériel). Voir conditions détaillées sur le dépliant en magasin. Offre disponible uniquement sur les réseaux Noos de Paris et Région Parisienne.

EMPORIO ARMANI

2 parfums de séduction
pour la Saint-Valentin...

Robert Hue, candidat à l'élection présidentielle

« Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn sont prêts à liquider les atouts industriels de la France »

Pour le président du PCF, maintenir une croissance supérieure à 2 % en 2002 était « fantaisiste »

Le gouvernement vient de réviser à la baisse sa prévision de croissance pour 2002. Aurait-il dû le faire plus tôt ?

Il y a un problème de transparence et de sincérité. Il est évident que ce ralentissement était prévisible. Le 28 novembre 2001, quand les Etats-Unis ont annoncé officiellement qu'ils étaient entrés en récession dès le mois de mars, j'avais dit que la France ne pouvait pas être un îlot de stabilité dans un monde frappé d'instabilité. Le Parti communiste a mis le gouvernement en garde à plusieurs reprises contre un retournement de conjoncture, mais Laurent Fabius a continué à soutenir bec et ongles que nous ferions plus de 2 % de croissance. C'était parfaitement fantaisiste.

Le ralentissement est-il le résultat de la seule conjoncture internationale ou est-il lié à la politique gouvernementale ?

Incontestablement, une partie est liée à l'environnement international. Mais c'est aussi le résultat d'une politique trop soumise aux exigences des marchés financiers et du pacte de stabilité européen. Je regrette que le gouvernement soit plus sensible à ces exigences qu'aux revendications et aux besoins des travailleurs, des chômeurs et des plus démunis.

Le PCF a participé au gouvernement depuis 1997. N'est-il pas aussi comptable de ces résultats ?

Nous n'avons aucune raison de nous sentir comptables ou responsables de cette situation. Cela fait des années que j'attire l'attention du gouvernement sur la pression exercée par les ultralibéraux ; des années que je réclame une revalorisation du smic, des minima sociaux et des retraites ; des



« Sur les grandes orientations économiques, je n'ai pas été entendu par le premier ministre »

ROBERT HUE

années que j'mets les plus vives réserves sur les vertus prétendument protectrices de l'euro, qui n'a pas pu empêcher que l'économie française plonge derrière celle des Etats-Unis. Sur les grandes orientations économiques et sociales, je n'ai pas été entendu par le premier ministre. Le Parti communiste récuse donc toute responsabilité dans ce résultat.

Pensez-vous que, si Lionel Jospin accède à l'Élysée, c'est une ligne plus libérale incarnée par

Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn qui l'emportera ?

Je ne connais pas encore le projet de Lionel Jospin, je regrette seulement, comme chez Jacques Chirac, cette hypocrisie qui consiste à ne pas déclarer officiellement sa candidature. Je constate qu'il subit la pression des dogmes ultralibéraux et qu'il a baissé la garde. Notamment avec la loi de modernisation sociale, censurée par le Conseil constitutionnel, qui épouse indirectement les thèses du Medef.

Je suis très préoccupé de voir qu'au sein du PS et du gouvernement de nombreux responsables plaident pour toujours plus d'obéissance à ces dogmes. Je pense évidemment à tout ce que disent et écrivent Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn. Ils sont prêts à liquider tous les atouts énergétiques et industriels de la France. Regardez ce qui se passe avec EDF et GDF ! Ils disent la même chose qu'Alain Juppé ou Nicolas Sarkozy. Les Français préféreront l'original à la copie. Au PS, Henri Emmanuelli développe à peu près les mêmes thèses que nous, mais il les remballer, car il est prisonnier de son parti.

Vos propositions pour soutenir la croissance sont-elles com-

patibles avec les engagements européens de la France, réaffirmés par Lionel Jospin en 1997 ?

Dès le début, j'ai été en désaccord avec Lionel Jospin sur le pacte de stabilité. Notre pays ne doit plus subir ses contraintes ni la toute-puissance de la Banque centrale européenne. Contrairement aux souverainistes et à Jean-Pierre Chevènement, dont l'électorat est clairement à droite, je ne veux pas défaire l'Europe. Je ne suis pas plus dans l'irresponsabilité des thèses ultracontestataires et protestataires affichées par certains. L'euro est une réalité, mais il doit être au service de la population.

La France peut et doit user de son autorité pour réorienter la construction européenne. Il faut en finir avec cet entêtement à ne rien céder sur les salaires, les minima sociaux et les retraites. Le soutien ferme et durable à la consommation populaire doit devenir un choix fondamental de l'action gouvernementale. Je ne lâcherai pas là-dessus. Le Parti socialiste se « blairise », il faut mettre du communisme dans cette gauche. Nous ne serons jamais à la remorque d'un PS qui suit cette ligne.

Propos recueillis par
Jean-Michel Bezat

Droite et gauche dénoncent le retard pris dans la révision de la croissance

DEPUIS septembre 2001, l'opposition le répète : les prévisions du gouvernement, qui tablait dans son budget 2002 sur une croissance de 2,5 %, sont « irréelles et irréalistes ». Jeudi 7 février, alors que Laurent Fabius a révisé à la baisse ses projections, prévoyant désormais une progression du produit intérieur brut (PIB) de 1,5 % en 2002 en moyenne, dans une fourchette de 1,4 % à 1,6 % (*Le Monde* du 8 février), la droite s'en est donné à cœur joie. « Laurent Fabius reconnaît enfin s'être lourdement trompé et avoir trompé les Français », a indiqué la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, qui appelle à la vérification des comptes publics par les députés et les sénateurs, « afin d'en donner une image réelle et juste ». Alain Madelin, président de DL, a ciblé ses critiques sur les conséquences budgétaires de la révision de la croissance, estimant que M. Fabius « a fait l'exercice de tous les ministres des finances à la veille des élections : on sous-estime les dépenses et on surestime les recettes ».

Le gouvernement a fait le choix de « laisser filer légèrement les déficits », a tenté de justifier François Hollande, le premier secrétaire du PS. Ce qui n'a pas empêché ceux qui, à gauche, avaient critiqué les hypothèses choisies par le gouvernement pour construire le budget de réagir vivement. Robert Hue, président du PCF, a regretté que M. Fabius « se soit entêté et qu'il

offre ainsi à la droite une occasion de lui faire la leçon ». Georges Sarre, président du MDC, juge que « la France est entrée en récession sans que le gouvernement ne réagisse. Au lieu de s'abriter derrière le dogmatisme du pacte de stabilité, il aurait dû mettre en place un plan de soutien à la croissance. Les Français risquent de payer le prix de son attentisme ».

AGGRAVATION DU DÉFICIT

Il est vrai que, si le gouvernement avait décidé d'augmenter ses dépenses plus fortement qu'il ne l'a fait, il se serait dangereusement approché du niveau maximum de déficits publics autorisés par le pacte de stabilité européen, soit 3 % du PIB. Car, avec le ralentissement de la croissance en 2002, les rentrées fiscales seront moindres et le déficit budgétaire s'accroîtra encore, sans doute aux alentours de 34 milliards d'euros, contre 32 milliards d'euros constatés fin 2001. De la même manière, les moindres créations d'emplois – Bercy prévoit désormais moins de 100 000 postes créés dans le secteur marchand en 2002, contre 200 000 en 2001 – et la poursuite de la remontée du chômage qui en découlera devraient réduire les excédents sociaux.

Au total, le ministère de l'économie et des finances estime que le déficit des administra-

tions publiques (Etat, protection sociale, collectivités locales) serait compris entre 1,8 et 1,9 % du PIB en 2002, contre 1,5 % en 2001. A l'occasion de l'élaboration du budget 2002, le gouvernement misait sur des déficits publics de 1,4 % du PIB en 2001 comme en 2002.

En 2003, la situation ne devrait se redresser que légèrement, même si M. Fabius pense que « les comptes publics retrouveront dès 2003 le chemin du redressement ». Bercy s'attend, en effet, à des déficits publics représentant 1,7 % à 1,8 % de la richesse nationale. La croissance devrait se renforcer nettement, pour atteindre en moyenne 3 % (dans une fourchette de 2,8 % à 3,2 %). Mais l'effet de cette reprise sur les finances publiques ne devrait pas se faire sentir pleinement, dans la mesure où une bonne partie des rentrées fiscales, à commencer par le produit de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, est assis sur les revenus de l'année précédente.

Cette aggravation des déficits n'empêche pas Bercy d'affirmer que la France respectera ses engagements européens en matière de finances publiques, à savoir le retour à l'équilibre en 2004. Mais le ministère de l'économie a du mal à expliquer comment y parvenir.

Virginie Malinger

Fin 2000, 240 000 emplois créés grâce aux 35 heures

La réduction du temps de travail s'est accompagnée d'une hausse de la productivité

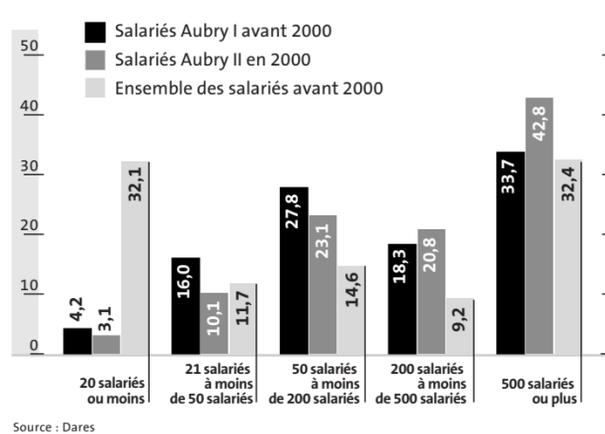
COMBIEN d'emplois les 35 heures ont-elles – vraiment – créés ? Nul doute que cette question alimentera les débats de la campagne électorale. Mesure phare de la législature, mesure « de gauche » par excellence, la loi Aubry – ou plutôt les lois – sur la réduction du temps de travail (RTT) fait aussi l'objet de toutes les polémiques : là où la droite ne cesse de dénoncer un « coût insurmontable », le gouvernement répond « créations d'emplois » et baisse du chômage.

L'étude qui vient d'être rendue publique par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi et de la solidarité (*Premières synthèses* n° 6, février 2002) ne manquera pas de relancer le débat. Son opportunité sera probablement controversée, d'autant plus que les données chiffrées sont établies à la fin 2000, qui fut une année historique en termes de créations d'emplois (+ 568 000). Reste un ordre de grandeur : deux ans et demi après l'adoption de la première loi Aubry, le 13 juin 1998, la RTT aura contribué, selon le ministère, à la création de 240 000 emplois salariés. En 2000, 165 000 créations nettes sont imputables à la RTT, soit un peu moins de 30 % du nombre total d'emplois créés.

Comment en arrive-t-on à ces conclusions ? L'enquête de la Dares englobe à la fois les entrepri-

LES ENTREPRISES DE PLUS DE 200 SALARIÉS SURREPRÉSENTÉES

Répartition des salariés concernés par tranche de taille d'entreprise en %



Source : Dares

ses ayant bénéficié des dispositifs de la loi du 11 juin 1996, dite « loi Robien », et celles relevant de la loi Aubry, qu'elles aient ou non eu recours aux aides incitatives. Au total, à la fin de l'année 2000, plus de 62 % des salariés à temps plein travaillant dans des entreprises de plus de 20 salariés (8 % pour les entreprises de 20 salariés ou moins) avaient bénéficié de la RTT. Pour 15,1 millions de salariés potentiellement concernés, 6,9 millions (dont 6,1 millions à temps complet) travaillaient dans des

entreprises passées aux 35 heures. L'analyse prend en compte les engagements des entreprises sur la création d'effectifs et le fait qu'une partie de ces emplois auraient de toute façon été créés ou maintenus, en comparant les trajectoires d'emploi dans ces établissements à celles d'établissements semblables non encore passés aux 35 heures. De ce fait, pour une baisse de la durée du travail d'au moins 10 %, l'effet net sur l'emploi peut être estimé entre 6 % et 7,5 %, pour les entreprises rele-

vant des dispositifs Robien ou éligibles aux aides incitatives de la loi Aubry.

240 000 emplois, donc : le bilan est certes loin d'être négligeable. La durée hebdomadaire collective des salariés à temps complet a baissé de 2,3 heures en quatre ans, passant de 38,9 heures fin 1996 à 36,6 heures fin 2000. Cet indicateur n'avait quasiment plus bougé depuis la fixation de la durée légale à 39 heures en 1982. Pourtant, ces évolutions ont aussi eu leurs contreparties. Ainsi, plus de huit conventions sur dix conclues dans le cadre du dispositif Aubry incluent le principe de réorganisations, introduisant notamment la flexibilité ou l'annualisation des horaires. En conséquence, la productivité horaire du travail a progressé de 4 %. Les entreprises, de manière générale, n'ont pas eu à pâtir de la RTT. Celle-ci est allée de pair avec des allègements de cotisations sociales et/ou une modération des augmentations salariales, de l'ordre de 1 %, de sorte que l'impact sur les profits, au final, aura été nul.

L'étude du ministère en conclut que « ces créations seront pérennes si les gains de productivité et les allègements de cotisations sociales continuent à s'accompagner d'une inflexion des salaires ». C'est là, aussi, un des sujets qui devraient être au cœur des débats à venir.

Patrick Roger

Les juges et la vie en prison remis en question par « un groupe de dangereux repris de justice »

Plusieurs anciens hommes politiques et chefs d'entreprise ayant connu l'incarcération, réunis au sein d'une association, dénoncent la « machine à broyer »

DANS le public, Louise-Yvonne Casetta passe presque inaperçue. L'ancienne financière occulte du RPR, condamnée en appel pour recel d'abus de biens sociaux à six mois de prison avec sursis, prend discrètement des notes. Elle approuve parfois de la tête les propos tenus à la tribune. Là, les membres du groupe « Mialet », du nom d'un ex-officier de police qui se pendit dans sa cellule, parlent de leur expérience et se présentent : « Nous sommes un groupe de dangereux repris de justice. » Les « repris de justice » ont tous des visages connus : Loïc Le Floch-Prigent, cinq mois de détention provisoire, condamné dans l'affaire Elf ; Jean-Jacques Prompsy, ancien directeur de l'eau à la Lyonnaise des eaux, condamné dans l'affaire Carignon ; Jean-Michel Boucheron, ancien maire (PS) d'Angoulême, condamné pour abus de biens sociaux à dix-huit mois de détention ; Olivier Spithakis, ancien directeur général de la MNEF, cinq mois de détention provisoire. Tous ont connu le scandale, les gardes à vue et, surtout, ces cellules que l'on dit réservées aux « VIP », mais « où l'on mange la même chose que les autres et où l'on se suicide tout autant ».

Ils ont donc imaginé ce colloque « Justice et citoyen », jeudi 7 février, pour dénoncer cette « machine à broyer » qu'est à leurs yeux la prison (*Le Monde* du 2 février). Déjà, ils ont décrit l'isole-



Quatre anciens détenus célèbres, Jean-Michel Boucheron, Jean-Jacques Prompsy, Olivier Spithakis et Loïc Le Floch-Prigent (de gauche à droite), à leur arrivée au colloque « Justice et citoyen ».

ment, la dépression, la cour de 23 m² « où l'on ne tourne pas en rond puisqu'elle est triangulaire ». Jean-Michel Boucheron, qui a vu les images de Didier Schuller arrêté à son arrivée à Paris, a revécu la fin de sa propre cavale : « Est-ce qu'un simple contrôle judiciaire n'aurait pas suffi ? » L'ancienne médecin-chef de la prison de la santé, Véronique Vasseur, a dénoncé « ce lieu de brimades et d'humiliation ». Dans les couloirs, Jean-Christophe Mitterrand, arrivé sous une horde de caméras, en jean et avec barbe de trois jours, commente les trois semaines de détention qu'il a dû effectuer : « Cela a été ma mort civile... »

Pourtant, aucun des membres du groupe Mialet ne veut en rester là. On n'a pas dirigé des entreprises ou des villes sans avoir une petite idée de la façon dont on

peut se faire entendre. Ils ont donc invité tous les partis et, surtout, les candidats à l'élection présidentielle. Si aucun ne s'est déplacé, plusieurs ont envoyé un représentant. L'ancien ministre de la justice Jacques Toubon (RPR) tente désespérément d'éviter les questions de la presse sur l'affaire Schuller. L'UDF a délégué son porte-parole Pierre Albertini, le PS son député le plus en pointe sur ces questions, Julien Dray. Le président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye (RPR) est également présent, ainsi que les représentants de Christine Boutin et du PCF.

« ATTENDRIE LA VIANDE »

Le débat oscille entre la dénonciation des conditions de détention en France et la contestation du... juge d'instruction. La plupart des personnalités du groupe Mia-

let en ont gardé un souvenir épouvantable. Les élus présents sont eux-mêmes partagés. M. Albertini juge nécessaire de « séparer les fonctions d'investigation et les fonctions de jugement », ce qui signifie « à terme la mort du juge d'instruction ». Comme M. Toubon, qui souhaite qu'au système « inquisitoire » français on substitue une procédure « contradictoire ». L'ancien médiateur de la République Jacques Pelletier est plus direct encore. Les juges ? « Ils ne sont qu'une douzaine à être très médiatisés. Ils ont des moyens, des voitures avec chauffeurs, des gardes du corps, écrivent des livres. Certes, ils ont fait du bien en dénonçant certaines affaires. Mais on peut craindre aussi qu'ils aient parfois perdu de vue l'intérêt public. »

Le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), Valéry Turcey, recense le débat : « Le nombre des affaires qui passent à l'instruction n'est que de 7 %. Ce sont les affaires criminelles et, aussi, les affaires politico-financières. Mais le juge d'instruction est un magistrat du siège indépendant. Si on ne le remplace pas par un juge aussi indépendant que lui, ce sera une régression. » Dans les couloirs, M. Mitterrand, reste de marbre. Des juges, il n'a gardé qu'une image : « Ils cherchent seulement à attendrir la viande pour qu'elle parle. »

Raphaëlle Bacqué

L'armée de terre réclame l'« équité » avec la gendarmerie

LES MEMBRES – officiers, sous-officiers et engagés – du conseil de la fonction militaire de l'armée de terre réclament l'« équité » avec les avantages obtenus, à la fin 2001, par la gendarmerie. Ils l'ont fait savoir au président du conseil, Alain Richard, ministre de la défense, au cours d'une réunion, mercredi 6 février, en présence du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène. M. Richard présidera, dans les jours qui viennent, les conseils de l'armée de l'air, de la marine et du service de santé des armées, avant d'arrêter, à la fin du mois, une série de mesures pour les militaires.

« Les armées sont déconsidérées depuis trop longtemps par les gouvernements, a estimé le conseil de l'armée de terre, et l'armée de terre souffre de l'indifférence, voire du mépris dans lequel le pouvoir politique la tient. » Le conseil accuse le gouvernement d'« avoir aggravé, de façon flagrante, la situation de décalage de cette armée par rapport aux autres ». Il demande l'octroi d'« une rallonge budgétaire de 225 millions

d'euros pour l'armée de terre, hors mesures d'effectifs et sans amputer le budget de la défense ». « Cette rallonge n'est pas maximaliste, elle correspond, dans un souci d'équité, à l'équivalent financier accordé à la gendarmerie et rapporté à nos effectifs », concluent les membres du conseil.

CONTAGION

En décembre 2001, le général Crène avait rapporté, dans un message adressé aux cadres de l'armée de terre, la « lassitude de beaucoup » et il y soulignait que « les récentes décisions en faveur de la gendarmerie posent, avec une acuité renforcée, le problème de l'équité entre les armées » (*Le Monde* du 25 décembre 2001). Plus récemment encore, dans un entretien à la revue *Armées d'aujourd'hui*, il a exposé la « surchauffe » des activités au sein de l'armée de terre et la nécessité d'alléger la « pression du travail » sur ses subordonnés (*Le Monde* du 7 février).

Des libelles anonymes ont, entre-temps, cir-

culé dans plusieurs villes de garnison, notamment dans l'est et le centre de la France, pour fustiger l'« indiscipline des gendarmes » et dénoncer le manque de « crédibilité des instances de concertation » dès lors qu'il a suffi aux gendarmes de défiler dans les rues à Paris et en province pour obtenir satisfaction.

Un mécontentement comparable est apparu dans l'armée de l'air, chez les commandos spéciaux, à Orléans, en particulier, et dans les rangs des officiers marins, à Toulon. Dans le service de santé, ce sont les médecins et les infirmiers militaires qui se plaignent d'un manque de considération et de dialogue de la part de leur hiérarchie. En outre, ils disent partager la plupart des revendications d'ordre professionnel avancées par l'ensemble du corps médical, concernant notamment l'application des 35 heures et les temps de repos, qu'ils se plaignent de ne pouvoir respecter.

Jacques Isnard

Jean-Marie Le Pen accuse Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin de « plagiat »

TOUS des plagiaires ? C'est en tout cas ce qu'affirme Jean-Marie Le Pen, qui croit déceler dans les discours ou les programmes de Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin des éléments de sa propre campagne électorale. Lors d'une conférence de presse organisée, jeudi 7 février, à Saint-Cloud, le président du Front national a distribué une copie de trois lettres envoyées aux candidats à l'élection présidentielle pour leur réclamer des droits d'auteur. Droits calculés, non pas en francs ou en euros, mais... en voix.

A M. Chirac, M. Le Pen reproche de vouloir soumettre « dix réformes majeures » de son projet à référendum, alors que lui-même « a placé la République référendaire au centre de sa campagne ». Pour preuve, M. Le Pen joint un fascicule, « 5 référendums pour un quinquennat », dans lequel il détaille les référendums qu'il se propose d'organiser si d'aventure il arrivait au pouvoir. Le premier vise à rétablir le franc comme monnaie nationale, prévoit le retour des immigrés dans leurs pays d'origine, instaure la « préférence nationale » et remplace la loi du sol par celle du sang pour l'obtention de la nationalité française. Le deuxième vise, notamment, à autoriser le gouvernement à « décréter l'état d'urgence pour rétablir la sécurité et la paix civile ». Le troisième revient sur les règles de la représentativité syndicale. Le

quatrième référendum autorise le gouvernement « à prendre toutes les mesures visant à revaloriser le statut de la famille ; à rétablir la liberté scolaire ; à garantir la liberté d'opinion et d'expression », autrement dit à revenir sur les lois contre le racisme et l'antisémitisme. Enfin, le cinquième, affirmant le « caractère sacré de la vie humaine », vise à abroger les lois autorisant l'avortement. Dans sa lettre, M. Le Pen ironise : « Il aurait été plus simple et plus courtois de prendre à nouveau rendez-vous avec Jean-Marie Le Pen afin de solliciter de lui l'autorisation d'utiliser ses propositions. » Le devis joint s'élève à 3 millions de voix.

M. Madelin ne se voit débité, lui, que de 500 000 voix pour avoir plagié la campagne « Je m'y engage » de M. Le Pen. Un timbre collé sur la lettre reprend une des affiches du candidat FN. On y lit : « Réduire les impôts et les charges ? Je m'y engage ! » Enfin, à M^{me} Boutin, le dirigeant d'extrême droite reproche d'avoir repris « textuellement » à son compte son programme : « C'est bien volontiers que nous vous autorisons à utiliser et à diffuser votre programme, qui est surtout le nôtre, mais à la condition légitime d'en avertir vos électeurs », raille-t-il. Et M. Le Pen de lancer à l'adresse de ses « plagiaires » : « C'est peut-être cela la lepnisation des esprits. »

Christiane Chombeau

Les 200 premiers jours du président Alain Madelin

LE PRÉSIDENT de Démocratie libérale et candidat à l'élection présidentielle, Alain Madelin, a présenté, jeudi 7 février à Aubervilliers, les mesures qu'il proposerait dans les 200 premiers jours suivant son élection. Financé par des privatisations, un collectif budgétaire serait destiné à apurer les « ardoises », et à « amorcer » la mise en œuvre d'un « plan Orsec » pour la justice. Une « grande réforme institutionnelle et constitutionnelle » serait soumise à référendum à l'automne. Une première étape de la réforme de l'Etat serait mise en chantier durant l'été ainsi qu'un statut d'autonomie pour les établissements scolaires. Après l'examen du projet de budget pour 2003, sous le sceau de la « refondation fiscale et sociale », le Parlement se prononcerait sur une réforme des retraites et sur un « programme choc pour la création d'entreprises ». Il examinerait des textes sur la liberté du travail, la réforme de l'assurance-maladie et une loi-cadre pour la « continuité des services publics essentiels ».

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : le Parlement a autorisé la publication et la diffusion** des sondages électoraux jusqu'au vendredi précédant le scrutin à minuit. Définitivement adopté, jeudi 7 février, par un vote unanime du Sénat, ce texte entrera en application dès le premier tour de l'élection présidentielle, qui aura lieu le 21 avril.

■ **JUSTICE : le Sénat a adopté la proposition de loi sur la présomption d'innocence**, jeudi 7 février, après avoir largement modifié le texte, notamment, en matière de placement en garde à vue. Le texte amendé par le Sénat a été adopté avec les seules voix de la majorité sénatoriale de droite (RPR-UDF-DL), PS et PCF s'étant abstenus.

■ **POLYNÉSIE FRANÇAISE : le Conseil constitutionnel a censuré partiellement**, jeudi 7 février, une loi qui régularisait rétroactivement la collecte d'un impôt foncier sur les propriétés bâties, perçu illégalement en Polynésie Française de 1992 à 1999. La régularisation pour les impôts fonciers de ces sept années a été supprimée, le reste du texte ayant été validé.

■ **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : les Verts et le Parti socialiste se sont rencontrés**, jeudi 7 février, pour rechercher un accord pour les élections législatives des 9 et 16 juin. Alors que le PS s'en tient à sa proposition de quarante-deux circonscriptions pour les Verts, la discussion achoppe sur l'accord programmatique. Les Verts se prononceraient sur un éventuel accord lors de leur assemblée générale du 16 février. Les socialistes arrêteront leur position au bureau national du 19 février.

SOCIÉTÉ

RÉSEAUX ISLAMISTES

Les autorités françaises se plaignent des **OBSTACLES** leur opposent les Américains dans l'enquête sur les Français soupçonnés d'appartenir au réseau d'Al-Qaïda. Deux d'entre eux sont détenus à **GUANTANA-**

MO et ont été formellement identifiés par une mission interministérielle, six autres au moins seraient aux mains des Américains en Afghanistan. Mais les enquêteurs français, faute de pouvoir les approcher,

ne sont pas certains que ces derniers correspondent aux **IDENTITÉS FOURNIES PAR LA CIA**. Au total, les différents services de renseignement estiment à environ une centaine le nombre de personnes ayant quit-

té la France et pouvant avoir été présentes dans la zone de guerre. A Vénissieux (Rhône), les amis de Mourad Benchellali et Nizar Sassi ont créé un **COLLECTIF DE SOUTIEN** aux deux « enfants » des Minguettes.

Des doutes subsistent sur l'identité des détenus français en Afghanistan

Les autorités françaises s'irritent des obstacles opposés par les Américains aux enquêtes conduites pour s'assurer de la nationalité des prisonniers interrogés par la CIA. Au total, les services de renseignement estiment qu'une centaine de personnes ont pu quitter la France pour la zone des combats

LES ÉTATS-UNIS maintiennent un contrôle strict sur les prisonniers arrêtés en Afghanistan ou à la frontière pakistanaise depuis la chute du régime du mollah Omar. Selon plusieurs sources policières françaises, les services de renseignement militaires américains et la CIA (Central Intelligence Agency) ne livrent que des bribes d'informations à leurs collègues occidentaux, qui cherchent à identifier d'éventuels ressortissants parmi les recrues d'Al-Qaïda, l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, et les combattants talibans.

Une instruction aurait également été donnée par les Etats-Unis aux autorités pakistanaïses de ne pas communiquer les informations en leur possession, indiquent les mêmes sources, qui précisent que le peu d'éléments recueillis sur place ne provient pas des Américains. Lorsque les premiers noms de Français avaient été évoqués autour de Noël 2001, citent-elles en exemple, il avait été impossible d'obtenir une confirmation ou une infirmation. Seule la direction de la surveillance du territoire (DST) – le service de contre-espionnage français – semble avoir partiellement échappé à cette mise à l'écart. Ces policiers ont en effet été destinataires de demandes de « profilage » de certains individus suspects

d'être de nationalité française ou connus en France. Les militaires américains et la CIA se réservent cependant l'exclusivité des interrogatoires des personnes arrêtées.

Cette méfiance, dont ne sont pas non plus exclus les services du ministère des affaires étrangères, explique en partie les difficultés rencontrées par les autorités françaises pour recenser leurs prisonniers. A ce jour, seuls trois individus sont à coup sûr considérés comme français : Hervé Djamel Loiseau, enteré le 24 décembre 2001 par les habitants du village de Tandor, au nord-ouest du Pakistan, après avoir été

découvert mort de froid probablement dans sa fuite de la base d'Al-Qaïda, à Tora Bora ; Mourad Benchellali et Brahim Yadel, transférés de la zone d'opérations vers l'enclave américaine de Guantanamo, à Cuba. Ceux-ci ont reçu sur leur lieu de détention la visite d'une mission interministérielle française, composée de diplomates, de policiers et de militaires, qui a pu s'assurer de leur nationalité et transmettre un message à leurs parents en France.

La liste de six noms transmise par la CIA aux Français est en revanche prise avec beaucoup de circonspection. Quatre des noms

figurant sur le document correspondent à ceux de personnes que les policiers connaissent déjà : Nizar Sassi, Hawari Mustapha Abd-el-Rahman, Ridouane Khalid, et Khaled Ben Mustafa.

Tous quatre avaient déjà été l'objet de relevés d'empreintes digitales ou étaient apparus lors de la série d'interpellations qui avait précédé l'organisation de la Coupe du monde de football en France, en 1998, de même que Brahim Yadel : le prisonnier de Guantanamo avait été placé en garde à vue à Paris, avant d'être remis en liberté. Il était soupçonné d'appartenir au réseau Saïki, dont les deux dirigeants avaient été arrêtés en Allemagne, après qu'une conversation téléphonique enregistrée par des écoutes eut laissé présager des risques d'attentats pendant la compétition sportive.

Un autre groupe suspecté des mêmes faits, le réseau Khinaï, avait été démantelé en Seine-Saint-Denis, lors de la même opération. Liés au Groupe islamique armé (GIA) algérien de l'émir Hassan Hattab, ces deux réseaux avaient été interpellés, le 26 mai 1998, par la police judiciaire, la DST et les renseignements généraux (RG), dans une intervention visant au total cinquante-trois personnes.

Rien ne prouve cependant que les individus arrêtés sous ces qua-

tre noms en Afghanistan l'ont été sous leur véritable identité, soulignent les services de renseignement. Le cas de Mourad Benchellali est à cet égard exemplaire : lors de son arrestation, il s'était présenté aux Américains en possession de documents d'identité au nom de Jean-Baptiste Mihoud, un nom qui figurait sur la liste de la CIA. Selon les policiers français, le recours aux

L'impossibilité d'avoir accès aux prisonniers en Afghanistan et au Pakistan crée également une difficulté supplémentaire, que les bonnes relations entretenues en Afghanistan par la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) – l'un des services de renseignement militaire – avec les proches du défunt commandant Massoud ne suffisent pas à combler.

La distinction entre Français et francophones est une source d'erreurs, d'autant que parmi les combattants emprisonnés apparaissent, selon les enquêteurs, de nombreux ressortissants de pays où l'on parle traditionnellement le français : nations du Maghreb, mais aussi Djibouti, les Comores, voire le Mali. Au total, selon leurs recoupements, les différents services de renseignement estiment à environ une centaine le nombre de personnes ayant quitté la France et pouvant avoir été présentes dans la zone de guerre. Toutes n'ont pas été faites prisonnières ; certaines ont sans doute perdu la vie dans les combats ; d'autres ont échappé aux arrestations, dont les policiers surveillent le possible retour vers la France. A leurs yeux, des filières d'évasion via l'Iran, puis l'Arabie saoudite, pourraient avoir été mises en place.

Pascal Ceaux

Deux listes de prisonniers

● **Guantanamo.** Deux prisonniers détenus dans la base américaine à Cuba ont été officiellement reconnus comme de nationalité française, après qu'une mission interministérielle les eut visités. Il s'agit de Mourad Benchellali, âgé de 20 ans et originaire de Vénissieux (Rhône), et de Brahim Yadel, 30 ans, originaire du département de la Seine-Saint-Denis.

● **La liste de la CIA.** L'agence américaine de renseignement a transmis six noms aux autorités françaises, qui figureraient sur des papiers d'identité découverts sur des prisonniers. La France n'a pas

été à ce jour en mesure de confirmer si les détenteurs des documents étaient bien leurs possesseurs légitimes. Il s'agit d'Hawari Mustafa Abd-el-Rahman, né le 23 février 1980 à Paris ; Ridouane Khalid, né le 16 août 1967 à Villemomble (Seine-Saint-Denis) ; Jean-Baptiste Mihoud, né le 7 août 1980 à Paris ; Nizar Sassi, né le 1^{er} août 1979 à Lyon (Rhône) ; Khaled Ben Mustafa, né le 9 janvier 1972 à Lyon ; Olivier Jean Christian Marie Joseph Bazart, né en 1956 à Bordeaux. Ces deux derniers noms étaient inconnus des services de police en France.

La solidarité d'un quartier autour des deux « enfants » des Minguettes

A Vénissieux, un collectif de soutien à Mourad Benchellali et Nizar Sassi s'est créé. Dans cette banlieue lyonnaise, l'islam jouit d'une forte popularité parmi les jeunes

VÉNISSIEUX (Rhône)
de notre envoyé spécial

« Faut pas se leurrer : la France n'est rien devant les Etats-Unis. Là-bas, en Afghanistan, les soldats

REPORTAGE

Comment sont-ils arrivés en Afghanistan ? Leurs proches disent leur ignorance

français font les cuisiniers ! » La remarque fait sourire l'assistance, réunie dans la maison de quartier du boulevard Lénine, dans le quartier des Minguettes à Vénissieux. En ce mardi 5 février, une trentaine de jeunes hommes sont venus, en voisins ou en amis, exprimer leur solidarité envers les familles de Mourad Benchellali et de Nizar Sassi, qui habitaient à quelques encablures de là. Ici, on les appelle « les enfants » ou bien « nos frères ».

Créé en début de semaine, un collectif de soutien improvise, dans l'urgence, des appels aux autorités françaises. Il regrette leur mutisme, les soupçonne de passivité et réclame un rapatriement en France des deux prison-

niers, en vue d'un éventuel jugement. Une des premières décisions du collectif a été d'effacer un tag représentant Oussama Ben Laden. Accompagné d'une inscription en arabe littéraire, le tag avait été dessiné sur un mur de ce même boulevard Lénine.

La solidarité avant tout, voilà ce qui importe pour le collectif, et au diable la question qui fâche. Comment ça bascule, une vie ? Comment Nizar et Mourad, deux enfants des tours, deux jeunes gens « sans histoires », selon l'expression consacrée par leurs proches, ont pu se retrouver aux mains des Américains, soupçonnés de complicité avec Al-Qaïda, à mille lieues des Minguettes ? L'hypothèse de la méprise et celle du zèle vengeur des Américains sont avancées.

Mais comment Mourad, détenu à Guantanamo, et Nizar, qui figure sur la liste fournie par la CIA aux enquêteurs français, sont-ils arrivés en Afghanistan ? Soit leurs proches disent leur ignorance, soit ils évoquent la piste d'un simple voyage d'étude. Mehdi Skandrani, 27 ans, animateur social et proche de Nizar Sassi, s'étonne qu'on s'étonne. « Ça fait des années que des jeunes partent comme ça, en terre d'islam, pour étudier le Coran, explique ce membre actif du collectif de soutien. Je connais cinq



JEAN-PHILIPPE KSIAZEK/AFAP

autres personnes des Minguettes qui sont actuellement au Pakistan, en Syrie ou au Sénégal pour étudier la religion. Elle prend de plus en plus de place dans les quartiers, elle apaise les mentalités. »

QUÊTE IDENTITAIRE

Nizar et Mourad n'étaient pas amis, mais ils se sont forcément croisés au rez-de-chaussée du 63, boulevard Lénine, dans l'immeuble où habite la famille Benchellali. C'est là, derrière une porte

en métal sans signe distinctif, que se trouve la salle de prière Abou-Bakr, où officie le père de Mourad, l'imam Chellali Benchellali, parti depuis le début de la semaine en pèlerinage à La Mecque.

L'endroit est tout à fait officiel, et pourtant, comme les cinq autres salles de prière de Vénissieux, il constitue une sorte de zone grise, fermée, où se développe sous diverses influences un islam militant et identitaire. Un islam qui donne du sens, des valeurs et de la discipline. Un islam qui soude la communauté des croyants, quitte à stigmatiser ceux qui ne le sont pas. Un islam qui, en l'absence d'un clergé et d'une lecture unifiée du Coran, peut se transformer, en fonction des prêcheurs, en radicalisme politique.

Malgré l'importance de la communauté musulmane et les promesses du maire, André Gerin (PCF), Vénissieux ne dispose toujours pas d'une mosquée digne de ce nom. La grande mosquée de Lyon et son recteur, Kamel Kabtane, ne suscitent que de la défiance chez les jeunes pratiquants des Minguettes. Le prosélytisme de terrain est sans concurrence. M. Kabtane souligne le « rôle de socialisation » que jouent les salles de prière, tout en souhaitant la construction d'une vraie mosquée, plus contrôlable.

Selon lui, « il faut régler le problème de la formation des imams. Les directeurs de conscience doivent être formés en France ». Dans cette

perspective, Kamel Kabtane réclame la création d'une université de théologie musulmane.

A Vénissieux comme dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, de nombreuses organisations islamiques se montrent actives et répondent à la soif d'éducation religieuse et à la quête identitaire des enfants d'immigrés nés en France. Parmi elles, le mouvement missionnaire Tabligh, fondé en Inde et prêchant un respect scrupuleux des principes du Coran. Très présent à Bron, commune proche de Vénissieux, le Tabligh invite de jeunes croyants à partir étudier au Pakistan.

Il y a cinq ans, Ounsi fut ainsi sollicité. Fines lunettes rondes, barbe imposante et esprit vif, le jeune homme, âgé de 29 ans, parle de sa foi avec éloquence. Il se dit salafite, autre mouvement islamique en pleine expansion, partisan d'une lecture traditionnelle et rigoriste du Coran. Il estime qu'une cinquantaine de jeunes aux Minguettes pratiquent comme lui.

« ILS M'ONT PROPOSÉ DE PARTIR »

Ami du frère aimé de Mourad, Ounsi a découvert le Coran sur les recommandations pressantes d'un camarade de lycée. Passionné de basket et de football américains, il s'est plongé dans des ouvrages sur l'islam et a appris à prier auprès d'un imam en Tunisie, le pays de ses parents. C'est en allant à l'université de Bron qu'il a rencontré les tablighis. « Ils m'ont proposé de

partir étudier dans une madrasa [école coranique] au Pakistan, pour six mois de cours intensifs. Là-bas, tu te lèves chaque matin à 4 heures et tu lis toute la journée le Coran pour l'apprendre par cœur. » Ounsi a dû décliner l'invitation. « Je devais me marier, je ne pouvais assumer les deux financièrement. »

Aucune statistique ne peut l'étayer, mais la réalité saute aux yeux. L'islam jouit d'une forte popularité chez les jeunes de Vénissieux, qu'ils se contentent de rudiments ou qu'ils en épousent une conception stricte. « Pour les parents, la religion signifie que leur enfant va devenir sage. Ils ne sont pas conscients du danger potentiel », explique une jeune femme du quartier, qui travaille dans un centre social de Vénissieux. Celle-ci va souvent au travail à vélo. Sa fille, qui a l'âge de Nizar et Mourad, lui en tient rigueur. « Elle a honte de moi. Elle dit que ça ne se fait pas, pour une femme musulmane. L'influence de la communauté est énorme. Pour être accepté, il faut ressembler aux autres. »

Piotr Smolar

PROFIL L'ITINÉRAIRE DE NIZAR SASSI N'EXPLIQUE PAS SA DISPARITION

Pas une aspérité. Pas un signe particulier, pas le moindre indice qui permettrait d'expliquer la présence – si elle était confirmée – de Nizar Sassi parmi les prisonniers des Américains en Afghanistan. Agé de 22 ans, cet enfant d'immigrés tunisiens a un casier judiciaire vierge. De source policière, tout juste note-t-on que le jeune homme a été entendu, il y a cinq ans, dans une affaire de jet de cailloux sur un autobus. Au collège Elsa-Triolet de Vénissieux (Rhône), la directrice se souvient d'un « enfant lambda des Minguettes ».

Son parcours le conduit dans une lycée professionnel de Lyon, où il étudie la « mise en œuvre de matériaux ». Il travaille ensuite comme agent de sécurité dans les Transports en commun lyonnais (TCL), puis dans un parking des Minguettes, emploi qu'il désertera de façon

inattendue en juin 2001. Depuis, plus de nouvelles.

Ses deux frères, Aïmen et Fredj, qui se démenent dans le collectif de soutien, de même que ses amis, présentent Nizar comme un jeune homme débrouillard et vertueux. Hosni, 23 ans, a travaillé avec Nizar dans le métro lyonnais. Ils partageaient également le goût du football. « On allait en boîte ensemble à Lyon. Il avait plusieurs copines comme tout le monde. Tous les ans, on partait en Tunisie, à 100 km de Tunis, d'où viennent nos parents, pour s'aérer la tête. »

Le départ de Nizar, en juin 2001, Hosni l'a appris le lendemain, de la bouche de son petit frère Aïmen. « Il devait partir étudier le Coran dans un pays musulman. Il voulait savoir lire l'arabe littéraire. »

Nizar et la religion ? De l'intérêt. Des horaires aménagés au travail, pour pouvoir prier cinq fois par jour.

P. S.

Aujourd'hui
BRADERIE
mettez
Paris
AUTOMNE - HIVER 2001
- 50 %
jusqu'au samedi 16 février
12, Bld Malesherbes
PARIS 8^e
Tél. : 01.42.65.33.76

L'homme dont la famille a été retrouvée calcinée à Strasbourg placé en garde à vue

Il affirme avoir été agressé avant la disparition de sa femme et de ses deux filles

STRASBOURG

de notre correspondant

Un père de famille, dont la femme et les deux filles, âgées de 5 et 7 ans, ont été retrouvées calcinées, jeudi 7 janvier au matin, dans une forêt de Strasbourg, a été placé en garde à vue jeudi, a indiqué, vendredi matin au *Monde*, Pascal Schultz, premier procureur adjoint de Strasbourg.

Ce père de famille de 28 ans, Français d'origine turque, avait été secouru par un automobiliste, dans la soirée de mardi, au moment où il reprenait conscience sur un trottoir de la zone industrielle de la Meinau, un quartier sud de Strasbourg. Blessé et en état de choc, il avait affirmé à la police que plusieurs hommes venaient d'enlever sa famille après l'avoir agressé. « Il a indiqué qu'il venait de quitter le McDonald's de la Meinau et qu'il circulait à bord de sa voiture en direction du sud de l'agglomération avec sa femme et ses enfants », a indiqué Pascal Schultz. « Il a expliqué avoir été percuté par un autre véhicule. Plusieurs hommes l'auraient alors agressé violemment de telle sorte qu'il se serait évanoui. Plus tard, en reprenant

connaissance, il aurait constaté la disparition de sa voiture et de sa famille. »

De fait, a indiqué le magistrat, le jeune homme porte des blessures visibles sur le corps, dont il n'a pas précisé la nature, et des brûlures sur le visage. Selon le syndicat CFTC de la police, qui a publié un communiqué, l'homme aurait compté trois agresseurs. Ceux-ci l'auraient brûlé au visage avec un briquet et une bombe lacrymogène avant de voler la voiture et d'enlever sa famille. Il était encore hospitalisé jeudi soir. Aucune identité n'a été donnée, mais l'homme serait un ancien commerçant aujourd'hui au chômage. Il n'a pas été précisé s'il connaissait ses agresseurs.

UN IMPACT DE BALLE

Jeudi matin, vers 10 heures, le locataire d'un jardin familial dans la forêt du Neuhof a découvert la voiture calcinée avec les trois corps. Il a aussitôt donné l'alerte. Le rapprochement a été fait rapidement avec la famille recherchée depuis l'avant-veille. De fait, la Renault Clio semblait être sur place depuis mercredi, selon le témoin

gnage d'un autre locataire de jardin. Trois médecins légistes ont accompagné sur place les enquêteurs du service régional de police judiciaire (SRPJ) jeudi et ont longuement examiné les restes des corps et l'épave de la voiture. Des autopsies devraient être rapidement pratiquées, peut-être dès vendredi, pour identifier formellement les victimes – les corps étant méconnaissables, selon le parquet – et préciser les causes de leur mort. Une source proche de l'enquête a indiqué qu'une des deux fillettes avait un impact de balle dans la tête.

La zone où les corps ont été découverts, entre un petit cours d'eau, le Rhin Tortu, et les jardins familiaux, a été passée au peigne fin et des plongeurs ont exploré la rivière. Le parquet de Strasbourg « devrait aller vers une information judiciaire », indique le premier procureur adjoint, qui n'écarte aucune hypothèse. L'emploi du temps du père de famille sera soigneusement vérifié et un examen médico-légal pratiqué pour identifier les causes exactes de ses blessures. Les autopsies et les prélèvements opérés sur place devraient

tenter de dater précisément les décès et la mise à feu de la voiture.

En attendant les résultats des investigations scientifiques, tout est envisageable : drame familial, crime crapuleux, altercation tournant à la barbarie. « Nous n'avons aucune piste, nous échafaudons des hypothèses », a précisé Pascal Schultz. Le Bureau national du syndicat CFTC de la police nationale a réagi vigoureusement, jeudi : « Jusqu'où ira-t-on dans l'échelle des agressions pour que quelqu'un se décide enfin à déclencher "un plan ORSEC de la sécurité" ? », demande-t-il dans son communiqué.

Il fait le lien avec deux autres affaires récentes à Strasbourg : les blessures de huit policiers lors d'une interpellation mouvementée, le 3 février, dans la cité de l'III, au nord de Strasbourg, et le meurtre, mardi 5 février, à coups de couteau, d'une femme de 44 ans dans le quartier résidentiel de l'Esplanade, pour lequel un voisin a été mis en examen après être passé aux aveux.

Jacques Fortier

Un policier soupçonné d'avoir renseigné des trafiquants

UN GARDIEN DE LA PAIX du groupement interministériel de contrôle (GIC), le service des écoutes officielles à Paris, a été interpellé, jeudi 7 février, et placé en garde à vue par l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices », ainsi que l'a révélé RTL. Il est soupçonné d'avoir transmis des informations confidentielles à au moins une personne connue des services de police pour trafic de stupéfiants. Le policier était détaché par la brigade des stupéfiants dans les locaux du GIC pour procéder à des écoutes téléphoniques ; il en aurait profité pour renseigner des trafiquants de drogue. Pris en filature par la brigade de recherche et d'intervention (BRI), le suspect a été interpellé alors qu'il sortait de la voiture d'un homme connu de la brigade des stupéfiants. Au début de sa carrière, il avait été refusé au concours d'entrée de la police pour avoir été signalé comme l'auteur d'un vol à l'étalage. Il avait fait appel de cette décision devant le tribunal administratif, qui lui avait donné raison.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE : deux enquêtes pour « homicides involontaires » ont été ouvertes, mercredi 7 février, dans la région lyonnaise, après le décès de deux patients** à la suite d'erreurs médicales. Un homme de 63 ans, traité pour un cancer du système lymphatique, a succombé lundi 4 février à un « accident de surdosage » en chimiothérapie au centre hospitalier de Lyon-sud. Le même jour, un homme de 49 ans, souffrant d'insuffisance rénale, a été victime d'une inversion de médicaments lors d'une dialyse dans un centre médical privé de Villeurbanne.

■ **FAIT DIVERS : deux personnes sont mortes piétinées et étouffées**, et trois autres ont été grièvement blessées dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 février dans une bousculade lors d'une soirée étudiante « latino », au parc des expositions de Penfeld, à Brest (Finistère). Sept autres personnes sont plus légèrement blessées. – (Corresp.)

■ **POLICE : un commandant des renseignements généraux a été interpellé**, mardi 5 février, dans une banque parisienne, alors qu'il tentait de revendre des bons du Trésor, volés huit mois auparavant à une vieille dame, indique *Le Parisien* vendredi 8 février. Il a été écroué jeudi 7 février pour « recel de vol » et « tentative d'escroquerie ».

Pique-nique revendicatif dans l'antichambre de Jack Lang

UNE ODEUR fleurie de camembert a déployé ses arabesques chargées dans l'antichambre du ministre. Ebahis, les collaborateurs de Jack Lang ont pu contempler à tour de rôle l'inimaginable, la scène « impossible », dont aucune mémoire n'a trouvé de précédent à l'éducation nationale : jeudi 7 février, sur les canapés neufs des bureaux du ministre, les trois dirigeants des syndicats SNUipp-FSU, SE-UNSA et SGEN-CFDT, « pesant » au total 260 000 enseignants, ont débatté un pique-nique, déclenchant la fureur du directeur de cabinet de M. Lang et la stupeur ennuyée de son entourage.

Cette « occupation » inédite a duré plus de six heures. Elle visait à obtenir un rendez-vous avec M. Lang et lui seul, après deux années ponctuées de grèves, une négociation avortée (le 31 janvier) et une lettre au premier ministre. Objet du conflit : les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), qui accueillent, de la 6^e à la 3^e, 105 000 élèves considérés comme les plus en difficulté. Maltraités dans le collège unique, oubliés des réformes, les Segpa voient aussi cohabiter des enseignants aux statuts différents. Parmi eux, 9 000 instituteurs demandent, « par considération », que leur service hebdomadaire, fixé à 23 heures, soit aligné sur celui des autres professeurs, à 18 heures.

C'est pour ces « enseignants de seconde zone s'occupant des élèves de seconde zone » que les syndicalistes, à 11 heures, ont, avec la facilité des familiers, forcé la porte de leur ministère. Le conseiller idoine s'est aussitôt proposé. Il a été renvoyé à ses dossiers. Il ne restait plus au service communication du minis-

tre qu'à maudire les inventeurs du téléphone portable : de leurs canapés, les occupants ont alerté la presse.

PETIT SERMON LAÏQUE

Venus « discuter d'un choix politique avec le ministre », ils avaient prévu que l'attente serait longue. Le SGEN-CFDT a fait les courses, a avoué Jean-Luc Villeneuve, son responsable. Celui du SE-UNSA, Luc Bérille, a débouché le vin. Le SNUipp-FSU, représenté par sa secrétaire générale, Nicole Geneix, a, en vain, cherché du café sur place : en début d'après-midi, les miettes du casse-croûte avaient été nettoyées mais les portes de l'antichambre s'étaient fermées, isolant les visiteurs. Des appariteurs ont été appelés en renfort. Ils n'ont pas quitté d'une semelle les syndicalistes, jusqu'aux toilettes ministérielles. Des livreurs du traiteur Lenôtre, qui avaient commencé à circuler parmi ces vrais-faux invités, ont été sommés de contourner la place forte.

A 17 heures, le conseiller Segpa de M. Lang a de nouveau proposé ses offices. « On veut voir le ministre », ont répété les syndicalistes. A 17 h 30, après avoir essuyé un petit sermon laïque – « ce ne sont pas des manières, tout de même » – Nicole Geneix, Luc Bérille et Jean-Luc Villeneuve ont estimé qu'ils pouvaient lever le camp : un rendez-vous, mardi 12 février, avec le directeur de cabinet, permettra de préparer, « pour les jours suivants », une audience avec le ministre.

Nathalie Guibert

Un Réunionnais exilé, dans son enfance, en Creuse, demande 1 milliard d'euros de dédommagement à l'Etat

MONTPELLIER

de notre correspondant

L'homme est un peu confus. En racontant son histoire, Jean-Jacques Barbey, 42 ans, s'enflamme parfois ; l'instant d'après, il cherche désespérément ses mots. Tantôt lui reviennent les images des plantations de canne à sucre de Saint-André de la Réunion, où il jouait étant enfant, et son visage s'illumine. Puis, s'impose le bruit du moteur d'une 2 CV qui, dans son souvenir, « ramassait des enfants » et son expression devient tout autre. Dans ses pensées, les couleurs peu riantes de la Creuse, où il s'est retrouvé du jour au lendemain à l'âge de 7 ans, et celles du département de la Manche, où vivait le couple qui l'a ensuite adopté, assombrissent encore son regard.

Au milieu des années 1960, plusieurs centaines d'enfants réunionnais se sont, comme lui, retrouvés un beau jour à Guéret, ou dans d'autres préfectures de la métropole, avec pour seul bagage un numéro de matricule de la direction départementale de l'action sanitaire et social (Ddass). Ces déracinements massifs ont été voulus par le gouvernement de l'époque, sous l'influence de Michel Debré, ancien premier ministre et longtemps député de la Réunion, pour repeupler les zones rurales en proie à l'exode. Chez ces exilés, qui le plus souvent étaient bien accueillis dans les campagnes où ils atterrirent, l'opération a laissé des traces sur les plans

affectif et identitaire. « Nous avons tous été des cobayes, affirme Jean-Jacques Barbey. Si certains ont su s'intégrer, beaucoup ont fini dans des centres psychiatriques, quelques-uns se sont suicidés. Tous ont été atteints par cet enlèvement. »

Ce cuisinier d'un collège de Cour-sans (Aude), marié et père de deux enfants, traînerait toujours son mal-être aujourd'hui s'il n'avait décidé, il y a deux ans, d'entreprendre des recherches auprès de la mairie de Saint-André. Le 16 décembre 2000, celle-ci l'informe que « Agnès Devane aimerait avoir de ses nouvelles ». Lui qui depuis trente-cinq se croyait orphelin se découvre une mère, mais aussi un frère et une sœur. Il retrouve aussi son vrai nom : Jean-Jacques Martial. « Ce jour-là, confie-t-il, c'est un bébé de 42 ans qui est né. »

LE PRIX D'UNE VIE

Pendant l'été 2001, Jean-Jacques s'est rendu à la Réunion, où il compte prochainement s'installer. De Saint-André, il a ramené un chapeau de feutre appartenant à sa famille et qu'il ne quitte plus de la journée. Mais l'accueil qu'il a reçu là-bas lui a surtout redonné une force qu'il n'avait plus pour tenter d'obtenir réparation du préjudice subi. Le 30 janvier 2002, il a ainsi engagé un recours devant le tribunal administratif de Montpellier contre l'Etat français « qui m'a volé trente-quatre ans de ma vie », dit-il, et à qui il réclame, en consé-

quence, la somme un peu folle de 1 milliard d'euros. Pour Jean-Jacques Barbey, c'est le prix d'une vie, les services de l'Etat ayant sciemment, selon lui, organisé « une véritable traite des enfants réunionnais en les arrachant à leur famille ». Une demande de règlement à l'amiable auprès de la préfecture de l'Aude avait, dans un premier temps, été rejetée.

« Son propre cas pose certaines questions car il n'aurait jamais dû être adopté », explique, plus prudent que M. Barbey, son avocat, M^e Bernard Saumade, du barreau de Narbonne. « Ainsi, une procédure d'abandon a bel et bien été mise en œuvre, en 1966, mais le document a seulement été signé par le père de Jean-Jacques. Sa mère n'a jamais manifesté une volonté d'abandon, poursuit l'avocat. Dès lors, et en l'absence de jugement déclaratif d'abandon, l'enfant ne pouvait être considéré juridiquement comme pupille de la nation. Ensuite, il est étrange de constater que Jean-Jacques, une fois en métropole, a fait l'objet d'une procédure d'adoption simple au seul fait de M. Barbey et non de M. et M^{me} Barbey qui, elle, n'avait pas les qualités requises. Par ailleurs, il aurait dû porter le nom de Barbey-Martial, ce qui n'a pas été le cas. Dans cette affaire, estime M^e Saumade, on a l'impression que l'Etat a voulu aller très vite et a tout fait pour le priver de ses origines et de ses racines. »

Richard Benguigui

Laurent Greilsamer Daniel Schneidermann

Où vont les juges?

Laurent Greilsamer Daniel Schneidermann

fayard

Eva Joly, Jean-Pierre Dintilhac, Eric de Montgolfier, Armand Riberolles... Leurs confessions sans tabou.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

La population est en déclin dans dix-sept départements

Située sur la « diagonale aride », la Saône-et-Loire se remet mal de sa désindustrialisation, en dépit des aides, notamment européennes. Alors que la Lozère est de nouveau attractive

TOUT AU LONG d'une ligne qui va de Charleville-Mézières à Bagnères-de-Bigorre, la « diagonale aride » regroupe 34 départements. Cette terminologie, inventée par la Datar dans les années 1980, définit un ensemble de territoires que le déclin des activités traditionnelles vide peu à peu de sa population. « Au terme aride, il conviendrait aujourd'hui de préférer celui de zone à faible densité humaine », reconnaît Nicolas Portier, conseiller à la Datar. Cette longue écharpe de terre, ancrée d'un côté sur les contreforts des Ardennes, de l'autre sur les Pyrénées, s'étire sur huit régions. Prise en tenaille entre le Bassin parisien et le couloir rhodanien, elle échapperait à l'attractivité aussi bien du littoral atlantique que de la Méditerranée.

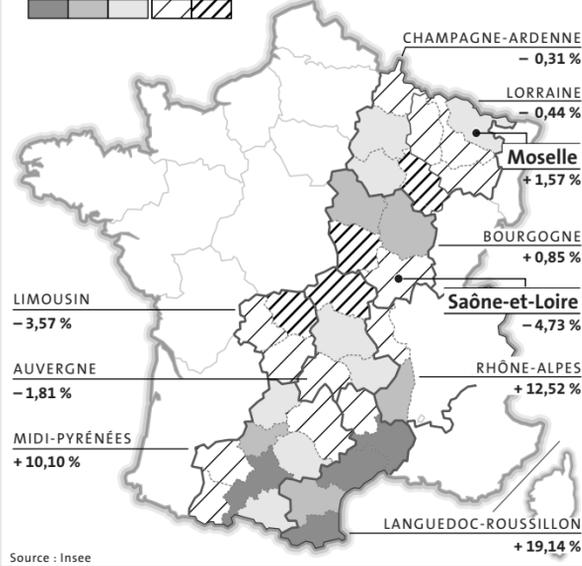
« Ici, on est au cœur du désert vert », regrette Antoine Kiajanian, ancien responsable CGT de l'entreprise Ugine à Gueugnon, un gros bourg de Saône-et-Loire qui perd une centaine d'habitants par an. Gueugnon se sent de plus en plus isolée, fragile, dans ce Charolais à dominante agricole.

La Saône-et-Loire, avec la perte de 30 000 habitants entre les recensements de 1982 et de 1999, enregistre la plus forte dépression démographique de cette diagonale. Ce département, creuset de l'industrialisation au XIX^e siècle, avec l'entreprise Schneider au Creusot et à Montceau-les-Mines, profite du développement jusqu'au début des années 1980. Sa vitalité économique se mesure alors à l'aune de son poids démographique, qui culmine à 571 458 habitants en 1982. Depuis, cette courbe ne cesse de s'affaïsser, comme entraînée par la faille de la société Creusot-Loire en 1984.

HUIT RÉGIONS PARTICULIÈREMENT AFFECTÉES

Évolution de la population entre 1982 et 1999, en %

+27 +12 +6 0 -6 -12



Une politique alliant reconversion et restructuration industrielle tente en vain de freiner l'hémorragie.

Handicapé par un maillage urbain faible et la disparition des grands pôles économiques, hormis celui de Chalon-sur-Saône et de sa communauté d'agglomération Chalon - Val de Bourgogne qui regroupe 100 000 habitants, ce département assiste au départ de ses étudiants et de ses actifs vers Dijon, Lyon et Paris. Lieu de passage obligé des échanges européens, cette région fait figure de couloir de transit, concentré le long du val de Saône entre Mâcon et Chalon. Du coup, la circulation dans cer-

taines zones du département est devenue difficile.

Nichée au creux d'une vallée verdoyante, au bord de l'Arroux, Gueugnon vit, pour l'essentiel, autour d'Ugine, qui assure les trois quarts de sa taxe professionnelle. Cette entreprise, fondée en 1724, qui appartient au groupe Usinor-Sacilor, emploie 1 500 ouvriers ; ils étaient 3 750 en 1980. En l'espace de vingt ans, la ville a perdu 2 000 habitants, n'en abritant plus que 8 913. Une dizaine de classes ont d'ailleurs été fermées. Pour sortir de son enclavement, Gueugnon veut croire au projet d'une bretelle routière qui

la raccorderait à l'axe rapide qui relie Bordeaux à Genève – la route centre-Europe-Atlantique (RCEA N79E62) –, toujours en chantier.

« Les jeunes partent pour travailler, les vieux restent », observe Louis Collaudin, agriculteur et conseiller municipal à La Clayette (2 069 habitants), aux limites sud du département. Cette terre agricole porte des signes d'abandon. Les haies vives et les murets de pierre y témoignent de l'influence passée des moines de Cluny, qui avaient obtenu, lors de leur installation, l'abandon de la chasse à courre par la noblesse locale. Certaines de ces clôtures ne doivent leur maintien qu'à l'action d'associations. André Tuloup, directeur commercial de l'hebdomadaire *La Renaissance*, responsable de l'une d'elles, a remis en état pas moins de 5 kilomètres de murets de ce patrimoine du Charolais-Brionnais.

Depuis 1986, la Communauté européenne a investi massivement dans tout le département pour maintenir le tissu industriel et agricole. Mais le plan 2000-2006 a exclu certaines zones, dont celles de Mâcon et Cluny, de ces aides économiques. A l'ouest de la Saône-et-Loire, en Bresse bourguignonne, le recensement de 1999 révèle une stabilisation de la population depuis 1990. « Cette évolution traduit la nouvelle attirance pour ces régions longtemps délaissées », estime Laurence Janin, responsable de recherches à l'écomusée à Pierre-de-Bresse.

Selon les projections de l'Insee, la Saône-et-Loire ne compterait plus que 465 000 habitants en 2030, contre 544 891 lors du recensement de 1999. A cet horizon, la Bourgogne et six autres régions

– la Lorraine, Champagne-Ardenne, le Limousin, l'Auvergne, le Nord-Pas-de-Calais et la Franche-Comté – continueraient à perdre leur population. Cette liste recoupe, peu ou prou, l'actuelle « diagonale aride ».

« Ces départements n'ont pas encore trouvé leur identité, mais ils recèlent des atouts. Outre le tourisme, certains d'entre eux misent sur la qualité de vie et les nouvelles technologies », insiste Jacques Rouzier, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifi-

Depuis 1986, la Communauté européenne a investi massivement en Saône-et-Loire pour maintenir le tissu industriel et agricole

que (CNRS). Préférant à la notion « diagonale aride » celle de « zone à découvrir », il cite en exemple la Lozère. Ce département – au dernier rang dans la métropole par sa population, 74 509 habitants, et sa densité (14 habitants au kilomètre carré) – a enregistré, lors du recensement de 1999, un renversement de tendance avec une augmentation de sa population de 1 %. Le chercheur prévoit la même évolution pour l'Aveyron. Une évolution qui, selon lui, annoncerait en quelque sorte « la revanche des déserts ».

Dominique Buffier

Un million et demi d'euros pour les forêts de l'Est

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) et Réseau ferré de France (RFF) ont signé, jeudi 7 février, une convention de partenariat prévoyant une aide exceptionnelle pour la reconstitution des forêts touchées par les tempêtes de décembre 1999, dans les régions que traversera la future ligne à grande vitesse est-européenne. L'engagement de RFF s'élève à 1,5 million d'euros, qui sera réparti sur 20 massifs forestiers dans les départements qui ont subi les plus lourds dégâts. Les forêts communales en seront les bénéficiaires prioritaires.

Cette action de partenariat entre l'ONF et RFF s'inscrit dans le cadre de mesures d'accompagnement et s'ajoute aux actions paysagères déjà prévues pour l'insertion dans son environnement de la ligne du TGV-Est.

DÉPÊCHES

■ **PICARDIE** : la préfecture de la Somme a déclenché, jeudi 7 février, un dispositif de vigilance contre les inondations. « Le débit de la Somme a atteint 80 m³/s et, en fonction de la pluviométrie des prochains jours, des débordements ponctuels sont à craindre dès vendredi et au cours de la semaine prochaine », indique un communiqué.

■ **BRETAGNE** : la municipalité de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) devait signer, vendredi 8 février, avec plusieurs partenaires financiers, une convention permettant la requalification et la réhabilitation d'un ensemble de 343 logements en copropriété dans le quartier de Saint-Jouan. Menée au titre de la politique de la ville, cette opération de sauvegarde – la première en Bretagne – portera sur 3 millions d'euros en 2002 et 2003.

La renaissance de la Lorraine passe par le développement de son axe Nord-Sud

NANCY

de notre correspondante

« La notion de diagonale aride est une vision parisienne. En revanche, l'axe de développement lorrain qu'on appelle le Sillon mosellan, qui ne doit rien à Paris, mais à l'histoire de la Lorraine et à sa position entre le nord et le sud de l'Europe, nous apporte des opportunités d'emploi et d'investissements », affirme Gérard Longuet. Pour le président (UDF) de la région Lorraine, le concept de « diagonale aride » ne concerne que le plateau barrois, dans la Meuse.

Si, globalement, la démographie de la Lorraine est stabilisée – la région a même gagné 4 600 habitants entre 1990 et 1999 –, les disparités départementales sont grandes. D'un côté, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, traversées en leur cœur par le Sillon mosellan, une sorte d'épine dorsale qui va de Thionville à Nancy, en passant par Metz, et peine à relier Epinal et où, le long de l'A31, se développe l'essentiel de l'activité économique. De l'autre, des départements à vocation rurale, comme la Meuse et les Vosges, frappés par la crise du textile. Dans ces deux départements, 23 % de la population a plus de 60 ans.

Depuis la fin de la sidérurgie et des charbonnages, la Lorraine lutte contre la fatalité de ce rattachement à la « diagonale aride ». Le Nord lorrain, frappé par la crise industrielle à partir de 1975, s'en sort avec l'emploi frontalier, qui a doublé en dix ans. En 1990, 31 000 Lorrains franchissaient chaque jour la frontière belge, luxembourgeoise ou allemande pour aller travailler. Ils sont 65 000 à présent, soit 6,5 % de la population active de la région.

C'est selon l'axe Nord-Sud que se construit, au sein de l'espace européen, la dynamique lorraine. Une

position stratégique qui attire, surtout en Moselle, les grandes entreprises de logistique. Même si la saturation de certains axes routiers, et en particulier celle de l'A31, pose des problèmes de plus en plus aigus. Certains estiment indispensable de structurer encore cette véritable charnière européenne en irriguant les territoires et en soutenant les villes d'appui comme Epinal, Neufchâteau, Bar-le-Duc, Sarreguemines ou Saint-Dié.

L'APPORT DU TGV-EST

« On doit aussi miser sur le système universitaire, très développé entre Nancy et Metz, et sur la recherche, ainsi que sur le grand désenclavement qu'apportera le TGV », plaide Claude Gaillard, député (UDF) de Nancy. Pour cela, la Lorraine doit jouer un collectif construit sur la région. N'oublions pas que nous sommes la seule région de France à avoir été coupée en deux pendant des décennies. »

Beaucoup d'espéros reposent sur le TGV-Est, prévu en 2006, dont on attend qu'il relance l'attrait de la région et l'inscrive définitivement dans le réseau européen. Mais si les infrastructures sont une condition nécessaire, elle ne sont pas suffisantes. La Meuse en sait quelque chose. Traversée par l'A4, elle n'est qu'un trait d'union entre le Bassin parisien et le Sillon mosellan. Pour définir la stratégie de positionnement de la Lorraine dans l'espace national et européen, la région a confié une mission de mise en perspective à long terme des dynamiques territoriales à l'Insee Lorraine. Les premières conclusions devraient être connues en mars.

Monique Raux

INSTANTANÉ DES VIGNES SUR LES COTEAUX BRÛLÉS DU VAR

Faire renaître des vignes sur les cendres... C'est l'idée avancée par Josette Pons, vice-présidente (DL) du conseil général du Var et maire du Beausset, l'une des trois communes, avec La Cadière-d'Azur et Le Castellet, à avoir payé un lourd tribut aux incendies de septembre 2001.

Près de 2 400 hectares de pins étaient partis en fumée. Ces terrains calcinés, exposés plein sud, sont inconstructibles, car ils sont classés espaces boisés à conserver (EBC). Mais 200 des hectares sinistrés font partie, depuis le début des années 1950, du périmètre de l'appellation viticole bandol, même s'ils n'ont jamais vu le moindre pied de mourvèdre, ce cépage qui fait toute la force des vins AOC mûris sur ces ondulations de Provence où le soleil

s'attarde plus de 3 000 heures par an. L'initiative implique une révision des plans d'urbanisme des communes, et les maires en appellent à l'arbitrage des viticulteurs. Favorable à l'initiative, Claude Bonnet, président de la chambre d'agriculture du Var, rappelle que, « depuis une vingtaine d'années, cet organisme préconise la recolonisation par la viticulture d'une forêt qui a gagné 180 000 hectares sur les terres agricoles en un siècle ».

Cette reconversion des zones brûlées risquerait d'entraîner une hausse des prix des terrains : un hectare planté en bandol coûte même s'ils n'ont jamais vu le moindre pied de mourvèdre, ce cépage qui fait toute la force des vins AOC mûris sur ces ondulations de Provence où le soleil

cat des domaines et de l'Association des vins de Bandol, assure que « l'important est de gérer cette extension sans qu'elle soit préjudiciable à l'appellation et à son économie. Sur dix ans, notre marché peut croître de 3 % à 4 % par an sans dommage pour la qualité de la production ».

Philippe Doumenc, responsable pour la région Provence de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), estime, lui, que « si, économiquement, l'appellation peut supporter ce type d'extension, l'idée doit être étudiée ». Il suggère de s'inspirer de l'exemple de l'olivier puisque, il y a quelques années, cet arbre avait été replanté avec succès sur des parcelles ravagées par des incendies.

José Lenzini, à Toulon

LOUIS GALLOIS

UN HOMME QUI AVANCE À TRÈS GRANDE VITESSE.

ANNE SINCLAIR
/LES MANAGERS SONT SUR RTL.
SAMEDI 9 FÉVRIER 9:15

RTL VIVRE ENSEMBLE

CHEMISE blanche, cravate sobre et pochette discrète. On entre dans leurs bureaux en traversant un secrétariat de dames à tailleur strict et indéfrisable. Au parking du sous-sol, les Mercedes côtoient les BMW et les Lincoln. L'immeuble qu'ils occupent est le plus élevé de Salt Lake City. Ce sont les dirigeants de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours, dont les fidèles sont appelés couramment les mormons.

L'Eglise des *Latter-day Saints*, ou LDS, ne s'occupe pas de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver, qui s'ouvrent vendredi 8 février à Salt Lake. La crainte qu'il en soit autrement a eu sa part dans le fait que la ville a dû attendre presque trente ans pour que sa candidature à l'organisation des Jeux soit soutenue par le Comité olympique américain et acceptée par le Comité international.

La première fois qu'elle s'était déclarée candidate, c'était en 1966 ; et pour l'emporter, finalement, en 1995, les responsables chargés de sa cause ont jugé nécessaire de graisser les rouages de l'olympisme dans des conditions qui ont entraîné l'ouverture d'une enquête pour corruption. L'Eglise des LDS n'y est pour rien, affirme Charles Didier, l'un des Soixante-Dix (le deuxième cercle de pouvoir au sein de l'Eglise), qui veut croire que les mormons ayant trempé dans cette affaire – dont l'ancien président du comité de candidature, Thomas Welsh – ont reçu depuis les secours moraux de leurs évêques. « *Sûrement, sûrement...* », opine-t-il.

« *Nous étions partisans de cette candidature, mais ce n'était pas notre affaire* », explique Dale Bills, qui fait partie du département des relations publiques des LDS. Les entreprises appartenant à l'Eglise ont cotisé au comité de candidature, mais ensuite, assure-t-il, dans la préparation des Jeux, elle s'est bornée à répondre aux demandes des organisateurs. Bien sûr, le Chœur du Tabernacle, depuis toujours messager du mormonisme aux Etats-Unis et dans le monde, chante pour la cérémonie d'ouverture, mais le contraire n'aurait-il pas surpris ? Le stade où les vainqueurs recevront leurs médailles, situé sur les terrains dont l'Eglise



PHOTOS : STÉPHAN GLADIEU

La grande bibliothèque généalogique répertorie plus de deux milliards de noms (ci-dessus). Missionnaires prospectant dans la rue (ci-dessous).

LES « SAINTS »

La ville qui accueille les Jeux olympiques a été fondée par l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours – les mormons, dont l'influence reste considérable

DE SALT LAKE CITY

est propriétaire, au centre de la ville, est prêt par elle gratuitement.

« *On a dit que c'était pour que notre temple soit dans le champ des caméras. C'est absurde ! Nous n'avons rien demandé* », assure M. Bills au restaurant du dernier étage de ce qui fut l'Hôtel Utah, construit par l'Eglise en 1911 et reconverti par elle en immeuble de bureaux, le grand Office Building étant devenu insuffisant. Ouvert au public, le restaurant offre une vue magnifique sur la ville et sur les montagnes qui l'entourent, mais on n'y boira ni boisson alcoolisée, ni café, ni thé, et bien sûr, comme presque partout en Amérique, on ne fumera pas. « *Ici, nous sommes chez nous* », s'excuse Dale Bills en commandant un jus de pomme.

A l'autre bout de la ville, le maire Ross Anderson, dit Rocky, démocrate et mormon « relaps », distribue aux journalistes un dossier de presse dont une des fiches s'intitule « Boire un verre ». Elle précise que Salt Lake compte davantage de débits de boisson que les deux précédentes villes de Jeux d'hiver réunies ; elle donne le mode d'emploi des clubs privés où l'on pourra consommer à condition de payer une cotisation de 5 dollars pour la durée des Jeux. « *L'Utah n'est pas un Etat sec !* », insiste Anderson, reprenant l'adjectif utilisé pour désigner les Etats qui interdisaient l'alcool avant la prohibition généralisée des années 1920.

Elu contre un adversaire mormon et républicain, en 1999, le maire paie de sa personne pour démentir les clichés qui peuvent nuire, pense-t-il, au succès des Jeux. Les Irlandais de l'*Irish Times* ayant écrit que l'on risquait de s'ennuyer ferme à Salt Lake pendant quinze jours, Rocky a tenu à leur répondre personnellement en se faisant accompagner d'un photographe dans une chaude tournée des établissements de nuit de la ville. Une photo sur deux le montre entouré de jolies filles, dont Miss Utah, sauf au club Axis, où la nuit du vendredi au samedi est « gay ». « *Nous avons l'un des trois meilleurs clubs de hip-hop des Etats-Unis, la scène jazz est formidable. Vraiment, pour s'ennuyer le soir à Salt Lake, il faut le vouloir* », assure-t-il aux sceptiques, pas faciles à convaincre.

C'est que Salt Lake n'est pas seulement une ville dont la moitié de la population se trouve appartenir à une certaine confession. C'est la ville des LDS, fondée par eux dans un Etat qui compte aujourd'hui 2,2 millions d'habitants, dont 70 % de mormons. Phénomène unique aux Etats-Unis, l'Utah est le produit d'une histoire religieuse et a longtemps été dirigé par son Eglise. Aujourd'hui encore, le gouverneur, Michael Leavitt, est mormon, comme la quasi-totalité des parlementaires envoyés à Washington et des élus aux deux



Chambres de l'Etat. A partir du moment où l'Utah est devenu le quarante-cinquième Etat de l'Union, en 1896, son système politique s'est normalisé, et Salt Lake City est devenue une ville plus mélangée, mais l'Eglise reste une puissante communauté.

Faire partie des LDS n'est pas une sinécure. Les « saints », ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes, versent à leur Eglise la dîme, le dixième de leurs revenus. Ils lui consacrent au minimum cinq heures et souvent beaucoup plus – jusqu'à vingt-cinq heures – par semaine, pour toutes sortes de tâches relevant de l'entraide, du volontariat, de l'enseignement. Beaucoup d'entre eux ont assuré une mission, à 19 ans pour les garçons, à 21 ans pour les filles. L'Eglise comptait près de 60 000 missionnaires en 1999, principalement des jeunes gens enrôlés pour deux ans, tandis que les jeunes filles, qui représentent 20 % des effectifs, s'engagent pour un an et demi. Ce voyage à l'étranger, dans des conditions souvent difficiles, les frais étant payés par les familles, constitue une sorte de rite de passage.

A l'âge de la retraite, les mormons peuvent être « appelés » pour d'autres tâches bénévoles dans le système d'aide sociale ou dans l'organisation humanitaire créée il y a quinze ans. La notion de service est aussi essentielle, dans leur système, que celle d'autosuffisance. Charles Didier, Belge converti à l'âge de 22 ans par des missionnaires quand il était étudiant en économie à Liège, place dans cet ordre les piliers de sa propre adhésion à l'Eglise des LDS : « *L'hygiène morale et physique, la famille, le sens donné à la vie professionnelle.* » Il ajoute : « *J'étais catholique. Si croire en Dieu consiste à aller à la messe une fois par semaine, ce n'est pas très intéressant.* »

Smith et ses fidèles décidant d'abord de quitter l'Etat de New York pour celui de l'Ohio. Six ans plus tard, ils gagnaient le Missouri, d'où ils allaient être chassés vers l'Illinois. Là, Joseph Smith et son frère, arrêtés et emprisonnés, furent tués par un groupe d'émeutiers, avec la complicité probable des autorités de l'Etat, en 1844. Devenu « prophète » en remplacement de Smith, le charpentier Brigham Young convainquit les fidèles d'entreprendre en 1847 un nouveau voyage, bien plus long, jusqu'au bassin du Grand Lac salé, dans les Rocheuses, où Smith et ses conseillers avaient déjà envisagé de faire migrer leur Eglise.

Située hors des frontières de l'Union, cette région inhabitée faisait partie des territoires enlevés par les Etats-Unis au Mexique par la guerre de 1846-1847. Le Grand Trek des mormons, emmenés par Young comme par un nouveau Moïse vers la nouvelle Sion, est un élément essentiel du grand récit fondateur de l'Eglise. *Lumière du Monde*, le spectacle qu'elle a préparé pour les visiteurs des Jeux olympiques et qui se jouera dix fois dans l'immense centre de conférences de 21 000 places – tous les tickets, vendus 5 dollars, sont déjà partis – donne une place centrale à l'évocation de cet exode. A la mort de Young, en 1877, Salt Lake et ses environs comptaient 135 000 habitants. Aux mormons partis de l'Illinois se sont ajoutés très vite de nombreux immigrants venus d'Angleterre et de Scandinavie, deux parties de l'Eu-

est à bien des égards éloignée des bases du christianisme, dont elle se réclame pourtant. Certaines « révélations » de Smith évoquent la franc-maçonnerie, à laquelle il fut initié et qui avait un temple à Nauvoo, ville qu'il avait fondée dans l'Illinois ; le secret mormon est sans aucun doute inspiré des règles maçonniques.

L'HISTOIRE de l'Eglise comporte aussi des aspects d'utopie politique propre au XIX^e siècle, y compris communiste pendant un temps, et d'utopie sexuelle, avec l'institution de la polygamie, proscrite en 1890 pour que l'Eglise puisse être admise au sein des Etats-Unis. Les LDS se défendent aujourd'hui de la moindre connivence avec les « fondamentalistes » qui, au nombre de plusieurs dizaines de milliers, estime-t-on, pratiquent secrètement la polygamie.

Sur ce sujet comme sur d'autres, l'ambiguïté semble être la caractéristique principale du mormonisme. A l'évidence, les hommes détiennent tous les pouvoirs dans cette religion, mais les femmes avaient le droit de vote et elles avaient dû y renoncer lorsque l'Utah avait rejoint les Etats-Unis où ce droit, alors, n'existait pas. La plupart des mormones défendent leur religion, mais certaines dissidentes accusent l'Eglise de faire silence sur les violences dont seraient victimes des filles dès leur plus jeune âge, pas seulement dans les clans polygames officiellement bannis.

Les mormons ont le culte des affaires, où ils réussissent fort bien, mais ils ont aussi, depuis la Grande Dépression des années 1930, le système d'aide sociale le plus perfectionné qu'une confession religieuse ait créé aux Etats-Unis. Ils vouent un culte à ce qu'ils appellent l'autosuffisance, mais, dans cette Eglise sans clergé, la hiérarchie est pesante et pratique une surveillance quasi policière. Le traitement de la dissidence ressemble aux pratiques qui furent celles des partis communistes, la prison et les exécutions en moins, bien sûr.

Cet étrange mélange produit, au total, une confession qui réunit aujourd'hui 11 millions de membres, dont plus de la moitié hors des Etats-Unis, et qui ne cesse de croître à une vitesse telle que le sociologue des religions Rodney Stark, cité respectueusement dans l'almanach de l'Eglise, pense qu'elle comptera 16 millions de fidèles à la fin de la décennie et 50 millions en 2040. En France, ils ne sont encore que 30 000, mais c'est presque le double de ce qu'ils étaient il y a quinze ans.

Patrick Jarreau

« Nous avons l'un des trois meilleurs clubs de hip-hop des Etats-Unis, la scène jazz est formidable. Vraiment, pour s'ennuyer le soir à Salt Lake, il faut le vouloir »

ROSS ANDERSON, MAIRE DE SALT LAKE

l'ange offrit à Joseph Smith deux pierres transparentes, au travers desquelles il put traduire le texte. En résumé, les tribus perdues d'Israël seraient allées en Amérique et seraient les ancêtres des Indiens. Le Christ aurait connu une deuxième résurrection dans ce qui n'était pas encore le Nouveau Monde (*Le Monde* du 8 février).

Sur la base de ces textes, Smith a créé en 1830, avec cinq autres jeunes gens, une nouvelle Eglise, appelée d'abord Eglise du Christ. Par la suite, il fusionna son groupe avec celui d'un autre prédicateur, Sydney Rigdon, et ce fut le début d'un long exode,

rope vers lesquelles Smith avait envoyé des missionnaires dès 1837.

Le mormonisme associe des composantes puisées dans l'Ancien et le Nouveau Testament, des éléments de millénarisme et des croyances qui lui sont propres, comme le caractère éternel des liens familiaux, d'où dérive la nécessité de baptiser les morts (c'est pour permettre ces baptêmes que les LDS envoient partout dans le monde des émissaires chargés de photographier sur microfilms les registres d'état civil). Se présentant comme la « restauration » de la véritable Eglise du Christ, la religion mormone

Pensons déjà à l'après-procès Milosevic *par Claude Jorda*

Au moment où le procès de Slobodan Milosevic s'ouvrira devant le Tribunal pénal international pour l'ex-

Yugoslavie (TPIY), les commentateurs seront confrontés à deux tentations : l'emphase historique et la simplification politique.

Lorsque l'ancien président yougoslave entrera dans le prétoire international de La Haye, l'histoire et la politique seront bien au rendez-vous du droit. Il ne fait pas de doute, en effet, que le procès d'un ancien chef d'Etat pour génocide et crimes contre l'humanité devant la première juridiction pénale internationale établie depuis les tribunaux de Nuremberg et Tokyo, sera un événement historique. Il ne fait pas plus de doute que le procès d'un acteur-clé de l'une des décennies les plus troublées qu'ait connues l'Europe à la fin du siècle dernier, mis en accusation alors qu'il était encore au pouvoir, aura également une résonance politique. L'affaire sera suivie dans les chancelleries avec au moins autant d'attention que dans les amphithéâtres et les rédactions.

Qu'il soit donc donné au juge international que je suis d'affirmer que la signification intrinsèque du procès de M. Milosevic réside aussi, sinon plus, dans sa réalité judiciaire et sa portée juridique universelles.

Réalité judiciaire ? La poursuite, et éventuellement le procès, des personnes présumées responsables des crimes les plus graves commis dans l'ex-Yougoslavie est au cœur de la mission du TPIY, établi en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Pourtant, la présence de M. Milosevic dans le box de La Haye a longtemps été tenue pour illusoire, pour ne pas dire impossible voire inopportune.

Portée juridique ? Le concept de justice internationale a trouvé, dans les années 1990, à s'appliquer à l'ex-Yougoslavie mais aussi au Rwanda, à la Sierra-Leone ou au Cambodge. Cette demande de jus-

stice, qui a culminé avec l'adoption, en 1998, du traité de Rome établissant une Cour pénale internationale (CPI) permanente, a paru s'atténuer après les attentats du 11 septembre 2001. Mais le TPIY est porteur d'un idéal de justice universel qui doit résister à l'air du temps.

Il s'agit, à l'aune des crimes indéniablement commis dans l'ex-Yougoslavie, de mettre concrètement en œuvre les dispositions d'un droit humanitaire trop longtemps restées lettre morte ; de stigmatiser, et si possible de réprimer, les crimes qui, perpétrés contre l'essence même du genre humain dans une seule partie du monde, rendent ce dernier moins humain dans son ensemble ; d'assurer la protection effective des individus, en tant que tels, contre les abus possibles de ceux qui les dirigent ; le cas échéant, de sanctionner ces derniers en affirmant le principe de la responsabilité individuelle face à la culture de l'impunité.

La question de la dissolution du TPIY est à tout le moins prématurée

C'est donc une justice emblématique qui s'exerce à La Haye. Concernant les plus grands crimes commis contre l'homme par les plus responsables des hommes, elle se doit d'être exemplaire.

M. Milosevic est un accusé semblable aux 65 autres qui ont comparu à ce jour devant le TPIY. « *Peut-on équitablement juger un homme sur lequel tout a déjà été dit, et écrit, presque exclusivement à charge ?* » me demandait-on dernièrement. La question n'est qu'en apparence pertinente : M. Milosevic est présumé innocent et sera jugé par des juges impartiaux.

Ce tribunal, s'il est conscient d'entendre une affaire exceptionnelle, a développé au cours des dernières années, et alors même qu'il venait du néant judiciaire, une procédure et une jurisprudence à la mesure de sa mission, qui ont déjà

inspiré les concepteurs de la future CPI. La neutralité et la compétence de ses 23 juges, ressortissants d'autant d'Etats représentant 5 continents et les 2 principaux systèmes juridiques, ont assis sa crédibilité. Dix accusés sont en cours de procès tandis que 31 autres ont déjà été jugés, dont 5 déclarés non coupables et 11 définitivement condamnés.

C'est au fil de ces affaires, d'importance variable mais toujours complexes, que la procédure a été rendue plus adaptée aux spécificités du procès pénal international, dans le respect le plus scrupuleux du droit de tout accusé à un procès équitable et diligent.

Le facteur temps a toujours été au cœur des préoccupations du TPIY. Il doit la célérité aux accusés mais également aux victimes ; il la doit encore à la communauté internationale ; d'autant plus qu'il juge des crimes relatifs à un conflit commencé il y a plus de dix ans et qui

semble d'autant plus ancien qu'il est loin d'avoir été le dernier à définir la planète. C'est pourquoi l'impératif de célérité, qui jette un défi lancinant à tous les systèmes judiciaires avancés, s'impose avec encore plus d'acuité dans une juridiction pénale internationale.

C'est aussi pourquoi le procès de M. Milosevic, trop hâtivement présenté parfois comme la seule raison d'être du Tribunal, et aujourd'hui comme le début de sa fin, avive le débat sur la conclusion des travaux du TPIY. Ce débat est trop important pour l'avenir de la justice internationale pour que je n'y apporte pas une voix aussi claire et forte que possible : il est mal posé. L'importance judiciaire intrinsèque du procès de M. Milosevic, et ses enjeux juridiques, tels que je les ai situés plus haut, en font un procès charnière qui n'expose pas seule-

ment le TPIY aux feux de la rampe : il met en lumière la pertinence du droit international humanitaire dans la protection des valeurs les plus essentielles de la personne humaine.

Dès lors, la question de la dissolution du TPIY est à tout le moins prématurée. Tribunal *ad hoc*, il est une institution temporaire et de ce fait appelée à disparaître, à terme. Mais sa mise en place, sur la base d'un mandat incluant prévention et dissuasion par l'exemple, n'a pas été circonstancielle. La seule question qui se pose est donc celle de la pérennisation de l'idéal de justice humanitaire dont le TPIY est l'un des dépositaires.

Comment ? La première condition réside dans l'arrestation des principaux accusés du Tribunal. Trente inculpés sont toujours en liberté. Ils n'ont pas été arrêtés par les autorités nationales ou internationales, qui ont pourtant l'obligation de les interpeller puisqu'elles n'ont pas doté le Tribunal de pouvoirs de police. Il s'agit là d'une grave question de coopération judiciaire internationale dont la résolution urgente est plus que jamais d'actualité. Parmi ces fugitifs figurent Radovan Karadzic et Ratko Mladic, accusés de génocide, notamment à Srebrenica.

La communauté internationale peut-elle crédiblement prétendre protéger ses citoyens de la menace terroriste et ne pas agir avec détermination et fermeté à l'égard de personnes suspectées de crimes gravissimes avérés ? Les forces internationales dites de stabilisation (SFOR) peuvent-elles raisonnablement un jour quitter la Bosnie-Herzégovine en laissant derrière elles des hommes accusés d'actes qui suscitent le ressentiment et dont la liberté de mouvement, aussi réduite soit-elle par la menace diffuse d'une arrestation, constitue un facteur de déstabilisation sociale et de dissensions politiques ?

La deuxième condition, qui découle de la première, est de permettre au Tribunal, avant d'évoquer sa fermeture, de continuer son travail et de l'achever au plus

vite et au mieux. Pour la première fois dans l'histoire du Tribunal, et à un moment particulièrement crucial de celle-ci, son budget 2002 n'a pas encore été adopté par l'Organisation des Nations unies, compromettant par là même la mise en œuvre de réformes par ailleurs approuvées par le Conseil de sécuri-

CLAUDE JORDA EST LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE (TPIY), À LA HAYE (PAYS-BAS), DEPUIS 1999.

té. Comment peut-on parallèlement nous inciter à ne pas perdre de temps, ce qui est légitime, et nous freiner, ce qui est illogique ?

La troisième condition est que la mission judiciaire que représente le nécessaire examen des crimes innombrables commis dans l'ex-Yougoslavie, soit mieux répartie entre le Tribunal de La Haye et les systèmes judiciaires dans les Etats de la région.

Le Tribunal n'a pas été doté du monopole des poursuites. Il ne l'a d'ailleurs jamais revendiqué. Il s'est, en revanche, souvent senti seul dans l'accomplissement de sa mission de justice. C'est pourquoi il entend avec un vif intérêt la revendication, nouvelle et légitime, par Belgrade, Sarajevo et Zagreb de leur droit à un exercice partagé de la compétence pénale sur les acteurs des événements tragiques des années 1990. Mais gardons-nous de toute précipitation excessive ! Le partenariat judiciaire ne saurait se décréter ; il doit être réfléchi, et conçu pour répondre aux attentes de tous les partenaires.

Il faut d'abord s'assurer que la volonté d'ausculter le passé est plus ferme que la tentation de l'occulter. Il faut ensuite traduire cette volonté en capacité. Or, ces Etats, profondément déstructurés, matériellement et moralement, se trouvent dans une phase de reconstruction politique et institutionnelle dans laquelle les priorités sont multiples et les moyens comptés. La communauté internationale doit donc les aider à se doter d'une infrastruc-

ture judiciaire adaptée à une tâche proprement gigantesque. A l'appui de cet appel, je ne citerai qu'un exemple, illustratif d'une situation d'ensemble : un représentant international a confié récemment à une délégation du Tribunal en visite à Sarajevo que la justice bosniaque pourrait avoir à examiner entre 4 000 et 5 000 dossiers de crimes de guerre !

Le TPIY est bien placé pour mesurer l'ampleur de la reconstruction judiciaire que doivent entreprendre les Etats nés de l'ex-Yougoslavie. Avant de formuler des propositions concrètes de délocalisation de certaines des affaires en cours à La Haye, je suggère de constituer une mission d'étude chargée de dresser un état des lieux exhaustif et d'exprimer des recommandations tant sur le fond du droit que de la procédure. L'interaction entre les procédures pénales, internationales ou internes, et les commissions vérité et réconciliation en Bosnie-Herzégovine et en Serbie, ferait également l'objet de cette expertise.

Il va sans dire que les autorités politiques nationales et les instances internationales y seraient étroitement associées, dans un effort collectif de réflexion, d'abord, et d'action, ensuite.

Que l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas pour le TPIY de se défaire de ses responsabilités, et encore moins de le faire précipitamment. Il nous importe au contraire d'aller, en empruntant des voies nouvelles conformes à l'évolution des Etats directement concernés par notre travail, au terme de notre mandat.

L'avenir de la justice internationale réside clairement dans sa continuation, sa prolongation au plan national. Là est aujourd'hui la clé de la réussite du TPIY. Juridiction sans précédent, le Tribunal de La Haye est aussi une entreprise inachevée qui demande à être parachèvement, et amplifiée localement. On a pu dire qu'à certains égards le Tribunal est un miracle de l'histoire. Qu'il ne passe donc pas à la postérité comme ayant été un mirage de justice.

Oui, Noël Mamère *par Daniel Cohn-Bendit*

CHERS Pierre-André Bouthang, André Glucksmann, Romain Goupil, Joël Roman... et quelques autres.

Depuis mon engagement dans la campagne présidentielle, c'est-à-dire depuis la désignation de Noël Mamère comme candidat des Verts, j'ai senti une réticence d'un certain nombre d'entre vous à vous engager publiquement comme vous l'aviez fait lors des élections européennes. J'ai voulu en comprendre la ou les raisons, d'où notre réunion du 31 janvier. Je suis d'accord avec Glucksmann pour combattre tout soutien au nom d'une simple notoriété. A juste titre, cher André, tu disais que, dans ton combat contre l'écrasement et l'extermination du peuple tchèque, tu n'as rencontré qu'un candidat à dénoncer les « amis-amis » avec Poutine : Noël Mamère.

Mais, d'un autre côté, nous avons aussi été de ceux qui n'ont pas compris ni accepté – je le redis ici – sa position sur l'engagement des Etats-Unis en Afghanistan, lui qui avait approuvé l'engagement en Irak et au Kosovo. Qu'il exprime ses craintes, après les discours de Bush sur la lutte du Bien contre le Mal et le conflit des civilisations, quant à une transformation de cette guerre en une guerre contre le peuple afghan et qu'il redoute qu'un certain type d'intervention soude la population autour des talibans comme cela s'est passé en Irak ou à Cuba, retardant ainsi la chute des dictatures, rien de plus normal. Mais qu'il ait pu dire que cela était déjà, à ce moment-là, une guerre contre le peuple afghan était, déjà, faux. C'est le seul reproche qui pouvait me faire comprendre une certaine réticence.

Ta diatribe, cher Romain, contre une lettre de lecteur dans le bulle-

tin interne des Verts ou même tes critiques sur la banalité du programme tel qu'il est présenté dans le même bulletin, tu aurais déjà pu la faire pendant la campagne des européennes. Mais, à ce moment-là, tu ne lisais pas le bulletin des Verts, heureusement pour moi ! De toute façon, tu savais que je n'étais pas un Vert pur jus biologique, pas plus que ne l'est Noël Mamère ; d'où sa difficile – c'est le moins qu'on puisse dire – désignation. La mienne ne fut guère plus simple. D'ailleurs, tu as finalement dit que tu voterai Mamère.

Plus étrange fut pour moi ton allusion, Pierre-André, à Chevènement, comme un vote possible. Certes, bien des gens sont sensibles à ses propos. Il veut combattre avec fermeté les sauvages de nos banlieues et le trop-plein d'immigrés ; il aura ainsi infecté la gauche du virus sécuritaire que Le Pen distille depuis des décennies. Il veut faire en sorte que les femmes puissent s'épanouir à la maison (c'est dans son programme, comme dans celui de Christine Boutin). Il fait de l'Etat-nation l'horizon indépassable de l'histoire de l'humanité et combat la construction de l'Europe, comme le font la droite souverainiste de Pasqua - de Villiers et l'extrême droite de Le Pen. Enfin, il réduit la solution des problèmes de l'école au rétablissement de l'autorité et des sanctions, ce qui, bien sûr, ne peut que satisfaire certains enseignants pour qui il n'est pas question de réfléchir aux changements profonds de leur métier que nécessite pourtant l'école d'aujourd'hui.

Noël Mamère sera sur tous ces points le seul qui ne fera aucune concession à la vague sécuritaire qui a gagné l'ensemble des formations politiques dites responsables, de droite comme de gauche. Il sera aussi le seul candidat de gauche vraiment européen ; alors, mon cher Joël, ne serait-ce que pour ces deux points, à qui pourrait bien

aller ton vote ? Et pourquoi ne pas le dire ?

Je ne comprends pas plus chez mes amis la tentation du vote Chevènement que celle du vote Laguiller. Derrière un langage populiste – « *les riches peuvent payer* » –, il y a une secte méprisante pour le monde ouvrier, incapa-

DANIEL COHN-BENDIT EST DÉPUTÉ EUROPÉEN (VERTS).

ble, selon elle, de se libérer sans être guidée par « *la direction de la classe ouvrière* » qu'elle prétend être. Et c'est ce parti de moines-soldats qui, demain, nous mènera d'une main de fer vers le paradis socialiste.

Mamère a-t-il fait, contrairement à Chevènement, une « faute technique » en disant qu'au second tour il appellerait à voter Jospin ? Cela fait des années que je me bats contre le fondamentalisme écologique en Allemagne et contre le « *ni-nisme* » en France. Les Verts et leur candidat doivent s'inscrire au cœur de la gauche et en changer le centre de gravité face aux lobbies nucléaire, sécuritaire et souverainiste. Les Verts sont entrés dans la gauche plurielle en pesant moins de 3 %, ils n'ont pas été déterminants au gouvernement et ont dû avaler des couleuvres. A 10 % ils seront autrement efficaces. C'est aux électeurs de leur donner ce poids.

L'hypocrisie de Chevènement (ne pas dire ce qu'il fera au second tour pour gagner des voix à droite et à gauche) est techniquement plus habile, mais pour moi politiquement inadmissible.

Je vous ai donné rendez-vous le 22 mars pour que nous tirions ensemble les conclusions de la campagne de Noël Mamère ; moi, je suis certain qu'il vous aura convaincus de le soutenir parce que vos combats se retrouveront dans sa campagne.

Interrompre la course au suicide *par Michel Bassi*

JA C Q U E S CHIRAC a, aujourd'hui, perdu l'élection présidentielle.

La droite a beau se boucher les yeux et les oreilles

et continuer officiellement à faire comme si la réélection du président sortant allait de soi, le fait est là, qui commence à s'imposer, même aux esprits les plus optimistes. Croire que l'extrême capacité de Jacques Chirac à mener campagne lui permettra de distancer son adversaire au cours du sprint final, c'est commettre la même erreur que Valéry Giscard d'Estaing en 1981. On a vu ce qui advint.

Une élection présidentielle est, sans doute, la résultante d'un choix démocratique, à l'issue d'un

renfort très important. Il ne peut venir que des électeurs de la droite modérée ayant fait un autre choix initial. Encore faut-il, pour que cette « réserve » se mobilise à son profit, qu'une dynamique positive puisse être déclenchée entre les deux tours. Cela n'est envisageable que si « l'autre famille » a eu au premier tour un candidat atteignant un niveau de suffrages suffisant pour gommer les frustrations ou les amertumes. Autrement dit, il faut que, derrière Jacques Chirac, un représentant de la droite libéralo-moderée-centriste, comme on voudra, réalise un score suffisant, en clair qu'il passe la barre des 10 %, au moins.

C'est une condition impérative. Parier sur l'improbable addition de voix dispersées est un leurre. Or cette condition n'a aucune chance d'être remplie dans le schéma actuel. La course parallèle

hommes en question, qui ne porte pas à l'optimisme. Mais n'existe-t-il pas, sur ce versant de la politique, des hommes assez influents pour les amener à la simple raison ? S'il est difficile de demander à l'un de se retirer de sa propre volonté devant l'autre, est-il complètement impossible de

MICHEL BASSI, ANCIEN JOURNALISTE, EST CONSULTANT EN COMMUNICATION.

leur proposer de se soumettre à une primaire, dont la seule annonce suffirait à susciter dans la France modérée un intérêt considérable ?

Trop tard, diront les mêmes. Faux : il suffit d'un grand mois pour mener à bien une telle opération, selon un calendrier qui pourrait être le suivant :

J - 30 : annonce de l'opération. Choix d'un opérateur.

J - 20 : appel à la participation. L'électeur devra simplement adresser à « *Primaire 2002* » un chèque dont le faible montant servira à rémunérer l'opérateur.

J - 15 à J - 2 : traitement du courrier reçu. Le nom et l'adresse figurant sur les chèques sont saisis de manière à éliminer les votes multiples d'une même personne, éditer le « bulletin de vote » (un code personnel et confidentiel), éditer l'étiquette postale. Sont ensuite envoyés à l'électeur les professions de foi, ainsi que le bulletin à utiliser.

Jours J : scrutin sur un week-end. Selon trois voies possibles : téléphone, Minitel, Internet. Le tout, naturellement sous le contrôle d'un huissier.

Je sais toutes les bonnes raisons qui vont être évoquées pour écarter l'idée, sans même l'avoir étudiée. Mais j'ai rêvé un instant que ces hommes qui aspirent à incarner l'Etat en avaient le sens.

Il n'est qu'une façon pour la droite de s'en sortir : qu'il n'y ait qu'un candidat de la famille libéralo-centriste

débat où les projets ont pu être comparés par les électeurs. Mais les pesanteurs sociologiques existent, qui sont plus lourdes, au final, que les idées. On semble vouloir les ignorer. Pourtant, leur traduction arithmétique est là, sous nos yeux, dans les expériences passées, comme dans les sondages actuels.

Sauf à creuser un écart considérable au premier tour, comme le fit à ses dépens François Mitterrand en 1988, ce qui paraît plus qu'improbable, Jacques Chirac aura besoin, au second tour, d'un

dans laquelle sont engagés François Bayrou et Alain Madelin, comme une marche collective au suicide, conduira inévitablement la droite à l'échec et Jospin à l'Elysée. Sauf miracle. Mais les miracles sont rares en politique.

Il n'est qu'une façon pour la droite de s'en sortir, c'est-à-dire d'assurer la victoire de Jacques Chirac : qu'il n'y ait qu'un candidat de la famille libéralo-centriste.

Utopie de commentateur naïf, dira le chœur des sceptiques. Et ils évoqueront l'attitude des deux

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ L'EXPRESS

Denis Jeambar

Jamais les Etats-Unis n'ont, à ce point, manifesté leur volonté de distribuer les cartes sur notre planète. Qui n'est pas inconditionnellement avec eux, désormais, est contre eux. Pour autant, devons-nous geindre ? En vérité, cette attitude impériale est le fruit de notre propre incurie. L'Union européenne n'a pas su rassembler ses forces pour exister par elle-même et rééquilibrer ses relations géopolitiques avec les Etats-Unis. Elle demeure avant tout un espace économique mais tout reste à faire sur le terrain politique, à commencer par la défense. Faute de quoi nous resterons un satellite pluriennal de la Maison Blanche.

■ LA TRIBUNE

Hedwige Chevillon

L'annonce de la révision de la croissance de l'économie française ressemble à s'y méprendre à un « profit warning » de l'entreprise France. A l'heure où la planète financière s'inquiète, avec raison, de la véracité des comptes des entreprises après l'électrochoc d'Enron, on est en droit de s'interroger sur la véracité des comptes des Etats. Le besoin de transparence auquel aspire l'actionnaire, le citoyen y a peut-être droit aussi.

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jacques Julliard

Le plus prometteur, dans le forum de Porto Alegre, est dans la naissance d'une opinion publique à l'échelle internationale. Avant de devenir démocratique, l'opinion publique est d'abord le fait des élites ; cela est vrai des élites militantes de Porto Alegre, comme jadis des élites sociales prérévolutionnaires. Le forum permanent constitué au XVIII^e siècle par les académies, les gazettes, les salons employait un langage réformiste qui déboucha sur une révolution. Les forums d'aujourd'hui utilisent souvent le langage révolutionnaire qui pourrait déboucher sur des réformes.

APRÈS SIX ANS d'interruption, le *Kabul Weekly*, qui se présente comme la « première publication indépendante » d'Afghanistan, a été reparu fin janvier à Kaboul. Cet hebdomadaire fondé en 1993 avait été interdit quatre ans plus tard après avoir publié des articles critiques sur l'ambassade d'Afghanistan en Inde, quand Ahmad Shah Massoud était encore au pouvoir et que se poursuivaient dans la capitale les combats entre factions moudjahidines concurrentes.

Son rédacteur en chef Fahim Dashty, 29 ans, était cependant aux côtés du chef afghan assassiné, le 9 septembre, au moment où des kamikazes islamistes se faisant passer pour des journalistes firent exploser leur bombe cachée dans une caméra. Les mains brûlées lors de l'attentat, il porte encore aujourd'hui des gants de protection. « J'espère que, dans la situation présente, notre indépendance sera garantie », affirme M. Dashty, qui ajoute : « Je



sais que cela sera difficile. » Le premier numéro de l'hebdomadaire, tiré à 2 500 exemplaires, a été publié en langue dari et pachtout avec des articles en anglais et en français. Financé en grande partie par l'Unesco, le journal est également soutenu par l'ONG française Reporters sans frontières (RSF) ; deux journalistes français assistent une équipe composée de cinq rédacteurs (auxquels s'ajoutent bientôt deux femmes) et d'un photographe. Les moyens sont limités à quelques ordinateurs et un scanner mais une énergie farouche anime la rédaction provisoire de cette sorte

de laboratoire de la future presse indépendante afghane.

L'un des articles publiés en pachtout insiste d'ailleurs sur l'importance de la liberté de la presse dans cette nouvelle ère politique sanctionnée par la défaite des talibans. « Après la fin de la période démocratique (qui date, selon le journal, du coup d'Etat du prince Daoud contre le roi en 1973), les journalistes ne faisaient qu'obéir aux ordres du pouvoir. La priorité est donc de les rééduquer afin de les former à ne plus se conformer à cette habitude. Ils doivent apprendre à ne plus attendre les consignes données par le gouverne-

ment. L'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés est que, dans ce gouvernement, il y a de nombreuses personnes revenues d'exil à l'étranger. Ils savent ce qu'est la démocratie mais ne songent pas à l'établir en Afghanistan. C'est pourquoi il sera du devoir des journalistes de prendre leurs responsabilités. »

Un autre article risque de faire grincer quelques dents chez les responsables de l'Autorité transitoire. Il est consacré à la présence des forces internationales en ville et donne la parole aux Kabouliens. De nombreuses personnes interrogées se félicitent de l'envoi des soldats des Forces internationales d'assistance à la sécurité (FIAS). Mais plusieurs se montrent carrément hostiles, comme cet ancien moudjahid qui fit la guerre contre les Soviétiques : « Il est du devoir des Afghans de déclencher une guerre sainte contre ces soldats étrangers qui feraient mieux de rentrer chez eux. Quand je les vois passer en ville, j'ai envie de

leur jeter des pierres. » On peut aussi lire un entretien avec le responsable de la police, Hafizullah Bakhshi, qui répond aux questions sur les conditions de sécurité dans la capitale afghane : « Nous faisons de notre mieux, nuit et jour, pour assurer la paix dans Kaboul mais il est vrai que des crimes, des assassinats, des enlèvements et des vols continuent de se produire. » Le chef de la police relève ainsi qu'il y a eu, depuis le départ des talibans, 117 crimes en ville.

Peu de temps avant le bouclage du numéro 2, la rédaction a décidé de refaire à toute vitesse sa « une » : des combats venaient d'éclater à Gardez, capitale de la province de Paktia, entre des factions rivales. Rapidité de réaction, souci de donner l'information la plus récente et la plus impartiale, le *Kabul Weekly* venait ainsi de connaître son baptême du feu.

Bruno Philip

Le jubilé royal vu par la presse canadienne

Elizabeth II suscite l'ironie des francophones et la déférence des anglophones

LE TRAITEMENT réservé par les médias canadiens au jubilé de la reine Elizabeth II « du Royaume-Uni, du Canada et autres territoires » reflète un schisme têtue : les anglophones, en majorité protestants, honorent avec emphase « leur » souveraine, tandis que les francophones, de culture catholique pour la plupart, se gaussent d'un symbole désuet.

La palme de la révérence revient au *Toronto Star*. Dans un éditorial titré « Elizabeth of Canada », le

quotidien au plus gros tirage du pays proclame : « Oui, elle est à nous. Et les Canadiens n'auraient pu rêver d'un monarque plus dévoué et serviable, d'un meilleur symbole pour diriger notre famille (...). Son visage illumine encore celui de nos enfants impatientes de la voir. » Avant de fermer le ban par un retentissant « God Save the Queen of Canada ! », il remue le fer dans la plaie nationale : « Elle restera à jamais le monarque qui a signé en 1982 les documents rapatriant la

Constitution du Canada à Ottawa, qui n'était auparavant que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. » Ce rapatriement orchestré par le premier ministre Trudeau a donné lieu à l'une des pires crises existentielles du pays, et le Québec n'a toujours pas ratifié ce texte fondamental.

Moins provocateur, le *Vancouver Sun* estime que, dans les années 1960, le Canada a « maladroïtement reconnu la nature bilingue et multiculturelle du pays ». « Cette compréhension n'est pas parfaite, mais elle s'appuie sur les notions de respect et de dignité qui s'inspirent en partie des traditions britanniques (...). Elizabeth II est dans une certaine mesure la toile de fond sur laquelle nous avons peint notre propre histoire, poursuit le quotidien de la côte Pacifique. Quelle que soit notre opinion sur l'utilité de la monarchie à l'avenir, nous devrions célébrer son jubilé comme le symbole de notre propre et honorable histoire. » Factual, le très sérieux *Globe and Mail* de Toronto a commandé un sondage illustrant les hésitations des Canadiens : 48 % des personnes interrogées opteraient pour une république, mais 79 % d'entre eux se déclarent du même souffle en faveur de la monarchie constitutionnelle. Un malaise que le gouvernement de Jean Chrétien « entretient », accuse le *National Post* (droite), qui lui reproche son « ambivalence à l'égard de la monarchie » et son peu d'enthousiasme dans l'organisation des festivités du jubilé.

« Autrefois, tous ses peuples l'admiraient. Oh, il y avait bien quelques récalcitrants : des francophones perdus dans un petit coin du Canada, mais elle avait appris à contourner ce lieu nommé Québec (...). Aujourd'hui, force est de constater

que le monde tout entier a contracté l'indifférence québécoise », écrit par contre *Le Devoir* de Montréal. « Au XXI^e siècle, le Canada doit cesser d'être une monarchie » : ce titre péremptoire est celui d'une contribution de deux professeurs en économie et en science politique, Pierre Croteau et Roger D'Amours, dans les colonnes du *Soleil* de Québec. A leurs yeux, « la monarchie est un symbole vicieux dans une société démocratique », et les pouvoirs de chef de l'Etat de la reine « aboutissent entre les mains de nos premiers ministres, qui possèdent déjà ceux de chef de gouvernement ».

« COMME UN VIEUX MEUBLE »

La Presse de Montréal rétorque, fataliste, que « la monarchie, en tant qu'institution et symbole, ne semble pas sur le point d'être révoquée ». Républiques ou régimes totalitaires, observe ce quotidien modéré, « doivent composer avec ce qui paraît être une soif inextinguible du peuple pour les œuvres et les pompes du trône réel ou virtuel. La France a guillotiné ses têtes couronnées ? Certes. Mais n'y eut-il point chez nos cousins gaulois, sous François Mitterrand, une « monarchie républicaine » dont même les partisans de la gauche durent admettre qu'au règne de Louis XIV le faste se comparait ? ». Le Québec n'y échappe pas, opine *La Presse*, qui évoque « Céline Première » (Dion) et son René, « dont les épousailles eurent lieu dans le faste, tant à Montréal qu'à Las Vegas ». Dans ce décor, Elizabeth II, baptisée « Zabeth » dans ce même éditorial, « est comme un vieux meuble (...) qui fait partie des bijoux de famille dont on ne se résout pas à se débarrasser ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

VOL COMPLET

Je me suis présenté le 2 février à l'aéroport Charles-de-Gaulle pour un vol à destination d'une ville européenne, et ce, avec une heure et demie d'avance, sur les recommandations des services d'Air France, plan Vigipirate oblige. L'enregistrement n'ayant pas débuté, j'ai attendu devant le comptoir jusqu'à ce qu'une hôtesse se présente et débute l'enregistrement. J'étais donc le premier passager, suivi par bien d'autres.

La présentation de mon billet eut pour conséquence l'embarras de l'hôtesse, une longue et mystérieuse conversation téléphonique suivie d'un verdict sans appel : « Monsieur, le vol est complet. » Surprise ébahie d'abord, puis indignation immédiate. Comment ce vol pouvait-il être complet avant même l'ouverture de l'enregistrement ? Réponse : il n'est occupé que par des passagers en correspondance ayant donc tous été enregistrés avant même les passa-

gers ayant régulièrement payé leur billet au départ de Paris.

Conclusion : Air France a pratiqué la surréservation à 100 % ou plus. En d'autres termes, la compagnie a largement vendu, deux fois ou même plus, l'intégralité des sièges sur le même vol, empêchant, de ce fait, tout passager d'embarquer sur ce vol, lequel partait de Paris. Est-ce admissible ?

Dominique de Leusse
Paris

SAINT-DOMINGUE - PARIS

Ayant eu à revenir de République Dominicaine par les mêmes moyens que M. Schuller, mais deux jours avant, je constate avec intérêt que son arrivée à Roissy soulève un autre problème au moins aussi important. En effet, *Le Monde* du 6 février annonce que son avion « s'est posé vers 13 h 05 sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle » alors que l'heure d'arrivée « officielle » du vol AF 3694 est à 11 h 25. Anecdote ? Pas vraiment. Sur la ligne Paris - Saint-Domingue - Paris, Air France accumule les retards, voire les annulations de vols, comme j'ai eu à en

souffrir la semaine dernière. (...) Les passagers - quels que soient leur classe de voyage ou leur casier judiciaire - ont droit à un minimum de respect, et lorsque l'on se targue de « faire du ciel le plus bel endroit de la Terre », il faut alors préciser que l'on a une conception « différente » de la ponctualité. Bien sûr, les révélations de M. Schuller nous intéressent, mais à quand les révélations d'Air France sur ses (in-)capacités à tenir ses horaires ?

Julien Guiraud
Paris

CADRES SANS EMPLOI

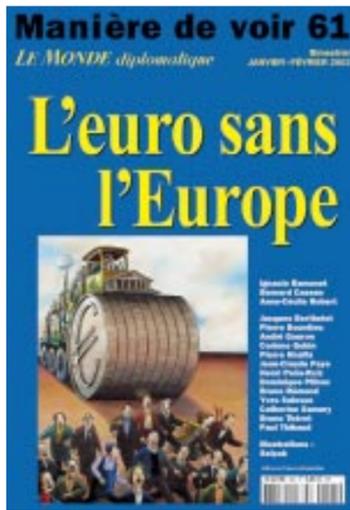
Comment peut-on parler de pénurie de cadres en 2004 (*Le Monde* du 31 janvier), alors qu'aujourd'hui le nombre de cadres sans emploi dépasse largement les 100 000 personnes ? Et la tendance risque de s'amplifier. La plus élémentaire des règles voudrait que l'on tienne compte des cadres non en activité... A moins que l'on ne considère que des cadres seniors « disponibles » ne peuvent pas réintégrer le circuit de l'emploi ?

Christian Vormus

Courriel

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

Et maintenant ?

Un nain diplomatique, par **Ignacio Ramonet**. ■ Dictature de la concurrence, par **André Gauron**. ■ Une charte cache-misère, par **Anne-Cécile Robert**. ■ L'euro pour toute politique, par **Dominique Plihon**. ■ Une monnaie sans âme, par **Bruno Théret**. ■ Démantèlement programmé de l'Etat social, par **Corinne Gobin**. ■ Télécoms, le laboratoire de la libéralisation, par **Pierre Khalifa**. ■ Des citoyens sans cesse tenus à l'écart, par **Bernard Cassen**. ■ A Lisbonne, en mars 2000, naissance de l'Europe SA (B.C.) ■ Ce juge méconnu de Luxembourg (A.-C.R.) ■ Le piège de la gouvernance (B.C.) ■ Une construction sans légitimité démocratique, par **Paul Thibaud**. ■ Un besoin de laïcité, par **Henri Peña-Ruiz**. ■ L'adhésion coûtera cher à l'Est, par **Catherine Samary**. ■ La montée des pouvoirs locaux, par **Bruno Rémond**. ■ Europol, une police autonome, par **Jean-Claude Paye**. ■ La faute à Bruxelles ! par **Yves Salessse**. ■ Un projet neuf pour un vieux continent (B.C.) ■ L'Union maux à mots (A.-C.R.) ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ L'introuvable défense européenne (B.C.) ■ Une vraie réforme de la politique agricole commune, par **Jacques Berthelot**. ■ Un petit grain de sable démocratique (B.C.).

Glossaire, bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

ENTREPRISES

AÉRIEN

Le long feuilleton sur le sort de la compagnie aérienne Air Afrique s'est achevé, jeudi 7 février à Abidjan, avec le **DÉPÔT DE BILAN** de la société quadragénaire. Depuis près de deux mois, la compagnie ne volait

pratiquement plus **FAUTE D'AVIONS**, les six gros-porteurs loués lui restant à la mi-2001 ayant tous été progressivement repris par les propriétaires. Le schéma de sauvetage, où Air France avait été choisie comme

« partenaire stratégique » et devait prendre 35 % du capital, n'a pas pu être adopté à temps. Mais, dans un courrier que *Le Monde* s'est procuré, Jean-Cyril Spinetta, le PDG d'Air France, fait **DES PROPOSITIONS** pour

faire renaître la compagnie. Air France, qui bénéficie déjà de la faillite de Sabena et de Swissair, préfère **UNE NOUVELLE AIR AFRIQUE** à la multiplication des petites compagnies nationales.

Air Afrique dépose le bilan, Air France place ses pions

Les onze Etats africains actionnaires ont pris acte, jeudi 7 février, de l'impasse financière dans laquelle se trouvait la compagnie transcontinentale. Ancien actionnaire minoritaire, le groupe français propose de financer 50 % d'un plan de reprise, à condition de contrôler la future société

ABIDJAN

de notre correspondant

Le long feuilleton sur le sort de la compagnie aérienne Air Afrique s'est achevé dans l'après-midi de jeudi 7 février à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Une assemblée générale des actionnaires réunissant les représentants des onze pays membres de la compagnie (Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) ainsi que ceux des autres partenaires – notamment Air France et l'Agence française de développement, qui possèdent à elles deux plus de 20 % du capital – a décidé « à l'unanimité de faire procéder au dépôt de bilan de la société » et demandé à la direction générale « d'entreprendre toutes les formalités légales aux fins de la déclaration de cessation de paiement ».

Cette décision ne fait que confirmer un état de fait : depuis près de deux mois, la compagnie ne volait plus faute d'avions, les six gros-porteurs loués lui restant à la mi-2001 ayant tous été récupérés par les compagnies locataires, pour cause de cumul d'arriérés. La dissolution de l'actuelle structure n'est donc pas une surprise. Réunis à Brazzaville le 14 août 2001, les représentants des Etats membres, dont six chefs d'Etat, avaient



préconisé cette option, qui devait être une première étape en vue de la création d'une nouvelle Air Afrique, débarrassée d'une dette trop pesante (305 millions d'euros, autant que le chiffre d'affaires de l'entreprise).

La compagnie Air France avait été choisie comme « partenaire stratégique » de la nouvelle société, avec 35 % de l'actionariat, et

Etats se contentant de 22 % et laissant le reste du capital à des institutions financières africaines. Depuis lors, des divergences d'interprétation du plan de Brazzaville sont apparues, entre Air France, les Etats et les puissants syndicats de l'entreprise. Ils ont considérablement freiné la mise en place de la nouvelle compagnie.

PLAN SOCIAL

Une lettre de Jean-Cyril Spinetta, patron d'Air France, au président ivoirien Laurent Gbagbo – mandaté par ses pairs pour mener la négociation – datée de mardi 5 février, et dont *Le Monde* s'est procuré une copie, présume toutefois d'un possible déblocage. Le financement du plan social était un des principaux points d'achoppement : estimant que la nouvelle donne bénéficiait stratégiquement à la compagnie française, plus gros actionnaire, disposant naturellement des droits de trafic de onze pays, plusieurs responsables africains ainsi que les leaders syndicaux comptaient sur elle

Un gouffre financier

● **Résultats.** Air Afrique accumule les pertes depuis plus de dix ans. La société ne publie plus ses comptes depuis 1998, où son chiffre d'affaires s'élevait encore à 320 millions d'euros pour un profit d'exploitation de 12,2 millions, mais une perte nette de 31,6 millions. Le déficit d'exploitation actuel avoisinerait 6 millions à 8 millions d'euros par mois.

● **Endettement.** La compagnie est fortement endettée, à hauteur de 510 millions d'euros. Sa dette, contractée à la fin des années

1980 pour financer le développement de sa flotte, avait doublé avec la dévaluation du franc CFA en 1994.

● **Management.** La compagnie a connu ces dix dernières années une forte instabilité. Cinq présidents et cinq plans de sauvetage se sont succédés. Air Afrique a notamment failli dans la modernisation de son système informatique de gestion de billets.

● **Aide.** La France avait injecté 113 millions d'euros en 1989, puis Air France 14 millions en 1995.

Les syndicats s'apprêtent à porter plainte

ABIDJAN

de notre correspondant

Les responsables syndicaux d'Air Afrique sont, depuis plusieurs mois, à l'origine d'un des plus importants mouvements sociaux de l'Afrique contemporaine : grèves des pilotes et du personnel navigant, grève du zèle des salariés assurant à Abidjan l'assistance au sol pour les vols d'Air France. Le dépôt de bilan de la compagnie, jeudi 7 février, les pousse à ne pas arrêter le combat.

Ces responsables syndicaux ont révélé au *Monde* qu'ils s'apprêtaient à porter plainte, en France ou ailleurs, contre les anciens dirigeants d'Air Afrique depuis 1989 pour « mauvaise gestion, abus de biens sociaux, destruction d'un outil de travail et d'intégration ». Ils veulent également agir en justice contre les actionnaires – parmi lesquels Air France et l'Agence française de développement – pour « complicité ».

Le procès, s'il devait avoir lieu, serait celui de la faillite des Etats africains, mais aussi de quarante ans d'une coopération franco-afri-

caine dont Air Afrique était un des fleurons. Principale cible des salariés d'Air Afrique, Yves-Roland Billecart, cadre d'UTA (compagnie qui a fusionné avec Air France) devenu patron d'Air Afrique en 1989, et qui, selon les salariés, aurait volontairement « coulé » l'entreprise. Toujours selon ces syndicats, il aurait notamment acheté dans des conditions « opaques » des avions à Airbus. Des accusations qui ne sont pas, pour l'instant, prouvées.

Mais le patron d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, prend visiblement la menace au sérieux. « [Notre] contribution devra, par principe, avoir pour contrepartie une renonciation de la part de l'ensemble des parties ayant un intérêt à agir à tout recours ou réclamation à un titre quelconque à [notre] rencontre, ou à l'encontre de l'un des administrateurs ou dirigeants désignés par elle ou sur sa proposition, en relation avec l'ancienne société », écrit-il au président ivoirien Laurent Gbagbo.

T. K.

Quarante ans de turbulences pour « Air peut-être »

Née dans l'euphorie des indépendances africaines, la société a été victime d'un actionariat éclaté

pour un chiffre d'affaires de 57 milliards. Le PDG de la compagnie aérienne, l'Ivoirien Aousou Koffi, avec l'aide des dirigeants d'UTA, commence à africaniser le personnel. En 1979, la quasi-totalité des postes sont occupés par des Africains. Les relations avec UTA commencent à se dégrader. Les comptes aussi. Le déficit se creuse et les dettes se gonflent. Entre 1978 et 1984, les effectifs augmentent dans les mêmes proportions que le nombre de passagers. Les frais généraux explosent.

M. HOUPHOUËT BOIGNY CONTACTE M. ROCARD

Un premier plan de restructuration est lancé, prévoyant 1 000 suppressions de postes. Une grève dure s'en suit. La descente aux enfers se poursuit. En 1987, alors que la survie même de la compagnie est en jeu, les Etats membres chargent le président ivoirien Félix Houphouët Boigny de chercher une solution. Contraint et forcé, il se tourne vers Michel Rocard, alors premier ministre pour trouver un homme capable de redresser l'entreprise. Le choix se porte sur Yves Rolland-Billecart, directeur général de la Caisse centrale de coopération économique, qui deviendra plus tard l'Agence française de développement.

La France débloque 740 millions de francs pour accompagner le plan de M. Rolland-Billecart. Le nouveau PDG s'empresse de remettre des Français aux postes de responsabilité. Sur

5 600, 1 750 postes sont supprimés. Il limite les billets gratuits aux membres du personnel à deux par an. Air Afrique, que les méchantes langues affublent de « *Air peut-être* », à cause d'une fiabilité relative de ses horaires, redécoule et gagne à nouveau de l'argent en 1989. Mais l'achat de quatre Airbus pour renouveler la flotte pèse sur l'exploitation de l'entreprise, qui est obligée de lancer une augmentation de capital souscrite par le Mali qui devient le onzième membre de la compagnie.

Mais la faiblesse des fonds propres conjuguée à la dévaluation du franc CFA plonge à nouveau Air Afrique dans la tourmente. En 1994, la dette égale quatre fois les fonds propres. En décembre 1996, M. Rolland-Billecart est débarqué. Son départ sonne la fin du concours de la France. Les présidents se succèdent au rythme des plans de restructuration financière, qui échouent les uns après les autres. Fin 2000, l'américain Jeffrey Erickson est appelé à la rescousse. Chargé d'appliquer un plan de restructuration drastique, il se heurte à l'opposition des salariés. Face au pourrissement du conflit, il est débarqué à son tour. L'espoir se porte sur Air France, mais les négociations s'éternisent, plaçant une nouvelle fois Air Afrique dans l'impasse, qui se résout à déposer le bilan.

Stéphane Lauer

Samedi avec *Le Monde* daté dimanche-lundi - Dossier spécial 8 pages

L'Israël d'Ariel Sharon

La SAI veut absorber Fondiaria pour former le deuxième assureur dommages italien

Fiat et sa filiale d'assurance Toro semblent avoir renoncé à racheter la participation de Montedison dans le numéro cinq du secteur en Italie

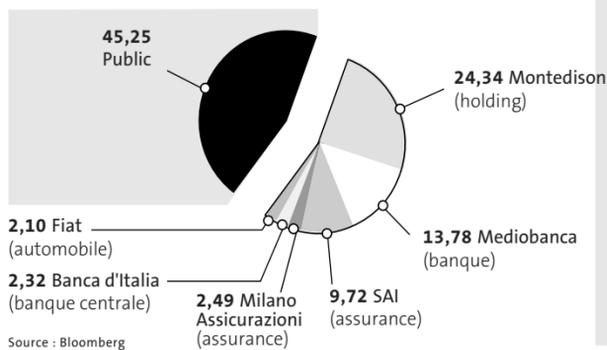
VENDREDI 8 février, dans l'après-midi, un conseil d'administration du conglomérat industriel transalpin Montedison devait sceller l'avenir de la compagnie d'assurances italienne Fondiaria, numéro cinq de l'assurance en Italie, dont il est le principal actionnaire. L'objet de ce coup de théâtre, Fondiaria, est convoité à la fois par la SAI (Società Assicuratrice Industriale), le quatrième assureur italien, et par Toro, numéro trois du secteur. Ce dernier est une filiale à 100 % de Fiat, tandis que la SAI est contrôlée par la famille d'entrepreneurs Ligresti et soutenue par Mediobanca. La banque d'affaires milanaise et la famille Agnelli, principal actionnaire de Fiat, se retrouvent donc face à face.

Montedison, holding contrôlée par Fiat et EDF, a conclu jeudi 7 février un accord avec la SAI. Elle devrait céder l'essentiel de sa participation dans Fondiaria à trois alliés de la SAI : la banque d'affaires américaine JP Morgan Chase, qui est aussi son conseil, la banque italienne Interbanca, filiale du groupe Banca Antoniana Popolare Veneta (AntonVeneta), et l'investisseur privé Francesco Micheli. Ils récupéreront 22 % du capital de Fondiaria (sur les 24,34 % détenus par Montedison) au prix fort : 9,5 euros par action, soit un cours supérieur de 63 % au cours du 7 février. Avant de trouver cet accord avec Montedison et son président, Umberto Quardino, la SAI a essuyé plusieurs rebuffades. Mais le groupe Fiat a surpris les différentes parties en annonçant dans la soirée de jeudi qu'il renonçait à racheter cette participation dans la SAI.

Montedison joue le chaud et le froid depuis plus de six mois entre la SAI et Toro. Le détonateur de cette bataille entre Turin, Florence et Milan a été le rachat de Montedison par Fiat et EDF, à l'issue d'une offensive boursière lancée en juillet 2001. Au terme de cette

MEDIOBANCA EN BONNE PLACE

Les actionnaires de Fondiaria en %



Source : Bloomberg

opération, le nouveau groupe a décidé de se séparer de ses participations non stratégiques, comme Fondiaria. Montedison cherche à réduire une dette de 7 milliards d'euros. Juste avant l'OPA d'EDF et de Fiat, Montedison avait déjà tenté de marier sa filiale avec la SAI. Cette dernière avait d'abord acquis 9,72 % de Fondiaria et négocié une option pour acheter 22 %, ce qui lui aurait permis d'obtenir plus de 30 % de son capital. Mais l'Isvap, l'autorité de tutelle des sociétés d'assurances en Italie, avait interdit à la SAI d'augmenter sa participation.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Changeant de pied, Montedison avait annoncé le 3 janvier la cession de 24 % de Fondiaria à Toro, à un prix moins élevé, de 6,7 euros, en donnant toutefois un mois à la SAI pour trouver une solution. Depuis, les deux prétendants s'affrontent dans une bataille juridique. L'accord de jeudi devrait y mettre un terme et ouvrir la voie au mariage entre la SAI et Fondiaria, créant le premier assureur dommages italien.

Le jeu n'est toutefois pas forcément terminé. Fondiaria veut gar-

der une main sur son destin. Son administrateur délégué, Roberto Gavazzi, veut défendre l'identité locale du groupe et son siège florentin. Avec une capitalisation boursière de 2,3 milliards d'euros, Fondiaria est un peu plus de deux fois plus grosse que la SAI.

Fiat n'a peut-être pas non plus dit son dernier mot. Il veut accroître sa présence dans les services

financiers. Paolo Fresco, président de Fiat, milite pour une fusion à trois, hypothèse qui n'est pas définitivement enterrée.

L'enjeu est de rivaliser avec Generali, quatre fois plus gros que les trois assureurs réunis, et la RAS, filiale d'Allianz, numéro deux. Le marché italien de l'assurance a, selon des études de Solving et de Global Equities, un potentiel de croissance de 35 % en dommages et de 29 % en vie. La consolidation de ces acteurs pourrait aussi leur permettre de sortir de leurs difficultés financières.

Derrière cette bagarre d'assureurs, Fiat et Mediobanca règlent leurs comptes. La banque milanaise, qui a sauvé Fondiaria et SAI de la faillite, il y a quelques années, détient 14 % du premier et 2,2 % du second et veut consolider ses intérêts. Surtout, la banque n'a toujours pas digéré l'OPA de Fiat et d'EDF sur Montedison, qui lui a ôté l'un de ses plus beaux actifs. Quant à Fiat et à la famille Agnelli, ils plaident officiellement pour un démantèlement de Mediobanca et de ses participations.

Pascale Santi

Les pertes de l'AIB dues au « trader fou » ébranlent le système financier irlandais

La banque pourrait perdre son indépendance

LONDRES

de notre correspondant à la City

La perte de 750 millions de dollars provoquée par le cambiste John Rusnak dans une filiale américaine de l'Allied Irish Banks (AIB) (*Le Monde* du 8 février) déstabilise la finance irlandaise déjà ébranlée par un retournement conjoncturel.

Comme en Ecosse, deux banques commerciales contrôlent le marché intérieur irlandais. Allied Irish Banks et sa rivale, Bank of Ireland (BoI), se partagent de facto le marché de la banque de détail de cette nation de 3,9 millions d'habitants. Ces deux entreprises prospères, qui représentent plus du tiers de la capitalisation totale de la Bourse de Dublin, ont connu une décennie de vaches grasses avec le miracle économique celtique. Une bonne capacité de gestion, l'excellent niveau de main-d'œuvre, des capitaux substantiels ainsi qu'un esprit conquérant sont les atouts des deux piliers financiers de l'Eire, qui bénéficient d'une situation de quasi-cartel. Les autres institutions présentes, le bancassureur Irish Life & Permanent et les établissements étrangers, ne constituent pas une réelle concurrence.

Ces dernières années, les deux banques sont entrées de plain-pied en Grande-Bretagne en se spécialisant dans les prêts aux PME et les crédits immobiliers.

« ÊTRE EN AMÉRIQUE... »

Mais alors que la BoI s'est contentée de développer ses activités au Royaume-Uni, sa concurrente est allée au-delà. En particulier aux Etats-Unis par le truchement de sa banque commerciale l'All First, basée à Baltimore, où travaillait John Rusnak. « *Etre en Amérique donne de la taille, satisfait l'ego des dirigeants, mais c'est risqué pour une banque moyenne* », indique un analyste. A l'évidence, les lacunes du contrôle de la maison mère sur sa filiale l'ont fait tomber de son piédestal.

De l'avis général, les deux entités pourraient à terme perdre leur indépendance. AIB risque de tomber dans l'escarcelle d'un conglomérat britannique. L'autre scénario, qui a le soutien du gouvernement Ahern malgré de possibles dérives monopolistiques, prévoit sa fusion avec la Bank of Ireland.

Marc Roche

Travailleur forcé en Allemagne en 1944, Roland Bucheron obtient réparation aux prud'hommes

APRÈS plus d'un an de procédure, le tribunal des prud'hommes de Fontainebleau a condamné l'Allemagne, mardi 5 février, à payer 91 244 euros dont 76 000 euros d'arriérés de salaires et 15 244 euros de dommages-intérêts à un Français, âgé de 77 ans, envoyé en territoire germanique comme travailleur forcé pendant la deuxième guerre mondiale. Il s'agit de la première décision rendue par la justice française dans ce type d'affaire à l'encontre de cet Etat européen.

« *Tout travail, même effectué sous la contrainte, doit être rémunéré. Ce n'est pas parce que l'employeur est aussi le bourreau, qu'il ne doit pas payer* », expliquait, jeudi soir, M^e Emmanuel Ludot, avocat du plaignant ainsi que d'autres anciens travailleurs forcés. Et de préciser : « *Nous avons exactement obtenu ce que l'on avait requis. C'est un succès pour tous ceux qui ont travaillé dans des conditions épouvantables.* »

Roland Bucheron, domicilié à Cheroy (Yonne), n'avait que 21 ans, le 8 juin 1944, lorsqu'il fut arrêté à Fontainebleau par la Gestapo française. Après quelques jours passés dans les locaux de la police d'Etat de Melun et à la caserne de la Pépinière, il est livré aux soldats allemands, puis mené directement depuis la gare de l'Est jusqu'à la région d'Hanovre. « *On ne savait pas où on allait, ni pour combien de temps. J'y ai finalement passé dix mois sans nouvelles de ma famille* », raconte Roland Bucheron. « *Je ne leur en veux pas, c'est ça la guerre. Mais on risquait notre vie sous les bombardements. Et surtout on crevait la faim.* »

Le ventre presque vide, avec pour seul repas quotidien une soupe à midi et, le mardi, une boule de pain, Roland Bucheron travaillerait dix heures par jour, quasiment

sept jours sur sept, à « *empaquer* » avec un produit à base de plomb des batteries destinées aux sous-marins. Un rythme infernal jusqu'à l'arrivée des Américains qui lui permettent, à l'issue d'un véritable parcours du combattant, de regagner la gare de l'Est le 1^{er} mai 1945.

Plus de cinquante ans plus tard, Roland Bucheron s'avoue naturellement « *heureux* » de la décision du tribunal. « *C'est une réparation largement méritée. J'espère mainte-*

« Il y en a, comme moi, des milliers qui peuvent attaquer à leur tour »

nant qu'ils accepteront pour les autres. Mais il y en a, comme moi, des milliers, peut-être des millions dans le monde, qui peuvent attaquer à leur tour », se réjouissait-il, avec l'unique regret que le représentant allemand n'ait jamais honoré les audiences de sa présence. « *Je lui aurais demandé s'il estimait cette réparation légitime. J'aurais seulement voulu qu'il me dise quelque chose.* »

Si l'Etat allemand peut encore faire appel de la décision, le jugement pourrait néanmoins, selon M^e Ludot, « *faire jurisprudence* ». D'autant que cet avocat suit à ce jour sept autres dossiers sur le même registre. Pour deux de ces cas toutefois, l'un à Paris (*Le Monde* du 19 septembre 2000), l'autre à Sète, le tribunal des prud'hommes s'est déclaré incompétent et l'avocat a déposé un recours devant la cour d'appel.

Laure Moysset

**POUR UNE FOIS
UN SUJET QUI MET
TOUT LE MONDE
D'ACCORD.**

VICTOIRES DES SICAV «LA TRIBUNE - STANDARD & POOR'S»
1^{er} sur 1 an catégorie Actions Europe : FF European Growth Fund.

CORBELLE LONG TERME «MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT»
Pour la régularité des performances sur 5 ans de l'ensemble de la gamme Fidelity Funds.

TROPHÉE D'OR «LE REVENU»
Meilleur fonds étranger actions européennes sur 3 ans : FF European Growth Fund.

GRANDS PRIX DE LA GESTION D'ACTIFS «AGEFI»
1^{er} sur 3 ans dans la catégorie fonds actions grandes capitalisations européennes : FF European Growth Fund.

Nous remercions de leur confiance les investisseurs qui nous ont choisis.

Fidelity Investments

www.fidelity.fr

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Reconnues obtenues en 2001.

Fidelity est le n°1 mondial indépendant de la gestion pour compte de tiers. FF European Growth Fund est un compartiment de Fidelity Funds. Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Fidelity fournit uniquement les informations sur ses produits et n'est pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques. Avec les autorisations délivrées par la CCFP en date du 30 août 1992, les actions autorisées de la SICAV Fidelity Funds peuvent être commercialisées auprès d'investisseurs en France. Publication au BULO en date du 20 juillet 1994. Publié par Fidelity Investments S.A.S. 17, avenue George V - 75008 Paris - CR01219

LE MONDE

diplomatique

DOSSIER

ARGENTINE

- Dieu n'est plus argentin
- Les dix jours qui ébranlèrent le pays
- Une « dette odieuse »
- Cette mortelle fascination du dollar

Par Pierre Kalfon,
Diana Quattrocchi-Woison,
Michel Husson
et Eric Toussaint

Les profiteurs du sida

Les périlleuses tentatives de définir le terrorisme

L'école ne brûle pas

Quel plan de vol pour le transport aérien ?

Pour un savoir engagé

Un texte inédit de Pierre Bourdieu

Comment la Russie devient la poubelle nucléaire du monde

Le Sénégal attend le grand changement

Enron aux mille et une escroqueries

Oui, Israël a un partenaire pour la paix

Camp David, retour sur les raisons d'un échec

Nâzim Hikmet, l'arbre aux yeux bleus

Assimilation forcée dans le Xinjiang

NUMÉRO DE FÉVRIER 2002

En vente chez votre marchand de journaux

3,80€

Le parcours du combattant de Frans Röselaers dans la lutte contre le travail des enfants

Le programme qu'il dirige, l'IPEC, a aidé, en 2001, 311 000 jeunes de moins de 14 ans dans le monde à ne plus être exploités. Il refuse de certifier les codes de bonne conduite sociale des entreprises

LA LUTTE contre le travail des enfants est un combat qui le dépasse... et il le sait. « En 2001, nous estimons avoir aidé 311 000 enfants à en sortir partiellement ou totalement », raconte Frans Röselaers, directeur de l'International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC). Dans un soupir, il ajoute : « C'est une goutte d'eau si on pense aux 250 millions de jeunes de moins de 14 ans qui travaillent dans le monde. Près de 80 millions d'entre eux ont d'ailleurs des emplois particulièrement dangereux. »

Sous l'allure policée du fonctionnaire international, cet énergique Néerlandais de 55 ans ne manie pas la langue de bois et dresse un bilan lucide du programme qu'il dirige depuis 1999. Certes, après

Ce Néerlandais est la cinquième personne en dix ans à la tête de cette structure

dix ans d'existence, l'IPEC a déjà dépensé 250 millions de dollars (288,1 millions d'euros) contre le travail des enfants. Mais M. Röselaers sait que le plus dur reste à faire. « Sur dix enfants qui travaillent, on estime que sept le font dans une exploitation agricole, deux dans l'économie informelle urbaine (prostitution, commerce...), et un dans une entreprise », explique-t-il. Des lieux divers qui rendent la tâche très complexe. Ainsi, dans les plantations de cacao, de thé ou de tabac, qui fournissent les plus grands groupes mondiaux, « les enfants, même s'ils sont sur place, ne sont pas toujours visibles », raconte-t-il.

Lutter contre l'exploitation des plus jeunes réclame avant tout de la ténacité. Il s'agit tout d'abord de

convaincre les gouvernements de laisser l'IPEC s'implanter dans leurs pays. L'argumentaire principal n'est pas forcément moral : il faut leur faire comprendre que l'absence de scolarité des jeunes les prive de citoyens qualifiés pour les décennies à venir. « Certains pays nient totalement le problème, raconte-t-il, avec un sourire ironique. La Chine, par exemple, nous dit que sa principale préoccupation est... le chômage des jeunes ! Pourtant, 40 enfants ont péri l'an dernier dans une fabrique artisanale de feux d'artifice. » D'autres pays, comme le Bangladesh, n'ont ouvert leurs portes à l'IPEC qu'après une pression internationale.

Une fois les questions diplomatiques réglées, le parcours du combattant continue. « Il faut ensuite mobiliser les associations et toutes les composantes de la société », énumère ce responsable. Un réseau de soutien nécessaire afin que les agents de l'IPEC installés dans le pays puissent réaliser leurs enquêtes et trouver les lieux où sont exploités les enfants. La démarche est particulièrement délicate. « Il faut éviter que l'employeur prenne peur après une visite et remette les jeunes à la rue », raconte-t-il. L'IPEC s'occupe ensuite de les scolariser. Mais cela nécessite parfois de trouver des revenus supplémentaires pour les parents, condition sine qua non pour qu'ils acceptent la perte d'un des salaires de la famille. Dans ces différentes



phases, le programme travaille, notamment en Afrique, en partenariat étroit avec l'Unicef.

En dix ans, l'IPEC peut s'enorgueillir d'avoir réussi deux coups d'éclat : le retrait de 10 000 enfants des industries textiles au Bangladesh en 1995, « dont 8 000 ont été scolarisés ». Puis l'action coup de poing auprès des ateliers de fabrication de ballons de football au Pakistan. « Il a fallu choisir des exemples visibles pour asseoir notre crédibilité, explique-t-il. Cela nous a permis ensuite d'aller chercher la présence d'enfants dans des endroits moins organisés. » Le prochain objectif, au Pakistan, est de rescolariser 10 000 jeunes qui sont occupés dans des ateliers de fabrication de tapis, souvent familiaux. « Depuis deux à trois ans, plusieurs pays ont

demandé notre présence ou des extensions de leur programme », comme le Mexique, la Tanzanie, le Salvador, le Népal en 2001. Dernier en date, « la semaine dernière, la Côte d'Ivoire, un des principaux producteurs de cacao au monde », se réjouit-il.

Face à une opinion publique de plus en plus sensible, l'IPEC redouble de prudence. Des centaines d'entreprises (dans les domaines du textile, du jouet, des articles de sport) achètent leurs produits dans les pays émergents et craignent désormais de découvrir qu'elles font travailler des enfants. Pour préserver leur image, elle se sont dotées de codes de bonne conduite sociale et aimeraient volontiers avoir l'IPEC comme partenaire. « Nous ne certifions aucun code de conduite et aucun label », répond clairement M. Röselaers. « Il y a de bonnes choses qui se font dans les entreprises mais il y a aussi beaucoup d'amateurisme », lâche-t-il, ajoutant en substance qu'il est impossible de garantir à 100 % qu'il n'y a pas de travail des enfants sur des produits textiles ou des jouets. Actuellement, l'IPEC collabore avec la fédération des chocolatiers américains et anglais, qui ont voulu prendre position après l'affaire Etileno, un trafic présumé d'enfants béninois à destination des plantations de cacao, qui a éclaté en 2001 en Afrique de l'Ouest. « Certaines entreprises sont prêtes à contribuer financièrement pour réaliser des enquêtes, mais nous sommes prudents », précise-t-il posément.

Ce père de deux enfants ne se ménage pas. Ancien directeur de cabinet du numéro un du Bureau international du travail, il a pris à bras le corps cette cause et sillonne le monde la moitié du temps. Une charge lourde qui explique, pour partie, la valse de ses prédécesseurs : Frans Röselaers est le cinquième en dix ans à la tête de cette structure.

Laure Belot

33 millions de dollars dépensés en 2001

● **Activité** : l'IPEC (International Programme for the Elimination of Children Labour) a été lancé en 1992 par le Bureau international du travail à Genève. Il lutte contre le travail des enfants, notamment sous ses pires formes décrites dans la convention n° 182 de l'Organisation internationale du travail.

● **Effectifs** : 250 personnes, dont une cinquantaine au siège, à Genève. Les autres salariés sont

dispensés dans les 50 pays où sont implantés des programmes.

● **Financement** : il est assuré par des donations d'une vingtaine d'Etats (Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie notamment) ou d'organisations. Le programme IPEC a dépensé 33 millions de dollars (38,02 millions d'euros) en 2001 et plus de 250 millions de dollars depuis sa création. (<http://www.ilo.org>)

Pernod Ricard développe ses activités viticoles en Australie

SYDNEY de notre correspondant

Les touristes s'arrêtent souvent là, au bord de la rivière, pour photographier le panonceau portant l'inscription « Jacob's Creek ». Ce nom, peu connu en France, est celui de la plus vendue au monde des marques de vin australien. Et elle appartient à un groupe français, Pernod Ricard, qui s'est implanté aux antipodes bien avant le boom des vins australiens, en reprenant en 1989 et en 1990 deux producteurs locaux, Orlando Wines (propriétaire de Jacob's Creek) et Wyndham Estate, fusionnés sous le nom d'Orlando Wyndham. « Si on m'avait dit, lorsque nous avons racheté Jacob's Creek, que nous arriverions à en vendre plus de 5 millions de caisses, j'aurais douté », reconnaissait, vendredi 8 février, Patrick Ricard, de passage à Sydney. Ce cap a pourtant bien été dépassé en 2001.

De juillet 1997 à juin 2001, le chiffre d'affaires d'Orlando Wyndham est passé de 49 millions à 282 millions d'euros, soit une progression annuelle d'au moins 20 %. Plus de la moitié de ces ventes sont réalisées à l'exportation, en particulier en Grande-Bretagne, contre à peine 5 % en 1989.

UNE LÉGISLATION LAXISTE

Appartenir à un groupe de spiritueux présent sur les cinq continents semble avoir été une des clés du succès d'Orlando Wyndham. « Nous possédons déjà un réseau de distribution mondial grâce à nos activités dans les spiritueux », souligne le président du groupe, qui a doublé de taille en 2001 après avoir racheté pour 3,2 milliards de dollars de nombreuses marques du groupe Seagram dont le cognac Martell et le whisky Chivas Regal.

Pour créer un produit constant d'année en année, le producteur australien a tiré profit de la législation locale, beaucoup plus laxiste que la française, et de la taille de ce

pays, quatorze fois plus grand que l'Hexagone. « Il y a dix ans, en Europe, les gens pensaient qu'il était impossible de développer des marques dans le vin, souligne Christian Porta, président d'Orlando Wyndham. Nous sommes en train de démontrer le contraire. »

« Nous avons le droit de mélanger des fruits provenant de douze régions différentes », explique Bernard Hickin, le maître de chai des vins blancs de Jacob's Creek. « Avant même de commencer les vendanges, nos spécialistes en marketing nous indiquent le style de vin que nous devons produire », indique Don Lester, directeur de la viticulture d'Orlando Wyndham. Les exportations de vins australiens devaient passer de 825 millions à 2,1 milliards d'euros entre 2000 et 2010, selon la Fédération des producteurs de vin d'Australie (WFA).

« Nous utilisons pour la promotion de nos vins les mêmes outils publicitaires que pour nos spiritueux », explique Richard Burrows, codirecteur général de Pernod Ricard. « En Angleterre, nous avons commencé par coller nos affiches sur un seul bus à impériale, car nous ne pouvions pas nous offrir plus, se rappelle Nick Blair, le directeur du marketing de Jacob's Creek. Puis nous avons apposé notre label sur des taxis. Les retombées ont été énormes car nous étions le premier producteur de vin australien à faire de la publicité outre-Manche. »

Le potentiel de croissance d'Orlando Wyndham reste important. « Nous devrions enregistrer des hausses à deux chiffres dans les années à venir », prédit M. Porta. Le rachat de marques concurrentes n'est toutefois pas à l'ordre du jour. « Nous devons avant tout rembourser nos prêts bancaires (contractés lors du rachat des activités de Seagram), souligne M. Ricard. Mais d'ici trois à cinq ans, rien ne dit que nous ne réaliserons pas d'acquisitions. »

Frédéric Therin

Allianz vise pour 2002 un profit de 3 milliards d'euros

EN DÉPIT des prévisions économiques moroses pour 2002, le géant de l'assurance allemand Allianz a annoncé, jeudi 7 février, qu'il misait sur des profits d'un peu plus de 3 milliards d'euros cette année, après un résultat net de 1,7 milliard d'euros en 2001.

Conforme aux prévisions des analystes, le bénéfice réalisé en 2001, en baisse d'environ 30 % par rapport à 2000, tient compte du coût des attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, qui a conduit le groupe à corriger ses attentes initiales (2,7 milliards d'euros).

Allianz a précisé que cette facture, d'un montant total de 1,5 milliard d'euros, avait déjà été inscrite en totalité dans le bilan du troisième trimestre 2001. « Nous avons réussi à imposer les hausses de prix adaptées aux risques sur de grands marchés », a souligné un responsable d'Allianz.

INDUSTRIE

■ **NISSAN** : le constructeur automobile japonais, contrôlé par Renault, a annoncé, vendredi 8 février, que les objectifs du plan de redressement seraient atteints dès mars, avec un an d'avance. Un nouveau plan fixe un objectif de réduction des coûts de 15 % en trois ans.

■ **MICROSOFT** : dans le cadre de son procès antitrust, l'éditeur de logiciels américain a indiqué à la juge qu'il était ouvert à des concessions sur l'accord à l'amiable signé avec le département américain de la Justice en novembre 2001.

SERVICES

■ **ENRON** : l'ex-PDG du courtier en énergie américain en faillite, Jeffrey Skilling, a déclaré, jeudi 7 février, lors d'une audition devant le Congrès américain, n'avoir eu connaissance d'aucune manipulation comptable frauduleuse jusqu'à son départ du groupe en août 2001.

■ **TYCOM** : TyCom, qui regroupe les activités de télécommunications du groupe diversifié Tyco, va licencier 44 % de ses effectifs (1 000 personnes), en raison de la faiblesse généralisée du marché.

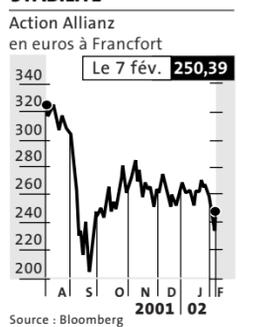
■ **ASF** : les Autoroutes du Sud de la France (ASF), dont l'Etat va mettre en Bourse 49 % du capital début avril, procéderont simultanément à une augmentation de capital de 800 millions d'euros.

FINANCE

■ **PARIBAS** : l'ancien président de Paribas, André Lévy-Lang, poursuivi pour complicité de dissimulation comptable de prises de participations des Ciments Français (CF) dans des groupes cimentiers, en 1990 et 1991, a été relaxé, jeudi, par le tribunal correctionnel de Paris.

■ **AIG** : le premier groupe d'assurances américain a vu ses profits chuter de 19,2 % en 2001 à 5,363 milliards de dollars, en raison notamment des pertes liées aux attentats du 11 septembre et de la faillite du courtier en énergie Enron.

STABILITÉ



Le suédois Metro voudrait lancer lundi un quotidien gratuit à Paris

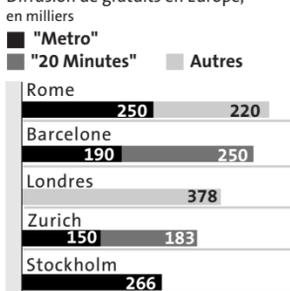
Près de 300 000 exemplaires du premier numéro du journal, entièrement financé par la publicité, seront imprimés dimanche. Son rival norvégien « 20 Minutes » s'allie avec le groupe Ouest-France

L'APPARITION en France de journaux gratuits d'information, entièrement financés par la publicité, paraît désormais imminente. Après avoir avancé des pions à Marseille (le Monde du 2 février), le groupe suédois Metro est sur le point de passer à l'acte à Paris. Dès lundi 11 février, si aucun grain de sable ne vient entre-temps entraver ses projets. Près de 300 000 exemplaires du premier numéro de ce journal seront tirés dimanche soir sur les rotatives du quotidien *France Soir*, à Auber-ville (Seine-Saint-Denis), a annoncé, jeudi 7 février au Monde, Giovanni Serafini, directeur éditorial de *France Soir*. Ce titre en difficulté, propriété de l'italien Poligrafici Editoriale, avait conclu une alliance en ce sens avec Metro au début de la semaine. Des numéros zéro ont déjà été réalisés.

Pour l'heure, le partenariat entre le quotidien payant et le nouveau tabloïd gratuit porte « uniquement sur un accord d'impression », a assuré M. Serafini : « Il n'y aura pas de pages communes entre les deux titres. » Selon la lettre d'informations en ligne *Tout sur la com*, datée de jeudi, le journal de Metro pourrait, à ses débuts, s'appuyer sur les « annonceurs internationaux » du groupe et son contenu – essentiellement des dépêches d'agence de presse, agrémentées de reportages locaux, de photos et d'informations pratiques – pourrait être fourni par « certaines rédactions étrangères » du titre. Ce qui témoignerait de la rapidité, voire de la précipitation, avec laquelle le gratuit verrait le jour. Metro International, qui pilote depuis Londres le lancement des journaux du groupe hors de Suède, s'est refusé à tout commentaire. Un silence qu'il a toujours scrupuleusement

DE GROS TIRAGES

Diffusion de gratuits en Europe, en milliers



Source : "20 Minutes"

observé lors de l'essai de ses titres dans quinze pays, dont les Etats-Unis.

La volonté de Metro, propriété du très discret homme d'affaires suédois Jan Stenbeck, de sortir son journal très prochainement pourrait toutefois être contrecarrée. Les négociations engagées avec le syndicat du Livre CGT n'avaient pas abouti jeudi. « Le problème de la distribution n'est pas réglé », a affirmé à l'AFP Gérard Letréguilly, secrétaire du Comité intersyndical du Livre parisien (CILP-CGT). Or « ce quotidien n'a aucune chance de sortir si cela ne passe pas par les règles de la profession », a-t-il clairement mis en garde. L'avertissement, a-t-il ajouté, vaut aussi pour l'autre projet de journal gratuit, *20 Minutes*, du principal groupe de presse norvégien Schibsted. Les plans des deux rivaux scandinaves sont également dénoncés par l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP), qui fédère les quelque 30 000 marchands de journaux du pays.

D'après les informations disponibles, le titre publié par Metro ne

serait, à ses débuts, distribué que de la main à la main dans les rues de la capitale. En effet, les stations de métro – où ce genre de journal est distribué dans de nombreuses villes d'Europe – sont déjà occupées par un hebdomadaire également gratuit, *A nous Paris*, filiale de Publicis et de la régie publicitaire de la RATP, qui a revendiqué 1,18 million de lecteurs en janvier. Et si Metro, tout comme Schibsted, ont demandé à la Mairie de Paris de pouvoir utiliser des présentoirs disposés dans les rues, leurs dossiers n'ont pas encore été étudiés. « Cela pose des problèmes d'environnement et de propreté de la ville ; cela peut aussi mettre à mal la santé financière de la presse payante », a-t-on indiqué jeudi dans l'entourage du maire, Bertrand Delanoë (PS).

LA SOLUTION DU COLPORTAGE

Il reste donc la solution du colportage. Une société française mandatée par Metro a très vraisemblablement reçu une autorisation auprès de la préfecture de police de Paris, qui accorde généreusement ce genre de certificat. Toutefois, le colportage n'est pas autorisé sur certains grands axes parisiens, tels les Champs-Élysées, la rue de Rivoli, les Grands Boulevards, soit un potentiel de lecteurs non négligeable.

Chez 20 Minutes, la société editrice du journal gratuit du même nom, on a fait mine d'accueillir la nouvelle du lancement imminent de Metro avec flegme. « Ce n'est pas un sprint, c'est une course de fond », a commenté l'un de ses responsables français. Sans vouloir donner de date, il a indiqué que le jour du lancement de *20 Minutes* à Paris approchait. La filiale de Schibsted a annoncé, jeudi, qu'elle

L'austral-américain Murdoch ne veut plus injecter d'argent dans la constellation Kirch

L'état du géant allemand des médias s'aggrave

FRANCFORT

de notre correspondant

La situation du groupe Kirch empire de jour en jour. Le magnat australo-américain des médias, Rupert Murdoch, semble vouloir durcir le ton vis-à-vis de son « allié » allemand. Il pourrait rompre ses liens commerciaux avec le groupe. « Je ne sais pas comment nous pouvons poursuivre nos relations sans injecter encore plus d'argent. Mais ça, nous ne le voulons pas », aurait indiqué M. Murdoch à Los Angeles, selon des informations publiées vendredi 8 février par l'édition allemande du *Financial Times*. M. Murdoch laisse ainsi entendre qu'il souhaite faire jouer l'option lui permettant de vendre à Kirch les 22 % qu'il détient dans *Premiere World*, la chaîne à péage, du géant allemand. Véritable tendon d'Achille de la constellation Kirch, cette activité est lourdement déficitaire. L'option de M. Murdoch, auquel on prête l'intention de prendre pied sur le marché allemand en s'attaquant à Kirch, arrive à échéance en octobre prochain.

Mais Kirch risque de ne pas être en mesure de régler une facture évaluée à 1,7 milliard d'euros. Les détails sur les intentions de M. Murdoch surviennent deux jours après que le vice-président de la holding du groupe Kirch, Dieter Hahn, a annoncé qu'il quittait le comité exécutif de BSKyB, le bouquet à péage du magnat australo-américain.

Les réflexions de M. Murdoch constituent un nouveau coup dur pour Kirch, dont le niveau d'endettement et les difficultés de trésorerie sont de plus en plus inquiétants (*Le Monde* du 9 janvier). Le chancelier Gerhard Schröder en personne a rencontré le fondateur du grou-

pe, Leo Kirch, pour évoquer la situation. Selon la presse allemande, les dirigeants politiques et les banques n'excluent plus un démantèlement du groupe pour éviter qu'il ne passe sous la coupe d'investisseurs étrangers. Une faillite du groupe munichois constituerait un tremblement de terre dans le paysage médiatique allemand : Kirch contrôle l'un des deux principaux pôles de télévision privée,

Banques et politiques n'excluent plus un démantèlement du groupe pour éviter qu'il ne passe sous la coupe d'investisseurs étrangers

ProSiebenSat.1, et 40 % du groupe de presse Springer.

Ces derniers jours, les banques créancières ont fait savoir, par l'entremise de Rolf Breuer, le président du directoire de la Deutsche Bank, qu'elles ne tenaient plus à accorder de nouveaux prêts à Kirch. Le groupe Springer a lui aussi décidé d'exiger de Kirch, comme convenu il y a deux ans, qu'il lui rachète dans les trois mois les 11,5 % détenus au tour de table de ProSiebenSat.1. Le montant de cette participation est évalué à 760 millions d'euros. Une somme impossible à financer pour Kirch, qui menace de traîner Springer devant les tribunaux.

Philippe Ricard

Après un recul en 2001, les investissements publicitaires devraient repartir à la hausse

TOUS LES INDICATEURS l'annonçaient depuis des mois, la société TNS Media Intelligence (Secodip) l'a confirmé, jeudi 7 février, en présentant les chiffres du marché publicitaire pour l'année 2001. Pour la première fois depuis 1993, les investissements publicitaires ont chuté d'une année sur l'autre en France.

En 2001, les annonceurs ont dépensé 14,1 milliards d'euros, soit un recul de 1,3 % par rapport à 2000. Une chute essentiellement due à l'éclatement de la bulle Internet, qui représentait 68 % de la croissance en 2000, et à l'effondrement des investissements dans les télécommunications : « A elle seule, la baisse des investissements de ce secteur est supérieure à celle du marché dans sa globalité (-23 %, soit 309 millions d'euros en moins) », indique TNS. Troisième secteur en 2000, les télécommunications reculent au sixième rang, juste derrière les services (+4 %) et les produits de beauté (+7 %). Cela n'empêche pas France Télécom de demeurer le premier annonceur national avec 353 millions d'euros, devant Renault (227 millions) et Nestlé (198 millions). Les trois marques ont toutefois réduit leurs investissements en 2001.

LES MÉDIAS INÉGALEMENT TOUCHÉS

Preuve que le marché a bel et bien connu un cahot en 2001, les tout premiers secteurs d'activité pour la publicité sont aussi concernés par cette baisse : la distribution et l'alimentation perdent respectivement 5 % et 3 %, tandis que les investissements dans le transport, qui complète le podium, sont égaux par rapport à 2000.

Directement concernés par les hauts et bas des investissements publicitaires, qui constituent une large part de leurs ressources, les médias sont inégalement touchés. La presse quotidienne nationale est la principale victime (-13 %), suivie par la télévision (-3,5 %), qui doit toutefois son recul « à hauteur de 77 % » à la réduction du temps de publicité sur les chaînes publiques. La presse magazine reste quant à elle quasi stable

(+0,3 %), tandis que les investissements au cinéma (+1,9 %), à la radio (+3 %) et dans l'affichage (+8,4 %) pointent même à la hausse.

TNS Media Intelligence se montre optimiste pour l'année 2002. D'une part, le montant 2001 des investissements reste supérieur à celui de 1999 et, pour plus d'un publicitaire, ce ralentissement sonne comme un retour à des chiffres plus raisonnables après une année 2000 record, exagérément dopée par l'explosion des dotcoms. D'autre part, les estimations de TNS font état d'une augmentation de 1,2 % des investissements en 2002 sur le marché américain – véritable balise du marché publicitaire mondial. Les

chiffres 2002 aux Etats-Unis devraient notamment « profiter » du violent coup de frein des investissements observés après les événements du 11 septembre (313 millions de dollars ont été annulés dans les cinq jours qui ont suivi les attentats), qui ont abouti à une baisse globale de 9,4 % du marché pour 2001. Il faudra attendre le troisième trimestre pour voir le marché relever la tête, « et ce pour l'ensemble des médias », note-t-on chez TNS.

La reprise pourrait être plus rapide sur le marché français : en décembre 2001, les investissements ont crû de 4,5 %, après sept mois consécutifs de baisse.

José Barroso

Plus d'information et moins de divertissement à la radio

L'ÉTUDE 2001-2002 de l'Observatoire de la radio, présentée mercredi 6 février par la régie publicitaire IP France, révèle que le clivage entre les stations généralistes et les musicales va croissant. Les premières accordent une place de plus en plus grande à l'information (40 % du temps d'antenne en 2001, contre 34 % en 1998), aux émissions de conseil (21 %, contre 6 %) et au sport (6 % contre 3 %), tandis que la place accordée à la musique y a été divisée par trois (5 % en 2001, 16 % en 1998).

A contrario, sur les dix stations musicales nationales, les plages de musique sont passées de 79 % à 86 % du temps d'antenne – chaque station misant sur un genre précis –, au détriment des programmes de divertissement, qui chutent de 20 % à 14 %. Enfin, l'étude révèle la prééminence de la tranche 6 heures - 9 heures sur le média radio, qui représente chaque jour 13 % du temps d'antenne mais 69 % de l'audience cumulée.

■ **PUBLICITÉ** : les Européens sont de plus en plus philophobes, révèle le deuxième baromètre sur l'image de la télévision et de la publicité télévisée, présenté, jeudi, par le Syndicat national de la publicité télévisée. 39 % d'entre eux donnent une note entre 1 et 3 sur 10 à la publicité, alors qu'ils n'étaient que 33 % à le faire en 1999. Le baromètre indique que la télévision reste le média auquel les Européens se disent le plus attachés (46 %), devant la radio (20 %) et la presse quotidienne (20 %).

■ **Plusieurs organisations féministes appellent à manifester** samedi 9 février devant les Galeries Lafayette à Paris, pour protester contre une publicité mettant en scène Lætitia Casta avec des vêtements déchirés et un œil au beurre noir qui évoque, selon l'organisation La Meute, « les violences conjugales dont sont victimes en France 14 millions de femmes ». La Meute devrait par ailleurs lancer une campagne sur le thème « Publicité sexiste ? Je n'achète pas ! », le 8 mars, date de la Journée internationale des femmes.

Ce mois-ci dans *Le Monde Initiatives*

► **DOSSIER** : Capital et travail, la réconciliation ? (*Dante Sanjurjo*) – Une vieille idée française (*Marianne Verney*) – La formule québécoise (*Dorian Sabo*) – Tous schizophrènes ! (*Alain Lebaube*) – Moulinex tué par ses cadres actionnaires (*Emmanuelle Heidsieck*).

► **DÉBAT** : Démutualisation – L'économie sociale et la tentation du marché (*Dorian Sabo*) – Le précédent britannique (*Florence Autret*) – La pression européenne (*Emmanuelle Heidsieck*).

► **ÉCLAIRAGE** : La saison des sans-abri – Regarde les hommes tomber (*Béatrice Dehais*) – La machine à exclure des dispositifs (*Camille Dorival*) – Les failles de la méthode (*Laure Koblenz*).

FÉVRIER 2002

Vient de paraître
3,80 €



Egalement au sommaire

► **Événement** : Briseurs de tabous (*la transgression des règles chez Moulinex, les médecins, Bata ou les gendarmes*).

► **Initiatives** : Des poissons et des hommes (*au Guilvinec, un métier contre le gaspillage*) – Ici, c'est écrit La Poste (*dans l'Aude, les agences rationalisent*).

► **Décryptages** : Amiens, encore un train raté ?

► **Europe** : Le Portugal manque de bras.

► **Formation** : Quand l'expérience vaut un diplôme.

► **Le Point sur** : La séduction des sirènes (*les ex-Marks & Spencer ne se bousculent pas aux Galeries*).

► **Management** : Les révolutions de l'information – L'expatrié est infidèle.

► **Alternatives** : Les dirigeants d'associations... salariés ou bénévoles ?

► **Contrat social** : Le modèle belge d'assurance-chômage – Handicapés : les mal-employés.

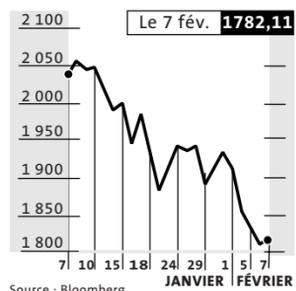
L'indice Nasdaq continue à s'enfoncer

LES VALEURS technologiques américaines ont continué à broyer du noir, jeudi 7 février. L'indice Nasdaq a perdu 1,69 %, terminant la séance à 1 782,11 points. La prudence des prévisions du géant américain Cisco a pesé sur le marché. Pourtant, la veille, l'équipementier de réseaux avait surpris agréablement les opérateurs en affichant des bénéfices trimestriels supérieurs aux prévisions. « Ce marché est très soupçonneux, et la peur domine les échanges », observe Michael O'Hare, analyste chez Lehman Brothers, cité par l'agence Reuters. Jeudi, l'indice Dow Jones a connu une évolution plus modérée, cédant 0,29 %, à 9 625,44 points.

Depuis le début de l'année, l'indice Nasdaq, toujours instable, a reculé de 8,63 %. Immédiatement

INDICE NASDAQ

Depuis un mois



Source : Bloomberg

après les attentats du 11 septembre, l'indice Nasdaq était descendu jusqu'à 1 423,19 points, avant de remonter à partir du 21 septembre 2001, parvenant à se hisser au-dessus des 2000 points en décembre 2001. Le sommet historique du Nasdaq a été atteint en mars 2000, à 5 048,62 points, près de trois fois son niveau actuel, avant l'éclatement de la bulle technologique.

De l'autre côté de l'Atlantique, les places financières sont parvenues à rebondir, jeudi, après trois séances de baisse. A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 0,51 %, terminant à 4 295,65 points. Les valeurs de télécommunications, toujours très spéculatives, ont bénéficié de résultats meilleurs que ceux anticipés annoncés par l'opérateur britannique BT Group. Certains investisseurs auraient tenté des achats « à bon compte » sur les valeurs de télécommunications, après la forte baisse du secteur enregistrée les jours précédents.

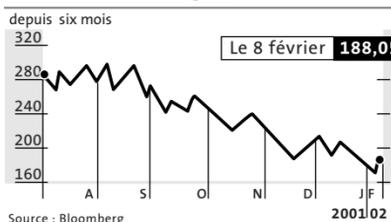
A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 1,07 %, vendredi, à 9 686,06 points. Le ministre des affaires financières, Hakuo Yanagisawa, a annoncé le démarrage imminent des activités de l'Agence de rachat des participations bancaires, qui doit soutenir les cours de Bourse en acquérant les titres dont les banques souhaitent se délester pour compenser leurs pertes.

A. de T.

La Bourse et les banques japonaises appellent l'Etat au secours

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'INDICE TOPIX BANQUES



Source : Bloomberg

DEPUIS son sommet de décembre 1989, à 38 915,87 points, l'indice Nikkei des principales valeurs japonaises, qui a clôturé la semaine à 9 686,06 points, a été divisé par quatre. Au cours de la même période, l'indice Topix du secteur bancaire a été divisé par 7,9. Le marché attend un plan de sauvetage des banques, et n'exclut pas une nationalisation de certains grands établissements. Le choix réside entre un sauvetage public dans une opération équivalant à au moins vingt fois le Crédit lyonnais ou une crise de type argentin.

LES RESTRUCTURATIONS COMMENCENT

Comment expliquer la dégringolade de la Bourse de Tokyo ? Sur les marchés boursiers, la valorisation est étroitement liée au rendement sur fonds propres dégagé par les entreprises. Le décollage des marchés européens, dans la deuxième moitié des années 1990, a coïncidé avec les restructurations des entreprises sur le modèle des pays anglo-saxons, qui avaient adopté ce type de mesures dans les années 1980, sous l'égide de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher.

Au Japon, les restructurations, commencées à la fin de la décennie 1990, avancent beaucoup plus lentement. Le rendement des fonds propres des sociétés japonaises devrait s'établir à 3,5 % au titre de l'exercice 2001-2002, qui sera clos le 31 mars prochain, selon les estimations de Crédit suisse Asset Management. Dans les autres pays du G 7, malgré une baisse due au ralentissement de la croissance, les normes de rentabilité seront nettement plus élevées. La France devrait détenir la palme en 2001, avec 14,5 % de retours sur fonds propres, suivie du Royaume-Uni, à 12,2 %, des Etats-Unis, à 11,5 %, et de l'Allemagne, à 9,1 %, estiment les

analystes de CSAM en se fondant sur le consensus d'analystes établi par la société IBES.

PSYCHOSE DE FAILLITES

Compte tenu de la dégradation des comptes des sociétés, qu'il soutient depuis longtemps, le système bancaire traîne aujourd'hui un fardeau de créances douteuses estimé à 100 trillions de yens (850 milliards d'euros), dont seulement la moitié serait susceptible d'être recouvrés. Le gouvernement Koizumi, arrivé au pouvoir voici dix mois, a affiché une volonté de rupture avec les pratiques de soutien abusif. Les obligations émises par les grandes sociétés privées ont fortement souffert, affectées par les craintes de faillites. Les obligations du groupe automobile Isuzu, filiale à 49 % de General Motors, se sont ainsi effondrées ces dernières semaines sur le marché, et les investisseurs exigent désormais un rendement annuel de 14 % pour acheter ces obligations. Le taux des obligations Mitsubishi est même monté à un niveau plus élevé de quelques fractions, malgré son apparemment au groupe DaimlerChrysler.

L'ARGENTINE A TOKYO ?

La crise bancaire va obliger les pouvoirs publics nippons à intervenir rapidement. « En avril, la garantie de l'Etat sur les dépôts bancaires de plus de 10 millions de yens va tomber. La possibilité d'un phénomène de type argentin existe. Aucun système bancaire ne peut résister au retrait des dépôts, sachant que les fonds propres couvrent environ 10 % des prêts », note Nicholas Edwards, responsable des actions japonaises chez Crédit suisse Asset Management.

Le marché attend donc avec impatience les mesures de sauvetage. Jeudi, des articles de presse faisant état d'une injection publique de 10 trillions de yens dans les banques ont fait flamber de plus de 8 % l'indice sectoriel Topix Banques. Certains analystes estiment que le montant de l'aide annoncée n'est pourtant pas suffisant. « Il faut aussi changer la direction des banques. Des fonds publics ont déjà été injectés en 1998, sans succès, car la direction n'a pas changé, ni les modèles économiques », estime un analyste.

VERS DES NATIONALISATIONS ?

Les réformes du système bancaire engagées en 2001 ont d'abord consisté à organiser des méga-fusions pour constituer cinq géants bancaires. Le plus grand d'entre eux, Mizuho Holdings, et deux de ses concurrents, UFJ et Sumitomo Mitsui Banking, seraient en état de faillite virtuelle, estiment certains analystes. Ils devraient bénéficier d'une injection de fonds publics, voire être nationalisés. D'autres établissements plus petits, comme l'Asahi Bank, ont déjà fait l'objet de rumeurs de nationalisation avant d'être finalement rachetés par des rivaux.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 8/2, 9h54

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPEENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4839,27	8/2	-0,48	5352,16	4/1	4778,36	6/2	22,70
	Euro Neu Markt Price IX	1016,40	8/2	-0,40	1212,43	4/1	1015,16	6/2	
AUTRICHE	Austria traded	1204,00	8/2	-0,03	1191,18	6/2	1109,88	9/1	14,20
BELGIQUE	Bel 20	2737,43	8/2	-0,38	2815,19	28/1	2609,61	15/1	12,70
DANEMARK	Horsens Bnex	260,54	8/2	0,44	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7816,80	8/2	-0,71	8608,50	4/1	7645,60	7/2	17,20
FINLANDE	Hex General	8184,91	8/2	-0,40	9224,39	4/1	7831,04	23/1	20,30
FRANCE	CAC 40	4282,23	8/2	-0,31	4720,04	4/1	4228,38	7/2	19,90
	Mid CAC	2010,53	7/2	-0,29	2057,36	1/2	1929,16	2/1	14,10
	SBF 120	2972,89	8/2	-0,28	3248,59	4/1	2940,80	7/2	19,90
	SBF 250	2814,94	7/2	0,39	3035,25	4/1	2792,59	7/2	19,70
	Indice second marché	2377,07	7/2	-0,01	2390,99	4/2	2287,73	2/1	13,60
	Indice nouveau marché	1041,65	8/2	-1,18	1175,41	7/1	1045,13	7/2	
GRÈCE	ASE General	2546,93	8/2	0,00	2655,07	3/1	2497,79	17/1	15,00
IRLANDE	Irish Overall	4719,79	8/2	-0,10	6085,03	18/1	4636,97	6/2	11,20
ITALIE	Milan Mib 30	30568,00	7/2	0,50	32791,00	4/1	30328,00	6/2	18,70
LUXEMBOURG	Lux Index	1119,11	7/2	-0,07	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	482,93	8/2	-0,36	510,04	28/1	477,55	7/2	17,60
PORTUGAL	PSI 20	7559,02	8/2	-0,08	7998,50	4/1	7565,96	5/2	17,20

EUROPE Vendredi 8 février 9h54

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	201,85	-0,07
BANQUES	262,00	-0,45
PRODUIT DE BASE	201,59	-0,63
CHIMIE	335,96	-0,41
TÉLÉCOMMUNICATIONS	405,78	-0,74
CONSTRUCTION	221,08	-0,60
CONSUMMATION CYCLIQUE	119,93	-0,55
PHARMACIE	470,62	-0,94
ÉNERGIE	328,26	-0,25
SERVICES FINANCIERS	227,67	-0,03
ALIMENTATION ET BOISSON	229,55	-0,32
BIENS D'ÉQUIPEMENT	340,98	-0,39
ASSURANCES	300,80	-0,34
MÉDIAS	270,71	-0,74
BIENS DE CONSOMMATION	364,22	-0,18
COMMERCE ET DISTRIBUTION	278,01	-0,15
HAUTE TECHNOLOGIE	462,80	-0,80
SERVICES COLLECTIFS	293,62	-0,58

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	19,20	-0,36
AEGON NV	25,13	-0,63
AIR LIQUIDE	157,50	-0,44
ALCATEL A	16,46	-1,44
ALLIANZ N	247,61	-1,11
AVENTIS	76,85	-0,58
AXA	42,36	-0,10
BASF AG	42,69	-0,51
BAYER AG	34,45	-1,01
BAYR.HYP.U.VERBK	32,98	-0,24
BBVA	12,87	-1,15
BNP PARIBAS	102,80	-0,48
BSCH	8,75	-1,02
CARREFOUR	53,65	-0,09
DAIMLERCHRYSLER N	42,45	-0,17

DANONE	128,80	-0,08
DEUTSCHE BANK AG	68,44	-0,12
DEUTSCHE TELEKOM	15,28	-1,42
E.ON	58,10	-0,87
ENDESA	16,55	-0,84
ENEL	6,58	-0,60
ENI SPA	14,57	-1,22
FORTIS	26,42	-1,05
FRANCE TELECOM	33,37	-0,06
GENERALI ASS.	28,48	-0,28
ING GROEP CVA	26,74	-0,04
KONINKLIJKE AHOLD	27,83	-0,18
L'OREAL	76,45	-0,20
LVMH	44,14	-1,03
MUENCHENER RUECKV	267,81	-0,07
NOKIA OYJ	25,23	-0,47
PINAULT PRINTemps	112,90	-0,27
REPSOL YPF	13,33	-1,04
ROY.PHILIPS ELECTR	29,95	-0,73
ROYAL DUTCH PETROL	56,75	-0,18
RWE	42,41	-1,03
SAINT GOBAIN	164,10	-2,84
SANOFI-SYNTHELABO	70,10	-2,37
SANPAOLO IMI	10,61	-1,03
SIEMENS	65,50	-0,88
SOCIETE GENERALE A	63,90	-0,05
SUEZ	33,68	-0,77
TELECOM ITALIA	8,75	-0,46
TELEFONICA	12,91	-0,69
TIF	5,22	-1,14
TOTAL FINA ELF	161,90	-0,00
UNICREDITO ITALIAN	4,25	-0,70
MUENCHENER RUECKV	65,15	-0,08
VIVENDI UNIVERSAL	46,28	-1,38
VOLKSWAGEN	51,53	-0,27
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

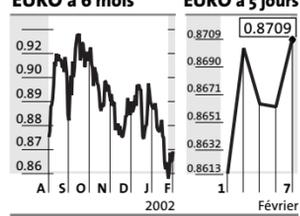
MARCHÉ DES CHANGES 8/2, 9h54

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,74755	0,87275	1,41260	0,59320
TOKYO (¥)	133,77000		116,72500	188,96355	79,35575
PARIS (€)	1,14565	0,85645		1,61875	0,67960
LONDRES (£)	0,70795	0,52920	0,61775		0,41995
ZURICH (FR. S.)	1,68580	1,26010	1,47105	2,38120	

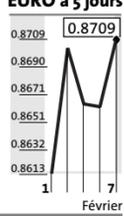
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUROSNE DANOISE	7,4273	7,4283
COUROSNE NORVÈGE	7,8094	7,8144
COUROSNE SUÉDOISE	9,2235	9,2355
COUROSNE TCHÈQUE	31,7173	31,8227
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7057	1,7065
DOLLAR CANADIEN	1,3948	1,3958
DOLLAR HONGKONG	6,8040	6,8090
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0841	2,0868
FORINT HONGROIS	243,6561	244,4505
LEU ROUMAIN	27762,0000	27818,0000
ROUBLE	26,1967	26,2124

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI									
	FTSE 100 index	5123,30	8/2	-0,07	5362,30	4/1	5038,30	6/2	17,10
	FTSE techMark 100 index	1264,41	8/2	-1,28	1569,62	4/1	1287,27	5/2	105,40
SUÈDE	OMX	774,53	7/2	-0,97	878,88	4/1	753,84	30/1	24,10
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7754,38	7/2	-0,62	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1272,06	7/2	0,05	1278,44	5/2	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1362,59	7/2	0,73	1486,23	28/1	1200,32	2/1	17,20
TCHÈQUE	Exchange PX 50	405,10	7/2	-1,27	425,80	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	294,41	7/2	0,56	301,45	22/1	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6202,80	8/2	-0,39	6460,10	7/1	6164,50	30/1	17,20
TURQUIE	National 100	11092,37	8/2	-5,21	15071,84	8/1	12064,80	6/2	10,80
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	459,05	7/2	-2,61	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRÉSIL	Bovespa	12683,67	7/2	-0,53	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,00
CANADA	TSE 300	7483,43	7/2	-0,18	7875,65	7/1	7468,94	30/1	19,50
CHILI	Ipsa	95,71	7/2	-0,06	102,37	4/1	95,61	6/2	
ÉTATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	9625,44	7/2	-0,29	10300,15	7/1	9529,46	30/1	21,60
	Nasdaq composite	1782,11	7/2	-1,69	2098,88	9/1	1805,01	6/2	55,50
	Nasdaq 100	1413,86	7/2	-2,22	1710,23	9/1	1434,96	6/2	46,50
	Wilshire 5000	10090,36	7/2	-0,41	10973,46	7/1	10089,93	6/2	
	Standards & Poors 500	1080,17	7/2	-0,31					

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 8 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	38,30	38,69	-1,01	-6,19	42,90	38,03	1,00	12040
AFFINE	n/d	38,55	n/d	4,47	39,40	30,34	1,20	3610
AGF	51,40	51,55	-0,29	-4,63	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,00	18,00	n/d	9,48	18,40	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	157,30	158,20	-0,57	-0,06	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,35	16,70	-2,10	-14,84	21,62	15,91	0,48	13000
ALCATEL O	6,69	6,67	0,30	-13,34	9,62	6,55	0,10	13015
ALSTOM	12,88	13,00	-0,92	3,12	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	54,80	55,00	-0,36	7,98	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,45	6,61	-17,55	75,80	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	170,10	171,50	-0,82	6,64	173,00	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	82,05	83,00	-1,14	11,55	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	76,65	77,30	-0,84	-3,88	81,85	74,10	0,50	13046
AXA	20,25	20,34	-0,44	-1,71	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	90,40	n/d	2,72	91,35	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	n/d	130,20	n/d	7,51	132,40	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	138,00	n/d	7,14	152,80	127,80	3,00	12547
BEHGIN SAY	41,12	41,38	-0,63	0,78	43,95	40,55	n/d	4455
BIC	36,98	35,38	4,52	-3,59	40,98	35,67	0,29	12096
BNP PARIBAS	102,30	103,30	-0,97	1,79	109,80	99,55	2,25	13110
BOLLORE	n/d	238,00	n/d	-0,91	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	n/d	51,60	n/d	0,48	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	45,50	n/d	1,11	45,50	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	31,67	31,69	-0,06	-13,94	38,80	30,88	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	40,25	40,36	-0,27	0,49	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULLX	0,96	0,97	-1,03	-21,95	1,27	0,89	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	59,55	n/d	19,98	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	44,00	44,81	-1,81	17,17	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,72	3,74	-0,53	3,91	3,74	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	74,75	76,10	-1,77	-7,82	90,70	72,70	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	30,00	29,95	0,17	-1,14	32,01	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	53,65	53,70	-0,09	-8,13	58,80	53,10	0,50	12017
CASINO GUICHADP	57,75	58,00	-0,43	-7,60	63,95	56,60	1,37	12113
CASINO GUICHARD	76,95	77,15	-0,26	-11,19	87,30	76,35	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	56,85	56,20	1,16	-1,72	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	76,50	79,30	-3,53	-2,36	90,50	75,65	2,00	12470
CEREOL	28,52	28,55	-0,11	0,24	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,45	32,46	-0,03	5,35	32,70	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	42,48	42,49	-0,02	6,20	45,20	38,50	1,30	3905
CGF	38,18	38,23	2,55	1,81	40,00	36,12	1,10	12102
CHARGEURS	72,00	70,75	1,77	-3,93	74,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	34,00	33,89	0,32	-1,36	37,80	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	120,10	120,00	0,08	-0,33	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	46,86	49,00	-4,37	-2,37	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	64,50	65,00	-0,77	-1,73	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	47,18	47,10	0,17	15,07	50,30	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	33,80	33,98	-0,53	-5,32	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE	50,90	50,00	1,80	-7,38	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	145,10	149,00	-2,62	-8,74	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	n/d	63,40	n/d	0,07	64,40	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,41	43,41	n/d	-2,88	45,90	43,32	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	15,00	14,90	0,67	3,16	15,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	37,19	37,16	0,08	-0,82	38,48	36,52	0,65	18420
CSC COM.ET SYSTEMES	8,20	8,50	-3,53	-1,20	8,90	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE	17,72	17,70	0,11	-0,39	18,99	17,58	n/d	4507
DAMART	n/d	81,00	n/d	0,49	83,60	79,50	3,80	12049
DANONE	128,10	128,70	-0,47	-6,49	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	313,00	309,00	1,29	-1,26	325,00	306,60	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	49,46	50,15	-1,38	-8,40	58,10	48,61	0,31	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,80	14,55	1,72	-2,77	15,00	14,25	0,55	12423
DEVALOIS(LY) #	69,40	69,40	n/d	-13,78	75,00	68,00	4,20	6100
DYMC (DOLLFUS MI)	7,20	7,15	0,70	-3,87	8,48	7,12	0,61	12133
DNATION	26,92	26,60	1,20	0,07	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	79,00	79,50	-0,63	15,49	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	24,30	24,45	-0,61	8,00	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	9,15	9,14	0,11	-13,52	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	n/d	28,49	n/d	12,38	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	35,50	n/d	2,60	36,15	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	36,00	36,05	-0,14	6,03	36,79	31,20	3,90	12166
ESSO	87,00	86,30	0,81	8,47	92,10	79,50	2,75	12066
EULER #	44,90	44,90	n/d	5,64	47,40	41,01	1,40	12130
EURAZEO	59,00	58,60	0,68	-7,74	63,85	58,25	0,48	12112

NOUVEAU MARCHÉ

7/2 : 22 millions d'euros échangés

Valeur Cours de clôture % var.

Meilleures performances

AVENIR TELECOM.B500	0,39	14,71
REPOSE #	9,25	13,50
IDP	1,71	12,50
PROSODIE #	28,50	9,62
NEURONES #	3,39	6,60
REGINA RUBENS #	0,50	6,38
SOFT COMPUTING #	5,74	5,71
COALA #	20,00	5,26
OXIS INTL RGPT	0,21	5,00
DEVOTEAM #	19,60	4,93
DALET #	1,83	4,57
ACCESS COMMERCE #	3,50	4,48
WAVECOM #	37,99	4,37
SYNELEC #	12,00	4,35

Plus mauvaises performances

TITUS INTER.B599	0,82	-18,00
IPSO B500	1,30	-13,33
CAC SYSTEMES #	3,00	-11,76
GENESYS #	9,80	-10,83
CAST	2,21	-9,05
SILICOMP #	17,45	-8,16
HOLOGRAM INDUST.	3,89	-7,38

NETVALUE #	1,22	-6,87
SYSTAR #	3,54	-6,84
QUALIFLOW	4,90	-5,77
V CON TELECOM.#	1,31	-5,76
METROLOGIC GROUP #	48,80	-5,43
TRELS.SERVICES #	1,60	-5,33
LA COMPAGNIE GROUP	5,20	-5,28

Plus forts volumes d'échange

A NOVO #	15,99	-4,82
AVENIR TELECOM #	1,37	-1,44
BRIME TECHNO. #	33,50	3,91
CARRERE GROUP	17,40	-0,57
CEREP	18,00	-3,02
DEVOTEAM #	19,60	4,93
EUROFINS SCIENTIF.	14,80	-2,95
GENESYS #	9,80	-10,83
GENSET	6,82	0,29
HIGH CO.#	123,00	0,00
HIGHWAVE OPTICAL	2,71	-0,37
ILOG #	15,64	-1,01
MEDIDEP #	24,80	-1,43
NICOX #	44,70	-3,25
PROSODIE #	28,50	9,62
RIBER #	3,88	-3,96
SILICOMP #	17,45	-8,16
SOI TEC SILICON #	23,00	-1,96
VALTECH	2,17	-1,81
WAVECOM #	37,99	4,37

ECUR.INVEST.D/PEA	49,36	7/2	-4,36
ECUR.MONETAIRE C	225,22	7/2	0,27
ECUR.MONETAIRE D	187,60	7/2	0,27
ECUR.OBLIG.INTER.	178,80	7/2	1,47
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,92	7/2	-6,58
ECUR.TRIMESTR.D	274,46	7/2	0,34
EPARCOURT-SICAV D	28,56	7/2	0,17
GEOPTIM C	235,31	7/2	0,45

Fonds communs de placements

ECUR.EQUILIBRE C	37,08	7/2	-1,01
ECUR.PRUDENCE C	34,64	7/2	0,14
ECUR.VITALITE	39,24	7/2	-2,58

www.cdciixis-am.fr

Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	173,76	6/2	-4,14
NORD SUD DEVELOP.C	523,92	6/2	1,11
NORD SUD DEVELOP.D	404,33	6/2	1,11

www.cdciixis-am.fr

ATOUT CROISSANCE	347,64	7/2	1,60
ATOUT EUROPE	479,80	7/2	-6,84
ATOUT FCE ASIE	70,85	7/2	-8,27
ATOUT FRANCE C	180,85	7/2	-8,16
ATOUT FRANCE D	160,83	7/2	-8,16
ATOUT FRANCE EUR.D	163,89	7/2	-7,91
ATOUT FRANCEMONDED	41,60	7/2	-7,45
ATOUT MONDE	49,63	7/2	-6,46
ATOUT SELECTION	96,05	7/2	-8,37
CAPITOP EUROBLIG C	101,72	7/2	0,29
CAPITOP EUROBLIG D	83,92	7/2	0,28
CAPITOP MONDOBLIG	45,59	7/2	1,04
CAPITOP REVENUS	171,67	7/2	-0,96
DIEZE C	422,22	7/2	-4,31
INDICIA EUROLAND	104,24	6/2	-7,80
INDICIA FRANCE	343,44	6/2	-8,06
INDOCAM AMERIQUE	39,51	7/2	-4,44
INDOCAM ASIE	16,79	7/2	-5,19
INDOCAM FRANCE C	312,45	7/2	-7,25
INDOCAM FRANCE D	256,82	7/2	-7,25
INDOCAM MULTIOBLIG	191,53	7/2	2,05

Fonds communs de placements

ATOUT VALEUR	72,41	6/2	-7,38
CAPITOP MONETAIREC	193,34	9/2	0,28
CAPITOP MONETAIRED	183,29	9/2	0,28
INDO.FONCIER	93,51	7/2	0,39
INDO.VALRES.	252,01	6/2	-5,45
MATER ACTIONS	39,40	5/2	-4,34
MASTER DUO	13,90	5/2	-2,04
MASTER OBLIG.	30,89	5/2	0,12
MASTER PEA	11,87	5/2	-4,50
OPTALIS DYNAMIQUEC	17,80	6/2	-4,35

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURO DISNEY	1,05	1,05	n/d	19,31	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL	1,03	1,04	-0,96	-8,84	1,18	1,00	n/d	12537
FALCERIA	56,35	56,90	-0,97	-4,49	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NV)	94,95	94,90	0,05	-2,16	104,80	94,20	1,80	6478
FIMALAC	44,68	44,60	0,18	-10,86	44,80	40,01	0,90	3794
FINAXA	75,50	71,05	6,26	-4,61	83,85	70,05	2,20	3313
FONCLYON.#	27,00	26,99	0,04	1,12	28,00	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM.	32,64	33,35	-2,13	-27,30	48,16	30,90	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	94,20	98,00	-3,88	-5,75	101,90	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	130,70	131,10	-0,31	-14,51	168,90	130,50	0,60	12124
GAUMONT #	44,95	44,30	1,47	9,10	46,80	39,00	0,57	3489
GENCIA	95,00	94,95	0,05	3,82	95,75	90,00	0	

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

Les organisateurs des **XIX^{es} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER**, qui devaient débiter, vendredi 8 février, à Salt Lake City, étaient soucieux de ne pas voir la manifestation tourner à la démonstration de

PATRIOTISME PRO-AMÉRICAIN. La délégation des athlètes des Etats-Unis, elle-même, souhaitait éviter cette dérive même si les attentats terroristes du **11 SEPTEMBRE** restent encore présents dans tous les

esprits. « *Après ce drame, les athlètes portent une cause à laquelle les gens peuvent se rallier* », a toutefois déclaré la skieuse **PICABO STREET**, championne olympique de Super-G à Nagano (1998). Le président

du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, a tenu à rappeler qu'il était « *interdit de faire passer des MESSAGES POLITIQUES* » lors de la cérémonie d'ouverture de ces Jeux olympiques.

Salt Lake City veut prévenir les excès du patriotisme américain

Le pays hôte des XIX^{es} Jeux d'hiver, instruit par les critiques qui se sont concentrées sur son « arrogance », redoute de reproduire la même erreur qu'en 1996, lorsque les JO d'Atlanta avaient été surnommés « les Jeux d'Amérique » à cause d'un chauvinisme exacerbé

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

La flamme olympique est entrée dans la vallée de Salt Lake City sous le soleil, jeudi 7 février. Elle a visité Emigration Canyon, le chemin même qu'avaient emprunté Brigham Young et les pionniers mormons, 155 ans plus tôt. Puis elle a passé la nuit dans une vasque, devant la mairie, tandis que des hélicoptères paraient dans le ciel.

Les XIX^{es} Jeux olympiques d'hiver peuvent maintenant débiter. Il ne reste plus que quelques heures pour peaufiner les détails, avant que Jim Shea, un compétiteur américain de skeleton, fils et petit-fils d'olympiens, prête serment au nom des 2 351 athlètes représentant 77 pays, et que le président George W. Bush déclare « ouvert » ce grand rassemblement international, vendredi 8 février.

DERNIERS RÉGLAGES

En ville, les forces de sécurité ont pris place, en respectant les consignes de relative discrétion. Au coin des rues, les membres de la secte Falun Gong protestent contre les persécutions des leurs en Chine, des femmes manifestent contre les survivances de polygamie dans l'Utah, les sans-domicile fixe parlent peu mais tendent la main, et les mormons patientent devant les portiques de sécurité installés pour la première fois à l'entrée de Temple Square. NBC, la chaîne partenaire des Jeux olympiques, diffuse un documentaire sur « *les leçons de Munich* » aux vertus rassurantes et pédagogique : selon ce film, le commando palestinien qui avait endeuillé les Jeux de Munich, en 1972, n'aurait aucune chance de sévir à Salt Lake



Les soldats de la Garde nationale sont très présents sur le site des Jeux olympiques, tant ils craignent un attentat. Ils prennent aussi des photos des athlètes, comme ici le lugeur slovaque Jaroslav Slavik sur la ligne d'arrivée de la piste de luge du parc olympique d'Utah.

City avec un tel déploiement de sécurité.

Sur les sites des compétitions, l'heure est aussi aux ultimes réglages. A Soldier Hollow, fondeurs et biathlètes se penchent une dernière fois sur cette neige de l'Utah qu'ils connaissent mal, en se demandant quel mélange de poudres utiliser pour farter les skis. A Snow Basin, descendentes et descendeurs dévalent les pistes à la recherche de la trajectoire idéale.

Au village olympique, Picabo Street polit une dernière fois son

casque. Elle l'adore : il porte les couleurs du drapeau et de l'aigle américains, un avion de chasse F-16 sur un côté, et la statue de la Liberté de l'autre. La skieuse américaine, résidente de l'Utah, ne cache pas ses penchants patriotiques, ni son goût pour l'événementiel. « *Après les attentats du 11 septembre, les athlètes portent une cause à laquelle les gens peuvent se rallier. Combien d'Américains ont besoin de cela, d'une guérison, en ce moment ?* », interroge-t-elle.

La championne olympique de

Super-G, à Nagano, en 1998, se serait bien vu confier le drapeau américain au soir de la cérémonie d'ouverture. Ses coéquipiers ont décidé d'ignorer son lobbying. Ils lui ont préféré Amy Peterson, une patineuse plus discrète, qui sait apprécier avec simplicité cet « honneur encore plus grand, dans ce contexte ».

L'après-11 septembre, pour les organisateurs des JO de Salt Lake City, ne se traduit pas seulement par une surveillance accrue. Le pays hôte des XIX^{es} Jeux d'hiver,

instruit par les critiques qui se sont concentrées sur son « arrogance », redoute de reproduire la même erreur qu'en 1996, lorsque les JO d'Atlanta avaient été surnommés « les Jeux d'Amérique » à cause du chauvinisme patriotique exacerbé.

Rechercher un juste équilibre entre le patriotisme pro-américain et un véritable intérêt pour les concurrents étrangers, c'est toute la préoccupation des organisateurs. « *Il est très étonnant de voir à quel point la nature de ces Jeux a chan-*

gé, souligne Mike Moran, le porte-parole du Comité olympique américain (USOC). *Des JO du scandale lié au comité de candidature, ils ont évolué pour tenir une place significative dans la conscience du pays. Patriotisme et nationalisme, des sujets d'ennui ces dernières années, seront largement discutés à l'occasion de ces Jeux, mais également largement acceptés.* »

DES RÈGLES TRÈS PRÉCISES

La peur des excès du patriotisme américain a été au centre d'un début de polémique : à quelques jours de la cérémonie d'ouverture, la délégation américaine envisageait encore de défilier derrière une bannière étoilée retrouvée dans les décombres du World Trade Center. Le drapeau, très abîmé, est arrivé à Salt Lake City, mercredi 6 février. Au même moment, une bataille fœutée opposait les représentants de l'USOC à ceux du CIO, peu soucieux de trop politiser ces JO, même si Jacques Rogge, le président de l'institution olympique, leur reconnaît « un caractère particulier après les événements du 11 septembre ».

« *La cérémonie d'ouverture est soumise à des règles très précises, a rappelé François Carrard, directeur général du CIO. Il est interdit aux athlètes de faire passer des messages politiques dans le défilé.* » Après de longues discussions, un compromis a été trouvé : le drapeau relique devait pénétrer dans le stade Rice-Eccles, dans les mains de huit athlètes américains, en présence de policiers new-yorkais. Mais par peur des intempéries, la bannière endolorie ne devait finalement pas être hissée sur le mât olympique.

Eric Collier

Le rêve en or des champions de l'Oncle Sam

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Les Etats-Unis y croient dur comme fer. Ils le crient même comme un alléluia sur tous les toits de Salt Lake City : les Jeux olympiques d'hiver 2002 marqueront un tournant décisif dans leur histoire sportive, en les désignant du doigt, pour la première fois, comme une grande et fière nation des sports d'hiver.

Depuis ces derniers jours, le pays s'observe avec béatitude dans la glace du Delta Center, l'immense patinoire installée au cœur de la ville. Et ce qu'il y voit le comble d'une douce euphorie. L'équipe américaine n'a jamais ramené plus de treize médailles des Jeux d'hiver, depuis la création de l'événement, mais les analystes du Comité national olympique lui en prédisent une vingtaine, ces deux prochaines semaines, dans la capitale de l'Utah.

La raison ? L'avantage du terrain, bien sûr. Le soutien du public, naturellement. Mais, plus encore, un effort financier et humain sans égal dans l'histoire. Les dirigeants sportifs américains ont planché sur la question dès la désignation de Salt Lake City comme ville hôte des Jeux, en juillet 1995. Ils ont rapidement identifié une quarantaine d'athlètes présentant, de près comme de loin, un profil de vainqueurs. Ils ont regroupé ces jeunes gens et filles sous le nom d'opération « Podium 2002 » et financé leur préparation olympique grâce à un budget exceptionnel de plus de 20 millions d'euros.

Résultat : plusieurs hivers d'abondance pour tous ces candidats à la gloire. Les plus riches, skieurs alpins ou patineurs, en ont profité pour s'offrir le superflu. Comme Bode Miller, la nouvelle étoile du slalom, assez fortuné pour louer à l'année un appartement en Europe et s'éviter ainsi la fatigue des voyages vers les épreuves de Coupe du monde. Les moins nantis, biathlètes, lugeurs ou sauteurs à ski, s'en

sont servis pour oublier simplement d'exister, tirer un trait sur des années de bricolage anonyme.

Les idées n'ont pas manqué non plus. Les dirigeants du patinage de vitesse, par exemple, ont recruté à tour de bras dans les rangs du roller-skate. Ils y ont trouvé au moins une perle rare, le musculeux Derek Parra, vainqueur d'une étape de Coupe du monde 2001-2002 et candidat déclaré à une médaille d'or aux JO. Ceux du bobsleigh ont fait appel au simple bon sens, lequel leur a conseillé de réserver aux seuls Américains l'usage quasi exclusif de la piste olympique.

« VINGT MÉDAILLES »

Aujourd'hui, les Etats-Unis n'attendent pas seulement de leurs JO une avalanche de médailles. Ils se voient déjà y briller sur tous les terrains. Dans son dernier numéro, le magazine américain *Sports Illustrated* pronostique des places sur le podium en ski alpin, patinage artistique et de vitesse, skeleton, ski acrobatique, bobsleigh, snowboard, hockey féminin et short-track. Il prévoit que son équipage de bob à quatre, conduit par un ancien champion de kickboxing, Todd Hayes, décrochera au bas de la piste la première médaille des Etats-Unis dans cette discipline depuis les Jeux de 1948.

Ces dernières semaines, l'Amérique a découvert en parcourant la presse qu'elle possédait en Todd Lodwick un crack du combiné nordique, cinq fois vainqueur en Coupe du monde, alors qu'elle ignore tout des règles de ce sport. Elle a aussi appris à prononcer le nom de Jay Hakkinen, un ancien champion du monde junior de biathlon, lui aussi taillé pour un podium. Depuis, elle se prend à rêver. « *Vingt médailles, répètent ses dirigeants olympiques. En dessous, nous serions déçus.* »

Alain Mercier

Chaud et froid dans la lutte contre le dopage

Positifs à la nandrolone, l'Américain Pavle Jovanovic a été suspendu, à l'inverse du Letton Sandis Prusis

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

« *Pas de tricheurs au village olympique.* » Les propos de Jacques Rogge, le président du Comité international olympique (CIO), ont claqué comme une menace, jeudi 7 février à Salt Lake City, à vingt-quatre heures de l'ouverture officielle des Jeux olympiques d'hiver. « *Il faut les mettre dehors* », a

« Les avertissements sont omniprésents sur notre site Internet »

TERRY MADDEN

ajouté, parlant des athlètes qui auraient eu recours à des substances interdites, le patron de l'olympisme, qui a fait de la lutte contre le dopage l'un des points forts de sa communication.

La nouvelle détermination du CIO en la matière a cependant connu un chaud et froid dans les heures qui ont précédé le début des compétitions. Car, si l'instance internationale s'est satisfaite de l'annonce de la suspension du bobeur américain Pavle Jovanovic,

elle a en revanche eu du mal à se résoudre à accepter la présence sur les pistes du parc olympique de l'Utah du bobeur letton Sandis Prusis, ce dernier ayant pourtant, tout comme son homologue américain, fait l'objet d'un contrôle antidopage positif révélant la présence de nandrolone.

Pavle Jovanovic a été suspendu, jeudi 7 février, pour une durée de deux ans par le Tribunal arbitral du sport (TAS). Ce pousseur de 25 ans, qualifié en bob à deux et à quatre, avait subi un contrôle positif lors des sélections nationales du 29 décembre 2001. L'Agence mondiale antidopage (AMA), à l'origine de ce contrôle, avait annoncé, fin janvier, la disqualification de l'athlète américain pour les JO. Cette disqualification porte un coup dur au bob américain, qui espérait mettre un terme à 46 ans d'absence des podiums olympiques.

Une suspension de neuf mois ayant été demandée contre lui, Pavle Jovanovic, appuyé par la Fédération américaine de bobsleigh (USBSF), avait fait appel de cette décision, arguant que le résultat du contrôle était dû à l'absorption de compléments alimentaires « pollués ». Argument non entendu. « *Il affichait six fois le taux autorisé* », a relevé Terry Madden, le directeur général de l'Agence américaine antidopage, selon qui

l'excuse des compléments alimentaires ne tient pas, car « *les avertissements sont omniprésents sur notre site internet.* »

« *C'est une bonne décision, bonne pour le sport, bonne pour les Jeux olympiques* », s'est félicité, jeudi 7 février dans la soirée, Richard Pound, le président de l'AMA. Le même, quelques heures plus tôt, avait employé un vocabulaire légè-

une suspension rétroactive réduite de deux ans à trois mois, dont le terme lui permet de s'aligner dans les épreuves olympiques : elle expire samedi 9 février. « *Notre comité d'appel a tout fait pour s'assurer que l'appel n'était pas lié aux Jeux. La suspension a été réduite en raison de circonstances exceptionnelles* », a fait valoir Bob Storey, le président de la FIBT.

Les athlètes « disponibles » pour les contrôles

Plus de 50 athlètes ont signé, jeudi 7 février, au village olympique de Salt Lake City, un document par lequel ils s'engagent à être « disponibles à tout moment » pour un contrôle antidopage. L'opération a lieu à l'initiative de Johann Koss, quadruple champion olympique norvégien de patinage de vitesse, avec le soutien de l'Agence mondiale contre le dopage WADA. « *Plus de 50 personnes ont déjà signé, a-t-il assuré. L'opération est très bien accueillie au village olympique. Il s'agit d'une initiative venant des athlètes eux-mêmes. Nous voulons dire ensemble que nous ne voulons plus de tricheurs dans nos disciplines.* »

rement différent pour qualifier la confirmation de la présence de Sandis Prusis aux JO : « *C'est malheureux, injuste, cela fait un tort énorme à l'image des Jeux et à l'esprit olympique.* »

L'argument des compléments alimentaires « pollués », également invoqué par le Letton de 36 ans, a été entendu : la Fédération internationale de bobsleigh (FIBT) a estimé que l'athlète, contrôlé positif le 9 novembre, ne s'est pas dopé intentionnellement et lui a infligé

Le CIO a bien essayé d'interdire à Sandis Prusis de participer aux Jeux, mais, suite à un appel formulé par l'intéressé auprès du TAS, il a été déjugué. Pas sur le fond, mais sur la forme : le TAS a considéré, le 5 février, que le CIO ne peut s'ingérer dans les affaires d'une fédération que si elle viole la Charte olympique.

« *Il y a un vide juridique dans la Charte qui nous interdit d'aller à l'encontre des décisions des fédérations* », a reconnu, jeudi, Jacques Rogge, qui a annoncé sa volonté de « réformer » les textes afin de « nous permettre de pouvoir refuser la participation d'un athlète aux Jeux ». En attendant, le CIO se sera satisfait de la décision prise par le Comité olympique russe d'écarter de sa délégation la skieuse de fond Natalia Baranova-Masolkina. Celle-ci a fait l'objet d'un contrôle positif à l'érythropoïétine (EPO) lors d'un test hors compétition en Autriche, le 18 janvier.

Philippe Le Cœur

Programme

SAMEDI 9

- **Ski acrobatique** : qualifications et finales bosses dames
- **Ski de fond** : 15 km dames et 30 km messieurs
- **Combiné nordique** : épreuve de saut à skis tremplin 90 m
- **Hockey sur glace** : éliminatoires masculins avec France-Suisse, Ukraine-Belarus, Autriche-Lettonie,

Allemagne-Slovaquie

- **Patinage artistique** : programme court couples
- **Patinage de vitesse** : 5 000 m messieurs

DIMANCHE 10

- **ski alpin** : descente messieurs
- **Snowboard** : qualifications et finale half pipe dames
- **Combiné nordique** :

épreuve de ski de fond 15 km

- **Saut à skis** : finale tremplin 90 m
- **Luge** : 1^{er} et 2^e manche luge monoplace messieurs
- **Hockey sur glace** : éliminatoires masculins avec Autriche-Allemagne, Lettonie-Slovaquie
- **Patinage de vitesse** : 3 000 m dames

Drones et robots de combat assisteront les soldats du XXI^e siècle

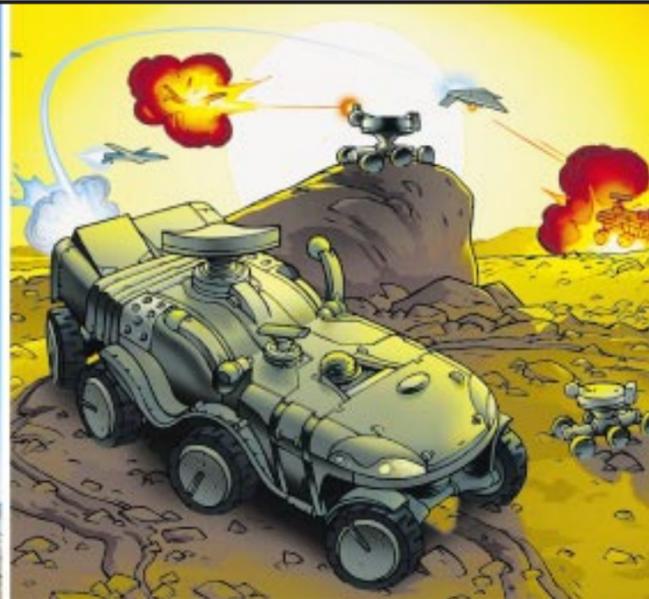
Le projet Bulle opérationnelle aéroterrestre (BOA), présenté par la délégation générale pour l'armement, préfigure l'avenir des techniques militaires. Moins exposés, les hommes devront gérer un ensemble de machines de plus en plus complexes sans perdre la maîtrise stratégique des opérations

DANS LEUR BLINDÉ, les soldats de la « bulle de contact », assis devant des écrans, observent les images vidéo et interprètent les différentes mesures (radar, laser, infrarouge...) prises par les drones survolant la zone de combat et les robots infiltrés dans les faubourgs de la ville qui abritent les troupes ennemies. Le char relaie l'ensemble de ces informations vers ses homologues, les autres « engins blindés à roue de contact » (EBRC), ainsi que vers les postes de commandement de l'artillerie et de l'aviation. Il peut également activer l'armement intégré aux robots et aux drones afin de détruire certaines cibles ponctuelles. A l'abri du relief et de leur protection par micro-ondes, les soldats les plus proches de la ligne de front sont nettement moins exposés qu'auparavant.

Un tel scénario futuriste pourrait devenir réalité si le projet Bulle opérationnelle aéroterrestre (BOA), présenté le 6 février par la délégation générale pour l'armement (DGA), se concrétise. Pour l'instant, il s'intègre au « plan prospectif à 30 ans (PP30) » qui définit le cadre général des « études des perspectives technologiques ». Bertrand Ballarin, colonel de l'armée de terre, définit la philosophie du projet BOA comme « une exten-



DGA/COMMA/BD MEDIAS - FRED BLANCHARD



En 2015, les blindés légers seront assistés par des robots terrestres et des drones qui transmettront des informations sur l'adversaire, au-delà de la vue directe. Les soldats n'utiliseront plus leur viseur mais les images fournies par le drone envoyé au-dessus de la zone de combat (à gauche). Vers 2030, ces mêmes auxiliaires robotiques assureront des fonctions de combat à la manière des drones Predator déjà utilisés à cette fin aujourd'hui en Afghanistan (à droite).

De la surveillance au combat

Le Predator, l'un des avions sans pilote de l'armée américaine coûtant environ 3,2 millions de dollars (3,7 millions d'euros) pièce, a été utilisé en 1999 au Kosovo pour des missions de surveillance et d'écoute électronique. Pendant la guerre d'Afghanistan, l'armée de l'air et la CIA ont fait appel à ces engins à hélices et à des Global Hawk, drones à réaction, pour des missions similaires.

Fin 2001, George Bush a décidé de doter l'armée des Etats-Unis d'une panoplie d'avions sans pilote (Le Monde du 31 décembre 2001). D'ici 2004-2005, des Predator seront équipés de 14 missiles antichars et des Global Hawk pourront larguer des bombes de 125 et 250 kg. Sans même attendre ces développements, la CIA fait appel, en Afghanistan, aux modèles actuels du Predator pour les équiper de missiles antichars RQ-1 Hellfire. Le 6 février, certaines télévisions américaines (CBS, NBC) ont fait état de la mort présumée d'un haut responsable du réseau Al-Qaïda à la suite d'un tir de missile à partir d'un drone.

Le principe de déconnexion physique entre les capteurs et les lanceurs puis de reconnexion avec le système d'information. Derrière ce jargon de spécialiste, c'est une « révolution dans l'emploi d'une unité de contact » qui se prépare. Aujourd'hui, ces troupes manœuvrent souvent à vue direc-

te et doivent maintenir le contact avec la ligne de front pour garantir l'acheminement de l'information, ce qui les rend particulièrement vulnérables. Demain, elles feront appel à des « capteurs » permettant de recueillir des données « au-delà de la vue directe », c'est-à-dire à une distance plus importante du cœur des opérations.

La mise en œuvre d'une telle stratégie s'appuie largement sur le développement des réseaux de télécommunication et de la robotique militaire. C'est même cette dernière qui promet une véritable rupture avec les pratiques actuelles. La DGA travaille ainsi sur deux axes majeurs : les robots terrestres et les drones, ces avions sans pilote qui font de plus en plus parler d'eux, du Kosovo à l'Afghanistan. L'ensemble de ces équipements deviendront, dans un premier temps, les yeux et les oreilles des unités de contact. Ensuite, les machines plus ou moins autonomes participeront directement aux combats.

Le domaine des robots terrestres couvre une vaste gamme d'engins, allant du char lourd téléopéré à des engins d'observation de toutes tailles et de structures variées suivant les usages auxquels ils sont destinés. Yves-Laurent Lumel, responsable des robots militaires terrestres à la DGA, déçoit les adeptes de Terminator et de Robocop en estimant que les modèles anthropomorphes semblent disqualifiés. En revanche, toutes les autres solutions sont étudiées en matière de moyens de déplacement : des roues classiques aux 6 pattes style araignée en passant par la chenille et le serpentiforme. « A terme, une panoplie sera constituée par différents types de robots pouvant coopérer et s'entraider », note Yves-Laurent Lumel. Cette ménagerie de robots militaires assurera des mis-

sions de reconnaissance, d'observation et de combat, en particulier dans les zones urbaines difficiles d'accès pour les engins blindés. Parmi les verrous technologiques, le problème de l'énergie embarquée reste critique, surtout pour les petits robots dont les capacités en batterie sont limitées et qui doivent pouvoir se déplacer à 6 ou 7 km/h pour ne pas ralentir la manœuvre.

15 CM D'ENVERGURE

Dans les airs, les drones joueront un rôle similaire. Catherine Fargeon, responsable des systèmes de drones à la DGA, distingue trois étapes. Aujourd'hui, les drones existants disposent d'une voilure fixe de 30 à 50 cm qui leur permet de se déplacer à des vitesses inférieures à 30 km/h. La seconde génération, vers 2007-2010, plus petite, de 20 à

30 cm, sera capable de rester en vol stationnaire grâce à des rotors carénés et disposera d'une certaine « tenue à la rafale ». Ces modèles seront adaptés à l'observation en milieu urbain. Ils pourront se déplacer en évitant les immeubles et se poster au sommet d'une tour pour en surveiller l'intérieur. Après 2015, des drones encore plus miniaturisés, moins de 15 cm d'envergure, pourront se glisser à l'intérieur même des bâtiments, un peu comme les sphères imaginées par Frank Herbert dans son roman Dune.

En attendant de concrétiser les rêves ou les cauchemars des auteurs de science-fiction, le premier système d'armes issu du projet BOA, l'EBRC, devrait entrer en service en 2011 pour des missions de reconnaissance et de combat. Issu de la génération des blindés légers, type AMX 10 RC, dont la

vision était limitée à la portée de leur viseur, cet engin collectera les informations émises par les « capteurs déportés », tels que les drones et les robots de reconnaissance, et combattra l'adversaire « au-delà de la vue directe ». L'EBRC sera équipé de canons, missiles et, ultérieurement, d'armes à énergie dirigée (laser et micro-ondes). Sa protection balistique doit également évoluer grâce à des moyens réactifs « capables de détruire avant impact la munition adverse ». Ce futur engin blindé occupera une position centrale dans le dispositif BOA, et les études le concernant représenteront près de 60 millions d'euros sur trois ans.

« Le système devra rester humainement utilisable car c'est l'homme qui doit garder les capacités de décision », remarque Vincent Imbert, architecte de système de

force à la DGA. Au-delà des défis purement techniques, le projet BOA induit une véritable révolution dans le rapport entre les soldats et leur matériel. La DGA envisage ainsi d'intégrer à leur paquetage de 25 kg un drone pesant 1,5 kg. « Dans dix ans, un seul homme contrôlera plusieurs robots », assure Yves-Laurent Lumel. Les drones, eux, fonctionneront en essaim. Tapis dans leur EBRC, les soldats se transformeront de plus en plus en manipulateurs d'engins robotisés et en centre de collecte et d'aiguillage d'informations. Il deviendra alors essentiel d'alléger au maximum leur charge de travail afin qu'ils conservent une vision stratégique des opérations. Un subtil partage des fonctions entre hommes et machines au combat s'ébauche.

Michel Alberganti

Un projet à long terme soumis aux aléas budgétaires français

LE PROJET BOA fait partie d'un plan prospectif à trente ans (le PP 30) que la délégation générale pour l'armement (DGA) a été chargée de lancer avec l'appui des états-majors des forces et qui dessine les programmes majeurs d'arme-

ANALYSE

L'absence d'une défense européenne commune pourrait retarder la concrétisation du BOA

ment à venir dans le cadre financier de lois sexennales de programmation militaire.

Cela signifie qu'une première version de la BOA ne verra pas le jour avant 2012, si jamais elle le voit, et qu'une mise en service de ces matériels n'interviendra pas, au mieux, avant 2020. On est donc en face d'un projet à long terme, présen-

té comme fédérateur puisqu'il met en œuvre plusieurs disciplines, dont la réalisation devra dépendre de nombreux facteurs internationaux et proprement français.

Des considérations internationales, d'abord. L'horizon, en la matière, est européen, dans le cadre d'interventions aéroterrestres menées par des coalitions sous contrôle de l'OTAN ou de l'Union européenne et, dans une moindre mesure, sous le seul commandement national. Ce qui requiert que des gouvernements européens partagent le même concept d'emploi et que des industriels de l'armement, dans ces Etats, consentent à coopérer.

Or une Europe de la défense et de l'armement reste à l'heure actuelle la Belle Arlésienne, celle dont on parle toujours mais sans jamais la rencontrer. Pour preuve, par exemple, les difficultés à s'entendre entre Européens autour du projet de blindé EBRC, qui embarquerait le système BOA, ou du programme Airbus A 400 M d'avion-cargo militaire, ballotté tout récemment encore entre huit pays acheteurs aux intérêts financiers divergents.

Des considérations purement nationales, ensuite. La France a beaucoup de mal à respecter les engagements budgétaires qu'elle s'est fixés à elle-même, par le biais des lois sexennales de programmation militaire.

En témoigne le simple fait que la programmation 2003-2008, approuvée par le chef de l'Etat et le gouvernement en juillet 2001, ne sera pas votée par l'actuel Parlement et que les lois antérieures ont été limitées dans leurs ambitions au fil des ans, ou amputées et vidées de leur sens, faute d'un budget annuel conforme aux investissements de départ. Les crédits d'équipement pâtissent du coût d'une professionnalisation des armées qui a été sous-estimé et qui n'est pas encore sur ses rails.

Dans ses rapports annuels, la Cour des comptes recense les projets d'armement avortés, retardés, réduits, dépassés ou onéreux même quand ils ont été présentés au début comme devant être intangibles ou revenir moins cher du fait qu'ils seraient le fruit d'une coopération entre alliés.

Jacques Isnard

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

SOLUTIONS DE LA 2^e SEMAINE

LISTE DES GAGNANTS DE LA 2^e SEMAINE

ÉNIGME 1
ENVIRONNEMENT
Eolienne

Anne-Marie LEGER, d'AVALLON, gagne le Grand Prix de la semaine : **Un ordinateur portable Sony Vaio + scanner et imprimante. Valeur : 5 543 €**

BOURBILLIERES D. 35000 RENNES, DAUPHIN C. 13160 CHÂTEAURENARD, GUILMET D. 61200 ARGENTAN, KEORUZORE J.-N. 29200 BREST, ROUCOLLE F. 75004 PARIS, ROUGNON C. 25000 BESANCON gagnent 1 livre électronique Cybook + 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €

NOUVEL J.-F. 75013 PARIS, PLION M. 61000 ALENCON, POULAIN D. 80000 AMIENS, ROUSSEL C. 75019 PARIS, ROYER B. 74500 AMPHIAN, TANGUY SCHWAB R. 06100 NICE, THIERY R. 30700 LIZES, gagnent 1 organisateur Rolodex. Valeur : 98 €

ÉNIGME 2
AUTOMOBILE
Airbag

GRASS D. 75019 PARIS, MEKHLOUFI N. 06230 ST-JEAN-CAP-FERRAT gagnent 1 scooter Kymco Cobra 100 cm³. Valeur : 1 829 €

BARNIER J.-P. 61130 BELLEME, COMIS G. 34190 GANGES, DAVID A.-M. 36000 CHÂTEAUXROUX, GASCHT D. 54150 BRIEY, LALLEZ M. 92430 MARNES-LA-COQUETTE gagnent 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare DX 3 900. Valeur : 700 €

ANGOT M. 75012 PARIS, CASAZZA C. 06100 NICE, CHABOUD F. 47200 MARMANDE, CISOKHO F. 94200 IVRY-SUR-SEINE, CLAVE P. 7130 SOYON, FRERE J.-P. 66500 CODALET, GRIFFATON C. 92140 CLAMART, SASTOURNE R. 48000 MENDE, SAUVAGNAC C. 91470 LIMOURS, THOMAS A. 60190 LACHELLE gagnent 1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €

ÉNIGME 3
INTERNATIONAL
Davos

BORIS T. 92190 MEUDON gagne 1 chaîne hi-fi B&O Sound 1. Valeur : 1 448 €

ANDREI F. 75013 PARIS, RABAROUST S. 78160 MARLYLE-ROI, ROZSAVOLGUI G. 45190 BEAUGENCY gagnent 1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €

Bravo à tous et nos compliments à Jean BACO, de Perpignan, qui fait gagner un VTT Giant Boulder à Michel TIXADOR, son marchand de journaux.

ÉNIGME 4
INTERNET
Hackers

CORDIER G. 77470 BOUTIGNY, MARCHAND P. 92380 GARCHES gagnent 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €

BACO J. 66000 PERPIGNAN, CHARVIN S. 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER, COMIS H. 34190 GANGES, DOUTRELIGNE A. 75002 PARIS, DUSMENIL A. 78110 LE VESINET, FEUVRIER R. 93160 NOISY-LE-GRAND, GAYMAY N. 13420 GEMENOS, GRATACAP R. 95160 MONTMORENCY, GROLLEAU Y. 79700 MAUCEON, LABRUNE J.-C. 90700 CHATENOIS-LES-FORGES, LEBLOULAIRE M. 06400 CANNES, LEBRUN A. 34970 LATTES, MALACAN C. 13100 AIX-EN-PROVENCE,

ÉNIGME 5
LIVRES
Xingjian Gao

MORENO F. 75116 PARIS gagne 1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €

Un courrier sera adressé aux gagnants à la fin du concours, stipulant la date d'envoi ou le lieu de retrait de leur prix.

RENDEZ-VOUS DEMAIN POUR LA 1^{re} ÉNIGME DE LA SEMAINE 4

Les fantaisies de la vasque

Devenu vedette de la salle de bains, le lavabo s'est allégé. Il a perdu son pied et s'accroche au mur. Il s'est fait cuvette et bol, de toutes les matières et de toutes les couleurs

LE LAVABO classique se perd. Seules quelques copies rétro destinées aux nostalgiques ou, à l'inverse, quelques versions contemporaines parviennent encore à le maintenir en vie. Dans le vent, et vedette aujourd'hui de la salle de bains, la vasque supplante le lavabo sur colonne. C'est elle qui inspire désormais les designers. Elle qui séduit les consommateurs, par sa diversité de formes, de couleurs et de matières. D'une esthétique légère et élégante, la vasque a le mérite de se faire, à la fois, passe-partout (elle convient aux petits et grands espaces) et distinguée. Elle donne du caractère à la salle de bains, qu'elle personnalise en un clin d'œil.

En passant du statut de pièce fonctionnelle à celui de pièce à vivre, la salle de bains s'est meublée d'éléments qui ne visaient plus seulement la fonctionnalité. Elle s'est affinée et raffinée. Elle a décliné des esthétiques nouvelles

relage, céramique ou bois. Du coup, leur forme disparaissait dans cet habillage. Aujourd'hui, simplement posée sur un plan, la vasque ose s'afficher. Du coup, elle gagne une identité et une existence. »

UN AIR DE MODERNITÉ

La vasque a étendu son champ d'action. Elle a influencé le design des lavabos dits classiques qui se sont légèrement creusés et arrondis. Un compromis pour tous ceux qui souhaitent donner un air de modernité à leur salle de bains sans oser vraiment franchir le pas. Car la vasque en forme de bol rompt avec les habitudes. Dans une pièce où le bien-être et le plaisir – donc l'affectif – sont au centre des préoccupations de l'utilisateur, les décisions ne se prennent pas à la légère. D'autant que l'achat de sanitaire et de mobilier de salle de bains représente un investissement à long terme qui peut modérer l'acte fantaisiste.

en hêtre, paraissent plutôt sages. Dans la ligne Chadé, elles se fondent dans une esthétique de façades rigoureuses où se marient bois et osier. En revanche, dans la ligne Tao, la vasque s'affiche avec franchise : ronde et évasée, en verre sablé, posée sur un plan en merisier ; rectangulaire ou bol profond en porcelaine blanche posée sur plan en érable naturel.

Chez Marie-Christine Delacroix, la vasque bol blanche de la gamme Ikebana s'inscrit avec élégance dans des ensembles déstructurés et sans artifices. Chez Allia, la ligne Métaphore, dessinée par le créateur milanais Antonio Citterio, joue la carte d'un « design émotionnel » obtenu par l'union gracieuse du métal chromé, de la céramique et du verre ainsi que par des formes à la fois rondes, elliptiques et pures. Une invitation à la détente soutenue jusque dans le moindre détail. Par exemple : le support en



Vasques en pierre de bihara, de Claudio Silvestrin, collection I Siumi (Boffi Bains), ci-dessus.

Meuble de toilette Olimpia 70, design Gagliardi, Turi, avec vasque en verre formé (finition bleu cobalt ou verre sablé), pied conique en laiton cuivre traité ou chromé et plan en verre (Sopha Industries), ci-contre.



et des styles différents. Elle s'est ouverte à des matériaux innovants. En un mot, elle s'est rajeunie. Principal acteur de cette cure de jouvence, le lavabo a perdu son pied et s'est suspendu au mur. Une avancée qui a inspiré de nouvelles formes aux créateurs.

Le lavabo s'est métamorphosé en vasques carrées, rectangulaires, rondes ou ovales, opaques ou transparentes, blanches ou colorées. De nouveaux matériaux sont venus nourrir cette créativité. Désormais, les vasques sont en verre, métal, résine de synthèse. Le choix se fait en fonction des goûts, des envies et de l'environnement dans lequel elles doivent prendre place.

Créée il y a à peine dix ans, par Philippe Starck pour Duravit, la vasque s'est imposée. Elle fait fureur dans les Salons, son effet dans les magasins et les catalogues. « La vasque est particulièrement appréciée en France où elle détrône largement les lavabos classiques, remarque un spécialiste. Les premières vasques étaient quelque peu timides. Elles s'encastrent dans un plan en métal, car-

La tendance s'est néanmoins installée. Pas un fabricant ou une marque qui ne possède aujourd'hui sa version bol ou cuvette. Les industriels ne cessent d'améliorer ce produit (parfois, un peu difficile d'entretien), grâce notamment au travail réalisé sur les nouveaux matériaux, et les designers de créer de nouveaux modèles.

Chez Pyram, les trois gammes Isé, Chadé et Tao imaginées et conçues par les trois créateurs Michel Tortel, Thibault Desombre et Alain Chauvel, déclinent différents décors. Dans chacune des douze propositions, la vasque prend place au sein d'une architecture simple. Dans la ligne Isé, les vasques en céramique ou inox poli, encastrées dans des plans en marbre, en verre sablé laqué ou

Le nouveau Boffi Bains

Boffi vient d'inaugurer un grand espace consacré à sa collection bain, au cœur du 7^e arrondissement, à Paris. Cet espace, conçu au XIX^e siècle pour un atelier de production de tissus, a été entièrement rénové, mais a conservé la structure en fer de sa vaste verrière ainsi que de grandes ouvertures « semblables à celles des lofts américains ». Ce nouveau showroom, « qui compte devenir le lieu de référence de l'ameublement de la salle de bains en France », s'inscrit dans la lignée du plan d'extension du magasin Boffi Bains, boulevard Saint-Germain, qui a été, lui aussi, amélioré. Ces deux espaces, signés par le designer italien Piero Lissoni, exposent des salles de bains ainsi que toute une série d'objets, des produits de beauté et une ligne de linge destinée à cette nouvelle pièce à vivre.

★ Boffi Bains, 12, rue de la Chaise, 75007 Paris ; tél. : 01-45-49-93-46.

métal chromé qui accueille le lavabo se transforme, dans son prolongement, en porte-serviettes.

« Semblable à la baignoire de nos grands-mères posée sur une table de toilette, la vasque à poser de 53 cm de Philippe Starck avait, au moment de son lancement, très rapidement séduit un large public, qu'il soit branché ou nostalgique », dit-on chez Duravit. L'entreprise n'a donc pas hésité à étendre sa série et le designer de concevoir de nouveaux modèles, à la fois sobres et très typés. Les nouvelles vasques signées Starck, uniquement disponibles en blanc, s'installent jusque dans la plus petite niche et sur tous les types de plans : en verre, en bois, pierre

naturelle ou de synthèse, etc. Elles se posent également sur la dernière série de meubles de Duravit, la série X-Large stylisées par Dieter Sieger.

LA TOUTE DERNIÈRE CRÉATION

S'inscrivant dans la tendance des meubles de salles de bains installés seuls, la vasque à poser, de la série Loop, est la toute dernière création des designers de Villeroy & Boch. Entièrement émaillée (à l'intérieur et à l'extérieur), cette vasque, une fois montée sur des meubles carrelés ou sur des blocs en marbre ou en granite, prend tout son caractère.

Chez Sopha Industries, la vasque est aussi à l'honneur : ovale

en céramique blanche, posée sur un plan mural en acier inox mat, elle est signée Suzanne Moeskjaer ; hommage à Demeter, la vasque de Cherry Creek, est également ovale, en verre Sécurit transparent, posée sur socle en acier inox. Font d'Eve de Steve Lubowicki (vasque en porcelaine, sur un plan en verre transparent), et le modèle Olimpia, conçu par

Gagliardi, Turi & Studio tecnico Rapsel, meuble de toilette composé d'une vasque en verre formé (finition bleu de cobalt ou verre sablé) posée sur un plan d'appui en verre assemblé, et d'un pied conique (en laiton cuivre traité ou chrome), sont les versions les plus contemporaines de l'enseigne.

Véronique Cauhapé

Les lieux de discrétion d'Andrée Putman

POUR sa première édition, le nouveau salon Idéo Bain a décidé de décerner son Grand Prix de la salle de bains d'hôtel à Andrée Putman. Cette distinction, attribuée à l'unanimité par les marques représentées, récompense l'ensemble des réalisations de cette grande dame du design et de l'architecture d'intérieur. L'intéressée, à qui l'on doit notamment l'Hôtel Morgan's à New York, le Wasserturm à Cologne, le Pershing Hall à Paris, le Sheraton de Roissy..., ne s'en émeut pas. Elle s'en méfie même un peu. Avec humour bien sûr : « Pendant très longtemps, la plupart des gens trouvaient que ce que je soutenais était cinglé, plutôt laid, agressif et prétentieux... Dans ma famille, par exemple, on me regardait comme un animal empoisonné. Les goûts que j'avais me plaçaient dans une grande solitude. Mais ces réactions, au lieu de m'inciter à changer d'avis, m'ont au contraire, encouragée à continuer sur la même voie. Tout cela m'a donné beaucoup de force d'aimer des choses que per-

sonne n'aimait. Alors évidemment, aujourd'hui, quand je reçois un prix... »

ABSENCE D'AFFECTION

Andrée Putman lève les yeux au ciel, fait la grimace... et enchaîne, fidèle à ce plaisir d'aller à l'essentiel. Elle raconte ce qui, dans les salles de bains des hôtels, ces lieux de passage dans lesquels on doit se sentir instantanément à l'aise, la préoccupe. « Il faut privilégier le confort et l'accueil, être généreux en apportant aux clients plein de bonnes surprises, comme un chauffe-serviette, du linge à foison. » Du beau qui ne s'étale pas, mais tellement présent dans l'absence d'affectation.

Depuis toujours, la créatrice cultive cette « omniprésence dans la disparition », rejette tout ce qui est ostentatoire, le faux luxe, mais aussi « le vrai luxe, lorsqu'il est pédant ». C'est une des raisons pour lesquelles elle n'associe pas forcément le chic au cher et aime particulièrement les matériaux bon marché. Elle ne se prive pas d'y

avoir recours. Le luxe, elle le fait ensuite se nicher dans les détails. Là où l'on ne s'y attend pas. Toujours cette envie de surprendre et cette fidélité à ces règles – devenues sa signature – auxquelles Andrée Putman n'a pas dérogé depuis sa première réalisation : l'Hôtel Morgan's et son célèbre damier de carrelage noir et blanc, ses chambres aux tonalités de gris, d'une infinie douceur.

UNE ARCHITECTURE OUVERTE

La salle de bains tout en beige et gris bleuté qu'elle a créée spécialement pour Idéo Bain en témoigne : des carreaux « pas chers », mais, pour le détail, une frise avec un soupçon d'or mat, une architecture entièrement ouverte, « un abus de maçonnerie », de faux tapis en carrelage devant les lavabos et la baignoire. Le soin apporté au confort s'exprime à travers deux coins repos, de gros coussins de nuque, une toute petite télévision, un plateau avec du thé... « des choses qui indiquent qu'on peut être dans un endroit un peu ludique ».

Les lavabos, « qui ne servent plus aujourd'hui qu'à se laver les mains et peut-être le visage », sont petits, encastrés dans des colonnes de carrelage. Un lieu de discrétion.

V. Ca.

★ Idéo Bain, du 6 au 11 février, à Paris Expo, porte de Versailles, 75015 Paris. Salon professionnel ouvert au public les samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 février. Prix d'entrée journée : 8 €. Site : www.salon.ideoibain.com



Le véritable fauteuil CLUB de paringer



Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et cuir véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.
121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

Recife Paris

Stylos
RECIFE

ÉCRITURE & C[®]
9, place de la Madeleine, Paris
www.recife.fr

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Échanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils
CLUB

1 990 €

Canapé 2 places
1,55m

900 €

900 €

900 €

900 €

S
O
L
D
E
S
J
U
S
Q
U
A
U
17
F
E
V
02

meubles
Decor Actuel

80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

AUJOURD'HUI

Un samedi sous la pluie

SAMEDI 9 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 8 h 11
Coucher du soleil à Paris : 18 h 00

La perturbation qui concerne la France depuis jeudi apporte encore son lot de nuages et de pluie en ce début de week-end. Seul l'extrême sud du pays se trouve épargné par les intempéries.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Près des côtes de la Manche, quelques éclaircies le matin puis des averses l'après-midi sont au menu de ce samedi. Ailleurs, grisaille et bonnes pluies se maintiennent jusqu'en milieu d'après-midi. Il fait de 12 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages dominent du matin au soir. Ils apportent des petites pluies éparpillées le matin puis des pluies plus soutenues ou des averses dans l'après-midi. Les températures varient entre 11 et 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel reste gris. De faibles pluies se produisent çà et là jusqu'en milieu d'après-midi, puis se montrent plus soutenues en fin de journée. Les températures s'échelonnent entre 10 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des Pyrénées au piémont, nuages et soleil se partagent le ciel. Plus au nord, un temps gris et faiblement pluvieux domine. Les températures affichent de 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Beaucoup de nuages gris et un peu de pluie concernent le Limousin, l'Auvergne et le Lyonnais. Sur la moyenne vallée du Rhône et les Alpes, des nuages circulent également mais n'apportent pas de précipitations. Il fait de 9 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil se cache derrière des voiles nuageux, mais le temps reste agréable. Les températures s'échelonnent entre 13 et 17 degrés.

09 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

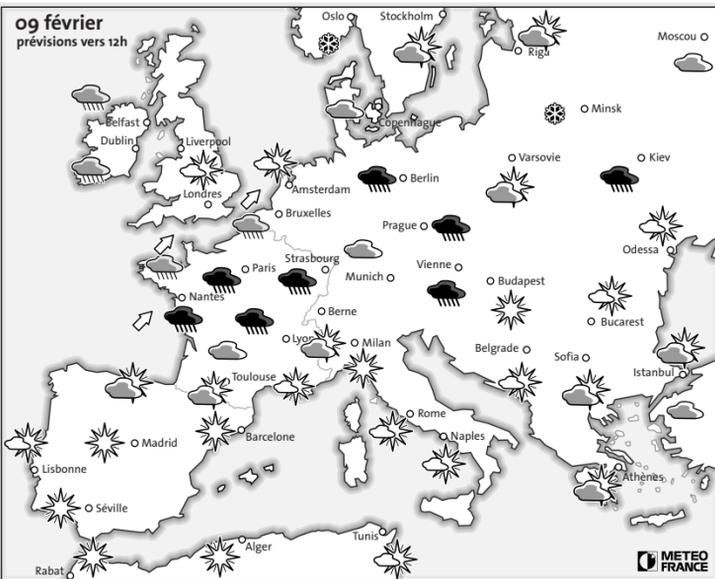
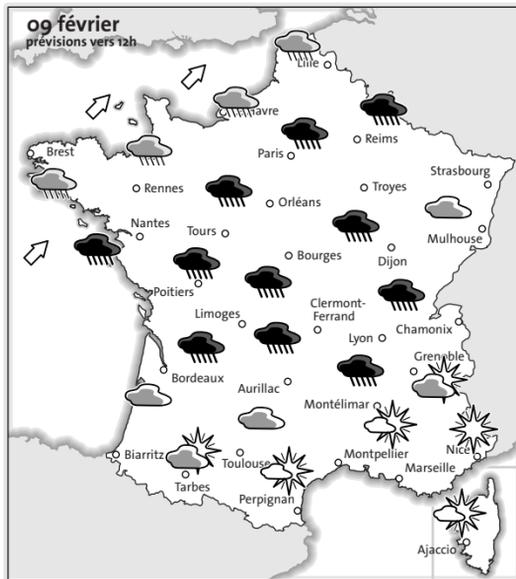
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	2/15	S
Ajaccio	5/14	S
Biarritz	8/15	C
Bordeaux	9/13	P
Bourges	8/12	P
Brest	8/11	P
Caen	8/11	P
Cherbourg	8/10	P
Clermont-F.	7/13	P
Dijon	7/11	P
Grenoble	-1/13	C
Lille	7/11	P
Limoges	6/10	P
Lyon	5/13	C
Marseille	6/15	S
Nancy	8/11	P
Nantes	9/13	P
Nice	6/15	S
Paris	9/12	P
Pau	4/13	N
Perpignan	9/16	S
Rennes	9/13	P
St-Etienne	9/12	P
Strasbourg	7/12	C
Toulouse	6/13	C
Tours	9/12	P
AMÉRIQUES		
Brasilia	19/26	P
Buenos Aires	18/24	P
Caracas	23/28	S
Chicago	-4/5	S
Lima	20/25	P
Los Angeles	12/17	S
Mexico	7/22	S
Montréal	-17/-7	S
New York	1/7	S
San Francisco	7/15	S
Santiago Ch.	10/27	S
Toronto	-5/1	S
Washington, DC	2/10	S

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/29	S
Fort-de-Fr.	25/28	S
Nouméa	26/30	P
Papeete	25/31	S
Pointe-à-P.	21/27	S
St Denis Réu.	24/29	P

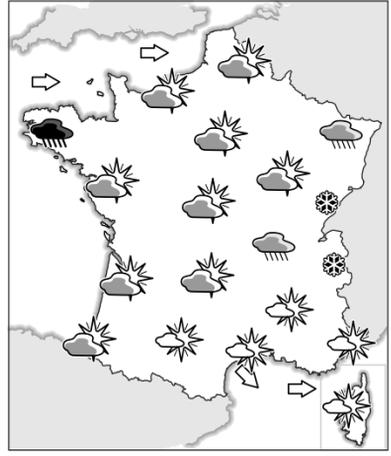
EUROPE		
Amsterdam	7/11	N
Athènes	9/15	N
Barcelone	7/14	S
Belfast	5/8	P
Belgrade	3/10	N
Berlin	7/12	P
Berne	3/11	C
Bruxelles	6/13	N
Bucarest	-3/10	N
Budapest	2/9	S
Copenhague	4/8	C
Dublin	5/9	P
Francfort	7/11	P
Genève	4/10	C
Helsinki	-1/3	* N
Istanbul	5/9	N
Kiev	4/7	P
Lisbonne	11/16	S
Liverpool	7/11	C
Londres	7/12	N
Luxembourg	6/8	P

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	25/33	S
Beyrouth	16/22	S
Bombay	16/29	S
Djakarta	26/27	P
Dubaï	15/23	S
Hanoï	17/22	S
Hongkong	14/22	S
Jérusalem	8/23	S
New Delhi	5/21	S
Pékin	-3/7	S
Séoul	-5/1	S
Singapour	24/32	S
Sydney	16/22	P
Tokyo	5/11	S



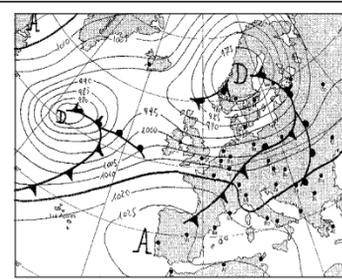
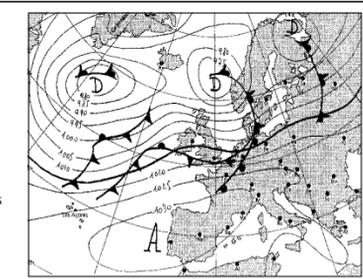
09 février prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

le 10 février
Des averses de neige se produisent au dessus de 1200 m sur les Alpes et le Jura. Sur le sud du pays, le soleil domine. Plus au nord, le temps est moins gris que les jours précédents bien que des nuages circulent encore.



Lego n'est plus tout à fait politiquement correct

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

LES PETITS GARÇONS adorent les Lego. Bien sûr, ils aiment aussi d'autres jouets mais ils sentent bien ceux-ci n'en entraînent pas les mêmes réactions de leurs parents. Alors qu'ils ne manquent pas une occasion de pester contre « ces horribles jouets » d'origine japonaise ou américaine, les adultes plébiscitent les kits de construction de la firme danoise. Ils les trouvent modernes, jolis, solides, créatifs. Assembler des minibrickettes en plastique ou des pièces articulées pour faire varier les formes donnerait le goût de la patience et stimulerait davantage l'imagination que la télé à haute dose ou les jeux sur consoles. Acheter une boîte de Lego, c'est faire plaisir au petit mais c'est aussi se donner une forme de bonne conscience avec un jeu réputé « intelligent ». Sage comme une image, sage

comme un Lego ? Les choses ne sont pas aussi simples. La marque a amorcé un virage qui, sans l'éloigner tout à fait d'une vision politiquement correcte de l'univers enfantin, l'amène à prendre ses distances avec l'image d'Épinal du jouet bien comme-il-faut. Commercialisée depuis un an, la série Bionicle, destinée aux sept ans et plus, propose des figurines (7,47 à 91 €) de Toas, aimables robots à pinces vivant sur l'île imaginaire de Mata Nui et poursuivis par un esprit maléfique. Ces petits kits à assembler à partir de pièces en plastique appartiennent clairement à la catégorie des jeux d'action. Aventure, bagarres et corps-à-corps en perspective. Le mois prochain, seront lancés les Bohrok, « bêtes dangereuses » ennemies des Toas. De vrais « méchants » chez Lego, c'est une petite révolution. Enfin, ces figurines s'inscrivent dans le cadre d'une histoire, résumée à l'intérieur de la boîte mais qui se prolonge aussi à travers une bande dessinée, des publicités télévisées et sur Internet.



L'enfant ne crée donc plus sa propre histoire mais l'inscrit dans un contexte préalablement défini. D'après Lego, la clientèle a réagi favorablement et les résultats commerciaux sont très encourageants (800 000 pièces vendues en France). Des protestations venues de Nouvelle-Zélande, estimant que la légende de Mata Nui constituait un détournement pur et simple d'une légende maori, sont néanmoins venues apporter une ombre au tableau. Ce virage sur l'aile qu'annonçait déjà l'engagement de la marque danoise sur le marché des produits dérivés (Star Wars, Harry Potter) est

une conséquence de sa stratégie de recentrage. L'entreprise familiale créée en 1932 par le charpentier Ole Kirk Kristiansen - Lego est la contraction des danois « leg godt » (« joue bien ») - sort à peine d'une douloureuse tentative de diversification (multimédia, jeux vidéo, produits textiles, parcs d'attraction) qui a mis les comptes dans le rouge et entraîné des suppressions d'emplois. « En dix ans, les enfants ont changé et leurs repères ont évolué, souligne Patrice David, directeur des ventes de Lego-France. Eux aussi vivent plus vite. Dans le jeu, le temps qu'ils consacrent à la réflexion et à la construction s'est réduit par rapport au temps consacré à l'action; ils veulent pouvoir assembler le personnage plus rapidement, obtenir une satisfaction plus immédiate. »

VENDRE UN UNIVERS
L'archétype scandinave de l'enfant autonome et prioritairement soucieux de montrer ses réalisations à ses parents recule face à un autre enfant, très sociable, plus actif

et habitué à la compétition, assurent les experts de Lego. Afin de capter l'attention des générations-zapping, la firme - comme d'autres avant elle - vend non seulement un jouet mais tout un univers, avec ses personnages et son ambiance, susceptible de se renouveler en permanence. En fournissant clés en main aux moufflets « une base à l'imagination », Lego compte mieux quadriller le terrain face aux divers jeux électroniques mais aussi élargir sa base sociale qui, en France particulièrement, se situe du côté des milieux relativement aisés compte tenu, notamment, du prix de ces jouets positionnés haut de gamme. Marque très largement masculine, Lego n'envisage pas, en revanche, de convaincre davantage de filles. D'aucuns interpréteront ce subtil glissement vers le jeu d'action comme un renoncement rampant face au conformisme du jouet mondialisé, voire comme une capitulation idéologique en rase campagne ou une démission éducative. Barbie, Lego même combat ? Ces cris d'alar-

me ne mettent guère en émoi le docteur Patrick Bensoussan, pédopsychiatre et directeur de la collection « 1 001 bébés » aux éditions ERES. « L'imagination a besoin du support du réel pour se développer, dit-il. Créer des aventures à partir d'une histoire, tous les enfants l'ont fait avec les contes. Ce genre d'approche permet aussi d'ouvrir l'enfant à d'autres mondes, celui de l'écrit et de la langue. » Selon lui, il est une autre question, beaucoup moins théorique, que soulève la sophistication croissante de l'univers du jouet. Les études menées dans plusieurs pays indiquent que le temps consacré par les parents à jouer avec leur progéniture est en diminution régulière. En Grande-Bretagne, les services sociaux ont mis sur pied des programmes destinés à apprendre aux parents comment disputer un Mille Bornes ou dessiner un mouton. Lorsqu'il faut s'occuper tout seul, on en demande forcément davantage à ses jouets...

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 035

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Difficultés en vue quand elle arrive. - II. Prend la direction des affaires. Note. - III. Reprend contact. Bois de vie aux Antilles. - IV. Batterie qui n'a pas sa place en cuisine. Faveur pour les plus pauvres. - V. Début octobre. Fait mouche et détruit le troupeau. Encadrent les télévisions. - VI. Bon moment pour le conseil. Supprimé. Démonstratif. - VII.

Plaisante et spirituelle, mais sans prétention. Délicatement coloré. - VIII. Article. Pratique en cas de besoin. - IX. Fait trois fois face. Six faces. - X. Ça ne se discute pas depuis les tsars. Conformes à la raison.

VERTICALEMENT

1. Ses qualités sont appréciées en passant à table. - 2. Fermeture marine. - 3. Carte alimentaire.

Trouvées dans la sciure. Possessif. - 4. En affaires, ils font de la « défiguration ». - 5. Plate pour une bonne couverture. Élimine après examen. - 6. Annonce la sortie. Allégorie qui tourne à la farce. - 7. Partenaire dans l'entreprise. Demeures en place. - 8. Ses dons d'observation et d'interprétation sont grands. Sonne toujours dans les poches suédoises. - 9. Intrigue. Absence. - 10. Belle à cornes. Anglais, c'est un hautbois. - 11. Posent pour la prière. De un à six. - 12. Besoins fondamentaux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 034

Horizontalement

I. Contrevérité. - II. Obésité. RN. - III. Ré. Flatterie. - IV. Rif. Lion. Aar. - V. Usure. Tézig. - VI. Psi. Toc. Si. - VII. Tâtât. Rias. - VIII. Inéligante. - IX. Oc. Usine. Var. - X. Néon. Tessère.

Verticalement

1. Corruption. - 2. Obéissance. - 3. Ne. Fuite. - 4. TSF. Alun. - 5. Rilletes. - 6. Etaï. Git. - 7. Veto. Crâne. - 8. TNT. Iñes. - 9. Rue. Etat. - 10. Raz. Sève. - 11. Triais. Ar. - 12. Energivore.

PHILATÉLIE

C'est une fille, c'est un garçon

RENOUVELANT sa gamme de timbres semi-permanents, La Poste mettra en vente générale, lundi 25 février, deux nouvelles valeurs à 0,46 euro annonçant les naissances. Représentant des abeilles stylisées (une reine et une ouvrière), sur fond rose pour les filles et bleu pour les garçons, ils remplacent les deux ours en peluche parus en 2001. Une troisième vignette à 0,69 euro, sur laquelle s'inscrit



« oui » (on suppose au mariage !) en lettres dessinées par des fleurs, complète cet ensemble d'une navrante mièvrerie.

Les timbres, dessinés par Bruno Ghiringhelli et Bertrand Tiburce (Baby Adgency), au format horizontal 35 x 22 mm, sont imprimés en héliogravure en feuilles de cin-

quante exemplaires. Leur vente anticipée se déroulera samedi 23 et dimanche 24 février, à Paris, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard (15°).

Pierre Jullien

compter 140 euros pour acquérir un document daté de Versailles du 5 novembre 1690, avec signature autographe de Louvois (organisateur, entre autres, de la poste aux lettres), dans la vente à prix nets proposée par Vincent Pothion (Paris, tél. : 01-47-70-74-57). Parmi les 912 lots de la vente, notons une sélection de marques et oblitérations d'Indre et de Haute-Marne. ■ **TINTIN EN BELGIQUE ET AU CONGO.** La Belgique et la République démocratique du Congo ont procédé le 31 décembre 2001 à une émission commune pour célébrer

le 70^e anniversaire de la parution de *Tintin au Congo*. Le timbre et le feuillet émis par chacune des administrations postales reproduisent les illustrations de la première et de l'actuelle couverture de l'album. ■ **ELIZABETH II.** D'Ascension à Tristan da Cunha en passant par Belize ou Tonga, vingt-cinq administrations postales ont fêté le 50^e anniversaire de l'accession au trône de la reine Elizabeth II avec chacune la mise en service le 2 février d'une série de quatre timbres et d'un feuillet qui retracent l'histoire de son règne.

CULTURE

THÉÂTRE

A l'Odéon à Paris, Lorraine Pintal, directrice du Théâtre du Nouveau-Monde à Montréal, adapte « L'Hiver de force », roman-clé dans l'œuvre d'un Québécois aussi mystérieux qu'essentiel. L'action se déroule en pleine crise identitaire dans les milieux de la bohème montréalaise des années 1970

Réjean Ducharme en sa chambre secrète

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Le Québec, décidément. En même temps qu'il accueille Jimmy, créature de rêve, de Marie Brassard (*Le Monde* du 30 janvier 2002), dans sa petite salle, l'Odéon - Théâtre de l'Europe ouvre sa grande salle à *L'Hiver de force*, adapté du roman de Réjean Ducharme, et mis en scène par Lorraine Pintal, directrice du Théâtre du Nouveau Monde à Montréal. Une œuvre-clé des années 1970, où la bohème montréalaise se retrouve face au siècle et à elle-même, éclairant la biographie d'un romancier aussi secret qu'essentiel.

Automne 1966. Reentrée littéraire. Un premier roman, *L'Avalée des avalés* (Gallimard), suscite grand émoi. Dans *Le Monde* du 1^{er} octobre, Alain Bosquet s'enthousiasme : « *Qu'on imagine la densité de Lautréamont, la cocasserie de Jarry, la fulgurance de Céline, le tout non seulement dans le même livre, mais pratiquement à chaque page.* » L'auteur porté à ces sommets est âgé de vingt-cinq ans. Il se nomme Réjean Ducharme. Il est québécois. Une photo d'identité lui donne un visage, et un court texte une biographie. La fantaisie de l'énoncé semble démentir l'exactitude des faits et l'austérité des traits. C'est assez pour chauffer les imaginations.

En France, *Les Nouvelles Littéraires* mènent l'offensive. Réjean Ducharme a bien répondu à leurs questions (« *Quelle place souhaiteriez-vous prendre un jour dans la littérature ?* » Réponse : « *J'aimerais être dans le lit de Maria Chapdelaine* »), mais sans convaincre. Un investigateur maison livre ses conclusions : Réjean Ducharme se nomme en fait Naïm Kattan. Il est un « critique israéliite » influent, de « culture française ». Naïm Kattan dément. Gallimard envoie Clément Rosset enquêter. Attendus sans appel : Réjean Ducharme existe et est bien l'auteur de son livre. La jeunesse québécoise s'est jetée sur *L'Avalée des avalés*. L'auteur invisible continue d'intriguer. La presse a pourtant publié les témoignages de ses proches. Mais ce garçon au visage figé par une unique photo a déréglé durablement le système. La rumeur s'installe : l'image serait celle d'un étudiant mort.

Réjean Ducharme existe et n'existe pas, et s'il existe vraiment, il serait le pré-nom de Gérard Godin, poète et indépendantiste, pour lequel il corrige les épreuves de *Québec-Hebdo*, comme André, le personnage central de *L'Hiver de force*, son

cinquième roman (1973). En 1968, un journaliste force sa porte à la campagne. Interrogatoire. Le lendemain, la « une » du journal local s'orne d'une photo de l'écrivain. André Gervais, professeur à l'université de Rimouski (Québec), s'en souvient : c'était bien l'homme de la photo d'identité. Celui que l'on retrouvera en 1994, sur une troisième image, datant de 1984. Réjean Ducharme est sur un chemin enneigé. Mais ce promeneur paisible ne retranche rien du mystère : trente ans après *L'Avalée des avalés*, la presse parle encore d'un « romancier sans visage », ou d'un « écrivain fantôme ».

LES TÉMOINS DISPARUS

Personne ne remet en question une langue qui ne ressemble à nulle autre, s'interroge sans cesse, s'expose et part en expédition dans le monde des blessés de naissance. En douze ans, elle habite six romans et quatre pièces de théâtre. Après quoi, Réjean Ducharme se consacre à l'écriture de scénarios et de chansons, avant de repasser du côté du roman dans les années 1990. On espère encore l'homme à la remise du Grand Prix national des lettres à Paris en 1999. Mais c'est Gallimard qui le recevra.

Les témoins du Réjean Ducharme des années 1960 et 1970 ont disparu. Disparu le réalisateur Francis Mankiewicz, seule personne avec laquelle il travaillera plusieurs semaines à l'écriture des *Bons Débarcés* (1978) - l'un des plus grands succès

du cinéma québécois - et des *Beaux Souvenirs* (1981). Disparue la chanteuse Pauline Julien (inspiratrice de Catherine dit Petit Pois, alias la Toune dans *L'Hiver de force*). Restent Robert Charlebois, pour qui il écrira maintes chansons, et la compagne de celui-ci à l'époque, Mouffe.

« *Le Québec était en plein mou-*

vement, se souvient le chanteur. Réjean avait déjà pris le maquis vis-à-vis des médias. En 1969-1970, j'avais reçu des textes écrits sur du papier toilette, des serviettes usagées collées avec du sparadrap. Ça a piqué ma curiosité. D'un trait, j'ai avalé L'Avalée des avalés. Pour la première fois, je lisais un livre écrit pour moi. On s'est retrouvés dans un motel, à jeter des idées, pour marier texte et musique. Ecrire avec lui, se fait plus en

marquant qu'en poussant un crayon. Une chanson qui ne venait pas, il parlait marcher et c'était fait. Une leçon. »

Au temps de *L'Hiver de force*, Mouffe échangeait avec lui ses confidences. « *Il aurait décidé d'arrêter les contacts après qu'un journaliste eut tenté de violer son intimité. Il fallait le rencontrer dans un bar de danseuses, ou sur un petit sentier. Il ne voulait pas qu'on le voie. Je ne lui ai pas parlé depuis. Je l'ai revu dans la rue, on s'est regardés, on est reparti. Il ressemble toujours à sa photo d'adolescent. Il ne vit pas en enfer. Il veut des rapports incognito. On a de ses nouvelles par ses livres. Il a nourri toute une génération. Il nous permet de vivre sur nos réserves. Il y en avait beaucoup.* »

Même impression de l'auteur-acteur Robert Lalonde qui a joué *HA ha !...*, l'une de ses pièces. « *C'est un écorché vif, incapable de communiquer, même avec ceux qu'il aime beaucoup. Quand il m'arrive de le croiser, je sais qu'il ne viendra pas me parler, et moi-même, je m'en révèle incapable. On a tous ce rapport avec lui. Il est là, présent, suit et sait tout ce*

qui se passe. Quand on jouait *HA ha !...*, un des acteurs s'est adressé à lui à la télévision : « *On ne sait pas si vous existez, on ne comprend pas la pièce.* » Il a immédiatement répondu : « *Si vous ne comprenez pas, ne jouez pas.* » C'est une sensation étrange de jouer en pensant qu'il est peut-être dans la salle. »

Lorraine Pintal ne l'a jamais rencontré, mais elle est convaincue qu'il viendra, incognito, voir *L'Hiver de force*. Au soir de la première, la compagne du romancier, Claire Richard, est présente. Elle est son interprète par le monde. Pour que Réjean Ducharme reste un secret, accepté, partagé, protégé par les Montréalais. A l'occasion, on vous indiquera la maisonnette où il vit, dans la Petite Bourgogne. D'où il part en expédition récupérer sur les trottoirs les reliefs qu'il accommode en tableaux. Car il est aussi plasticien, sous la signature de Roch Plante. Le patronyme d'un hockeyeur fameux pour avoir, le premier, conçu et porté un masque.

Jean-Louis Perrier

TROIS QUESTIONS À... LORRAINE PINTAL

1 Lorraine Pintal, vous dirigez le Théâtre du Nouveau-Monde. Vous avez adapté et mis en scène *L'Hiver de force*. Quand avez-vous rencontré l'œuvre de Réjean Ducharme ?

A treize-quatorze ans, quand j'ai découvert *L'Avalée des avalés*, je suis passée à l'athéisme. Je ne voulais pas être « appelée », pas être religieuse. L'écriture de Réjean Ducharme rend la noirceur de l'époque, le poids écrasant de la religion.

L'Avalée des avalés précédait tout juste l'Expo 67, c'est-à-dire l'entrée du monde au Québec. On voyait des Noirs pour la première fois, des Français. On écoutait James Brown, Lou Reed, on découvrait Charlebois et ses trips d'acide, la liberté amoureuse. La contre-culture émergeait.

2 Que représente le personnage de Réjean Ducharme aujourd'hui ?

Il est le reflet non déformant du Québécois moyen, de ses aspirations. Il y a chez lui un enracinement profond dans le sol québécois, et en même temps un imaginaire qui propulse dans un univers intemporel, métaphysique. Et il y a une quête identitaire, dans le passage à l'âge adulte, dans le besoin enragé d'être aimé. C'est peut-être le seul qui ait compris à quel point nous étions un peuple de mal-aimés, parce que nos parents se sont mal-aimés.

Réjean Ducharme est un insulaire. Comme lui, nous sommes isolés sur un petit bout de terre. Nous envoyons des messages qui doivent être décodés. Il a mis le doigt sur l'éclatement de notre lan-

gage, sur le partage entre le québécois et le français de France. Pour lui, notre langage est dénaturé.

3 Quelle place Réjean Ducharme accorde-t-il au théâtre ?

Je pense qu'il adore les acteurs. Il leur écrit des morceaux de bravoure. Ses personnages sont bien en chair. Et malgré son désespoir, il a l'énergie de vivre. Il est comme le crocus en hiver, qui perce la neige pour chercher la lumière. Tu sors désespéré, mais tu as l'appétit de vivre. C'est notre côté Latins du Nord. Réjean Ducharme est un des symboles de notre résistance. Il n'en fait pas vibrer la corde politique, mais la corde humaine.

Propos recueillis par J.-L. P.

Un long, un dur, un bel hiver à Montréal

C'EST À MONTRÉAL. Nicole et André vivent « petitement » de relectures chez un éditeur. Trop de privations : ils décident de ne plus rien faire. De s'enfermer. Deux amies viennent les voir, l'une peintre, Lainou, l'autre actrice, Catherine. Pas d'action proprement dite, ni de temps qui passe : ils sont comme compressés par l'écriture de Réjean Ducharme, bourrée à bloc : « *Y a-t-il rien de plus commun, vulgaire, vil, de plus tripoté par toutes sortes de mains visqueuses, de plus roulé dans toutes sortes de lits détrempés, que la souffrance ? La ville de Montréal croupit dans des désespoirs plus torpides, tordus, tortillés du cul. Ça pullule, infeste. C'est le dégoût de la grosseur du tas des écrasés du cœur qui va nous sauver.* »

Montréal, le Québec, la pièce les a sur le cœur. Lorraine Pintal, qui adapte et met en scène la pièce, écrit que la « lucidité désespérée » de Ducharme « dénonce une société flottant sur la couche grasse

des idéaux des faussaires politiques ». Plus simplement, elle dit aussi que « *l'hiver est le symbole d'une lutte constante que nous menons pour rester ce que nous sommes face à l'impérialisme américain* ». Ce qui assigne au public une « écoute à plusieurs écoutes ».

Il y a là deux pays, pas le nôtre, mais la langue - arme de leurs chocs - est nôtre : le français. Qui plus est, Réjean Ducharme prête à son André - en douce son porte-parole - un bagage français, Sartre, Sagan, Beauvoir, ou Boris Vian dont la très belle chanson du déserteur, « *Monsieur le Président, je vous fais une lettre* », est dansée, au second acte, par nos deux réfractaires.

UNE FUITE EN AVANT

La dissidence de Nicole et André, si radicale soit-elle, a quelque chose d'oscillant. On dirait une fuite en avant, avec ses vicissitudes, ou ses moments de fati-

gue, bientôt dominés. Ces hauts et bas les font, tous deux, très attachants.

Plus directes sont les deux amies. Catherine, l'actrice, qui a réalisé un film retenu par la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, nous lance, avant de prendre l'aviation pour Nice : « *Ils vont savoir, ces cons-là, comment qu'on s'appelle ! On va leur montrer aux Français, où c'qu'on se la met, leur petite culture bourgeoise florissante au Père-Lachaise ! On va leur en faire des colons, de la neige, des Maria-Chapdelaine ! Dans dix ans, c'est eux qui vont se mettre à genoux pour qu'on les civilise !* » Attention : c'est une particulière, assez atteinte, qui « cause » là.

Sur la scène de l'Odéon, *L'Hiver de force* est joué dans un grand décor gris et blanc, bordé par une procession de réfrigérateurs géants, vides (consomme, consomme pas !). Céline Bonnier (Nicole) et Alexis Martin (André) ont une touche de jeu retenue,

très fine. Les deux copines, Marie Tifo et surtout Anne-Marie Cadieux, une vraie dure avec laquelle Robert Lepage nous a permis plusieurs fois de partager de beaux moments de théâtre et de cinéma, sont plus affirmées. La mise en scène de Lorraine Pintal est droit au but ; Michel Beauvieu a imaginé les belles lumières de ciel blanc d'hiver.

Michel Cournot

L'HIVER DE FORCE, d'après Réjean Ducharme (adapté par Lorraine Pintal, Gallimard, « *Le Manteau d'Arlequin* », 106 p., 11 €). Mise en scène : Lorraine Pintal. Avec Alexis Martin, Céline Bonnier, Marie Tifo, Pierre Curzi, Monique Mercure, Anne-Marie Cadieux, Brigitte Lafleur. ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, Paris-6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. M^o Odéon. De 5 € à 28 €. Du mardi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 17 février.



Nicole (Céline Bonnier) et André (Alexis Martin) s'encamisolent dans leur appartement le temps d'un hiver sans fin.

ACHILLE TONIC PRÉSENTE

SHIRLEY & DINO

"LE DUO" Nouveau Spectacle

à la Nouvelle Eve du 29 Janvier au 9 Mars 2002

Réservations : 01 48 46 49 82 - Fnac

Jimmy

fonds soutien

Mairie de Paris

Decca édite les vingt premiers disques d'une collection consacrée aux grands artistes lyriques du XX^e siècle, enrichie de discographies, portraits, photos souvent peu connues

« The Singers », des raretés cachées dans une réédition brouillonne

PRESQUE QUATRE ANS après le lancement, en septembre 1998, de la vaste collection des « Grands pianistes du XX^e siècle », Universal-Polygram présente, sous étiquette Decca, une série de vingt CD intitulée « The Singers » (« Les Chanteurs »). De nouveau, Universal a principalement puisé dans son fonds de catalogue (et de... commerce), en ne se privant pas d'y faire figurer des noms très – voire trop – connus, comme celui de Luciano Pavarotti. On y trouve surtout des stars à la retraite ou disparues, comme Joan Sutherland, Birgit Nilsson, Leontyne Price, Renata Tebaldi, Gundula Janowitz, Teresa Berganza, Franco Corelli, Mario del Monaco, Hermann Prey, Martti Talvela, Nicolai Ghiaurov, mais aussi, et heureusement, des noms moins familiers au grand public : Maggie Teyte, Suzanne Danco ou Jennie Tourel.

Les vingt disques ont une présentation en « digipack » élégante et sobre, mêlant l'artifice vieillot des portraits à la Harcourt et l'austérité d'un design moderne. Malheureusement, cette série ne renseigne pas clairement le mélomane sur le contenu. S'il est indiqué au verso que les CD sont aussi des cédéroms, avec galerie de photos (souvent peu connues), discographie (réduite à ce qui est disponible au catalogue) et « profil » (de bonne qualité) de l'artiste, textes chantés (permettant de réduire la pagination du livret), l'acheteur ne connaît l'origine et la datation des extraits ainsi que l'identité des orchestres, chefs et pianistes qu'une fois le cellophane et la *slip case* de plastique transparent retirés. C'est-à-dire après l'achat.

Et les surprises peuvent être de taille. Exemple : au dos du volume consacré à Gundula Janowitz, on lit la simple mention *Vier letze Lieder*, de Richard Strauss. S'agirait-il d'une version inédite des *Quatre derniers Lieder* différente de celle, légendaire, enregistrée avec Herbert von Karajan en 1973 ? Faux espoir : c'est bien de cette dernière



Suzanne Danco.

qu'il s'agit, présente au catalogue Deutsche Grammophon depuis toujours, et récemment rééditée à tarif économique par Universal dans la collection « The Originals ».

FLOU ARTISTIQUE

A l'inverse, les amateurs de « Big Luciano » pourraient penser que les duos verdiens annoncés par la collection « The Singers » sont ceux déjà présents dans le coffret anniversaire *The Pavarotti Edition* (10 CD Decca). Mais non : le « *Gia nella notte densa* », extrait d'*Otello*, est celui dirigé par Richard Bonynge, avec Joan Sutherland, tandis que c'est la version Georg Solti, avec Kiri Te Kanawa, qui est retenue dans le gros coffret. On s'en réjouit, mais l'on s'étonne que Decca ne mette pas davantage en valeur ce genre de détails. Peut-

être vaut-il mieux entretenir le flou artistique...

Certains disques de l'anthologie « The Singers » apportent d'heureuses surprises. L'album Suzanne Danco (1911-2000) est composé d'inédits sur CD et permet d'entendre la soprano belge dans des raretés : des Lieder (qu'avait fait découvrir le coffret *Con Amore*, publié par Decca France dans les derniers mois d'activité du microsillon et jamais réédité sur disque compact, au grand chagrin de l'artiste), une « Mort de Didon » stupéfiante de dignité, des *Ariettes oubliées* de Debussy idéales de diction et de ligne, et des airs d'opéra de Massenet, Bizet, Charpentier idéalement « coupés » par cette Coco Chanel du lyrique.

Jennie Tourel (1900-1973), professeur de Barbara Hendricks, est

aujourd'hui bien oubliée. La chanteuse américaine d'origine russe, élevée et éduquée en France (où elle fit ses débuts, mais qu'elle devait quitter au moment de la seconde guerre mondiale), n'était présente au disque que dans l'édition Bernstein de Sony Classical, pour une *Shéhérazade* de Ravel et la partie vocale des Symphonies de Leonard Bernstein. Les amateurs connaissaient aussi un récital tardif de 1970, accompagné au piano par James Levine, piraté au Lincoln Center de New York (2 CD Vox Box CDX 5126). La voici, quinze ans plus tôt, dans des romances de Tchaïkovski d'une justesse d'émotion parfaite, des mélodies françaises de belles découpe et diction.

Maggie Teyte (1888-1976), autre grande diseuse et fameuse Mélisande du XX^e siècle, est entendue dans quelques extraits d'opérettes, mais aussi dans des Lieder, répertoire qu'elle chantait aussi bien que la musique française, sa spécialité, et des mélodies dans sa langue natale. Ce programme, composé principalement d'un récital radiophonique inédit de 1937, capté par la BBC, fait office de rareté et constitue un parfait complément au volume de mélodies françaises paru naguère dans la collection « Références » d'EMI classics.

Les amateurs de comédie musicale retrouveront avec bonheur un disque oublié du baryton canadien George London (1919-1985) : il nous est ainsi appelé que le chanteur wagnérien pouvait passer avec aise du *Vaisseau fantôme* à *Show Boat*. Si les spécialistes sauront séparer le bon grain de l'ivraie et dénicheront des raretés dans les disques consacrés à Beverly Sills, Birgit Nilsson et à Mario del Monaco, les amateurs débutants trouveront presque partout ailleurs une partie de ce qui fit la grandeur du chant au XX^e siècle.

Renaud Machart

« The Singers », 20 CD multimédia Decca vendus séparément.

La publication d'un texte inédit du sociologue par l'hebdomadaire est mise en cause

Une polémique oppose la famille de Pierre Bourdieu au « Nouvel Observateur »

LA FAMILLE de Pierre Bourdieu a décidé d'attaquer *Le Nouvel Observateur* pour « violation du droit moral », après la publication d'un texte inédit du sociologue, dans son numéro du 31 janvier, qui consacrait sa couverture et plusieurs pages au philosophe décédé. L'hebdomadaire avait publié un texte inédit de Pierre Bourdieu, intitulé « J'avais 15 ans : Pierre par Bourdieu », présenté comme un extrait d'un ouvrage autobiographique, *Esquisse de socioanalyse*. Pierre Bourdieu avait transmis ce texte à son ami Didier Eribon, journaliste au *Nouvel Observateur*. Didier Eribon et Laurent Joffrin décident d'en publier des extraits. Ce texte est le point d'orgue d'un long dossier consacré à « celui qui disait non ». Mais personne ne demande l'autorisation de publication aux ayants droit de Pierre Bourdieu. Didier Eribon le signale à un fils de Pierre Bourdieu, le jour de l'enterrement du sociologue, la veille de la publication du *Nouvel Observateur*.

Le dossier de l'hebdomadaire est précédé de trois chroniques de Françoise Giroud, de Jean Daniel et surtout de Jacques Julliard, critique du consensus qui a accompagné la mort de Pierre Bourdieu. L'éditorial de Jean Daniel évoque les relations très difficiles entre l'intellectuel et l'hebdomadaire, tandis que la chronique de Jacques Julliard, intitulée « Misère de la sociologie », qui parle d'« échec » de Bourdieu et de sa « jalousie sociale », heurte particulièrement les fidèles du philosophe. La famille proteste contre cette publication et menace de faire un procès. Elle publie, le 31 janvier, un communiqué très virulent contre le *Nouvel Observateur*. Le texte est retiré du site Internet du journal. Des discussions entre avocats, pour la publication d'un droit de réponse, durent plusieurs jours, mais échouent peu avant le bouclage du numéro suivant. *Le Nouvel Observateur* refusait de publier un texte de la famille qui, selon Laurent Joffrin, était une atteinte à son honneur, tandis que la famille ne voulait pas que le communiqué soit coupé ou que le magazine réponde dans le même numéro.

« ACCORD IMPLICITE »

La famille critique la logique du « scoop » et le « goût du sensationnel et du profit » du magazine. Elle a vécu cette publication, dans une revue souvent critiquée par Pierre Bourdieu – et vice-versa –, comme un « outrage ». Laurent Joffrin, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, souhaite néanmoins « parvenir à une solution ».

Dans un texte signé *Le Nouvel Observateur*, paru sur le site www.nouvelobs.com, « Pierre Bourdieu et nous », le journal justifie son choix : « A la lecture du texte, ému, étonné et beau, nous avons décidé de lui consacrer une double page, dans l'intention de faire comprendre à nos lecteurs, autant que possible, qui était vraiment Pierre Bourdieu et en quoi ses engagements reflétaient – aussi – un itinéraire personnel à la fois difficile et courageux. Notre erreur a été de supposer que la proposition de Didier Eribon avait l'accord implicite de la famille de Pierre Bourdieu. Ce n'était pas le cas. Nous

sommes désolés de ce malentendu. » Au début du texte, *Le Nouvel Observateur* s'adresse à la famille, réaffirmant : « Nous sommes désolés de cet impair et nous la prions d'accepter ici nos excuses. »

Selon Emmanuel Pierrat, avocat de Pierre Bourdieu, devenu celui de sa famille, ce texte n'est pas suffisant : « La publication d'un texte sans l'accord des ayants droit est une violation du droit moral et patrimonial. Cela s'apparente à une contre-façon. Il n'est pas normal que la voix de la famille n'ait pu se faire entendre dans le magazine qui l'avait agressée. » La famille est prête à attaquer *Le Nouvel Observateur*, sous la forme d'une assignation à heure fixe, qui permet d'obtenir une audience dans un délai relativement rapide. La famille ne devrait

Une édition en Allemagne

Le texte inédit de Pierre Bourdieu, dont *Le Nouvel Observateur* a publié des extraits, devrait paraître d'abord en Allemagne chez Suhrkamp, sous le titre *Pierre Bourdieu über Pierre Bourdieu* (Pierre Bourdieu sur Pierre Bourdieu), « au plus tard au mois de juin », indique la maison d'édition allemande. Cette *Esquisse de socioanalyse* était le sujet de son dernier cours au Collège de France (*Le Monde* du 30 mars 2001). Il s'agit du texte transmis à Didier Eribon, qui s'explique dans *Livres Hebdo* du 8 février. Selon lui, « Pierre Bourdieu souhaitait donner les droits mondiaux à Suhrkamp ». Suhrkamp, éditeur allemand de Bourdieu et de nombreux intellectuels français, de Georges Duby à Claude Lévi-Strauss, indique que le livre est en cours de traduction. « Suhrkamp est sans doute le plus légitime à publier ce texte qu'il a reçu de Pierre Bourdieu, à condition qu'un accord soit trouvé avec la famille », explique Emmanuel Pierrat, avocat de la famille Bourdieu.

pas demander de dommages et intérêts autres que symboliques et des publications judiciaires dans plusieurs journaux.

Elle ne souhaite pas non plus poursuivre Didier Eribon, qui est depuis plus de vingt ans un proche de Pierre Bourdieu. Celui-ci lui communiquait ses manuscrits et écoutait ses avis. C'est ainsi qu'il lui a transmis en novembre par Internet le texte de cette *Esquisse d'une socioanalyse*, avec la mention : « Ne pas faire circuler ». « Quand il me transmettait ses manuscrits, explique Didier Eribon, il ne faisait jamais cette mention. Il l'a indiquée car c'était envoyé par Internet. J'ai donné ces extraits au *Nouvel Observateur*, comme un hommage à Pierre Bourdieu. Avais-je le droit de le publier sans autorisation ? Non, mais j'admire Bourdieu et je ne m'imaginai pas qu'on me contesterait le droit de publier cet extrait. Evidemment je n'avais pas vu les éditoriaux qui ont accompagné notre dossier et je ne m'imaginai pas qu'ils soient aussi violents. Pierre Bourdieu a tellement compté dans ma vie qu'il est inconcevable pour moi d'avoir le moindre conflit avec sa famille. »

Alain Salles

Les collectivités locales s'emparent du classement des Monuments historiques

Une loi surprise décentralise la protection du patrimoine

LE 5 FÉVRIER, au détour d'une loi sur la « démocratie de proximité », les députés et les sénateurs se sont mis d'accord pour transférer la responsabilité de l'Inventaire et du classement des Monuments historiques aux collectivités locales. Un texte que personne n'avait vu venir au ministère de la culture

et qui fait l'effet d'un séisme dans le petit milieu du patrimoine culturel. C'est le 5 février, dans la soirée, que la commission mixte paritaire a adopté le projet présenté par Bernard Derosier, député (PS) du Nord, et par Daniel Hoeffel, sénateur (Union centriste) du Bas-Rhin. L'article 43-1 de la loi sur la

démocratie de proximité précise le transfert des compétences aux collectivités locales en matière de protection du patrimoine architectural. « Dans les douze mois suivant la promulgation de la présente, est-il indiqué, une expérimentation est engagée afin de permettre aux collectivités territoriales d'exercer les compétences de l'Etat en matière de conduite de l'Inventaire des monuments et des richesses de la France ; d'instruction des mesures de classement des Monuments historiques ; d'inscription d'immeubles à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques ; de participation aux travaux d'entretien et de réparation que nécessite la conservation des immeubles inscrits et d'autorisation des travaux sur ces immeubles ou ceux situés dans leurs champs de visibilité. »

Or l'Inventaire des richesses de la France est une entreprise lancée par André Malraux – qui n'est toujours pas achevée – conduite par les services de l'Inventaire, rattachés à une direction du ministère de la culture, celle du patrimoine et de l'architecture. C'est cette der-

nière qui, *in fine*, décide du classement des monuments historiques et des travaux à entreprendre. Ces décisions se font souvent contre l'avis des élus locaux que ces arbitrages « régaliens » gênent. Un grand nombre d'acteurs du patrimoine redoutent que, demain, protections et travaux soient exclusivement soumis à des intérêts locaux.

Un responsable du patrimoine parle à propos de cette loi de « démagogie de proximité ». Cette inquiétude est partagée par la Rue de Valois, prise au dépourvu. Au cabinet de Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation, on indique néanmoins que les termes retenus par la commission mixte paritaire sont flous, puisqu'elle parle « d'expérimentation » et qu'elle ne précise pas quelles seront les collectivités territoriales qui auront la responsabilité de protéger les Monuments historiques – région, département ou commune ? – ni qui poursuivra l'Inventaire, avec quels moyens et avec quel personnel.

Emmanuel de Roux

couleurs printemps

15 et 16 à 20h - 17 février à 16h30
carte blanche à **Yann Tiersen** et invités
Ensemble Synaxis - Guillaume Bourgogne, dir.

19 et 20 février à 20h : **Alain Chamfort**
Bertrand Burgalat et invités

01 44 84 44 84 www.cite-musique.fr/resa

en coproduction avec Le Printemps de Bourges

porte de Pantin

MIDIS MUSICAUX : AUTOUR DE MICHAEL JARRELL

Lundi 11 février à 12h45
Hidéki Nagano, piano | **Ernesto Molinari**, clarinette
Jean-Guïhen Queyras, violoncelle
Michael Jarrell

Mercredi 13 février à 12h45
Philippe Bernold, flûte | **Christophe Desjardins**, alto
Frédérique Cambreling, harpe
Michael Jarrell, Claude Debussy

Vendredi 15 février à 12h45
Eric Le Sage, piano | **Hae-Sun Kang**, violon | **Paul Meyer**, clarinette
Michael Jarrell, Claude Debussy, Béla Bartók

Location sur place à partir de 11 h.

Théâtre Laurent Gaudé victime de la mode



PARIS Laurent Gaudé, 30 ans, est l'auteur, déjà, de pièces jouées au Studio de la Comédie-Française, au Théâtre national de Strasbourg, au Schauspielhaus d'Essen, et d'un roman, *Cris*, publié chez Actes Sud. Il a été frappé par le témoignage d'une femme kosovare : les habitants de son village ont été tués, elle s'est retrouvée jetée sur un camion, blessée mais pas achevée, sous les corps de ses deux filles, de son fils, d'une autre parente. Elle a survécu. Ce contre-exemple s'est retrouvé plus d'une fois dans les exterminations, il est partie prenante inhabituelle de la monstruosité. Laurent Gaudé pense qu'il appartient d'« ap-

préhender l'histoire, de s'ouvrir aux fureurs du monde ». Il a raison, et il sait en maîtriser les risques. Ces risques, Eisenstein les connaissait, il avait dit que l'histoire, approchée comme il ne faut pas, se défend, et le maladroit se retrouve avec « l'œil au beurre noir ». Laurent Gaudé évite l'œil au beurre noir. Sa pièce, *Cendres sur les mains*, enrôle trois acteurs : la femme rescapée et deux hommes qui ont la charge de brûler les morts dans des fosses. Afin de sauver la survie de cette femme, les deux hommes l'incitent à se faire passer

pour leur assistante, à en contrefaire les actes. Tout ce que dit cette femme, sur l'abomination de la guerre, et tout ce qu'elle fait, comme si elle calmait, caressait, rassérénait les morts qu'elle aide à ensevelir, est d'un tact d'imagination aigu et rare. Et les démentés des deux croque-morts, éreintés, couverts de prurits, se lançant dans une grève grotesque, sont bien conçus.

Cette œuvre attachante se trouve saccagée par la mise en scène qui a imposé à l'actrice, Fabienne Bargelli, une voix éteinte, amorphe, d'une inertie maniérée, trouée de vides constants, souvent insaisissable, que le metteur en

scène a naïvement crue adaptée à la situation mais qui n'a pour effet que d'interdire l'accès à ce qu'a écrit l'auteur. Cette parole sans vie, sans souffle, cette parole sans parole, est aujourd'hui une vogue qui fait des ravages chez les jeunes comédiens, même parfois chez les professeurs des jeunes comédiens. Et les jeunes auteurs, par crainte d'être vieux jeu, emboîtent le pas. Laurent Gaudé semble s'être laissé faire, d'enthousiasme. Cette vogue passera.

La représentation est contrariée aussi – mais c'est là un contretemps que le metteur en scène ne pouvait pas prévoir – par un accident : les deux acteurs sont vêtus d'une tenue qui a la coupe et la couleur orange des prisonniers ces jours-ci engagés et enchaînés dans le camp américain situé à la pointe de Cuba. L'orange de ces costumes, nous l'avons tous sur la conscience, nous l'avons tous en tête. Ici, il recoupe le propos de Laurent Gaudé – l'extrême horreur des guerres d'aujourd'hui –, mais il coïncide la perception de la pièce.

Michel Cournot

CENDRES SUR LES MAINS, de Laurent Gaudé. Mise en scène de Jean-Marc Bourg. Avec Fabienne Bargelli, Jacques Allaire, Alex Selmane. Durée : 60 minutes.

THÉÂTRE OUVERT, 4 bis, cité Véron, Paris-18°. M^e Blanche. Tél. : 01-42-62-59-49. Le mardi à 19 heures, à 20 h 30 du mercredi au samedi, 16 heures le samedi. Prix des places : 15,24 €. Jusqu'au 16 février. Crédit photo : Ramon Senner/agence Bernard

Musique Zakir Hussain & Friends

Prince du tabla, né en 1951 et fils de l'illustre tablaïste Alla Rakha (décédé en février 2000), Zakir Hussain a l'embarras du choix pour trouver ceux qui lui donneront la réplique pour ce concert au théâtre de la Ville. Le musicien indien a choisi Sultan Khan, formidable joueur de *sarangi* et U. Srinivas, qui a su imposer la mandoline dans l'art du raga. Vellore Ramabhadran au *midangam* complètera cette formation exceptionnelle. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. M^e Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Le 9 février, à 17 heures. 11 € et 15 €.

Cinéma

PARIS Le langage du corps

Que dit le corps ? « Signature de notre personnalité ou simple hiéroglyphe de notre époque ». Documentaires sur grand écran a réuni sur ce thème plus d'une quarantaine de courts et longs métrages. Parmi ces films, des raretés : *Sexual Meditations*,

de Stan Brakhage (Etats-Unis, 1970, 1972, 1973), *Reflecting Pool*, du vidéaste Bill Viola (Etats-Unis, 1996)... Des curiosités : *I'll be your Mirror*, de Nan Goldin (Etats-Unis, 2001), *Muhammad Ali, the Greatest*, de William Klein (France, 1991), *Chant d'amour*, de Jean Genet (France, 1950). Certaines séances (18 h 15 et 21 heures) sont suivies d'un débat : philosophes et autres spécialistes entourent les cinéastes.

Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17°. M^e Place-de-Clichy. Les dimanches, 10, 17 et 24 février, 10, 24 et 31 mars à 11 heures, 14 heures, 18 h 15 et 21 heures. Tél. : 01-53-42-40-20.

Le Festival de cinéma des mers du Sud

Cannibal Tours, *Betty Boop la vahiné*, *Chasseurs de têtes des mers du Sud*, *Tabou*... Tous ces titres de longs et courts métrages dévoilent crûment le regard occidental sur les Océaniens. Dans le cadre de l'exposition *Kannibals et vahinés*, présentée au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie jusqu'au 18 février, le Forum des images invite le spectateur à venir découvrir ou redécouvrir une sélection de films à l'origine de

clichés tels que l'« horrible cannibale » et la « charmante vahiné ».

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. M^e Châtelet - Les Halles.

Tél. : 01-44-76-62-00. Le 9 février à 20 heures et 21 h 30 ; le 10, à 17 heures et 18 h 30. 3,50 € et 5,50 €.

Rock

MONTREUIL Lumières pour enfants - Petites conférences

Rodolphe Burger, guitariste et chanteur de rock (en solo ou avec le groupe Kat Onoma) est l'invité de la Petite conférence organisée par le Centre dramatique national de Montreuil. L'ancien professeur de philosophie parlera de la réalisation de son dernier disque, *On n'est pas des Indiens, c'est dommage*. Avec un clip, un film, un sampler, l'Alsacien fera comprendre « comment une musique d'aujourd'hui peut aller à la rencontre d'un tout petit filet de voix ancien », le welche, langue des habitants de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges). Centre dramatique national de Montreuil, 26, place Jean-Jaurès, Montreuil (Seine-Saint-Denis).

M^e Mairie-de-Montreuil. Tél. : 01-48-70-48-90. Le 9 février, à 15 heures. Tout public à partir de 10 ans. 2,5 €.

Danse

PARIS Afrique en créations

Apéro-concert avant le spectacle, bal africain en clôture. Ainsi s'achève Afrique en créations, manifestation qui a rassemblé pendant trois soirs à Chaillot, les lauréats 2001 des Rencontres chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan indien. Emmené par la compagnie camerounaise La Calebasse, de Merlin Nyakam (quatre musiciens dont deux balafons accompagnés de six danseurs), le bal ouvrira avec un récital de musique, une leçon de chant, aussitôt suivie de trois danses aux noms évocateurs : *Abodan* (danse de réjouissance festive), *Abc* (mettre en jeu sa part d'enfance), *Le bol* (danse de séduction en couple).

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16°. M^e Trocadéro. Apéro-concert à partir de 19 h 30, spectacle à 20 h 30 suivi du bal, le 9. Tél. : 01-53-65-30-00. De 11 heures à 23 heures, le spectacle ; 6,10 € et 7,62 €, le bal.

Sélection disques chanson

UMINSKI Uminski

Comme Damien Saez, Philippe Uminski évolue en hymnes et ballades. Mais là où Saez s'inscrit spontanément dans l'urgence et l'affolement, Uminski reste assez prévisible dans la lassitude postadolescente ponctuée d'énervements. En intervenant aux guitares, basse, claviers et machine à rythmes, il puise dans le passé psyché du *Swingin'* London, dont il garde surtout les sautilllements et les effets avec quelques échappées dans les sons actuels. C'est assez malin et bien réalisé. Mais il manque à ce premier album

des textes plus conséquents et la volonté de dépasser l'exercice de style. – S. Si.

1 CD East West. Distribué par Warner Music.

ERIK ARNAUD

Comment je vis

Au verso de la pochette, Erik Arnaud s'efface derrière un chat noir. Au loin, on aperçoit une hideuse barre de HLM. Attention, prophète de malheur. Dans une démarche qui doit autant à Bret Easton Ellis qu'à Michel Houellebecq, *Comment je vis* chronique la désespérance d'un ré-

sidu d'humanité misanthrope, remuant un amas de gros mots. Dans l'exercice de l'autoflagellation, Kate-rine avait écrit l'hilarant *Je vous emmerde*. Erik Arnaud, reprenant à son compte les frustrations et le dégoût du grunge une décennie après la bataille, ne renonce jamais au premier degré : le passé pue, le présent est répugnant, l'avenir à vomir. Ce nihilisme à deux sous ruine des compositions imprégnées du spleen cotonneux de Cure autant que les arrangements atmosphériques tressés par le producteur Monte Vallier. On espère que celui-ci, ancien duettiste de Swell, groupe fascinant du rock alternatif américain, ne comprend pas la langue de Charonne. – B. Lt

1 CD Labels/Virgin.

Twistin' the Rock

Les musicologues souhaitent analyser le souverain mépris dans lequel les Anglo-Saxons ont durablement tenu le rock français doivent acquiescer les 19 volumes de cette série (B) à la gloire de la génération du Golf Drouot. Elle ravira les collectionneurs, les nostalgiques des twist, slop, doo-wop et madison, et les pervers. Les autres resteront perplexes devant cette chouette bande de clones de Johnny (le blondinet Ronnie Bird, Moustique) et de Sylvie (Nicole Paquin, Gillian Hills, mère spirituelle de Karen Cheryl, avec ses « zoubisous-bisous »), coupables d'innombrables adaptations de standards américains. Se détachent du peloton le sauvage Vince Taylor (idole de Clash), Long Chris (quand il chante juste), les instrumentaux vigoureux de Joey & the Showmen et des Gol-

den Stars (les orchestres de Johnny Hallyday) et, bien sûr, les Chaussettes noires de Monsieur Eddy. – B. Lt

19 CD ou double CD Mercury/Universal, vendus séparément.

NICOLETTA

30 ans de passion



Nicoletta est au goût du jour. *La Musique* – adaptation d'*Angelica*, écrite en 1967 par Barry Mann et Cynthia Weill – est

devenue le tube de l'émission « Star Academy ». Dans le film *Huit femmes*, François Ozon fait interpréter à Fanny Ardant *A quoi sert de vivre libre* – *I Can't Give You Anything but My Love*, hit disco de l'année 1975. Restons charitables avec ces « nouveaux talents » et revenons à celle qui reste l'une des grandes voix de la chanson française par sa culture du blues et de la soul comme pour sa capacité à s'approprier les compositions les plus variées. Certains arrangements trahissent leur époque, mais le chant de corps et de cœur de Nicoletta passe au-dessus de tout dans cette compilation de 1999 remise dans les linéaires. *Pour oublier qu'on s'est aimé, Ça devait arriver* (*I Put a Spell on You*, de Screamin' Jay Hawkins), *Fio maravilla*, du Brésilien Jorge Ben, *Mamy Blue, Dieu est nègre*, de Léo Ferré... Que du solide. – S. Si.

1 CD Barclay 547 743-2. Distribué par Universal Music.

THÉÂTRE

Sur une aire d'autoroute, avec Muriel Robin

ÇA COMMENCE comme une page de publicité : le rideau de la scène du Théâtre Fontaine est barré de la marque Shell et flanqué d'une kyrielle de produits dérivés – huiles, dégrissants, etc. D'ailleurs, c'est peut-être de la publicité, quand on sait que le principal producteur du spectacle, Gérard Louvin, tycoon du show-business parisien, manitou de la variété sur TF1, n'a pas son pareil pour faire de l'argent. Le lever de rideau n'atténuera pas cette première impression : le décor est celui d'une station-service d'autoroute, hyperréaliste, jusqu'au paquet de Haribo et au distributeur de café Choky.

Il fait nuit, il fait froid, temps de chien, temps de grève. Les camionneurs barrent les accès aux raffineries et les pompes sont à sec. De quoi clouer au sol la grosse cylindrée d'Irène Coleman (Muriel Robin), star de la couture, et de son compagnon, Franz Polonia (Bernard Verley), journaliste, spécialiste du bloc communisme – en clair, une manière de chômage technique pour ce publiciste légèrement désabusé, à quelques encablures de la retraite. Ce couple n'a pas vraiment l'air d'en être un. Elle est accrochée à son téléphone portable pour assurer la gestion de ses affaires, qui vont mal – des investisseurs italiens sont en train de lui voler son nom – quand lui s'abîme dans la lecture du *Monde* et de *Libération*, dans cet ordre. Merci pour nous.

LA HAINE DE LA FAMILLE

Outre leur anxiété, ces deux-là triment dans leurs bagages Madame Coleman mère (Nadia Barentin), Mina, jumelle exacte de Tatïe Danièle. Ils l'ont récupéré dans une station de cure où elle a prétendu s'être cassé le pied à seule fin qu'on vienne la chercher. Là-bas, la grande méchante veuve s'est livrée à son jeu favori : terroriser sa seconde fille, la très névrosée Delphine (Aude Briant). Celle-ci consent à tous les caprices de son tyran car elle a besoin de quelque 50 000 francs pour reconquérir son mari, qui la bat. En coulisse, le pompiste (Erwan Creignou) s'ingénie à réparer sa moto et se moque de cette petite famille comme de son premier coup de kick.

L'essentiel des tensions qui règnent entre les uns et les autres nous est expliqué par une absente, la fille d'Irène. Elle vient de publier un premier roman autobiographique dans lequel elle dit sa haine des siens. La crudité, la violence de ses propos, rapportés tout au long de la pièce par chacun des protagonistes, les a dévastés.

Cet argument, imaginé par Claude d'Anna et Laure Bonin, familiers du cinéma et de la télévi-



Muriel Robin, émouvante, dans le rôle d'une femme d'affaires débordée par les événements.

sion, à tout de la trame d'un téléfilm de qualité. C'est la limite d'une pièce qui commence sur le ton de la comédie grinçante pour s'achever sur celui de la tragédie petite-bourgeoise. Pas de sous-entendus dans *La Griffie*, pas de monologue non plus, aucune de ces habiletés dramaturgiques qui élèvent un texte à hauteur du théâtre. Certaines répliques sont pourtant hilarantes quand d'autres sont cruelles. Mais jamais la pièce ne dépasse le divertissement.

C'est d'autant plus dommage qu'elle est servie par une distribution à chaque poste remarquable. Evidemment, les aficionados de Muriel Robin – dont nous sommes – attendaient avec impatience ce nouveau chapitre de sa carrière. Son retour à la troupe, au dialogue, huit ans après avoir joué Feydeau au Théâtre Edouard-VII et deux ans après avoir tourné *Marie-Line* avec Mehdi Charef, ne les décevra pas.

Curieusement, son rôle ne gagne en épaisseur que dans le dernier quart de la pièce, ce qui laisse tout le temps de méditer sur sa présence, attentive au jeu de ses partenaires, sa manière extrêmement économique de capter l'attention – un rire minuscule, saccadé, le sien (« héhéhé ! »), une mimique infime, un coup d'œil vers les cintres... –, sa voix, qui passe de la poitrine au nez, de la douleur à l'ironie, et ce corps de costaud qu'on sent prêt à toutes les ruptures, à tous les abandons. Plus Muriel Robin paraît forte, plus elle est émouvante.

Olivier Schmitt

LA GRIFFIE (A 71), de Claude d'Anna et Laure Bonin. Mise en scène : Annick Blancheteau. Avec Muriel Robin, Nadia Barentin, Aude Briant, Bernard Verley et Erwan Creignou.

THÉÂTRE FONTAINE, 10, rue Fontaine, Paris-9°. M^e Pigalle. Tél. : 01-48-74-74-40. De 24 € à 42 €. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; matinée le samedi, à 18 heures. Durée : 1 h 40.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

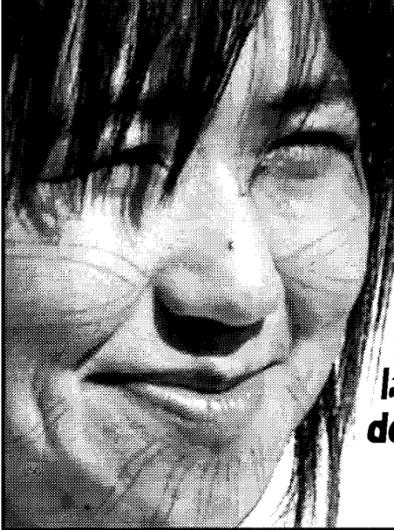
Samedi 9 février 2002, 20h
Spectacle musical flamenco

CANTADOR

Duquende, chant

Alfredo Lago, guitare – El Califa, guitare
David et Alfonso Carpio, palmas – Cepillo, percussions
Andrés Peña, danse – Miguel Lavi, chant

Location : 01 49 52 50 50



PUJA

LA FEMME INFIDÈLE

Sa trahison
provoque
la guerre
des clans

CANNES 2001 CAMERA D'OR

ATANARJUAT

LA LÉGENDE DE L'HOMME RAPIDE

www.atanarjuat.com

France nte 13 FEVRIER *Le Monde* PREMIERE

Jean-Michel Pilc, l'X qui se fit électrique

Percussif, volcanique, le pianiste en trio explose des deux côtés de l'Atlantique. Son dernier album, « Welcome Home », avec François Moutin et Ari Hoenig, défraie la chronique

RIEN DE PLUS vide qu'un club vide. Jean-Michel Pilc attend au Sunside. Où que l'on soit, dans quelque boîte que ce soit, un dimanche à 5 heures, il y a toujours cette fille au comptoir. Pilc, pianiste new-yorkais, autant de concerts, autant de performances physiques, passe par Paris. Son *Welcome Home* prend un départ d'enfer. La fille branche sans entrain des ampoules faiblantes. Escalier à pic. Pilc est en haut : « Je n'ai pas eu vraiment de professeur. Si, M^{me} Caillé-Triffault, une vieille dame délicate, rue de Quatrefoies, dans le 5^e. Elle ne savait pas grand-chose du jazz. Elle me faisait bosser une sonate de Beethoven : j'avais 8-9 ans, je revenais, j'improvisais pour elle, ça l'intéressait. Parfois, elle posait mes mains sur les siennes. J'adorais sa peau fine, douce, sentir ses doigts sous les miens. »

Quarante ans passés, boule de feu, taille moyenne, les yeux noirs en amande, le droit un peu plus haut, une barbe de deux heures drue comme un hérissé andalou, la tenue du dimanche à Brooklyn, l'énergie en fusion, très direct, chaleureux, froid. La parole rapide, nette. On sent que ça peut se gâter à chaque instant. Le type est du genre vif : surtout, ne pas agacer. « *A la maison, on écoutait de tout, le 16-tours de Sidney Bechet, beaucoup de classique, Brassens évidemment, Django, Chopin par Rubinstein. Moi, je chantais à tue-tête. Tout ce que j'entendais. Je dansais follement. A 6 ans, j'aimais Sheila et Enrico Macias.* » Le père, la mère, les oncles, aiment les idées. Les grands-parents sont venus de Pologne. « *Eux ont survécu aux pogroms et au reste, ils ont eu de la chance. Ce sont des intellectuels spontanés. En famille, c'étaient à n'en plus finir des discussions scientifiques, politiques, musicales, philosophiques.* » Dans le commerce, pas beaucoup de réussite. En débat, ils sont imbattables. Un oncle fait écouter Bix Beiderbecke à Pilc ; fatigue immédiate du piano et des mains fines.

Il choisit le jazz. Il va sur ses 10 ans. Obtient une clarinette : changement de sexe, le professeur est M. Franqueville, métro Sully-Morland, pas loin des chevaux de la Garde républicaine, où il a servi. Bouche en étoupe, colonne d'air parapluie, première hernie. « *Hop ! j'ai arrêté, je me suis remis au piano.* » Au lycée Henri-IV, aristocratie républicaine, Pilc fait pour ses maîtres l'excellent élève. A la maison, il est son propre instructeur. Il reproduit l'esprit, directement de la discothèque à ses doigts : Fats Waller, Jelly Roll Morton, tout ce qu'il

BIOGRAPHIE

► **1960**
Naissance à Paris

► **1979**
Admission à l'École polytechnique, puis aux Télécoms : démissionne en 1987 de son poste au CNES

► **1995**
S'installe à New York avec son trio

► **2000**
Prix Django Reinhardt de l'Académie du Jazz

► **2002**
Welcome Home (Dreyfus Jazz)

entend. Il entre à Polytechnique du premier coup, à 19 ans, ce qui ne suffit pas à taire la musique. Il se sait musicien dans l'âme : « *Aujourd'hui, je reçois des élèves, mettons, parfaitement formés. Je n'y comprends rien. Je leur dis vas-y, danse, bats du pied, chante, fais-moi un chabada. A quoi ça sert de jouer si on ne s'amuse pas. Jamais un prof ne leur dit s'ils sont faits pour ça ou pas.* »

« UNE JOIE INDÉPASSABLE »

La musique est organique. Les Grecs la rangeaient du côté des mathématiques. De les aimer encore le préserve : « *J'aime les maths, je n'ai plus assez de temps, mais ça continue de m'exciter.* » A Télécom, il rencontre les frères Moutin, jumeaux de charme, musiciens d'exception, ingénieurs moyens : Louis, le batteur, et François qui est encore son bassiste. Premier trio, premier enregistrement avec Tony Rabeson, premiers anges tutélaires (Martial Solal, Portal, Escoudé, le tout premier cercle) : « *Ari Hoenig est un phénomène du même acabit. Tous très physiques. On cherche les conditions de l'accident. Ari, je l'ai déniché à New York en faisant le bœuf. Il jouait dans mon dos. Je ne le voyais même pas. On a su tout de suite. Je ne savais rien de lui. Rien. Dans le*

trio, il se produit de purs bonheurs. On joue ce qu'on ne sait pas jouer. La musique file d'inconscient à inconscient. C'est une joie indépassable, électrique, sexuelle. Quand je joue, j'espère qu'on sait de suite que c'est nous. Sinon, à quoi bon ? »

Il reste immobile et semble toujours bouger, ou l'inverse. Au fait, ils n'ont pas l'impression de venir trop tard dans un monde trop vieux ? « *Pourquoi ? Etre artiste, c'est se colleter avec les ruptures en aimant l'avant. De toute façon, on n'a pas le choix. Donc, la vraie question, c'est comment faire avec ? Comment prouver notre singularité essentielle ? »* A force de courir après les affaires, sans contrat digne de ce nom, en 1995, il s'installe à New York. Une bourse, la course aux clubs, et très vite le bol : Richard Bona, tout juste arrivé lui aussi, lui fait rejoindre Harry Belafonte. « *Je me suis barré sans raison. Je sentais qu'il fallait le faire. Je voulais en finir avec cette indécorable image de "musicien français".* »

Voilà. C'est fait. New York laisse infiniment plus tranquille. Pilc fait venir son troisième quart de queue Ibach. Il partage un studio où il travaille Scriabine et Prokofiev. Il apprend à se concentrer sur une main, à développer ses images mentales. Expé-

rience physique sur le cerveau, les neurones. La non-réflexion elle aussi se travaille. *Sweet Basil*, album-fléuve enregistré en sueur dans le club du même nom, est une déferlante. Chaque concert, un événement. Ils donnent à voir la musique.

Ce style physique, jaillissant, c'est une réponse ? Une réponse à l'état des choses, à la technique, à la réflexion ? « *Oui et non : on reçoit tout dans le ventre et ça monte, ça circule. Mais, bon, nous n'avons pas le monopole du cœur. Physique, c'est réducteur, ça fait boxeur. Simplement, nous ne préparons pas de plans.* » Pilc est un des derniers, ou un des premiers de nouveau, à détester répéter, ressasser, caser des trucs. Savoir aller au non-savoir. Par une minutieuse ascèse, méticuleuse préparation de chaque muscle, il se met en condition d'entrer en scène la tête vide. Avec un quotient intellectuel aussi proche de zéro que possible. Prêt à plonger. C'est très difficile d'apprendre à ne penser à rien : « *Parfois je m'aperçois. Je ne sais plus qui je suis. Comiquement je suis. Il arrive aussi que j'entre dans un cycle où je ne sens plus la musique.* » Cette peur qu'elle ne revienne jamais. Comme tout le monde.

Francis Marmande



FRANK FERVILLE

LES GENS DU MONDE

■ La BD *Astérix et Latraviata* d'Albert Uderzo (Ed. Albert René) est, tous genres confondus, l'ouvrage qui s'est le mieux vendu en 2001 (à 1,8 million d'exemplaires), selon le classement des meilleures ventes de livres de l'année en France publié dans la revue professionnelle *Livres-Hebdo*. Les cinq livres contenant les aventures d'Harry Potter (Gallimard-Jeunesse) se sont vendus au total à 2,6 millions d'exemplaires en poche et à 600 000 en grand format. *A l'école des sorciers* s'est vendu à 820 000 exemplaires en Poche jeunesse. Dans la catégorie romans, *Dans la rue où vit celle que j'aime*, de Mary Higgins Clark (Albin Michel), l'emporte (340 000 exemplaires), et, parmi les essais et documents, la *Conversation*, de Bernadette Chirac (Plon), à 220 000 exemplaires.

■ L'acteur américain Nicolas Cage et sa fiancée Lisa Marie Presley, fille du « King », ont mis fin il y a deux semaines à leur liaison de dix mois, a annoncé mercredi l'agent de Nicolas Cage. Cage, 38 ans, Oscar du meilleur acteur pour son rôle d'alcoolique dans *Leaving Las Vegas* (1995), et Lisa Marie Presley, 34 ans, « espèrent rester bons amis ».

■ « Il est très important de protéger votre cinéma et vos cinéastes », a déclaré, mercredi 6 février à Paris, le réalisateur américain Brian De Palma, soulignant que la France « avait la chance d'avoir un cinéma très vivant ». « *Moi qui ai beaucoup voyagé, combien de fois n'ai-je pas entendu des cinéastes me dire : "Votre cinéma américain nous tue, arrêtez, s'il vous plaît !"* », a confié le réalisateur à l'occasion de la rétrospective intégrale qui lui est consacrée jusqu'au 4 mars au Centre Pompidou. « *En fait, la France et les Français ont été les seuls à faire de la résistance* », a-t-il souligné, ajoutant dans un sourire et en français : « *Vive la France !* ».

■ Les deux « divas » de la chanson à voix Lara Fabian et Céline Dion auraient enregistré en duo *That Man in My Life*. Le titre, écrit par Lara Fabian, devrait figurer dans un album interprété entièrement en anglais.

■ L'acteur américain Richard Gere fera une apparition, en avril, devant le Parlement allemand afin de défendre les droits de l'homme au Tibet, a annoncé la BBC le 4 février.

■ Céline Dion, qui avait mis fin à sa carrière de chanteuse, il y a deux ans, afin d'avoir un enfant a décidé de retourner sur scène, a-t-elle annoncé à *Daily Telegraph*, le 5 février. A partir de mars 2003, elle donnera cinq concerts par semaine au Caesar's Palace de Las Vegas. Céline Dion a expliqué : « *Je pourrai jouer avec mon enfant toute la journée à la maison. Maman quittera la maison vers 18 heures et le spectacle commencera à 20 h 30.* »

DOMINIQUE DHOMBRES

« Peu me chaut ! »

IL PORTE un costume bleu nuit, une cravate mouchetée et une chevelure argentée de chanteur de charme pour dames d'un certain âge. Il cite aussi volontiers Dalida qu'Edmond Rostand. Jean-Pierre Chevènement, idole des sondages, des amis de l'ordre et des patriotes de tous bords, répondait hier soir sur France 2 aux questions d'Olivier Mazerolle et de Gérard Leclerc. En attendant d'être éventuellement l'homme de la Nation, il est manifestement l'homme qui monte. « *La perspective de me voir présent au second tour commence à faire son chemin dans beaucoup d'esprits* », dit-il en toute simplicité. Il prend un plaisir d'autant plus vif à cette situation qu'il l'avait prévue, alors que « *les observateurs* » n'y croyaient pas. Bref, Chevènement est sur un nuage et ne se laisse démonter par rien.

Le soutien de personnalités très à droite comme Philippe de Villiers ? Il ne veut prononcer l'ostracisme contre personne et n'oublie pas leur « *combat parallèle* » de jadis contre Maastricht. La guerre du Golfe ? Il a eu bien raison de s'y opposer. Elle a « *ouvert la voie à une radicalisation intégriste, à Ben Laden. On voit le résultat !* ». Est-il devenu un Père Fouettard ?

Il rappelle seulement qu'il faut des règles pour vivre en société. On a mal compris ce qu'il voulait dire par « *sauvageon* ». C'est un vieux mot français désignant un arbre qui n'a pas été greffé. Le responsable, en l'affaire, est l'arboriculteur qui a oublié de faire la greffe. José Bové ? L'homme est sympathique, mais sa méthode « *n'est pas acceptable* ». Jean-Louis Debré lui dénie le droit d'invoquer le général de Gaulle à tout bout de champ ? Il lui préfère décidément son défunt père, Michel Debré, pour lequel il avait de « *l'estime* ». Et ainsi de suite.

Le meilleur est pour la fin. Il n'est pas devenu subitement croyant quand il affirme, à propos de sa présence au second tour, « *c'est écrit dans le ciel* ». Il ne faisait que reprendre les paroles d'une chanson de Dalida. Non seulement, il sera au second tour, mais il gagnera l'élection. Contre qui ? La réponse tombe sèche-ment : « *Peu me chaut !* » Tout Chevènement est là, dans l'emploi du très archaïque verbe « *chaloir* », impersonnel et déféctif. « *Sauvageon* », et maintenant « *chaloir* ». Il va falloir garder un dictionnaire à portée de la main si l'on veut suivre la campagne présidentielle du député de Belfort.

TÉLÉVISION

La vérité sur Mickey

La vocation de la télévision au loisir est-elle compatible avec une vie de l'esprit ? « *La Lucarne* », case d'Arte dédiée au documentaire de création, en apporte régulièrement la preuve vespérale. Avec par exemple, au menu de ce samedi, *Disneyland, mon vieux pays natal*, un film d'Arnaud Des Pallières précisément consacré au temple mondial de l'attraction et du loisir. Embarqué dans un train à destination du « *pays de l'enfance* », le réalisateur découvre, aux côtés des 45 000 visiteurs qui ont fait comme lui ce jour-là, les montagnes russes, la grande parade de 15 heures, ainsi que la pléthore des figures qui hantent traditionnellement ces lieux, depuis Dingo jusqu'à Mickey.

Mais Arnaud Des Pallières ne parvient pas à entrer dans le jeu. Les images vidéo qu'il a enregistrées, tremblées et dépourvues de leur son d'origine, sont désormais accompagnées d'un commentaire et d'une musique qui creusent cette distance, jusqu'à rendre à ce lieu l'inquiétante mélancolie que produit sa rencontre avec le regard d'un adulte. Tel le joueur de flûte de Hamelin qui emmène les enfants comme il l'a fait des rats, *Disneyland* y révèle dès lors, sous la merveilleuse parade de l'enfance, l'effroi d'une marche de la mort. — J. M.

« **Disneyland, mon vieux pays natal** », samedi 9 février, o h 05, Arte.

SAMEDI 9 FÉVRIER

► **La semaine de l'économie**
8 h 40 France 5
Dominique Nora et Gérard Bonos reçoivent Denis Kessler, vice-président du Medef.
► **Les héritiers de Gengis Khan**
6 h 35 France 5
Il y a huit siècles, la steppe de Mongolie fut le berceau du grand chef Gengis Khan. Ce documentaire part à la rencontre d'un peuple.

► **Cérémonie d'ouverture des JO**
10 h 45 France 2
Pour celles et ceux qui n'ont pas veillé dans la nuit de vendredi à samedi, la cérémonie d'ouverture des 19^{es} Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City en différé.
► **Coupe Davis**
13 h 55 France 2
France - Pays-Bas, une belle affiche pour ce premier tour de la Coupe Davis 2002.
► **Tournoi de Paris**
16 h 50 France 2

Le Tournoi international de la Ville de Paris est devenu le rendez-vous incontournable des meilleurs judokas mondiaux.

► **Faussaires et assassins**
20 h 55 France 3
Librement adapté du *Journal d'un soldat* d'Alphonse Daudet, un excellent téléfilm, réalisé par Peter Kassovitz, avec Claude Rich, Daniel Prévost, Catherine Rich. La guerre en toile de fond (1941 dans un village français) et les trajectoires de deux hommes qu'a priori tout sépare.
► **Les idoles du samedi**
20 h 45 Canal Jimmy
Une soirée consacrée au chanteur hollandais Dave, avec la rediffusion de « *Midi première* » du 27 octobre 1976, de « *Numéro un* » du 10 novembre 1979, et de « *Midi première* » du 3 décembre 1979. Vanina, rappelle-toi...

► **Evgueni Khaldei**
20 h 50 Odysée
Un remarquable documentaire de Marc-Henri Wajnberg consacré à celui qui, né en 1917, échappa aux pogroms et devint l'un des plus grands photographes soviétiques.
► **Les Noces de Figaro**
21 h 00 Mezzo
Rediffusion de l'opéra de Mozart, mis en scène par Peter Sellars en 1990. Ce dernier a transplanté l'action à New York dans les années 1980. Une réussite, avec l'Orchestre symphonique de Vienne dirigé par Craig Smith.

RADIO

SAMEDI 9 FÉVRIER

► **Les managers sont sur RTL**
9 h 15 RTL
Anne Sinclair s'entretient avec Louis Gallois, PDG de la SNCF.
► **Planète métisse**
11 h 10 RFI
Les discriminations raciales à l'embauche.
► **Grand témoin**
12 h 00 BFM
Benôit Duquesne reçoit Christophe Aguiton, du mouvement Attac.
► **La vie des Bleus**
12 h 00 RTL
Christophe Dugarry, l'attaquant international des Girondins de Bordeaux, évoque sa carrière au micro de Jean-Yves Chaperon.
► **Le Chevalier à la rose**
19 h 30 France Musiques
Opéra de Richard Strauss, enregistré le 13 décembre 2001 à Bruxelles. Chœur et orchestre du Théâtre de la Monnaie, sous la direction d'Antonio Pappano.
► **Le pont des artistes**
20 h 10 France Inter
Mano Solo, Axel Bauer et Jean-Louis Aubert sont les invités d'Isabelle Dhordain.
► **Da capo**
22 h 00 Radio Classique
Programme dédié au chef d'orchestre Sergiu Celibidache. Œuvres de Tchaïkovski, Chopin et Roussel.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 8 FÉVRIER

TF1

16.30 Alerte à Malibu Le scaphandre blindé. Série **17.25** Melrose Place Le piège. Série **18.15** et **2.05** Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil Spéciale Rio **19.50** Vivre com ça **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 PLEIN LES YEUX Magazine présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros. Au sommaire : La course maudite ; Descente aux enfers ; Une mère prête à tout ; Une acrobatie à couper le souffle ; Collision à hauts risques ; Un combat de titans ; Zoom sur une discipline extrême. 32238311

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de maître Didier Bergès. 8596601

1.30 Les Coups d'humour Magazine.

2.40 Reportages A qui révent les jeunes filles ? Magazine **3.10** Histoires naturelles Palette safari chez les Burkinabés. Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum ? **4.30** Musique **4.55** Aimer vivre en France (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.25 Les Bonnes Femmes ■■■ Claude Chabrol (France, 1960, N., 90 min) ○ **CineClassics**
14.50 Une fille très avertie ■■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1959, 95 min). TCM
16.25 Les Cheyennes ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1964, v.m., 145 min). TCM
19.10 Paris 1900 ■■■ Nicole Védres (France, 1946, N., 85 min) ○ **Cinétoile**
21.00 La Vie privée d'Elizabeth d'Angleterre et d'Essex ■■■ Michael Curtiz. Avec Bette Davis, Errol Flynn (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) ○ **Cinétoile**
21.00 Beau-père ■■■ Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) ○ **Cinéfaz**
21.00 Jugé coupable ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, v.m., 125 min) ○ **CineCinemas 3**
21.00 La Séparation ■■■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ○ **CineCinemas 2**
22.55 Un jour à New York ■■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.m., 90 min). TCM
23.05 Notre histoire ■■■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) ○ **Cinéfaz**
23.05 Cotton Club ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ **CineCinemas 3**
0.25 Celui par qui le scandale arrive ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1960, v.m., 145 min). TCM

FRANCE 2

16.00 Commissaire Lea Sommer Série **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Reçoit Jeanette et Roger. Série **20.00** et **0.25** Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE POLAR Nestor Burma. Concurrence déloyale. Série. Avec Guy Marchand, Jeanne Savary, Elisa Servier. 7830972
Après la mort de son père, le PDG d'un laboratoire pharmaceutique fait appel à Nestor Burma pour élucider l'affaire.
22.40 Bouche à oreille Magazine.

22.45 NEW YORK 911 Une longue nuit 7393446. Du sable entre les mains 17885. Série. Avec Michael Beach, Eddie Cibrian, Bobby Cannavale. **0.15** Journal, Météo.

0.45 Histoires courtes Spécial Clermont-Ferrand. *On est venu me chercher.* Ilana Navaro *Le Corbeau.* Frédéric Pelle **○ 1.10** Envoyé spécial **3.15** Campus, le magazine de l'écrit **4.45** Pyramide (15 min).

FRANCE 3

16.35 MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport Magazine **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 THALASSA Escala à Vancouver. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Les squatters du Pacifique Rim ; Les hydravions ; Le port de Vancouver ; Les beachcombers ; Les indiens Haidas ; Le musée des bouteilles ; Le courrier de la Gold River ; Les cueilleurs d'huîtres. 580408

22.25 Météo **22.30** Soir 3.

22.50 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Doc Gynéco. Invités : Anne Parillaud ; Philippe Labro ; Mouna Ayoub. 4243750

1.10 Jazz dans la nuit Téléfilm. Michael Elias. Avec Jeff Goldblum, Forest Whitaker (EU), 1993. **2.55** JO. de Salt Lake City Cérémonie d'ouverture. Au stade olympique Rice-Eccles de Salt Lake City (Utah). En direct (140 min).

CANAL+

17.50 Star Hunter Les minerais de l'enfer. Série *► En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Daria Au feu. Série **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz.



21.00 SOIRÉE FRANÇOIS OZON - SOUS LE SABLE ■■■ Film. François Ozon. Avec Charlotte Rampling, Bruno Crémère. *Drame* (France, 2000). **4.31**1682 *Une femme (Charlotte Rampling) se retrouve seule du jour au lendemain après la disparition de son mari.*
22.35 La Petite Mort Court métrage. François Ozon **○**

23.00 LES RIVIÈRES POURPRES Film. Mathieu Kassovitz. Avec Jean Reno, Vincent Cassel, Nadia Fares, Jean-Pierre Cassel. Policier (France, 2000) **○** 5349866

0.55 Les Misérables Film. J.-P. Le Chanois. Avec Jean Gabin. *Drame* (Fr. - It., 1957) [1 et 2/2] **○ 4.25** Tumbleweeds, livres comme le vent **■** Film. G. O'Connor. Avec Janet McTeer. *Comédie dramatique* (EU, 1999, 80 min) **○**.

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Les Refrains de la mémoire *La Complainte de la Butte*, 1955. Documentaire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage L'Ecole des singes. Documentaire.



20.40 AUTREMENT Téléfilm. Christophe Otzenberger. Avec Yann Tréguët, Céline Cuiquet, Léna Bréban (France, 2001). 853175 *Trois jeunes délinquants, en quête de réinsertion sociale, débarquent dans un village de la Corrèze après avoir purgé quatre mois de prison. Un téléfilm qui mêle la fiction et le documentaire.*

22.15 LA VIE EN FACE - UNE VIE ORDINAIRE Ou mes questions sur l'homosexualité. Documentaire. Serge Moati (France, 2001). 6384330

23.10 Profils - Brook par Brook Portrait intime. Documentaire. Simon Brook **0.25** Sur les traces de la reine de Saba Documentaire **2.05** Voyages, voyages Aéropostale. Documentaire (40 min).

M6

17.00 Le Pire du Morning **17.30** Malcolm Cours du soir. Série **17.55** Largo Winch Série **18.54** Compagnons de route **18.55** The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.



20.50 STARGATE SG-1 Décision politique 8924663. Dans le nid du serpent 6373224. La morsure du serpent. 1212866. Série. Avec Richard Dean Anderson, Christopher Judge, Amanda Tapping. *Dans Décision politique, à la requête d'un sénateur, l'équipe de Stargate doit justifier du montant demandé pour sa prochaine subvention.*

23.30 POLTERGEIST - LES AVENTURIERS DU SURNATUREL La vallée perdue **○** 76040. L'immeuble fantôme **○** 3716248. Série. Avec Robbi Chong, Martin Cummins, Derek Rayne.

1.05 et **4.40** M6 Music **4.20** E = M6 Magazine. Hommes préhistoriques et régime alimentaire ; Mort subite du nourrisson ; Un soutien-gorge à géométrie variable ; Simulateur géant pour apprentis commandants (20 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue. Georges Paczynski. **21.30** Cultures d'Islam. Invitée : Sophie Macaroui. Le siècle de Saladin. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman. **19.05** Le Tour d'écoute. **20.00** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Kent Nagano : œuvres de Monteverdi, Ligeti, Saint-Saëns. **22.30** Alla breva. **22.45** Jazz-club. André Ceccarelli, batterie, avec Pierre de Bethmann, piano et Rémi Vignolo, contrebasse.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Vivaldi, Locatelli, Pugnani. **20.40** Brahms rencontre Tchaïkovski et Grieg. **22.55** Les Rendez-Vous du soir (suite).

MAGAZINES

19.00 Explorer. Le feu et la foudre. Le Doo-Wop. Les aiguilleurs du ciel. **National Geographic**
19.45 Les Feux de la rampe. Catherine Frot. **CineCinemas 1**
20.05 Open club. Jean-Jacques Zilbermann. **CineClassics**
21.00 Une histoire de spectacle. Sylvie Joly. **Paris Première**
21.25 Rock Press Club. Le rock psychédélique. **Canal Jimmy**
21.50 Des livres et moi. Invités : Hervé Prudon ; Dominique Noguez. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Avec les orques en profondeur. **National Geographic**
17.10 Clairvivre, enquête sur une utopie. **Histoire**
17.15 L'Héritage des masques. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Allemagne. **Voyage**
18.00 Retour à la vie sauvage. Le pélican blessé. **National Geographic**
18.00 Yougoslavie, une guerre évitable. Le feu aux poudres. **La Chaîne Histoire**
18.05 Ile de Sein, compagnon de la Libération. **Histoire**
18.10 Ecuador. La réponse des Huaronis. **Odyssee**
18.15 Ike et Monty, deux généraux en guerre. **Planète**
18.30 La Musique selon Marsalis. Le style jazz. **Mezzo**
19.00 Biographie. Houdini. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Le nord de l'Espagne. **Voyage**
19.45 Bienvenue au grand magasin. [4/4]. **Planète**

MUSIQUE

17.45 Bach. *Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur* BWV 903. Andras Schiff (piano). **Mezzo**
19.30 Classic Archive. Avec Solomon Cutner (piano), Claudio Arrau (piano). **Mezzo**
20.35 Bach. *Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur* BWV 903. Avec Andras Schiff (piano). **Mezzo**
22.25 U2 Elevation. Boston, juin 2001. **Canal Jimmy**
22.25 Tchaïkovski. *Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur*, opus 50. Enregistré en 1993. Avec Viktoria Postnikova (piano), Yehudi Menuhin (violin), Marc Coppey (violoncelle). **Mezzo**
23.15 Maderna. *Viola*. Enregistré en 1999. David Gaillard (alto). **Mezzo**

TÉLÉFILMS
19.05 Ne regarde pas sous le lit. K. Johnson. **Disney Channel**
20.45 Destruction finale. Richard Pepin **○** **RTL 9**
21.05 Chasseurs de vampire. Steve Boyum. **Disney Channel**

SPORTS EN DIRECT

13.45 ET **19.45** Tennis. Circuit WTA. Open Gaz de France. Quarts de finale. **Paris Première**
16.00 Tennis. Coupe Davis (1^{er} tour) : France - Pays-Bas. Le deuxième simple : Clément - Schalken. **Pathé Sport**

SAMEDI 9 FÉVRIER

TF1

12.45 A vrai dire **12.50** Météo, Journal **13.30** Reportages Magazine. Les Pièces jaunes... et après ? **14.05** Alerte à Hawaï Les risques du métier. Série **14.55** Flipper Une journée sans histoire. Série **15.50** Juste pour rire **15.55** Dawson Partir puis revenir. Série **16.55** Angel Cher amour. Série **17.50** Sous le soleil Au nom du maire. Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 TUBES D'UN JOUR, TUBES DE TOUJOURS Variétés présentées par Flavie Flament et Fabrice Ferment. Invités : Geri Halliwell, Sheila, Stone & Charden, François Valéry, Joëlle Ursull, François Feldman, Joniece Jamison, Bibie, Ottawaan, Bonnie Tyler, Jeane Manson, Mecano, Jean Schultheis, A cause des garçons, Les Forbans, Ryan Paris. 32205083

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE Double vie **○** 6603606. Adieu la vie **○** 52316. Série. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay. *Dans Double vie, une femme, professeur de très bonne réputation, affectionnant les clubs touchés de la ville, est retrouvée assassinée à son domicile.*
1.00 Les Coups d'humour Invité : Jean-Luc Lemoine.

1.35 Reportages Ces messieurs en habit vert **2.05** Mode en France **2.55** Très pêche Pêche dans l'océan Pacifique. Le peintre, la pêche et la mer **○ 4.15** Musique **4.45** Aimer vivre en France Magazine (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.30 Susie et les Baker Boys ■■■ Steve Kloves (Etats-Unis, 1989, v.o., 110 min) ○ **Cinéstar 2**
14.55 French Cancan ■■■ Jean Renoir (France, 1954, 100 min) ○ **Cinétoile**
15.55 Frontière chinoise ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1966, N., v.m., 85 min). TCM
16.50 La Fille seule ■■■ Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) ○ **Cinéfaz**
17.20 Johnny, roi des gangsters ■■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1942, N., v.m., 110 min). TCM
18.15 Paris 1900 ■■■ Nicole Védres (France, 1946, N., 85 min) ○ **Cinétoile**
22.15 Les Dents de la mer ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 125 min) ○ **TSR**
23.00 Ennemi d'Etat ■■■ Tony Scott (Etats-Unis, 1999, 130 min) ○ **TPS Star**
23.10 Un après-midi de chien ■■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1975, v.m., 125 min) ○ **TCM**
0.25 L'Oiseau au plumage de cristal ■■■ Dario Argento (It. - Fr. - All., 1970, v.o., 95 min) ○ **Cinéfaz**
0.30 L'Inquiétante Dame en noir ■■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 120 min) ○ **Cinétoile**
1.15 La Tour des ambitieux ■■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1954, N., 105 min). TCM
2.05 Les Bonnes Femmes ■■■ Claude Chabrol (France, 1960, N., 90 min) ○ **CineClassics**
2.10 Cotton Club ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ **CineCinemas 2**

FRANCE 2

13.55 Tennis Coupe Davis (1^{er} tour). France - Pays-Bas. Double : Santoro-Pioline - Haarhuis-Schalken. **16.50** Judo Tournoi de Paris. En direct **17.50** JO. de Salt Lake City. Ski de fond : 15 km libre Mass start dames. Ski acrobatique : Bosses, qualifications dames. Combiné nordique : épreuve de saut à skis. K 90 individuel **20.00** Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.



20.55 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Bernadette Lafont, Valérie Pérez, Jacques Chancel, Yannick Souvré, Alain Bougrain-Dubourg, Sylvie Tellier, Miss France 2002, Jacques Pradel, Arlette Gruss, Bruno Wolkovitch, Richard Clayderman, Merri. 9269977
23.00 CD aujourd'hui.

23.05 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. 43193996

1.40 Journal de la nuit **1.55** Météo **2.00** Premier rendez-vous Magazine **2.35** Thé ou café Magazine. Invitée : Emmanuelle Laborit.

3.10 Les 2'amours **3.40** Le Fétichiste Court métrage. Nicolas Klein. Avec Jérémie Renier, Evelyne Dandry **○ 4.05** Trilogie pour un homme seul Documentaire. L'exploit de Christophe Profit, alpiniste **○** (55 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.55** Côté jardins Magazine **15.20** Keno **15.25** Côté maison Magazine **16.00** La Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour Magazine **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** et **20.40** JO. de Salt Lake City Magazine **20.35** Tout le sport Magazine **20.43** Météo **20.45** Météo des neiges.



20.55 FAUSSAIRES ET ASSASSINS Téléfilm. Peter Kassovitz. Avec Claude Rich, Daniel Prévost, Catherine Rich (France, 1997). 7893441
Les destinées d'un peintre parisien et d'un paysan se croisent dramatiquement pendant la seconde guerre mondiale.
22.35 Météo **22.40** Soir 3.

23.00 JO. DE SALT LAKE CITY En direct. Hockey sur glace (Tournoi messieurs). Tour préliminaire. Groupe B. Belarus - Ukraine ; Groupe A : Allemagne - Slovaquie ; Autriche - Lettonie ; Groupe B : France - Suisse. Patinage artistique. Couples (programme court) ; Cérémonie de remise des médailles (425 min). 71519489

CANAL+

► En clair jusqu'à 15.00 **13.30** Partir avec National Geographic **○ 14.30** La Grande Course **15.00** Rugby En direct. Championnat Elite 1 : Bordeaux-Bègles - Montferrand **17.00** Congo Le fleuve qui avale toutes les rivières **17.50** Liens de sang Téléfilm. A. A. Seidelman (Etats-Unis, 2001) **○** *► En clair jusqu'à 21.00* **19.20** Le Journal **19.30** + clair **20.30** Le Cours Florent **21.00** + de Cours Florent.



21.25 SAMEDI COMÉDIE H. Une histoire de compétence. Série. 415441. **21.50** Grolandsat Divertissement **○** 426539. **22.15** Le Monde des ténébres Série. Regrets éternels **○** 8713554. *Dans Une histoire de compétence, l'opération que doit subir le doyen des hôpitaux conduit le directeur à des rêveries successoriales.*

23.00 SAMEDI SPORT Magazine présenté par Nathalie Iannetta. Au sommaire : Compte rendu des rencontres européennes disputées ce samedi. 21915

0.00 Cinéma de quartier : Cycle Georges Lautner - Galia ■■■ Film. Georges Lautner. Avec Mireille Darc, Venantino Venantini. *Comédie dramatique* (Fr. - It., N., 1965) **○**.

1.50 Le Petit Vampire Film. Ulrich Edel. Avec Jonathan Lipnicki. *Comédie* (All. - PB, v.o., 2000) **○ 3.25** Basket-ball NBA Rookie Challenge. Au First Union Center de Philadelphie (Pennsylvanie). En différé (110 min).

FRANCE 5 / ARTE

14.35 Sur les chemins du monde Le Petit Singe surdoué. 15.30 Planète insolite. 16.35 Les Héritiers de Genghis Khan. 17.30 Le Maître des génies. Pêche sacrée à Entog. **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Le Forum des Européens L'Union européenne doit-elle légiférer dans le domaine de la bioéthique ? **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes **20.15** Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé.



20.45 L'AVENTURE HUMAINE - GRANDS VOILIERS Ou le rêve de la marine à voile. Documentaire. Reinhard Stegen (Allemagne, 2000). 2429267
Les vieux gréements d'antan attirent aujourd'hui les foules.
21.45 Metropolis Magazine. Au sommaire : Dieter Kossnick et la Berlinale ; Furtwängler par Istvan Szabo ; Sophie von Hellermann.

22.40 SA VIE À ELLE, 1995 Téléfilm. Romain Goupil. Avec Sabrina Houicha, Sephora Haymann, Younesse Boudache (France, 1995). 8618847
Une lycéenne d'origine algérienne décide de porter une voile contre l'avis de son entourage.

0.05 La Lucarne Disneyland, mon vieux pays natal. Documentaire. Arnaud des Pallières.

0.55 Raccrochez, c'est une erreur ■■■ Film. Anatole Litvak. Avec Barbara Stanwyck. *Drame* (EU, 1948, N.) **2.20** 360°, le reportage GEO Cunahà, la mort en Amazonie Documentaire. R. Garve et Axel Grothe (2001, 25 min).

M6

13.50 72 heures en enfer Téléfilm. Michael Tuchner. Avec LeVar Burton (EU, 1993) **○** **15.30** Los Angeles Heat Série **16.25** Zorro Adieu, señor magistrat. Série **16.55** Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.55** Motecop Sur le grill. Série **18.50** Caméra Café Série **19.10** Turbo **19.50** Warning **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique Spécial chanteuses à voix **20.40** Cinésix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Dark Angel La féline **○** 8991335. **21.40** Buffy tout-puissant Série **○** 6340996. **22.35** Dieu contre les vampires Série. Les liens du sang **○** Série. 1289538. *Dans La Féline, tandis que Lydecker poursuit ses sombres projets, Max et Logan fêtent le premier anniversaire de leur rencontre.*

23.30 PROFILER Plus fort que toi **○** 37828. Une vieille connaissance **○** 2086132. Série. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian MacMahon. *Dans Plus fort que toi, l'équipe du VCTF enquête sur un attentat commis dans un hôpital.*

1.10 Hit machine Magazine. Invités : No Doubt, Gérard de Palmas, IIO, Lenny Kravitz, The Corrs **2.20** et **4.00** M6 Music **3.00** Boyzone Live by Request. Concert (60 min) **○**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Désir d'Europe. **20.00** Electrophonie. Allemagne année zéro. **20.50** Mauvais genres. L'Allemagne noire. **22.10** Le Monde en soi. **0.05** Nocturnes.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Le Chevalier à la rose. Opéra de Richard Strauss. Enregistré en 2001

PIERRE GEORGES

Le président-roi

AVEC QUELQUE ravissement, il faut bien le dire, on entendait, ce vendredi matin, sur Europe 1, un confrère expliquer pourquoi, à son avis, M. Jean-Claude Trichet disposait, outre toutes ses qualités – dont celle d'être français – d'un atout majeur pour postuler, à terme, à la présidence de la Banque centrale européenne. L'actuel gouverneur de la Banque de France possède, disait-il, au plus haut point, la capacité rare et enviable de pratiquer « la langue de bois » en pur bois bancaire.

Autrement dit, et si l'on a bien entendu, notre bon M. Trichet, réputé poète à la maison et huître verbale à la ville, cultiverait un art que l'actuel président Wim Duisenberg n'a pas : celui de parler docement, toujours sous autocontrôle, avec le plus grand sang-froid. Non pas pour ne rien dire, mais pour ne rien dire qui puisse être interprété, hâtivement, abusivement ou fausement.

C'est tout un art en effet. Tentons de comprendre ce qu'est le « trichet » illustré, langage inaccessible au commun des mortels. C'est quoi un président de la BCE ? Un type qui préside une banque répondrait, un peu superficiellement, un farceur imaginaire comme vous et moi. Mais pas du tout. C'est bien plus que cela, un président de la BCE ! C'est un dieu, enfin un demi-dieu. Loin, serein, altier. Un demi-dieu et un oracle à apparitions très rares et forts mesurées.

Lorsque le Trichet, ou son égal clone paraît, les humbles gens des marchés s'alarment, courent la ville, s'agenouillent, psalmodient des suppliques aux fameux taux d'intérêt – à la baisse, à la hausse ? – et parient sur la parole de l'oracle. « Il va parler, il va par-

ler ! » Tout juste si des processions de cambistes, le visage extatique, ne célèbrent pas cette apparition de quelques cierges en espérant et en implorant un miracle.

Et donc le président de la BCE prend place, à la tribune, devant une forêt de micros, comme roi des banques face au peuple des suppliants et interprètes de la royale parole et de la divine pensée. Ici l'on comprend mieux que l'exercice de ce pouvoir incroyable, de nature à peser sur le sens giratoire des marchés, suppose une maîtrise parfaite. Et d'abord au physique.

Le président-roi qui parle se doit donc d'avoir un visage lisse, impénétrable, quasi jupitérien, nonobstant sa sévérité innée et sa sérénité acquise. Le président-roi ne doit rien laisser transparaître de ses émotions. Pas un sourcil à la hausse, pas une ride à la baisse. Pas un tremblement de lèvres, pas l'ombre de l'ombre d'une perle de sueur, et évidemment pas d'autre sourire que celui, rituel, de façade.

Le président-roi, c'est sa charge et sa grandeur, est sphinx, grand sphinx, figé dans cette attitude mystérieuse et énigmatique. Et, si l'on peut dire, son ramage se doit de se rapporter à son plumage. Tant sa parole est évidemment d'argent. Pas question donc, lorsqu'on dispose de ce pouvoir extrême, de serrer ou de desserrer le kiki de ces pauvres taux d'intérêt, de se laisser aller au verbiage, à l'adjectivation ou à toutes sortes de considérations oiseuses sur l'humeur du temps ou sur la santé des marchés.

Rien, en tout cas, qui puisse, selon les exégètes, donner lieu à des interprétations contradictoires. Le président-roi a dit ! Circulez ! Pardon, spéculez !

Dans son hôtel de Bamako, Salif Keita parle football et développement

BAMAKO (Mali)

de notre envoyé spécial

Au marché de Bamako, un nouveau produit a fait son apparition : le téléphone portable. Des boutiques proposent depuis quelques mois des modèles qui ne sont pas toujours du dernier cri, mais qu'importe : le Mali, un des Etats les plus pauvres au monde, n'est pas peu fier de posséder son propre réseau de téléphonie mobile. Sans la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, le pays aurait probablement dû attendre plusieurs années pour atteindre ce niveau de technologie.

L'organisation de la plus grande compétition sportive du continent – qui a débuté le 19 janvier et qui s'achèvera par la finale, le 10 février – a permis au Mali de faire un bond non négligeable en matière de développement. Des aéroports ont été construits, des routes goudronnées et des hôpitaux améliorés. Dans ce pays où les magasins d'ordinateurs se comptent sur les doigts de la main, des adresses e-mail apparaissent sur les enseignes des revendeurs de pièces détachées et autres fournisseurs de ferraille ramassée dans la rue.

Comme tous les Maliens convertis au business, Salif Keita possède un téléphone portable. Dans son bureau tout blanc où sont accrochées quelques photos, dont une le montrant dans son costume d'étudiant de la Suffolk University de Boston, l'ancienne gloire du football africain a une vue imprenable sur le fleuve Niger. En contrebas de sa fenêtre, des pêcheurs de capitaine relèvent leurs filets devant un groupe de femmes qui savonnent des boubous sur des rochers élimés.

L'Hôtel Mandé, dont il est le propriétaire, est une bulle de silence qui contraste avec l'agitation de cette capitale poussiéreuse rythmée par les allées et venues des sotroma, les taxis-brousse de couleur verte dans lesquels s'entassent les Bamakois aux heures de pointe.

Salif Keita n'est pas homme à montrer ses sentiments, mais il est heureux. La CAN



A l'école de foot Salif Keita, avant la Coupe d'Afrique des nations.

marque ! Les nombreux visiteurs, supporters et journalistes venus assister aux rencontres ont été enchantés par l'accueil. Tout a fonctionné merveilleusement. Le téléphone donc, mais aussi la télévision, les avions, la sécurité. Quand il encouragea le président de la République, Alpha Oumar Konaré, un ami proche, à présenter la candidature du Mali à l'organisation de la CAN 2002, Salif Keita était probablement l'un des rares à y croire autant. « Construire des stades dans les villes de province a été un prétexte. Grâce à la CAN, nous avons amené l'électricité et le téléphone là où il n'y avait rien. Des Maliens n'avaient pas la lumière. Ils l'ont désormais », se félicite l'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne avec qui il fut trois fois champion de France (1968, 1969, 1970).

Sa carrière terminée, il préféra rentrer au pays. Devenu tour à tour ministre des sports, dirigeant dans une banque, président de la



fédération de football, il ne laissa aucune empreinte de ses différents passages. En 1994, persuadé que l'avenir du football a ses racines en Afrique, il créa lui-même un centre de formation à Bamako, le Centre Salif Keita (CSK). Cette école payante – 5 000 francs CFA (7,62 euros) l'inscription et 1 000 francs CFA (1,52 euro) par mois – commence à obtenir des résultats probants : 8 des 22 joueurs de la sélection nationale sont passés par le CSK. Parmi eux, Seydou Keita, qui n'est autre qu'un neveu éloigné de Salif.

Si la réputation de ce centre de formation à l'africaine a dépassé les frontières du Mali, son fondateur se dit déçu de l'attitude des recruteurs européens. « Les clubs français sont radins, explique Salif Keita. A chaque fois qu'ils nous prennent un joueur, ils nous donnent des sommes ridicules qui correspondent seulement aux frais de formation, sans prendre en compte la valeur du joueur. Les clubs italiens ou néerlandais sont plus corrects. » L'un de ses premiers élèves à partir fut justement Seydou, recruté par l'Olympique de Marseille à 17 ans. Le jour de sa venue à l'aéroport de Marignane, l'adolescent ne trouva personne pour l'accueillir. « Les responsables de l'OM ne m'ont pas reconnu et ils sont repartis, raconte-t-il. Il est vrai que j'étais en costume de ville alors qu'ils attendaient un adolescent en survêtement. Je suis resté cinq ou six heures à l'aéroport. Et ils sont finalement revenus me chercher. »

Étonnant mimétisme. En 1967, arrivé à Orly avec deux jours d'avance, Salif Keita, lui non plus, n'avait trouvé personne pour l'accueillir. Le joueur monta dans un taxi à qui il lança : « Emmenez-moi à Saint-Etienne. » L'anecdote fit le tour de la France. On ria alors beaucoup sur le dos de celui qui allait devenir l'un des meilleurs buteurs du championnat. Trente ans plus tard, sur les bords du Niger, Salif Keita goûte à la satisfaction de voir son pays organiser la CAN, avec succès.

Frédéric Potet

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Au Salon des arts ménagers

UN PANNEAU monumental, sous le portail d'angle du Grand Palais, annonce déjà aux passants le Salon des arts ménagers 1952. Les exposants (1 260 l'an dernier) ont trois semaines pour aménager leurs stands. Cette année, comme d'habitude, ils présenteront les derniers perfectionnements de la « technique ménagère », qu'il s'agisse de la cuisine, de l'hygiène ou du confort de l'habitation. La section américaine présentera un intérieur

yankee. Les antiquaires, toujours ingénieux, ont fait appel à des personnalités parisiennes auxquelles ils ont proposé d'installer dans les stands du Grand Palais « la maison de leurs rêves ». Nous allons donc connaître le cadre familial préféré de quinze vedettes. Fernand Gravey opte pour un salon XVIII^e siècle, avec cheminée de marbre rose et bureau plat Louis XV. Hélène Perdrière préfère un petit salon Charles X en marqueterie amarante.

Mary Morgan a « commandé » un bureau de comédienne-directrice de théâtre, avec paravent en laque de Chine. Il y aura encore les intérieurs choisis par Jacqueline Delubac, Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault, Lily Pons, Simone Renant. Et l'on prévoit une grosse affluence le 14 mars, seul jour où toutes les vedettes seront « chez elles » au Grand Palais.

(9 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Salt Lake City.** lemonde.fr consacre, jusqu'à la fin février, une rubrique quotidienne aux Jeux olympiques d'hiver. www.lemonde.fr/fo2002

■ **Milia 2002.** A la veille de la clôture du 9^e Salon des contenus interactifs, « Le Monde interactif » fait le tour des nouveautés présentées à Cannes. interactif.lemonde.fr

■ **Sept jours sur sept.** Retrouvez l'information en continu, même le soir et le week-end, sur le site du Monde. www.lemonde.fr

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-20 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immolemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 8 février 2002 : 564 525 exemplaires.

1-3

Demain, supplément Le Monde Argent

Le Monde change, Le Monde Argent aussi



ARGENT

ÉPARGNE

DIMANCHE 10 - LUNDI 11 FÉVRIER 2002

PLACEMENTS

IMMOBILIER

Des prix élevés témoignent de la bonne tenue du marché en montagne, qui continue de faire rêver investisseurs et particuliers. Mais certains logements d'immeubles construits il y a plus de trente ans peuvent être revendus à perte **p.IV**

MARCHÉ DE L'ART



© SOTHEBY'S

Andy Warhol a inondé le monde de ses tableaux symbolisant l'American way of life, des boîtes de soupe Campbell aux portraits de stars (ci-contre, *Orange Marilyn*). Sa cote, élevée, a encore progressé ces dernières années **p.IV**

COURS DE L'ONCE D'OR



BOURSE

Inquiets, les investisseurs se replient sur les valeurs refuge ; le cours de l'once d'or a franchi le seuil symbolique des 300 dollars, mercredi 6 février. Cette flambée dope les sicav investies sur les actions de mines aurifères **p.V et VII**

CETTE SEMAINE

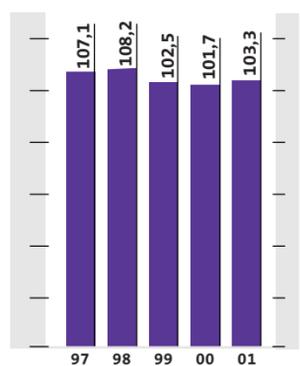
► **Impôts : la date limite de paiement du premier acompte d'impôt sur le revenu** est reportée au lundi 18 février à minuit, a annoncé, mercredi 6 février, le ministère de l'économie. Cette date est repoussée au 15 mars pour les contribuables ayant déménagé en 2000 car ces derniers recevront leur avis d'acompte dans la deuxième quinzaine de février.

► **Trackers : un an après sa création, NextTrack**, le marché des fonds indicatifs d'Euronext, la société qui regroupe les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, détient 53 % de parts de marché, a annoncé Euronext jeudi.

► **Collecte positive pour le Livret A : sous le double effet de la mauvaise conjoncture boursière et de la revalorisation de son taux de rémunération**, passé en juillet 2000 de 2,25 à 3 %, le Livret A a suscité un regain d'intérêt de la part des épargnants en 2001, affichant pour la première fois depuis cinq ans un flux positif de collecte de 1,6 milliard d'euros, ce qui porte son encours à 103,39 milliards d'euros contre 101,73 milliards à la fin 2000.

COLLECTE POSITIVE

Encours du livret A, en milliards d'euros



Contrôler les finances de la copropriété

DOSSIER. 6,2 millions de logements en France obéissent à ce régime, qui a été amélioré régulièrement par le législateur. Son bon fonctionnement reste largement lié à la qualité des syndicats

Une copropriété, c'est une petite république plutôt démocratique et fragile. Les concepteurs de ce régime de propriété partagée ont toujours privilégié les droits individuels, parfois au détriment des exigences de gestion de la chose collective. Un syndicat de copropriété n'a pas de patrimoine, les parties communes ne lui appartiennent pas, ses réserves d'argent non plus, qui doivent être restituées au vendeur d'un lot pour être ensuite réclamées à son acheteur. Sa survie financière et la pérennité du bâtiment dépendent de la bonne volonté des copropriétaires à contribuer aux dépenses, à provisionner et à anticiper les travaux.

Le budget d'un syndicat est très sensible aux impayés qui, faute d'un syndic diligent, ne trouvent de solution qu'en justice. Mais la moindre procédure prend des années, au cours desquelles l'immeuble se dégrade et les bons payeurs se découragent. Sur environ 22 000 procédures introduites en 2000 à propos de copropriété, plus de 15 000, soit 71 %, concernent des problèmes d'impayés.

Il y a aujourd'hui 6,2 millions de logements en copropriété, en France. Sous la pression d'associations de copropriétaires qui ont émergé dans les années 1980, les parlementaires ont, peu à peu, réformé ce régime conçu en 1938 puis peaufiné en 1965, pour accorder plus d'auto-



PHILIPPE BUCAMP

nomie au gestionnaire, le syndicat, contrôlé par le conseil syndical, lui-même composé de copropriétaires élus. En 1994, Hervé de Charrette, ministre du logement, a créé un super-privilege qui permet à la copropriété d'être servie avant le banquier lorsqu'un débiteur vend son appartement. Les juristes de l'époque s'en sont presque étonnés mais la mesure a montré son efficacité. La loi Solidarité et renouvellement urbain, du 13 décembre 2000, offre de nouveaux moyens de recouvrement des impayés dont la pratique dira s'ils sont adaptés. Elle tente aussi de clarifier la présentation des comptes, pour un meilleur contrôle par les copropriétaires, de généraliser le compte bancaire séparé pour chaque immeuble, gage de transparence, et d'instaurer une gestion prévisionnelle, rompant avec la comptabilité de « marchand de frites » que pratiquent nombre de gestionnaires.

La recette d'une bonne gestion est maintenant connue : un bon syndic aiguillonné par un conseil syndical exigeant et compétent. La copropriété à la française n'est pas un club où l'on sélectionne les membres, comme cela se passe aux Etats Unis. Pour maintenir cette relative liberté d'accès, certes limitée par l'argent, et garder comme principe de ne pas choisir ses voisins, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que cette structure ait les moyens de fonctionner sans subir la loi des mauvais coucheurs en général et des mauvais payeurs en particulier. Ce n'est pas encore le cas, puisqu'il suffit parfois que 15 % des charges manquent à l'appel pour bloquer la fonctionnalité d'un immeuble. Le phénomène des copropriétés en faillite devient une préoccupation centrale des maires, singulièrement dans les villes nouvelles.

Il manque aussi aux copropriétés, notamment les plus prévoyantes, un outil de placement de leurs réserves et provisions qui soit à la fois sûr, souple et sans impôt. Les associations de copropriétaires réclament, à cet effet, que le livret A, qui a ces qualités, soit accessible aux syndicats de copropriétés, mais avec un plafond de dépôt majoré, la limite actuelle de 15 000 euros étant trop étreinte.

Isabelle Rey-Lefebvre

Lire pages II et III

TENDANCE

Oui, l'argent fait le bonheur !

SELON LE PROVERBE, l'argent ne fait pas le bonheur... Mais une étude menée par des chercheurs britanniques, publiée début janvier et disponible sur Internet (<http://www.warwick.ac.uk/fac/soc/Economics/oswald/>), selon laquelle un gain à la loterie ou un héritage, même modestes, suffisent à rendre heureux, tend à prouver le contraire : Andrew Oswald et Jonathan Gardner, professeurs d'économie à l'université de Warwick, dans le centre de l'Angleterre, ont ainsi suivi 9 000 fa-

dre 1,7 milliard d'euros ; La Française des jeux a réalisé un chiffre d'affaires de 7,011 milliards d'euros en 2001, en progression de 7,4 % par rapport à 2000, et de 21,7 % par rapport à 1999, ouvrant à une redistribution aux joueurs de 4,147 milliards d'euros ; le PMU a enregistré en 2001 un chiffre d'affaires de 6,17 milliards d'euros (+ 6,7 % par rapport à 2000). Les jeux en ligne n'échappent pas à cette euphorie dont les spécialistes réunis à l'occasion du marché international du multimédia

Une étude scientifique britannique établit qu'une somme d'argent inattendue permet de transformer la vie en conte de fées

milles, entre 1991 et 1998. Ils ont établi scientifiquement qu'il existait une relation très forte entre une somme d'argent inattendue et un bonheur plus grand dans l'année qui suit le gain. « *Même une manne modeste de 1 000 livres (plus de 1 600 euros) produit cet effet. Et plus vous touchez d'argent, mieux vous vous sentez.* » A en croire l'étude, muette sur ceux qui ont perdu, un million de livres suffirait à transformer la vie de la personne la plus malheureuse en un vrai conte de fées.

Il aura donc fallu huit années d'étude pour confirmer le peu de crédit accordé par le bon sens populaire à cet adage, contredit par les aspirants au bonheur de plus en plus nombreux à jouer : le produit des casinos a triplé entre 1993 et 2000 pour attein-

(Milia), organisé du 4 au 8 février à Cannes, prévoit le redécolage et alors que la société Ludonline.com propose un jeu boursier virtuel basé sur la capacité des joueurs à faire fructifier un portefeuille fictif d'actions permettant de gagner des sommes importantes.

La bataille boursière pour la Compagnie européenne de casinos, qui s'intensifie – le géant de l'hôtellerie Accor ayant fait monter les enchères le 6 février face au groupe Partouche, leader sur le marché français des casinos, pour s'emparer du numéro deux du secteur –, fait déjà des heureux : les actionnaires des groupes concernés qui voient leurs titres s'apprécier.

Pierre Jullien

Les progrès de la science
se reflètent dans vos cheveux.

PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN.

L'ORÉAL
PARIS

Vérifier les comptes du syndic, un vrai casse-tête

La loi Solidarité et renouvellement urbain, votée le 13 décembre 2000, oblige les syndicats à davantage de rigueur en imposant l'adoption d'un budget prévisionnel et en programmant quatre appels de fonds par an

Chaque année, le syndic de copropriété soumet à l'assemblée générale les comptes de l'exercice écoulé. En amont, les membres du conseil syndical ont mission de les vérifier afin de donner un avis en assemblée générale et d'éclairer le vote des copropriétaires. Ce contrôle n'est pas simple.

L'administrateur doit fournir trois types de documents : le compte des recettes et des dépenses à la date de fin d'exercice ; l'état des dettes et des créances ; enfin, la situation de trésorerie, qui s'apparente à un bilan, avec le passif et l'actif (parfois appelés crédit et débit), à la date de clôture de l'exercice (lire papier ci-dessous).

Cette présentation des comptes est cependant critiquable sur plusieurs points, auxquels remédie partiellement la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), du 13 décembre 2000. Le compte des recettes et dépenses détaille toutes les sommes réglées ou encaissées au cours de l'année écoulée, mêmes celles qui ne concernent pas l'exercice, par exemple telle facture qu'un fournisseur a envoyée tardivement pour une prestation effectuée plusieurs années auparavant. La loi SRU préconise d'abandonner cette forme de budget pour une comptabilité dite d'engagement, retraçant les charges et produits de l'exercice, qu'ils aient été débités et encaissés ou non. Les copropriétaires auraient ainsi une vision plus précise de ce que coûte leur immeuble. Cette disposition ne deviendra obligatoire qu'au 1^{er} janvier 2004, en même temps que l'adoption, par toutes les copropriétés, d'un plan comptable normalisé, sur lequel planchent les professionnels et le secrétariat d'Etat au logement.

Autre critique : les syndicats ont pris l'habitude de ne pas présenter la liste complète des recettes, com-



ILLUSTRATIONS : PHILIPPE BUCAMP

me s'il allait de soi qu'elle n'était constituée que des appels de fonds adressés aux copropriétaires. Or les syndicats peuvent très bien percevoir d'autres revenus, comme des produits financiers de sommes placées, des loyers pour un emplacement publicitaire ou un remboursement de la Sécurité sociale concernant un employé d'immeuble. Les copropriétaires qui se focalisent trop souvent sur les factures doivent donc penser à contrôler également les recettes.

La situation de trésorerie, qui résume ce que doit la copropriété, ce qu'on lui doit et ce dont elle dispose en banque, est aussi source de confusion. Le syndic se contente bien souvent d'indiquer, pour chaque poste, un solde global, compensant crédits et débits, qui n'éclaire guère les copropriétaires sur la situation réelle. La situation

de trésorerie est, pourtant, le véritable indicateur de la santé financière de l'immeuble. C'est en l'étudiant de près que l'on dénichera ce que les syndicats appellent pudiquement des comptes d'attente.

CHÈQUE EN BLANC

Michel Thiercelin, de la Fédération des syndicats coopératifs de copropriété, suggère, lui, d'adopter un bilan qui distingue, à l'actif, les fonds immobilisés, réalisables (copropriétaires débiteurs, indemnités d'assurance à percevoir) et disponibles (compte bancaire, placements) et, au passif, les capitaux permanents (fonds de roulement, emprunts), les provisions disponibles et les dettes de la copropriété à court terme. Une telle présentation permet de voir ce qui est disponible à court et à moyen terme et de piloter les comptes en conséquence.

La loi SRU impose à toutes les copropriétés, depuis le 1^{er} janvier 2002, d'adopter la gestion par appels de fonds provisionnels, payés en début de trimestre. Cela signifie que la copropriété adopte un budget prévisionnel et programme quatre appels de fonds par an. Ce système présente bon nombre d'avantages : il permet aux copropriétaires de connaître à l'avance le montant uniforme et la date des appels de fonds et d'éviter ainsi les à-coups financiers provoqués par une lourde facture de fuel ou une prime d'assurance ; il impose une certaine rigueur dans la prévision et rend plus visibles les dérapages éventuels ; enfin, le fait de régler les sommes en début de trimestre permet de réduire le montant du fonds de roulement, qui passe de

financier une fois par trimestre », suggère Bruno Dhont, de l'Association des responsables de copropriété. Autre inconvénient : le budget prévisionnel, sans lequel il n'est pas légal d'émettre des appels de fonds, doit être adopté en début d'exercice. Or il faut du temps pour clore les comptes de l'exercice précédent, rédiger la convocation et organiser l'assemblée générale. Le syndic prend donc le risque d'adopter tardivement le budget envisagé pour une période aux trois-quarts entamée. Une solution envisageable est, à la diligence du syndic, de réduire à quelques semaines le délai qui sépare la clôture des comptes de l'assemblée générale.

La comptabilité prévisionnelle est déjà adoptée depuis longtemps

DES CAGNOTTES À DÉCOUVRIR

Les comptes d'attente, parfois appelés comptes orphelins, peuvent receler des richesses ou des déficits hérités de situations jamais soldées. « Certains syndicats multiplient les comptes d'attente, un pour les propriétaires vendeurs, un autre pour les travaux, etc. », déplore Bruno Dhont, de l'Association des responsables de copropriété. Ces comptes peuvent rester ouverts des années avant que le syndic ne décide de reverser le crédit au compte de la copropriété. Parfois, il opère ce versement vers son propre compte et la copropriété n'en sait rien. » Lors d'un contrôle effectué par l'association dans une résidence du Val-d'Oise, les copropriétaires ont ainsi récupéré plus de 100 000 euros – un montant exceptionnel –, alors qu'ils croyaient leur immeuble en faillite.

40 % du budget annuel à 10 ou 15 %, soit un mois de fonctionnement. « La gestion prévisionnelle exige plus de rigueur de la part du syndic, en particulier dans le recouvrement plus vigoureux des impayés », plaide Philippe Loiselet, du cabinet de gestion Loiselet-Daigremont, qui a, de longue date, adopté cette méthode.

Certains copropriétaires n'apprécient cependant pas ce qu'ils considèrent comme un chèque en blanc donné au syndic, avec un regard seulement annuel sur ses comptes : « On peut y parer en exigeant du syndic qu'il fasse un point

par de nombreuses copropriétés et syndicats, excepté en Ile-de-France où la pratique de la gestion dite des comptes réels trimestriels, c'est-à-dire sans provision et avec des réajustements « à vue » tous les trois mois, restait répandue.

Dans un immeuble à la gestion complexe, les copropriétaires peuvent, lors du contrôle des comptes, se faire assister par tout technicien de leur choix dont les honoraires seront supportés par la copropriété, à condition de l'avoir prévu dans le budget.

I. R.-L.

3 QUESTIONS

À M^r PASCAL GUITARD, AVOCAT SPÉCIALISTE DE LA COPROPRIÉTÉ ET DU RECOURS EN CAS DE RECOURS DES CHARGES.



1 Quelles sont les difficultés rencontrées dans le recouvrement des charges des syndicats de copropriété ?

Les créanciers sont, en général, mal protégés alors que les débiteurs disposent de recours variés et peuvent demander des délais. Le débiteur peut être couvert par une procédure de surendettement ou, s'il est commerçant ou entrepreneur, être en faillite. Dans le cas d'une indivision, le syndic poursuit l'usufruitier pour les charges courantes mais n'a pas la possibilité d'opérer une saisie immobilière sur un bien qui appartient au nu-propriétaire. Dans une indivision entre concubins, le syndic doit assigner les deux propriétaires. Le domicile des intéressés, leur identité même, ne sont pas toujours connus, parce qu'ils ont négligé leur obligation légale d'en informer le syndic.

2 Que pensez-vous de la nouvelle procédure qui permet de faire condamner un copropriétaire débiteur non seulement pour l'échéance impayée mais aussi pour les provisions pas encore appelées de l'exercice en cours ?

L'intention du législateur est bonne mais cette procédure spéciale est limitée aux provisions de l'exercice en cours. S'il y a aussi un arriéré, il faut engager une autre procédure. Le débiteur peut toujours demander et obtenir des délais, ce qui met en échec l'effet recherché par la loi. Enfin, une décision même rapide se heurte aux obstacles habituels à son exécution, sans compter qu'il n'est pas certain que l'ordonnance ainsi obtenue suffise pour poursuivre une saisie immobilière.

3 Quelles sont les réformes à envisager pour combattre les impayés ?

Il faut avant tout responsabiliser les propriétaires, les encourager à respecter leurs obligations. Il faut aussi donner des moyens efficaces à la copropriété, notamment en cas de surendettement ou de liquidation judiciaire du débiteur. La copropriété n'est pas un créancier comme les autres, elle ne choisit pas ses membres, donc ses éventuels débiteurs, comme le fait un organisme de crédit. Les délais de paiements ne devraient être accordés que dans les cas difficiles, pour un apurement effectif de la dette, car la copropriété ne dispose d'aucune sanction, telle que l'expulsion pour un locataire ou la coupure d'électricité pour EDF. Le privilège spécial immobilier, institué en 1994, qui permet à la copropriété de récupérer sa dette au moment de la vente d'un lot, est une bonne chose. Malheureusement, il a ses imperfections.

Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre

I. R.-L.

Comment décrypter un bilan

Le vocabulaire à connaître pour comprendre un tel document

EXEMPLE D'UNE SITUATION DE TRÉSORERIE

En euros			
Débit ou actif ou créances		Crédit ou passif ou dettes	
Copropriétaires débiteurs	7 500	Copropriétaires créditeurs	1 200
Compte sinistre	950	Fonds de roulement	9 800
Livret d'épargne	4 500	Fonds de travaux	10 150
Solde bancaire	19 000	Fournisseurs impayés	8 200
-	-	Comptes d'attente	2 600
TOTAL	31 950	TOTAL	31 950

Source : Association des responsables de copropriété

DÉBIT, ACTIF, CRÉANCES

Ces mots récapitulent l'ensemble des sommes dues à la copropriété, y compris le solde créditeur du compte bancaire ou d'épargne que la banque doit, en effet, à la copropriété.

► **Copropriétaires débiteurs** : le conseil syndical doit demander le détail de cette somme pour étudier les impayés et détecter, par exemple, si des copropriétaires vendeurs restent débiteurs. Dans ce cas, le syndic doit faire valoir la créance de la copropriété lors de la vente et faire opposition au versement du prix de vente entre les mains du notaire.

► **Compte sinistres** : il a été ouvert à l'occasion d'un sinistre (un dégât des eaux). La copropriété aura donc à faire face à des dépenses pour les travaux de remise en état et percevra aussi des recettes, comme l'indemnité d'assurance.

► **Livret d'épargne** : la somme indiquée doit correspondre à celle portée sur le relevé de compte.

► **Solde bancaire** : s'il figure au débit, cela signifie qu'il est positif. Si la copropriété dispose d'un compte bancaire séparé, son contrôle est largement facilité. Le montant indiqué est le même que sur le relevé de compte. Il peut cependant y avoir un écart en raison de chèques non encore débi-

tés ou pas encore encaissés, qui sont alors mentionnés en annexe, dans un document appelé « rapprochement bancaire ». En l'absence de compte séparé, il est difficile de contrôler la réalité de cette somme, sauf par sondages dans le « grand livre » de comptes tenu par le syndic.

CRÉDIT, PASSIF, DETTES

Est inscrit sous cette rubrique tout ce que doit la copropriété, notamment les fonds de roulement ou pour travaux.

► **Copropriétaires créditeurs** : ce sont, en général, des copropriétaires qui ont vendu leur lot et dont le syndic a retenu tout ou partie de leur quote-part du fonds de roulement, jusqu'à apurement des charges. Si les ventes remontent à trois ou cinq ans, c'est que le vendeur a oublié de réclamer son dû. L'Association des responsables de copropriété conseille de verser ce solde sur un compte d'épargne, voire sur le compte courant, si la vente est très ancienne.

► **Fonds de roulement** : il n'appartient pas à la copropriété et est dû aux copropriétaires. Avec l'avènement, dès le 1^{er} janvier 2002, du budget prévisionnel obligatoire et des appels de fonds attendants, il peut passer de 40 % à 10 % ou 15 % du budget annuel.

► **Fonds de travaux** : les copropriétaires ne tirent aucun enseignement du seul solde. Il leur faut connaître le détail des factures et des appels de fonds, car la présence de cette somme peut avoir trois significations : soit le syndic ne l'a pas encore dépensée, donc les travaux restent à faire ; soit les travaux ont été exécutés, mais pas totalement réglés aux entrepreneurs, ce qui peut signifier que le devis prévisionnel a été dépassé ; troisième hypothèse, les travaux ont été payés, le dossier est clos et cette somme doit être remboursée aux copropriétaires.

► **Fournisseurs impayés** : un compte à examiner attentivement. Certaines factures très anciennes seront sans doute jamais réclamées, pour cause de faillite du fournisseur. Il peut aussi s'agir d'une retenue de garantie de travaux dont les réserves n'ont jamais été levées, d'une facture dont le taux de TVA est passé à 5,5 %. Dans ces cas-là, la somme peut être reversée aux copropriétaires.

► **Comptes d'attente** : ces comptes fourre-tout doivent attirer l'œil. On y trouve des intérêts de retard imputés à un débiteur et devant, une fois payés, être versés à la copropriété, des factures en souffrance, un reliquat d'honoraires réclamé par un ancien syndic...

L'indispensable compte bancaire séparé

Les copropriétés avaient, jusqu'à maintenant, le choix de verser leurs charges sur un compte en banque ouvert au nom de l'immeuble (dit compte bancaire séparé) ou directement au compte de leur syndic, quitte à ce que celui-ci soit subdivisé en sous-comptes (autant que de copropriétés gérées). La loi Solidarité renouvellement urbain (SRU), votée le 13 décembre 2000, a souhaité généraliser le compte bancaire séparé, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Selon une enquête de l'Agence nationale d'information sur le loge-

ment, seules 10 % des copropriétés gérées par un professionnel sont aujourd'hui dotées d'un compte bancaire séparé. La plupart des syndicats professionnels y restent opposés : « Le compte bancaire séparé nous fait perdre des produits financiers que nous tirons de la trésorerie globalisée des immeubles que nous gérons, reconnaît sans ambages Philippe Loiselet, du cabinet Loiselet-Daigremont. C'est pour nous un complément de revenu que nous évaluons à environ 25 euros par an et par copropriétaire, une somme que nous réclamons en complément si la copropriété tient à un compte séparé, se justifie-t-il. Le fait de détenir autant de carnets de chèques que d'immeubles introduit, en outre, une lourdeur dans la gestion qu'il faut bien facturer. »

Indépendant du syndic, il est le moyen idéal pour contrôler les flux d'argent dans l'immeuble

Le compte bancaire séparé apparaît tout de même, dans l'intérêt des copropriétaires, comme un véritable outil de transparence. En tant que telle, la Socaf, la caisse de garantie des syndicats, reconnaît ses bienfaits, même si elle ne l'impose pas à ses sociétaires. Car un tel compte est le moyen idéal, indépendant du syndic, pour accéder aux comptes de l'immeuble et contrôler les flux d'argent. On y lit les dates précises de paiement des fournisseurs, ce qui permet de déjouer la pratique des chèques tiroirs ; cette technique consiste, pour un syndic, à débiter le compte de l'immeuble du montant d'une facture qu'il ne règle cependant pas tout de suite au fournisseur, attendant le dernier moment et faisant fructifier les fonds pour son profit et à l'insu des copropriétaires.

Dans les cas de faillite de syndic ou de détournement de fonds, l'existence d'un compte séparé permet à la copropriété de récupérer directement le solde et de vérifier l'historique. Ainsi, à la suite de la faillite du cabinet Deulions, l'un de ses rares clients qui a pu récupérer quelques milliers de francs disposait d'un tel compte.

La rédaction actuelle de loi SRU pourrait cependant aller à l'encontre du but recherché, puisque l'obligation est faite au syndic de ne poser qu'une fois, lors de sa nomination, la question du compte bancaire séparé, et non plus tous les trois ans. Tant que la copropriété ne l'a pas exigé, le syndic ne fera pas de zèle pour le proposer à nouveau : « Nous avons perdu la bataille du compte bancaire séparé », regrette Marc Fontenoy, l'un des rares syndicats à préférer cette formule, qu'il songe à faire payer aux nouvelles copropriétés qu'il prendra en charge.

I. R.-L.

Réduire et recouvrer les impayés

40 % des immeubles seraient touchés, à divers degrés, par ce mal. De nouvelles dispositions législatives permettent de concentrer les actions en justice et d'accélérer les procédures

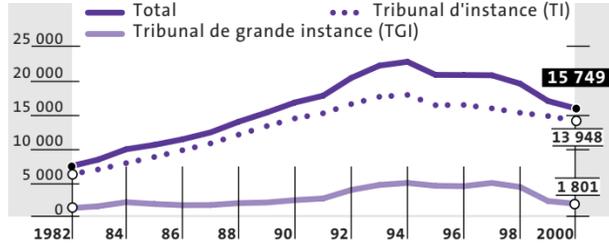
La copropriété est une structure fragile, fondée sur la confiance réciproque de ses membres et leur solidarité financière. Il existe de plus en plus d'immeubles en copropriété en faillite et pouvant être placés sous tutelle de l'Etat dans le cadre d'un plan de sauvegarde. Quand le montant des impayés atteint 15 % du budget et oblige à reporter des travaux, les copropriétaires scrupuleux peuvent se sentir découragés et se lasser de payer, devant un immeuble qui se dégrade et des notes de charges qui augmentent, puisqu'il leur est demandé de payer pour les autres. D'autant plus que recouvrer les arriérés implique, par-dessus le marché, d'engager des procédures à coup sûr longues et coûteuses.

Selon une enquête de l'Agence nationale d'information sur le logement (Anil), menée en 2001 auprès de 1 400 copropriétaires, 40 % des immeubles seraient touchés, à divers degrés, par la maladie de l'impayé, plus fréquente dans les grandes copropriétés. Ainsi, 60 % des immeubles de plus de 100 lots connaissent l'impayé. Dans ces grands ensembles un peu anonymes, la moindre implication des copropriétaires dans la gestion et la faiblesse relative de leur quote-part dans le budget expliquent en partie un tel comportement, selon l'Anil. Sur 22 154 procédures introduites en 2000 et touchant la copropriété, 15 749, soit 71 %, portent sur les impayés.

La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) apporte sa contribution à la lutte contre les arriérés en proposant une procédure nouvelle, qui doit être plus rapide et efficace bien qu'elle dépende largement du fonctionnement de la justice, plutôt lent dans les grandes villes. Avec la SRU, le gestionnaire qui saisit, en référé, le tribu-

LES PROCÈS EN IMPAYÉ CHUTENT

Evolution du nombre de demandes en paiement des charges de copropriété formées devant le TGI et le TI



Les demandes de paiement inférieures à 30 000 francs jusqu'au 1^{er} mars 1999 puis à 50 000 francs (aujourd'hui 7 600 euros) sont faites devant le tribunal d'instance (TI). Au-delà, le tribunal de grande instance (TGI) est compétent.

Source : répertoire général civil, direction des affaires civiles et du sceau et cellule Etudes

nal d'instance ou de grande instance (selon que la dette est inférieure ou supérieure à 7 600 euros) dès le premier appel de fonds impayé, peut faire condamner le débiteur à honorer non seulement l'échéance en souffrance mais aussi les appels de fonds futurs déjà votés en assemblée générale. De cette façon, la copropriété n'a pas à saisir le tribunal à chaque nouvel impayé.

Cette possibilité d'inclure dans le champ de la condamnation les appels de fonds futurs ne s'applique cependant qu'au budget de fonctionnement, excluant les appels de fonds pour travaux. Un décret à venir doit définir la notion de travaux distincts des dépenses courantes.

LES PROFESSIONNELS INQUIETS

La loi SRU innove également en permettant aux copropriétaires d'imputer d'emblée les frais de recouvrement au débiteur qui les occasionne. Mais les professionnels ne cachent pas leur inquiétude à propos de l'interprétation par les juges de cette faculté, car trois récents arrêts de la cour d'appel de

Paris ne vont pas dans ce sens (voir « Le Monde Argent » daté 17-18 juin 2001).

Il est encore un peu tôt pour juger de l'efficacité de ces nouvelles mesures, mais le bilan que professionnels et copropriétaires tiennent du superprivilège des copropriétés, introduit en 1994 par la loi de Charette contre l'avis des juristes de l'époque, est, lui, unanime et positif. Ce privilège permet à la copropriété, à l'occasion de la vente d'un lot, de récupérer les impayés en les prélevant sur le prix de vente, même en présence de créanciers hypothécaires, par exemple le banquier qui a consenti un crédit immobilier. Cette opposition au prix de vente porte sur les dettes de l'exercice en cours et des deux précédents. Dès 1995, du fait de cette disposition, le nombre d'actions en justice pour impayés a amorcé une baisse, passant de 22 598 en 1994 à 15 749 en 2000, les syndicats préférant attendre la vente du lot pour récupérer leur dû plus sûrement et à moindre frais.

Lutter contre les impayés demande surtout de la rigueur et de la

constance au syndic et au conseil syndical de l'immeuble dont les membres, lors du contrôle des comptes, doivent analyser avec soin la rubrique « copropriétaires débiteurs », en cherchant une réponse à chacune de ces trois questions : qui ne paie pas ? Pour quel montant ? Pourquoi ?

ÉTALER LA DETTE

Il y a des dettes faciles à recouvrer, d'autres non. « Il faut aussi savoir faire une croix sur une dette très ancienne de copropriétaires insolubles ou introuvables, pour ne pas y perdre toute son énergie », conseille Bruno Dhont, de l'Association des responsables de copropriété. Une fois le diagnostic posé, la copropriété peut adopter un protocole de recouvrement, débattu en assemblée générale et connu de tous, qui précise le calendrier du recouvrement et les sanctions encourues.

Le débiteur de bonne foi peut se voir proposer par la copropriété un étalement de sa dette. « Lorsque nous avons repris en main notre immeuble, qui avait accumulé 686 000 euros de dettes à la suite de la gestion désastreuse de deux syndics, raconte Nacéra David, présidente du conseil syndical de la résidence du Petit Bourg, à Evry, dans l'Essonne, nous avons, avec Marc Fontenoy, certifié Syndic Qualité France, informé les copropriétaires de l'état désastreux des finances et nous avons demandé à tous de faire un effort pour honorer leurs dettes. En une année, nous avons conclu 180 protocoles d'accord sur plus de 230 débiteurs. La quasi-totalité de ces accords a été scrupuleusement respectée, notamment par les personnes les plus modestes. Le redressement des comptes, grâce, aussi, à des économies de charges, a pu se faire en une seule année. »

I. R.-L.

Provisions et épargne pour l'immeuble

Des placements permettent de rémunérer la trésorerie de la copropriété

Il n'y a pas de bon entretien d'immeuble sans provisions », décrète, d'expérience, Michel Thiercelin, président de la Fédération des syndicats coopératifs de copropriété. Un ravalement d'immeuble atteint très vite entre 1 500 et 4 500 euros par appartement, une somme qui peut, en effet, déséquilibrer bien des budgets familiaux.

Dès 1994, le député (UDF) Paul-Louis Tenaillon était parvenu à modifier la loi de 1965 pour inciter les copropriétaires à faire des provisions pour travaux hors de tout projet précis et chiffré, à condition que les fonds soient utilisés dans les trois ans. « Il est très difficile de convaincre une copropriété fonctionnant normalement de provisionner pour des travaux futurs, constate Marc Fontenoy, syndic en Ile-de-France. J'y parviens, de manière parfois homéopathique, dans les copropriétés où de gros travaux sont à l'évidence nécessaires. » L'instauration, obligatoire depuis le 30 juin 2001, du carnet d'entretien d'immeuble devrait contribuer à donner aux copropriétaires une vision à long terme de l'entretien de leur patrimoine.

TROIS POSSIBILITÉS

Mais un des freins à la constitution de provisions est la rareté des placements commodes, attractifs et sûrs, ouverts aux copropriétés. Or il n'est pas question de prendre des risques avec cet argent collectif. Ces placements sont au nombre de trois : le livret A, le compte à terme et, éventuellement, le sicav de trésorerie, au risque minimal mais pas tout à fait nul.

Le livret A de la Caisse d'épargne ou de La Poste semble paré de toutes les vertus, puisque les fonds sont totalement garantis, entièrement disponibles et non fiscalisés. Le rendement est certes faible, à 3 %, mais toujours bon à prendre, puisqu'il a le mérite de couvrir l'inflation. Seul inconvénient : le dépôt est limité à 15 300 euros, ce qui est peu pour une copropriété, même de taille moyenne. Certaines personnes morales, tels les comités d'entreprise ou les syndicats, ont bien accès à un livret A dé plafonné à 75 000 euros, mais pas encore les syndicats de copropriétés.

La rémunération d'un compte à terme est négociable avec la banque et varie en fonction du montant des dépôts et de leur durée d'immobilisation. De nombreux syndicats acceptent qu'une partie des fonds de roulement et des provisions pour travaux soit ainsi rémunérée au bénéfice des immeubles. Le compte à terme présente l'inconvénient de rendre les som-



mes indisponibles pendant la durée choisie, d'un mois à un an, et d'être impossible, ce qui complique voire rend impossible le placement, le syndic de copropriété étant une personne dite fiscalement transparente, non imposable en tant que telle.

Le problème est identique avec les sicav de trésorerie, certes plus disponibles mais dont le risque de baisse existe théoriquement. Si l'on souhaite appliquer la loi au pied de la lettre, ce serait aux copropriétaires réunis en assemblée générale de choisir le type de sicav où ils souhaitent investir. Mais les discussions sur le sujet risquent d'être interminables.

Avec ces placements mobiliers, c'est à chaque copropriétaire, en fonction de sa quote-part des fonds placés, de régler l'impôt selon deux modalités, au choix : le prélèvement libératoire à la source, de 25 %, opéré par la banque, ou la mention des intérêts perçus dans la déclaration annuelle des revenus. Le syndic n'a théoriquement pas le droit d'opérer ce choix en lieu et place des copropriétaires, mais le fait bien souvent par commodité.

C'est donc principalement la fiscalité de ces placements qui les rend ingérables. « Les banques doivent imaginer des outils de placement et de crédit pour les copropriétés, comme nous l'avons fait avec le Crédit mutuel », raconte M. Thiercelin, dont l'immeuble de 300 lots doit, cette année, faire face à un ravalement chiffré à 1,5 million d'euros : « Nous étalons la dépense sur six ans, précise-t-il, en ayant provisionné deux ans avant le début du chantier et en empruntant le complément auprès de la banque, grâce à un découvert autorisé dans lequel le syndic peut puiser en fonction de ses besoins, afin de limiter les agios. » Cet immeuble a, en 2000, engrangé 23 000 euros d'intérêts sur la provision placée, un peu moins en 2001. La négociation a sans doute été facilitée par l'importance de l'immeuble et par l'ancienneté de ses relations avec la banque.

I. R.-L.

Quand le syndic part avec l'argent : les failles de la garantie financière

Nous sommes l'une des professions les plus contrôlées de France, nos clients épiluchent nos comptes, nos garants financiers audient notre comptabilité, les contrôleurs de la norme ISO 9000 surveillent nos pratiques et la préfecture vérifie nos assurances et nos cautions », remarque Philippe Loiselet, syndic parisien. Pour exercer son métier, le syndic doit en effet détenir une carte professionnelle, être assuré en responsabilité civile et garanti par un organisme qui s'engage, en cas de faillite ou de détournement de fonds, à rembourser à la copropriété les sommes censées lui appartenir.

Trois organismes se partagent l'essentiel de ce marché des caisses de caution mutuelle : la Socaf, avec 3 800 professionnels couverts pour des engagements d'un montant global de 1,1 milliard d'euros ; la Caisse de garantie de la Fnaim, leader du secteur, qui compte les majors de la profession parmi ses 6 676 sociétaires, assurés pour 4 milliards d'euros ; et la Socamab.

Un garant vérifie régulièrement que les sommes détenues par son sociétaire pour le compte de clients sont bien présentes dans sa comptabilité et que leur masse n'excède pas le montant garanti. Si la solidité financière du syndic vacille, cet organisme est conduit à lui retirer sa garantie, qui prendra fin trois jours francs après la publication de sa décision dans deux journaux, un légal, comme *Les Petites Affiches*, et un quotidien. Après avoir récupéré, auprès du syndic défaillant, les registres où sont consignés tous ses mandats, le garant doit alerter les présidents de conseils syndicaux et afficher l'information dans les halls de tous les immeubles concernés. Les copropriétaires ont trente jours pour faire valoir leur créance. Les sinistres sont rares, puisque la

Fnaim n'en a enregistré que 12 en 2000 et 11 en 2001, mais ils peuvent concerner des sommes élevées. En 2001, la Socaf n'a relevé que 14 sinistres, dont 5 concernaient l'activité de gestion de copropriété.

Avant de régler le moindre euro à une copropriété lésée, le garant réclame des comptes précis. Mais bien souvent, les copropriétaires sont dans l'incapacité de fournir les pièces justificatives, à cause d'une comptabilité mal tenue, égarée ou détruite. L'affaire de la résidence du Petit Bourg, à Evry (Essonne), illustre les failles de ce système apparemment rassurant.

LE CAS DU PETIT BOURG

En septembre 1994, les 588 copropriétaires de la résidence du Petit Bourg, à Evry, qui compte de 502 logements, un centre commercial et 22 hectares d'espaces verts, apprennent que leur syndic depuis vingt ans, M. Delaplace, de la société CDGI, cesse son activité et cède sa structure au cabinet Deulions. En avril 1995, le nouveau syndic accuse son prédécesseur d'avoir distrait plus de 680 000 euros. Un mois plus tard, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, l'ancien syndic, présent en tant que copropriétaire, reconnaît devoir 115 800 euros. Il a en effet acquis, au fil des ans, via une société civile immobilière, plusieurs lots dans la résidence, logements, commerces et parkings pour lesquels il s'abstient de tout paiement de charges. Quid des 564 200 euros qui resteraient ? Afin d'établir le montant réel de la somme disparue, le cabinet Deulions désigne un expert.

Mais après ce geste, Deulions semble dépassé par la situation. Devant son inertie, un groupe de copropriétaires se constitue en association et est rapidement rejoint par 280 voisins. Ils multiplient les démarches, interrogent la Fnaim et apprennent que Deulions



ne dispose, depuis le 4 juillet 1996, d'aucune garantie financière, donc qu'il exerce illégalement depuis lors. La caisse de garantie de la Fnaim n'affichera pourtant sa cessation de couverture qu'en avril 1997. Pressé par les copropriétaires, Deulions finit par convoquer une assemblée générale le 24 septembre 1996, vingt-deux mois après la précédente. Là, le syndic est remercié et remplacé par l'administrateur de biens Fontenoy, certifié Qualité France. Les copropriétaires découvrent alors que l'immeuble est au bord de la faillite : il ne reste pas un sou en caisse. Plus de 200 copropriétaires doivent 1,3 million d'euros au syndic et seules une vingtaine de procédures de recouvrement ont été engagées à la hâte par Deulions, la veille de l'assemblée. En outre, la copropriété doit 686 000 euros à ses fournisseurs ; GDF menace de couper le gaz.

Les copropriétaires entament alors des actions en justice pour récupérer leur argent. Mais le syndic Deulions, contraint au dépôt de bilan après le retrait de la garantie financière, est en liquidation judiciaire depuis octobre 1997. De son côté, la Socaf, caisse de garantie du premier syndic, CDGI (lui aussi en dépôt de bilan), refuse de dédommager la copropriété et conteste les justificatifs fournis. Et pour cause : le cabinet Deulions a tout

simplement oublié, dans d'anciens locaux, une bonne partie des archives, pilonnées depuis. Le flou demeure donc sur le montant des sommes manquantes sous CDGI.

Selon les copropriétaires, des sommes importantes ont aussi disparu sous l'empire Deulions : au total 1,6 million d'euros, entre le 1^{er} janvier 1995 et le 4 juillet 1996. Deulions et son ancien garant, la Fnaim, le contestent. Les procédures engagées au pénal et au civil s'éternisent donc et, à ce jour, les caisses de garantie Fnaim et Socaf n'ont pas déboursé 1 euro.

La débâcle de CDGI puis de Deulions a fait d'autres victimes, dont aucune n'a récupéré l'intégralité de ses pertes. « Deulions avait oublié de vider un compte séparé ouvert à notre nom, ce qui nous a permis d'en récupérer le solde, raconte Jeanine Laczak, présidente de conseil syndical d'un immeuble parisien. La Socaf n'a, elle, versé que la moitié des 24 000 euros que nous réclamions. » A Massy (Essonne), une résidence a échappé à Deulions mais pas à CDGI et n'a pu récupérer, en 2000, pour une cessation de garantie survenue en juillet 1994, que 132 500 euros sur les 200 000 qu'elle réclamait. Enfin, une copropriété de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne) qui a aussi été administrée par CDGI puis par Deulions n'a rien récupéré des 183 000 euros qu'elle réclamait : « L'expert désigné par le tribunal a jeté l'éponge, les deux garants nous demandent de fournir la copie certifiée par la Banque de France des chèques émis, ce qui est coûteux et matériellement impossible, les trois quarts des copropriétaires ayant quitté l'immeuble, explique écoeuré Bernard Seigniez, lui aussi président de son conseil syndical. Pour éponger le déficit, les 85 copropriétaires ont, durant trois ans, payé le double des charges habituelles. »

I. R.-L.

POUR EN SAVOIR PLUS

➤ Où s'informer

— Agence nationale d'information pour le logement. Tél. : 01-42-05-05-50. Internet : www.anil.org ;
— universimmo.com, créé par un ancien administrateur de biens ;
— mon-immeuble.com : des informations pratiques ;
— Le code de la copropriété, édition Litec, nouvelle version à paraître en mars, textes commentés par Jacques Lafond, 42 €.
➤ Les associations de copropriétaires
— Association des responsables de copropriété (ARC) : 27-29, rue Joseph-Python, 75020 Paris. Tél. : 01-40-30-12-82. Internet : www.unarc.asso.fr. L'ARC a piloté plusieurs guides, dont *Le Manuel du conseil syndical* (15 €) ; *Le Traitement des impayés* (13,72 €) ; *La Copropriété pratique en 300 questions* (15,24 €)
— Fédération des copropriétaires (Fédéco) : 13, rue Niepce, 75014 Paris. Tél. : 01-56-54-32-84. Internet : www.clcv.org. Guides disponibles à la Fédéco : *Comment contrôler les charges et dépenses de sa copropriété* (17 €), *Le Syndic de copropriété en questions* (15 €) ;
— Fédération des syndicats coopératifs de copropriété (FSCC) : « Les poissons », 20 ter, rue de

Bezons, 92400 Courbevoix. Tél. : 01-47-88-82-64. Internet : www.fsc.fr.st ;
— Union nationale de la propriété immobilière : 11, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 01-44-11-32-42. Internet : www.unpi.org.
➤ Garants financiers
— Caisse de garantie de la Fnaim : 89, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 01-44-95-22-22 ;
— Socaf : 26, avenue de Suffren, 75015 Paris. Tél. : 01-55-49-19-50. Internet : www.socaf.fr ;
— Socamab : 18, rue Beaurepaire, 75010 Paris. Tél. : 01-44-52-52-00. Internet : www.socamab.com
➤ Syndicats professionnels
— Fnaim : 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-44-20-77-00. Internet : www.fnaim.fr ;
— Confédération nationale des administrateurs de biens : 53, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 01-42-95-60-55 ;
— Conseil supérieur de l'administration de biens : 35, rue de Washington, 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-89-00.
➤ Certification
— Syndic qualité France : s'adresser au 18, rue Volney, 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-58-23.

La propriété à la montagne revient cher

IMMOBILIER. La neige fait rêver les investisseurs. Les logements haut de gamme s'arrachent mais les appartements dans les vieux immeubles peuvent être revendus à perte

CHAMBERY
de notre correspondant

En 1996, une famille parisienne avait acheté 198 000 euros (1,3 million de francs) un appartement de 44 mètres carrés à Méribel, dans le secteur de la Chaudanne. Cinq ans plus tard, elle l'a revendu 350 000 euros. Cette transaction fructueuse n'est certainement pas reproductible dans toutes les stations françaises. Elle témoigne néanmoins de la bonne tenue du marché en montagne, en particulier dans la revente. Le postulat de base peut se résumer ainsi : plus c'est haut (altitude), plus c'est cher ; plus c'est grand, plus le prix du m² est élevé. Ainsi le m² est plus cher à Courchevel 1850 qu'à Courchevel 1550, à Val-Thorens, à 2 200 mètres d'altitude, qu'aux Ménuires, à 1 800 m. Et le m² d'un studio est moins onéreux que celui d'un quatre pièces.

La neige continue en effet de faire rêver investisseurs et particuliers. Bien au-delà de la France. Dans la vallée de la Tarentaise (Savoie), le marché immobilier est devenu européen, attirant Britanniques, Belges, Néerlandais et Scandinaves... « En station comme à Paris, chaque quartier est un micro-marché », résume Gilles Aubry-Marais, notaire à Moûtiers (Savoie). Les prix varient considérablement dans un même site. Ils peuvent atteindre des sommets : dans l'ancien, jusqu'à 7 600 euros le m² dans le secteur de l'altipont de Méribel, plus de 6 000 euros à Courchevel 1850. A Val-d'Isère, ils oscillent entre 7 600 euros dans le neuf et de 3 000 à 6 000 euros dans l'ancien, selon qu'il s'agit d'un studio ou d'un F4.

Les logements haut de gamme s'arrachent. Le marché du chalet et des grands appartements est le plus tendu, notamment parce que les nouvelles réalisations sont faibles et le foncier devenu rare. Générale-

Massif ou station	Prix moyen au m ²	Evolution sur 1 an
Massif du Beaufortain	11 500 F - (1 750 €)	1,9 %
Les Saisies	12 800 F - (1 950 €)	0,4 %
Massif Haute-Tarentaise	10 400 F - (1 585 €)	9,6 %
Tignes	10 400 F - (1 585 €)	4,9 %
La Plagne	9 100 F - (1 390 €)	1,4 %
Les Arcs	9 270 F - (1 420 €)	15,8 %
Val-d'Isère	16 700 F - (2 550 €)	9,8 %
Massif des Trois Vallées	12 900 F - (1 970 €)	6,3 %
Les Ménuires Val-Thorens	9 500 F - (1 450 €)	2,0 %
Courchevel	17 900 F - (2 730 €)	5,8 %
Méribel Les-Allues	18 000 F - (2 750 €)	8,8 %

Source : Chambre des notaires

ment, les nouveaux programmes sont situés dans des stations-villages disposant de terrains disponibles à des prix plus abordables que ceux pratiqués dans les grandes « usines à neige ». Dans le neuf, le m² tourne autour des 3 500 à 3 600 euros à Pralognan-la-Vanoise, ou de 3 300 euros aux Saisies, dans le massif du Beaufortain.

BESOIN D'UN « LIFTING »

De leur côté, les sites d'altitude – largement surévalués – se lancent dans la rénovation. Pour certaines stations, il y a urgence. Construits il y a plus de trente ans, leurs immeubles ont vieilli, au point que certains logements ne peuvent plus être loués ou sont revendus à perte. Dans certains quartiers de La Plagne, la plus grande station française avec 50 000 lits touristiques, le prix du m² à la revente est ainsi tombé à

1 500 euros. En Savoie, premier département français des sports d'hiver avec 400 000 lits touristiques, près d'un quart du parc immobilier de loisirs aurait ainsi besoin d'un sérieux « lifting », alors que nombre de logements ne sont occupés qu'à peine quelques semaines par an par leurs propriétaires. Ce phénomène de volets clos inquiète l'Association des maires de stations françaises des sports d'hiver et d'été (AMSFSE), qui édite un guide de la rénovation. Un nouveau dispositif, issu de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000, incite à nouer un partenariat entre les communes-stations, les syndicats et les copropriétaires, dans le cadre d'opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisirs (ORIL) suivies de créations de villages résidentiels de tourisme (VRT). Plusieurs stations savoyardes (Tignes, La Plagne, La

Norma) ou des Hautes-Alpes se sont déjà engagées dans ce nouveau système, testé avec succès à Tignes, où 170 logements ont déjà été rénovés, sur les 3 000 répertoriés comme dégradés.

Précédés d'un diagnostic du parc, ORIL et VRT sont destinés à permettre à la fois une refonte des espaces publics et des abords des immeubles, et une remise à neuf de logements privés, ensuite introduits dans le système locatif pour favoriser un meilleur taux d'occupation. En contrepartie de l'engagement de louer son bien sur une longue durée (neuf ans minimum), le propriétaire bénéficie d'aides financières pour le remettre à niveau.

Il en conservera la jouissance quelques semaines par saison, pouvant compter sur un loyer garanti et un maintien en l'état de son patrimoine. La prise en charge du montant des travaux peut atteindre jusqu'à 95 %. L'Etat rembourse la TVA à l'investisseur, et le propriétaire peut déduire le montant de ses dépenses de son revenu imposable, le classement en VRT permettant de bénéficier du statut de loueur murs nus.

De leur côté, des stations moyennes comme Valmeinier et Le Corbier, en Maurienne, Saint-Lary ou La Mongie, dans les Pyrénées, comptent désormais sur leur classement en zone de revitalisation rurale (ZRR) pour stimuler la construction immobilière de loisirs. La fin du dispositif Périssol avait en effet mis un frein à la possibilité d'amortir un placement dans une résidence de tourisme. Désormais, les particuliers qui achètent en ZRR, où les prix restent raisonnables, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 15 % sur le prix d'achat hors taxes à condition que le logement soit mis en gestion locative, et d'un remboursement de la TVA à 19,6 % si le bien est conservé pendant vingt ans.

Philippe Révil

MARCHÉ DE L'ART

Le pape du Pop Art a la cote

Andy Warhol (1928-1987), le pape du Pop Art, a su conjuguer l'art et les affaires et commercialiser sa pétillante créativité. Les dix-huit personnes qui officiaient au service du maître dans sa célèbre Factory ne chômaient pas : au deuxième semestre 1962, 2 000 tableaux sont sortis de son atelier. Cette faculté à faire de l'argent avec l'art a survécu à sa disparition, en 1987. En 1989, l'une de ses œuvres mythiques, *Red Shot Marilyn*, une toile transpercée par l'impact d'une balle, est partie à 4 millions de dollars (4,61 millions d'euros). Un record battu neuf ans plus tard chez Sotheby's par une *Orange Marilyn* à 17,3 millions de dollars. Le 20 février, Warhol affronta le feu des enchères chez Christie's, à New York. Et à Londres, la Tate Modern lui consacre une exposition jusqu'au 1^{er} avril.

Andrew Warhola, de son vrai nom, fit ses débuts à New York dans le dessin publicitaire pour des magazines de mode comme *Glamour*, *Vogue* et *Harper's Bazaar* avant de se ménager une place au soleil sur la scène artistique, au tout début des années 1960. Il puisa les sujets de ses toiles parmi les icônes de l'époque, comme Marilyn Monroe, Elizabeth Taylor (4,4 millions de dollars pour une *Liz bleue* de 1963 en novembre 2000 chez Christie's) ou Elvis Presley. Le monde de la consommation de masse l'a aussi beaucoup inspiré : il a magnifié des produits emblématiques de l'*American way of life*, comme les pots de ketchup Heinz et les capsules de bouteilles de Coca-Cola. Il remplaça peu à peu la peinture par l'impression sérigraphique de photographies transférées sur une toile ou sur de la soie. Les images étaient identiques mais chaque application différente. Il encaisa ses tamis selon diverses modalités et jouait sur une variété de couleurs vives et lumineuses et sur la multiplication de façon répétitive de motifs identiques.

La cote de Warhol explosa à la fin



« Liz bleue », toile peinte en 1963, a été vendue pour 4,4 millions de dollars (5,04 millions d'euros) chez Christie's en novembre 2000.

des années 1980, comme celle de ses confrères Jasper Johns et Roy Lichtenstein, avant de s'écrouler, au début des années 1990. « Le marché des œuvres de Warhol a connu une sorte de purgatoire entre 1990 et 1993, avant de redécoller vers 1994-1995 », souligne Emmanuel Clavé, expert chez Christie's à Paris. Les plus cotées datent des années 1960, l'âge d'or de l'artiste. Ses mythiques *Campbell Soups* sont également très chères (3,7 millions de dollars en mai 2001 chez Sotheby's pour un groupe de cinq boîtes de soupe Campbell datant de 1962, 40 x 50 cm), tout comme certaines de ses représentations de fleurs. Le prix peut varier de façon importante selon le traitement chromatique et la dimension du tableau. Les vives couleurs jaunes d'un tableau de 1964 intitulé *Flowers* (1,8 millions de dollars chez Phillips en novembre 2000) éclipsent une version plus froide de ces mêmes hibiscus (347 000 dollars ce même mois chez Christie's). Ses dessins, plus rares, partent rarement à moins de 15 000 euros, alors que ses estampes se négocient entre 5 000 et 15 000 euros.

Eric Tariant

MOTS D'ARGENT

Ecornifleur

COLÉREUX, soupe au lait, le capitaine Haddock pioche constamment dans le fonds lexical inépuisable dont l'a doté Hergé... De là les jurons insolites, les apostrophes inattendues, les insultes déconcertantes qui ont assuré la popularité de ce personnage hors du commun.

Albert Algoud, auteur d'un désopilant et instructif *Haddock illustré* (Casterman, 1991), mentionne ainsi, parmi les termes favoris du capitaine, un mot vieilli : *ecornifleur*, qui, tout comme d'autres vocables peu usuels (jocrisse, ophicléide, kroumirs...), enrichit l'anathème récurrent du bouillant marin.

Ecornifleur est un dérivé d'*écornier*, qui a donné *écornifler*, verbe transitif. Celui qui *ecornifle* prend çà et là de l'argent ou quelque avantage, tel un repas. C'est pourquoi pique-assiette est un synonyme licite d'*ecornifleur*, et c'est en cette acception que Jules Renard a pris ce mot pour titre d'un de ses livres : *L'Ecornifleur* (1892), porté avec succès au théâtre. L'*écornif*

fleur en question est un littéraire vivant en parasite. L'action se situe à Barfleur (Manche), dans la demeure appelée « fort de Barfleur », entre l'église et la station de sauvetage (Jules Renard connaissait à la fois le milieu littéraire et le port de Barfleur).

Parasite, l'*ecornifleur* avait déjà été dépeint par La Fontaine (*Fables*, X, 1, « Les deux rats, le renard et l'œuf ») sous les traits du goupil : « Deux Rats cherchaient leur vie ; ils trouvèrent un œuf, / Le diner suffisait à gens de cette espèce ! [...] Ils allaient de leur œuf manger chacun sa part, / Quand un quidam parut. C'était maître Renard ; [...] L'*ecornifleur* étant à demi-quart de lieue [...] ».

Plus généralement, le terme a été employé comme synonyme de voleur. Avec l'acception particulière de « plagiaire » ; Albert Algoud cite d'ailleurs Voltaire : « Tous les *ecornifleurs* du *Par-nasse* ».

Jean-Pierre Colignon

PRATIQUE

Dettes « ménagères » : concubinage n'est pas mariage

Deux concubins sont cotitulaires de leur bail d'habitation, mais l'abonnement EDF-GDF est au seul nom de Monsieur. Celui-ci quitte le domicile commun, en laissant derrière lui plusieurs factures d'électricité impayées. Sa compagnie souscrit un nouvel abonnement à son nom, paye régulièrement ses factures, mais refuse de régler les arriérés de son ancien compagnon.

EDF-GDF porte l'affaire devant la justice. Si les intéressés avaient été mariés, aucune hésitation n'aurait été possible. Les juges auraient eu recours à l'article 220 du code civil, selon lequel chaque époux est solidaire des dettes contractées par l'autre pour l'entretien du ménage ou l'éducation des enfants, sous réserve de deux exceptions : les dettes contractées pour des dépenses manifestement excessives et les emprunts ou achats à tempérament (sauf s'ils portent sur des sommes modestes nécessaires aux besoins de la vie courante). En termes moins juridiques, lorsqu'un époux fait une dette ménagère, son créancier peut, en principe, en réclamer le paiement à l'autre époux, même si ce dernier n'a pris aucune part à l'opération.

Mais l'article 220 s'applique-t-il aux concubins ? La cour d'appel de Bourges avait répondu par l'affirmative, en s'appuyant sur le raisonnement suivant : les concubins bénéficient de droits de plus en plus nombreux, ce qui rapproche leur situation de celle de personnes mariées. Ils doivent donc être soumis aux mêmes obligations, de sorte que le concubin qui vit habituellement sous le même toit que sa compagne engage celle-ci, quelle que soit l'identité du titulaire du contrat d'abonnement.

Dans un arrêt du 2 mai 2001, la Cour de cassation casse la décision de la cour d'appel : l'article 220 du code civil concerne le seul mariage, en aucun cas le concubinage.

Ce faisant, la Cour de cassation réaffirme un principe qu'elle avait déjà énoncé dans un arrêt du 11 janvier 1984, selon lequel les concubins ne sont responsables que des dettes qu'ils contractent personnellement. Mais une piqûre de rappel n'était pas inutile, certaines cours d'appel faisant, sur cette question, de la résistance.

La solution se situe dans le droit-fil de la jurisprudence de la Cour de cassation, qui refuse généralement d'étendre aux concubins

La Cour de cassation réaffirme que les concubins ne sont responsables que des dettes qu'ils contractent personnellement

les règles édictées par le code civil pour les couples mariés. Ainsi, par exemple, l'obligation faite aux époux de contribuer aux charges du mariage « à proportion de leurs facultés respectives », posée par l'article 214 du code civil, n'est pas davantage applicable aux concubins.

Et si notre couple avait conclu un pacte ? EDF-GDF aurait eu gain de cause. Les dettes ménagères des pacsés obéissent en effet à des règles spécifiques, qui rappellent celles applicables aux époux : les partenaires d'un pacte sont tenus solidairement à l'égard des tiers pour les dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante et les dépenses relatives au logement commun (article 515-4, alinéa 2, du code civil).

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

BRUITS DES MARCHÉS

■ **BANQUE** : le groupe bancaire BNP-Paribas a présenté, mardi 5 février, un nouveau concept, baptisé « espaces immobiliers », où est rassemblée dans un même lieu, hors agences bancaires, une offre globale de produits de financement et de services en matière d'habitat, développés par les filiales et les spécialistes du groupe. Un premier site a ouvert mi-janvier à Paris et plusieurs espaces devraient être lancés d'ici 18 mois en Ile-de-France et à Lyon.

■ **ENCHÈRES** : textiles coptes, arts islamiques d'Égypte, du monde ottoman et arménien sont au programme de la vente aux enchères organisée les 13 et 14 février, à Paris, à l'hôtel Drouot, par le ministère de M^{me} Claude Boisgirard. Parmi les 433 lots dispersés, un carreau au médaillon d'Iznik est estimé entre 28 000 et 32 000 euros, tandis qu'un bassin en cuivre repoussé (Occident musulman, peut-être Sicile, XII^e siècle) devrait atteindre de 100 000 à 120 000 euros.

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. **Cours relevés au 8 février à 17 h 46**

Code	Émetteurs	Date	Valeur de souscription	Valeur de rachat	Devises de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
SG ASSET MANAGEMENT							
SICAV							
029614	CADENCE 1 D	08/02/02	156,29	154,74	EUR	1,75	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	08/02/02	154,59	153,06	EUR	1,75	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	08/02/02	154,26	152,74	EUR	1,75	08/03/01
028307	CONVERTIS C	08/02/02	226,67	222,23	EUR
009577	INTEROBLIG C	07/02/02	60,41	59,81	EUR
009543	INTERSELECTION FR. D	08/02/02	72,23	70,82	EUR	1,27	25/01/01
028315	SÉLECT DÉFENSIF C	08/02/02	196,62	192,26	EUR
028316	SÉLECT DYNAMIQUE C	08/02/02	235,69	231,64	EUR
028653	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	08/02/02	169,21	166,30	EUR
094406	SÉLECT PEA DYNAMIQUE	08/02/02	139,22	136,83	EUR	2,69	01/02/01
094404	SÉLECT PEA 1	08/02/02	201,93	198,46	EUR	4,37	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT. C	08/02/02	426,32	417,96	EUR
029713	SG FRANCE OPPORT. D	08/02/02	399,17	391,34	EUR	2,02	27/01/00
029709	SOGENFRANCE C	08/02/02	442,79	434,11	EUR
029549	SOGENFRANCE D	08/02/02	397,14	389,35	EUR	1,54	28/01/99
029408	SOGEOLIG C	08/02/02	114,51	113,38	EUR
009524	SOGÉPARGNE D	08/02/02	44,84	44,40	EUR	1,95	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	08/02/02	213,19	209,01	EUR	0,23	25/01/01
009545	SOGÉSECTOR IMMOB. D	08/02/02	23,28	22,82	EUR	0,38	28/06/00
009526	SOGINTER C	08/02/02	50,12	49,14	EUR	8,02	18/04/90
Fonds communs de placements							
702074	DÉCLIC ACTIONS EURO	07/02/02	14,83	14,54	EUR
747971	DÉCLIC ACTIONS FRANC	07/02/02	50,95	49,95	EUR	0,26	07/09/00
747985	DÉCLIC ACTIONS INTER.	08/02/02	32,56	31,92	EUR	0,10	13/09/96
702304	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	07/02/02	16,62	16,29	EUR
703114	DÉCLIC BOURSE PEA	07/02/02	50,05	49,07	EUR
747973	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	07/02/02	16,85	16,68	EUR	0,87	05/01/01
702560	DÉCLIC PEA EUROPE	07/02/02	22,95	22,50	EUR	0,08	14/11/00
748493	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	07/02/02	56,31	55,21	EUR	0,28	21/12/00
042320	FAVOR	28/01/02	319,14	306,87	EUR	9,63	01/09/00
702744	SOGÉSECTOR FINANCE	08/02/02	517,25	502,04	EUR
043136	SOGÉSECTOR SANTÉ	08/02/02	563,53	552,48	EUR
043153	SOGÉSECTOR TECHNO.	08/02/02	522,01	511,77	EUR
703304	SOGESTION C	07/02/02	47,90	46,96	EUR
042303	SOGINDEX FRANCE C	07/02/02	491,20	476,75	EUR
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT							
SICAV							
028818	ATOUT CROISSANCE	07/02/02	356,33	347,64	EUR	3,49	07/01/02
028581	ATOUT FRANCE C	07/02/02	165,37	160,85	EUR
028582	ATOUT FRANCE D	07/02/02	164,85	160,82	EUR	3,24	24/12/01
093707	ATOUT FRANCE ASIE	07/02/02	72,62	70,85	EUR	0,16	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUROPE	07/02/02	167,99	163,89	EUR	5,47	24/03/01
028575	ATOUT FRANCE MONDE	07/02/02	42,64	41,60	EUR	0,38	14/04/01
028610	ATOUT MONDE	07/02/02	50,87	49,63	EUR
028990	ATOUT SELECTION	07/02/02	98,45	96,05	EUR	2,33	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	07/02/02	102,74	101,72	EUR
028637	CAPITOP EUROBLIG D	07/02/02	84,76	83,92	EUR	3,52	24/03/01
028612	CAPITOP REVENUS D	07/02/02	173,39	171,67	EUR	2	21/01/02
Fonds communs de placements							
044668	ATOUT VALEUR	06/02/02	72,41	72,41	EUR	1,36	13/12/01
097265	INDOCAM FONCIER	07/02/02	95,85	93,51	EUR

GESTION COLLECTIVE

Les fonds « or »
retrouvent du lustre

EUROFONDS.

Après des années médiocres, les bons résultats s'expliquent surtout par les mouvements de restructuration du secteur

Bonne surprise pour les porteurs de sicav et de fonds communs de placement (FCP) qui misent sur les mines d'or. Ces produits, qui affichaient depuis plusieurs années des performances médiocres, ont été parmi les rares fonds d'actions à afficher des rendements positifs en 2001. Selon le classement réalisé par Aptimum Conseil, ils ont gagné en moyenne 16,52 %.

La hausse du métal jaune a été pourtant modeste. L'once d'or a terminé l'année au-dessous des 280 dollars (323,55 euros), après avoir bondi brièvement au-dessus des 285 dollars en mai 2001 et franchi le niveau des 290 dollars après les attentats du 11 septembre. Sur l'ensemble de l'année, les cours sont finalement restés stables grâce à un coup de frein de la production minière, en hausse de seulement 0,6 %, selon une étude réalisée par la société indépendante Gold Fields Mineral Services (GFMS) et publiée à la mi-janvier.

En ce qui concerne la demande finale, les investissements se sont nettement redressés, affichant une hausse de 235 tonnes en 2001. En revanche, la demande pour la fabrication a diminué de 7 %, en raison de la chute de la consommation du secteur de l'électronique et d'une moindre demande de la bijouterie.

Les cours de l'or se situent bien au-dessous des records enregistrés au début des années 1990, où ils avaient dépassé les 420 dollars l'once. Le prix de l'once d'or a franchi cette semaine les 300 dollars grâce à l'annonce de la réduction progressive des ventes à terme par AngloGold, le premier producteur mondial. Cette décision pourrait signifier que la société prévoit une hausse des prix dans les prochains mois. Les producteurs d'or réalisent des ventes à terme afin de garantir le prix de vente de leur métal au cours des prochains mois. Cette mesure est souvent prise pour se protéger d'une baisse des cours. Frédérique Dubrion, gestionnaire du FCP Orgef, observe que « les fondamentaux ont nettement tourné en faveur du métal : demande physique soutenue en provenance d'Asie, achats de précaution des Japonais par crainte de faillites bancaires et de dépréciation du yen, tendance continue des producteurs à réduire leurs ventes à terme, craintes d'autres irrégularités financières après la faillite d'Enron, taux d'intérêt réels quasi négatifs, volatilité des marchés, incertitude sur la durée de la récession ». Toutefois, selon la GFMS, les cours de l'or devraient progresser seulement à 282 dollars l'once en moyenne au premier semestre 2002, contre 276 dollars dans la deuxième moitié de l'année 2001.

Pour le moment, les bons résultats des fonds investis sur les mines d'or s'expliquent surtout par les mouvements de restructuration qu'a connus le secteur. Une des récentes opérations en date a été la bataille pour le contrôle de Normandy entre AngloGold et la société américaine New Mining, qui s'est terminée à la mi-janvier au profit de cette dernière. D'autres regroupements devraient avoir lieu cette année.

Joël Morio

La sicav de la semaine

Orgef

COUSIN DE LA SICAV ORVALOR, qui consacre 35 % de ses investissements à des obligations, le fonds commun de placement (FCP) Orgef mise, quant à lui, uniquement sur des actions d'entreprises liées au secteur des métaux précieux. Toutefois, la gestion de ces deux produits de la SGAM (Société générale - Asset Management) est identique en ce qui concerne la partie placée en actions.

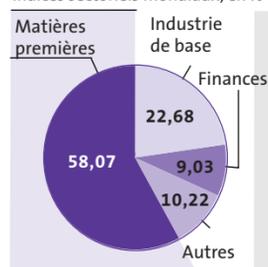
En 2000 et en 2001, Orgef a battu son indice de référence, l'indice Morgan Stanley Golds Mines. Au cours des douze derniers mois, ce FCP est le fonds de droit français qui a réalisé la meilleure performance. En 2001, le choix de privilégier les titres de mines d'or explique la progression d'Orgef et, dans une moindre mesure, celle d'Orvalor. Les sociétés aurifères n'ont pas

spécialement bénéficié de la hausse du cours du métal jaune. Elles ont surtout tiré parti des restructurations qui ont animé le secteur. « Malgré un prix de l'or en dollar relativement stable, les mines aurifères ont terminé l'année brillamment, observe Frédérique Dubrion, gestionnaire d'Orgef. La forte dépréciation du rand par rapport au dollar a propulsé les mines sud-africaines ; de plus, la consolidation du secteur s'est accélérée. » Un tiers des investissements du FCP est consacré aux sociétés australiennes. Le Canada représente plus de 40 % de l'actif du fonds, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud pèsent respectivement pour 12 % et 15 % du portefeuille. Les plus grosses lignes du fonds sont assez représentatives du style de gestion de la gérante. Avec plus de 9 % de l'actif, Aurion représente le plus fort pari d'Orgef. La société australienne, née de la fusion de Deltagold et de Goldfields, pourrait être une cible pour l'un des géants du secteur. La société sud-africaine Goldfields (qui n'a rien à voir avec la précédente) compte pour 5 % de l'actif d'Orgef. « En 2000, cette société, qui a raté une fusion, avait été fortement pénalisée par le marché. Elle devrait retrouver la faveur des investisseurs. Elle a diminué ses coûts de production et devrait jouer un rôle dans le mouvement de restructuration dans le secteur des mines d'or », juge M^{me} Dubrion.

J. Mo.

DÉCOMPOSITION DU RISQUE

Indices sectoriels mondiaux, en %



Le profil de risque du fonds, calculé selon la méthode APT, met en évidence un comportement très proche du secteur des matières premières.

Source : APT

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶ ▶ ▶ APT ▶ ▶ ▶

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
------	---------	-----------	------	----------------------	-----------------	----------------	-----------------	------------------	----------------	-------------------------

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ● Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!
Les premières et les dernières de la catégorie

Actions matières premières

Performance arrêtée le : 28/12/2001

Performance moyenne sur un an : - 9,43 %

DE986366	PEH Quintessenz Goldmi	PEH Quintessenz S	GR	+ 44,41	1	***	***	+ 49,32	1	30
DE974119	MST World Gold & Minin	Mercury Selected	GR	+ 43,98	2	***	****	+ 47,99	2	9,17
UK585239	Merrill Lynch Gold & G	Merrill Lynch Fun	UK	+ 41,16	3	***	*****	+ 40,91	3	318,97
FR029170	ORVALOR	SOCIETE GENERALE	FR	+ 38,02	4	**	!	+ 23,27	14	110,74
FR042431	ORGEF	SOCIETE GENERALE	FR	+ 36,54	5	**	***	+ 32,61	7	157,88
FR041305	OBC OR	OBC GESTION	FR	+ 33,08	6	**	***	+ 29,72	8	283,27
FR739017	CREDIT MUTUEL ACTIONS	CREDIT MUTUEL	FR	+ 32,80	7	**	****	+ 33,19	5	12,92
DE972376	AIG (CH) UBZ Gold Fund	AIG Fondsleitung	GR	+ 31,35	8	**	***	+ 38,58	4	71,44
DE970962	Cap-Inv. InterGold	Bank Austria Kapi	GR	+ 29,04	9	**	***	+ 32,95	6	10,43
FR041490	ORSAY RESSOURCES	BQ D'ORSAY	FR	+ 26,44	10	**	***	+ 23,49	13	580,84
DS308561	UBS (CH) EQ.FD. GOLD	UBS	CH	+ 24,46	11	*	***	+ 27,88	9	171,51
180680	SOUTH AFRICA JSE RESOU	SOUTH AFRICA	SA	+ 22,31	12	*	****	+ 23,69	12	1091,73
DE976982	DWS Goldminenaktien Ty	DWS Investment Gm	GR	+ 21,67	13	*	**	+ 25,78	11	42,25
DE986018	Swissca Fond Gold	Swissca Fondsleit	GR	+ 20,83	14	*	*	+ 26,16	10	353,62
FR043780	FRUCTIFONDS INTERNATIO	BQ POPULAIRES	FR	+ 19,89	15	*	****	+ 21,81	15	14,38
DS686913	MRCY.SLT.TST.WLD.MNG.B	MERRILL LYNCH	UK	+ 16,66	16	*	****	+ 15,39	17	12,61
DE986932	MST World Mining	Mercury Selected	GR	+ 16,06	17	*	****	+ 16,84	16	13,03
180021	AUSTRALIA ASX ALL MINI	ASX AUSTRALIE	AS	+ 11,45	18	*	****	+ 12,46	18	1604,42
FR000711	AURECIC	CIC	FR	+ 10,80	19	*	****	+ 10,86	19	106,01
DE847509	DIT Rohstoffonds	DIT Deutscher Inv	GR	+ 10,34	20	●	****	+ 9,94	21	51,26
FR029177	PREMIOR	CREDIT DU NORD	FR	+ 10,24	21	●	****	+ 9,88	22	54,02
FR043306	BARCLAYS RESSOURCES NA	BARCLAYS	FR	+ 9,34	22	●	****	+ 10,18	20	87,32
FR028905	AXA OR ET MATIERES PRE	AXA	FR	+ 9,21	23	●	***	+ 7,97	24	16,26
DS361278	BBL L INVT.BASE METALS	BBL	BL	+ 8,67	24	●	****	+ 9,21	23	382,79
FR042578	EXATIS GEOLOGIA	CCF	FR	+ 7,93	25	●	****	+ 7,73	25	23,81
BMU3409	BBL (L) INV BASE METAL	BBL	BL	+ 7,89	26	●	***	+ 7,05	26	1659,99
DE847116	ADIG Fondiro	ADIG Allgemeine D	GR	+ 7,09	27	●	****	+ 7,01	27	42,86
DE847412	DWS Rohstoffonds	DWS Investment Gm	GR	+ 3,61	32	●	****	+ 3,73	30	55,17
DE848389	Universal Invmt PEH-Un	Universal-Investm	GR	- 1,05	33	●	****	- 1,12	34	53,38
UK777973	Save & Prosper Comodi	Save & Prosper Gr	UK	- 1,15	34	●	****	- 1,11	33	191,19
DE848649	Oppenheim Topic Rohsto	Oppenheim Kapital	GR	- 1,82	35	●	****	- 1,82	35	68,71
FR009587	ENERGIA	BQ WORMS	FR	- 3,04	36	●	****	- 2,99	36	78,24

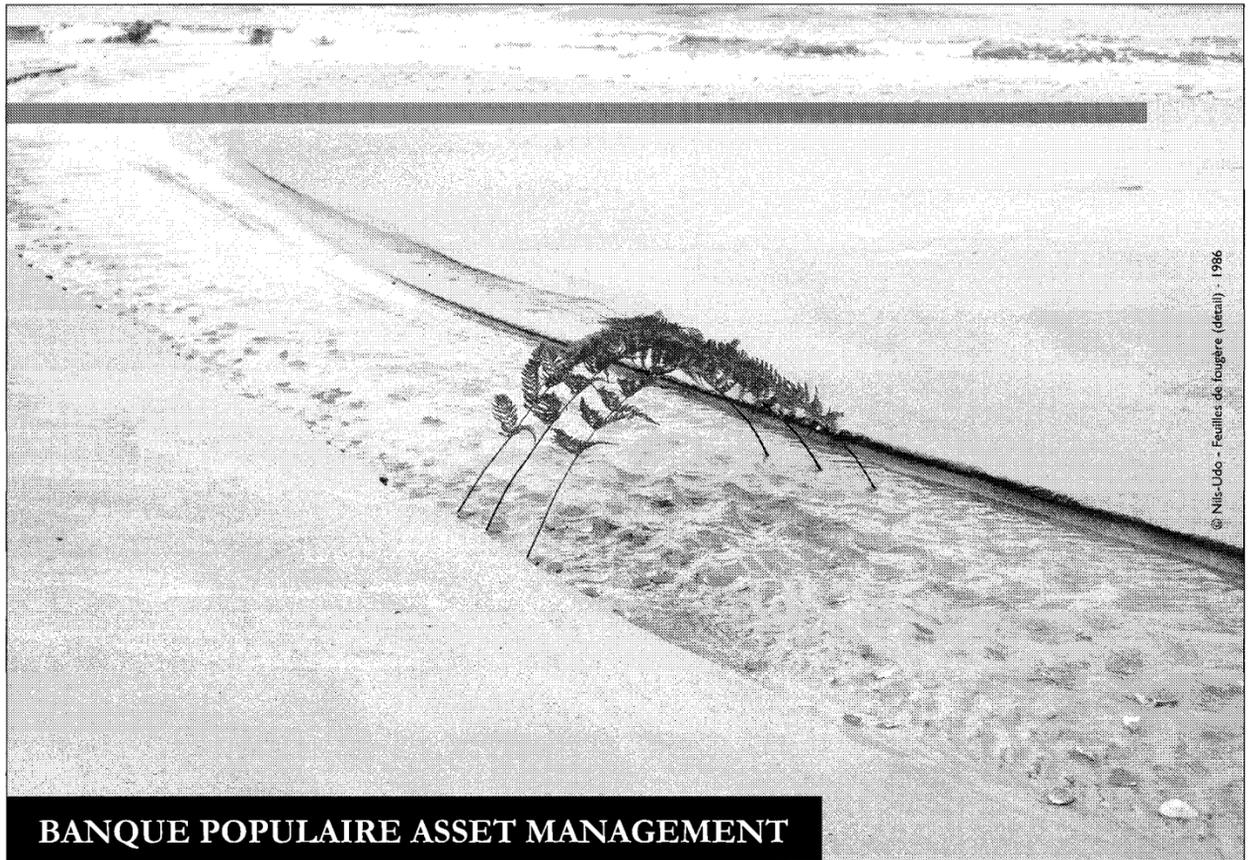
► Les sicav et les fonds communs de placement (FCP) qui figurent dans ce classement appartiennent à une famille qui n'est pas automatiquement celle qui apparaît dans leur notice d'information. Les sicav et les FCP qui ont un comportement similaire sont regroupés dans une catégorie particulière. Autre différence par rapport aux classements classiques de sicav et de FCP, le palmarès que nous publions est effectué en fonction d'une performance retraitée. Ce nombre - théorique - traduit non seulement le résultat de la sicav ou du FCP,

mais aussi le risque pris par le gérant. Il est calculé selon la méthode APT (Arbitrage Pricing Theory), qui permet d'analyser les fonds selon leur performance et le risque pris par le gestionnaire.

Elaborée par Steve Ross en 1976, cette méthode repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Aptimum mesure l'évolution de ces prix au

cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée. Le nombre d'étoiles attribuées à chaque sicav et FCP permet aussi de se faire une idée du risque pris par le gérant. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus le risque est faible.

Le lecteur pourra également trouver sur les deux dernières colonnes du tableau les performances brutes et le classement du fonds selon ce critère.



BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

Optimisez votre gestion de trésorerie en toute sérénité

Banque Populaire Asset Management, l'un des premiers gestionnaires de trésorerie français, vous propose une **gamme étendue de produits** adaptés à vos besoins.

nos OPCVM monétaires vous permettent d'optimiser la gestion de votre trésorerie en toute sérénité.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre agence Banque Populaire.

Nos Sicav et FCP monétaires couvrent l'ensemble des horizons de placement, du jour le jour jusqu'à 1 an ou plus, et s'adressent à **toute taille de trésorerie**. Gérés selon des règles de prise de risque de crédit rigoureuses et dotés d'actifs importants,

www.bpam.fr

Nous ne sommes pas populaires sans raisons



LES VALEURS DE LA SEMAINE

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	23,97 - 0,67
BASF	DE	42,75 - 4,58
BMW	DE	40,85 - 3,43
CONTINENTAL AG	DE	16,40 - 1,20
DAIMLERCHRYSLER	DE	42,95 - 8,23
FIAT	IT	15,71 - 8,93
FIAT PRIV.	IT	10,90 - 10,21
MICHELIN	FR	39,73 - 5,09
PEUGEOT	FR	45,20 - 2,06
PIRELLI SPA	IT	1,77 - 9,69
DR ING PORSCHE	DE	442 - 0,25
RENAULT	FR	41,80 - 5,54
VALEO	FR	45,74 - 5,50
VOLKSWAGEN VZ	DE	33,60 - 7,69

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB	17 + 0,77
ABN AMRO HOLDIN	NL	19,27 - 5,07
ALL & LEICS	GB	13,50 - 2,57
ALLIED IRISH BA	GB	19,73 - 10,95
ALMANIJ	BE	36,40 - 4,46
ALPHA BANK	GR	19 - 1,14
B.P.C.INDUSTRIA	IT	10,22 - 4,13
B.P.EMILIA ROMA	IT	33,10 + 1,85
B.P.LODI	IT	8,49 - 1,28
B.P.NOVARA	IT	7,10 - 2,07
B.P.SONDRIO	IT	10,80 - 0,74
B.P.VERONA E.S.	IT	11,92 - 2,61
BANCA ROMA	IT	2,64
BANCO SABADELL	ES	16 - 2,79
BANK OF IRELAND	GB	17,22 - 6,58
BANK OF PIRAEUS	GR	9,06 - 0,66
BANKINTER R	ES	30,69 - 2,42
BANKING PLC	GB	34,74 - 3,68
BAVR.HYPO-UVVER	DE	32,70 - 8,40
BBVA R	ES	12,72 - 6,06
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,40 - 3,59
BCA FIDEURAM	IT	8,26 - 5,49
BCA LOMBARDA	IT	9,91 - 3,13
B.C.P.BERG.-CV	IT	19,50 - 4,41
B.C.F.MILANO	IT	4,35 - 1,16
B.CO POPULAR ESP	ES	40,18 - 1,35
BCR R	PT	3,92 - 2,97
BIPOP CARIRE	IT	1,61 - 6,40
BK OF SCOTLAND	GB	13,38
BNL	IT	2,44 - 5,79
BNP PARIBAS	FR	103,20 - 5,41
COMM.BANK OF GR	GR	36,02 - 3,54
COMMERZBANK	DE	18,35 - 4,43
CREDIT LYONNAIS	FR	37,36 - 2,17
CS GROUP N	CH	42,32 - 3,86
DANSKE BANK	DK	17,91 + 0,76
DEXIA	BE	16,85 - 0,24
DNB HOLDING	NO	5,15 - 0,49
DRESDNER BANK N	DE	44 + 3,53
EFG EUROBK ERGA	AT	14,64 - 2,27
ERSTE BANK	GR	62,20 + 6,42
ESPIRITO SANTO	PT	11,55 - 20,34
FOERENINGSB A	SE	13,12 - 1,22
HALFAX GROUP	GB	13,46
HISCS HLDG	GB	12,70 - 0,63
IKB	DE	13,55 + 1,12
INTESABCI	IT	2,65 - 11,07
JULIUS BAER HLD	CH	356,61 - 7,89
KBC BANCASSURAN	BE	34,56 - 6,62
LLOYDS TSB	GB	12,11 + 0,54
MONTI PASCHI SI	IT	2,86 - 3,38
NAT BANK GREECE	FR	25,44 - 4,58
NATEXIS BQ POPP.	FR	92
NORDEA	SE	5,78
ROLO BANCA 1473	IT	16,60 - 3,82
ROYAL BK SCOTL	GB	28,30 - 4,21
S-E-BANKEN -A-	SE	9,94 - 4,17
STAN PAOLO IMI	IT	10,73 - 3,85
STANDARD CHARTE	GB	12,15 - 3,72
STE GENERAL-A-	FR	64,15 - 6,89
SVENSKA HANDELS	SE	16,31 - 1,31
SWEDISH MATCH	SE	6,59 - 1,61
UBS N	CH	52,10 - 2,66
UNICREDITO ITAL	IT	4,26 - 4,27

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,50 - 4,36
ACESA	ES	10,45 - 1,60
ACESA	ES	28,74 - 3,26
AGGREGATE IND	GB	1,33 - 5,75
AKOR SA	GR	8,18 - 3,31
AMEY	GB	6,02 - 1,59
AUREA R	ES	21,84 + 0,69
BOUYGUES	FR	31,77 - 6,17
BPB	GB	5,34
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,89 - 1,81
BUZZI UNICEM	IT	7,67 - 3,03
CIMPOR R	PT	20,32 - 1,60
COLAS	FR	63,80 - 0,31
CRH PLC	GB	30,73 + 4,68
FCC	ES	24,32 - 0,65
GRUPU DRAGADOS	ES	13,54 - 10,63
GRUPO FERROVIAL	ES	22,06 + 2,18
HANSON PLC	GB	7,15 - 3,70
HEIDELBERGER ZE	DE	53,70 - 1,29
HELL.TECHNODOR	GR	6,20 - 0,96
HELLERES GENL R	GR	11,72 + 3,53
Hochtief	DE	18,10 - 2,74
Hochtief	CH	239,10 - 2,76
IMERYS	FR	115 + 0,79
ITALCEMENTI	IT	8,80 - 0,56
LAFARGE	FR	100,30 - 1,57
MICHANIKI REG.	GR	2,56 - 7,25
NOVAR	GB	1,89 - 3,31
PIKINGTON PLC	GB	1,67 - 0,96
RMC GROUP PLC	GB	8,85 - 7,29
SAINT COBAIN	FR	163,70 - 2,85
SKANSKA-B	SE	6,86 - 6,82
TAYLOR WOODROW	GB	3,15 + 2,63
TECHNIP-COFLXI	FR	136 - 1,95
TITAN CEMENT RE	GR	39,76 - 1,34
UPONOR -A-	FI	19,50 + 1,30
CIMENTS VICAT /	FR	58,50 - 0,43
VINCI	FR	71,05 + 0,64
WIENERBERGER AG	AT	17,56 + 3,91

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
PRODUITS DE BASE		
ACERLIA	ES	17,40 - 5,95
ACERINOX R	ES	39,24 - 0,03
ALUMINIUM GREEK	GR	34,10 - 1,39
ANGLO AMERICAN	GB	19,73 + 1,92
ASSIDOMEN AB	SE	28,08
BEKERT	BE	42,40 - 0,28
BHP BILLITON	GB	6,32 + 1,82
BOEHLER-UDDEHOL	AT	44,05
BUNZL PLC	GB	6,86
CORUS GROUP	BE	1,25 + 1,32
ELVAL	GR	3,50 - 2,78
HOLMEN-B	SE	25,38
ISPAT INTERNATI	NL	1,88
JOHNSON MATTHEY	GB	14,56 - 0,11
M-REAL -B-	FI	7,85 + 0,13
MUR-MELNHOF KA	AT	63,46 + 2,85
OUTOKUMPU	FI	13,35 + 4,71
PECHINEY-A-	FR	60,55 - 0,74
RAUTARUKKI K	FI	4,50 - 4,26
RIO TINTO	GB	22,63 - 1,06
SIDENOR	GR	4,14 - 1,43
SILVER & BARYTE	GR	7,80 - 3,23
SMURFIT JEFFERS	GB	2,35 - 2,68
STORA ENSO -A-	FI	14,63 - 2,47
STORA ENSO -R-	FI	14,65 - 3,30
SVENSKA CELLULO	SE	33,26 + 0,33
THYSSENKRUPP	DE	32,40 - 2,09
UMICORE	BE	47,30 + 0,64
UPM-KYMMENE COR	FI	40,20 + 0,12
USINOR	FR	14 + 3,17
VIOHALCO	GR	9,04 - 4,64
VOEST-ALPINE AG	AT	30,51 - 4,06
WORMS N	FR	19,10 - 2

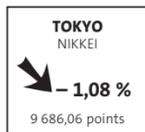
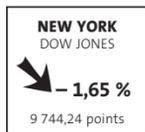
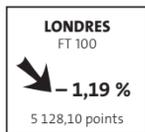
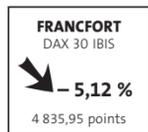
Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,50 - 4,36
ACESA	ES	10,45 - 1,60
ACESA	ES	28,74 - 3,26
AGGREGATE IND	GB	1,33 - 5,75
AKOR SA	GR	8,18 - 3,31
AMEY	GB	6,02 - 1,59
AUREA R	ES	21,84 + 0,69
BOUYGUES	FR	31,77 - 6,17
BPB	GB	5,34
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,89 - 1,81
BUZZI UNICEM	IT	7,67 - 3,03
CIMPOR R	PT	20,32 - 1,60
COLAS	FR	63,80 - 0,31
CRH PLC	GB	30,73 + 4,68
FCC	ES	24,32 - 0,65
GRUPU DRAGADOS	ES	13,54 - 10,63
GRUPO FERROVIAL	ES	22,06 + 2,18
HANSON PLC	GB	7,15 - 3,70
HEIDELBERGER ZE	DE	53,70 - 1,29
HELL.TECHNODOR	GR	6,20 - 0,96
HELLERES GENL R	GR	11,72 + 3,53
Hochtief	DE	18,10 - 2,74
Hochtief	CH	239,10 - 2,76
IMERYS	FR	115 + 0,79
ITALCEMENTI	IT	8,80 - 0,56
LAFARGE	FR	100,30 - 1,57
MICHANIKI REG.	GR	2,56 - 7,25
NOVAR	GB	1,89 - 3,31
PIKINGTON PLC	GB	1,67 - 0,96
RMC GROUP PLC	GB	8,85 - 7,29
SAINT COBAIN	FR	163,70 - 2,85
SKANSKA-B	SE	6,86 - 6,82
TAYLOR WOODROW	GB	3,15 + 2,63
TECHNIP-COFLXI	FR	136 - 1,95
TITAN CEMENT RE	GR	39,76 - 1,34
UPONOR -A-	FI	19,50 + 1,30
CIMENTS VICAT /	FR	58,50 - 0,43
VINCI	FR	71,05 + 0,64
WIENERBERGER AG	AT	17,56 + 3,91

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,50 - 4,36
ACESA	ES	10,45 - 1,60
ACESA	ES	28,74 - 3,26
AGGREGATE IND	GB	1,33 - 5,75
AKOR SA	GR	8,18 - 3,31
AMEY	GB	6,02 - 1,59
AUREA R	ES	21,84 + 0,69
BOUYGUES	FR	31,77 - 6,17
BPB	GB	5,34
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,89 - 1,81
BUZZI UNICEM	IT	7,67 - 3,03
CIMPOR R	PT	20,32 - 1,60
COLAS	FR	63,80 - 0,31
CRH PLC	GB	30,73 + 4,68
FCC	ES	24,32 - 0,65
GRUPU DRAGADOS	ES	13,54 - 10,63
GRUPO FERROVIAL	ES	22,06 + 2,18
HANSON PLC	GB	7,15 - 3,70
HEIDELBERGER ZE	DE	53,70 - 1,29
HELL.TECHNODOR	GR	6,20 - 0,96
HELLERES GENL R	GR	11,72 + 3,53
Hochtief	DE	18,10 - 2,74
Hochtief	CH	239,10 - 2,76
IMERYS	FR	115 + 0,79
ITALCEMENTI	IT	8,80 - 0,56
LAFARGE	FR	100,30 - 1,57
MICHANIKI REG.	GR	2,56 - 7,25
NOVAR	GB	1,89 - 3,31
PIKINGTON PLC	GB	1,67 - 0,96
RMC GROUP PLC	GB	8,85 - 7,29
SAINT COBAIN	FR	163,70 - 2,85
SKANSKA-B	SE	6,86 - 6,82
TAYLOR WOODROW	GB	3,15 + 2,63
TECHNIP-COFLXI	FR	136 - 1,95
TITAN CEMENT RE	GR	39,76 - 1,34
UPONOR -A-	FI	19,50 + 1,30
CIMENTS VICAT /	FR	58,50 - 0,43
VINCI	FR	71,05 + 0,64
WIENERBERGER AG	AT	17,56 + 3,91

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,50 - 4,36
ACESA	ES	10,45 - 1,60
ACESA	ES	28,74 - 3,26
AGGREGATE IND	GB	1,33 - 5,75
AKOR SA	GR	8,18 - 3,31
AMEY	GB	6,02 - 1,59
AUREA R	ES	21,84 + 0,69
BOUYGUES	FR	31,77 - 6,17
BPB	GB	5,34
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,89 - 1,81
BUZZI UNICEM	IT	7,67 - 3,03
CIMPOR R	PT	20,32 - 1,60
COLAS	FR	63,80 - 0,31
CRH PLC	GB	30,73 + 4,68
FCC	ES	24,32 - 0,65
GRUPU DRAGADOS	ES	13,54 - 10,63
GRUPO FERROVIAL	ES	22,06 + 2,18
HANSON PLC	GB	7,15 - 3,70
HEIDELBERGER ZE	DE	53,70 - 1,29
HELL.TECHNODOR	GR	6,20 - 0,96
HELLERES GENL R	GR	11,72 + 3,53
Hochtief	DE	18,10 - 2,74
Hochtief	CH	239,10 - 2,76
IMERYS	FR	115 + 0,79
ITALCEMENTI	IT	8,80 - 0,56
LAFARGE	FR	100,30 - 1,57
MICHANIKI REG.	GR	2,56 - 7,25
NOVAR	GB	1,89 - 3,31
PIKINGTON PLC	GB	1,67 - 0,96
RMC GROUP PLC	GB	8,85 - 7,29
SAINT COBAIN	FR	163,70 - 2,85
SKANSKA-B	SE	6,86 - 6,82
TAYLOR WOODROW	GB	3,15 + 2,63
TECHNIP-COFLXI	FR	136 - 1,95
TITAN CEMENT RE	GR	39,76 - 1,34
UPONOR -A-	FI	19,50 + 1,30
CIMENTS VICAT /	FR	58,50 - 0,43
VINCI	FR	71,05 + 0,64
WIENERBERGER AG	AT	17,56 + 3,91

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	39,50 - 4,36
ACESA	ES	10,45 - 1,60
ACESA	ES	28,74 - 3,26
AGGREGATE IND	GB	1,33 - 5,75
AKOR SA	GR	8,18 - 3,31
AMEY	GB	6,02 - 1,59
AUREA R	ES	21,84 + 0,69
BOUYGUES	FR	31,77 - 6,17
BPB	GB	5,34
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,89 - 1,81
BUZZI UNICEM	IT	7,67 - 3,03
CIMPOR R	PT	20,32 - 1,60
COLAS	FR	63,80 - 0,31
CRH PLC	GB	30,73 + 4,68
FCC	ES	24,32 - 0,65

Semaine de déprime pour les Bourses



LES PLACES financières ont broyé de noir cette semaine, dans un marché nerveux et spéculatif. A Wall Street, l'indice Dow Jones, principale référence du marché, s'est inscrit en baisse de 1,65 %, à 9 744,24 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a reculé de son côté de 4,83 %, à 1 818,88 points. L'avertissement sur ses résultats lancé par Ciena, une société spécialisée dans les réseaux de fibres optiques - qui s'ajoute à une série de prévisions d'activité prudentes émises par l'équipementier de réseaux Cisco, ou l'opérateur de télécommunications Sprint -, a nourri la défiance des investisseurs envers les valeurs technologiques et de télécommunications. La parution d'une enquête du *Wall Street Journal*, lundi 4 février, selon laquelle le conglomérat Tyco International avait pu dissimuler dans ses comptes l'équivalent de 8 milliards de dollars d'acquisitions, a aussi entraîné une

vague de panique et de mise en doute des bilans des sociétés, qui s'est répercutée en Europe. Après la faillite du courtier Enron, du distributeur Kmart et de l'opérateur de réseaux Global Crossing, les opérateurs restent fébriles.

Sur les places financières européennes, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro a perdu 4,76 % au cours de la semaine, terminant à 3 505,82 points. A Paris, le CAC 40 affiche un recul hebdomadaire de 3,51 %, à 4 299,04 points. L'action Dassault Systèmes a perdu 7,94 %, à 49,16 euros. L'éditeur de logiciels a présenté des résultats sans surprise pour 2001 avec un recul de 14 % de son bénéfice net, à 88,7 millions d'euros. Le titre Thales a gagné 1,43 %, à 38,88 euros. Le groupe d'électronique a fait l'objet de recommandations positives d'analystes d'ING et de Schroder Salomon Smith Barney.

A Francfort, l'indice DAX a perdu 5,12 %, à 4 835,95 points. Le titre Deutsche Telekom a chuté de 9,91 %, à 15 euros. Le groupe a vu sa note de solidité financière abaissée par l'agence Fitch Ratings, qui doute de sa capacité à réduire ses dettes. L'action du groupe d'équipements médicaux Fresenius Medical Care a gagné 2,93 %, à 66,80 euros, soutenue par une étude positive de Goldman Sachs.

BSKYB BONDIT

A Londres, le Footsie a enregistré une baisse de 1,19 %, à 5 128,10 points. L'action du groupe de télévision BSKyB a bondi de 13,08 %, à 726 pence, après la publication de résultats semestriels correspondant aux hypothèses hautes des analystes. Le groupe de Rupert Murdoch a aussi indiqué qu'il comptait être remboursé de l'intégralité de son investissement dans l'allemand Kirch, en difficulté. L'action Invensys a chuté de 10,34 %, à

104 pence, le marché redoutant que la conglomérat d'électromécanique lance une augmentation de capital destinée à rembourser sa dette.

A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,08 % au cours de la semaine, à 9 686,06 points. L'indice de référence de la place japonaise a d'abord reculé jusqu'à 9 420,85 points, mercredi en clôture, à son plus bas niveau depuis dix-huit ans. Inquiets de l'expiration, prévue fin mars, de la garantie de l'Etat sur les dépôts bancaires de plus de 10 millions de yens (85 000 euros), les épargnants ont commencé à se reporter sur l'or. Les achats en provenance du Japon ont largement aidé le métal jaune à franchir la barre symbolique des 300 dollars par once cette semaine, pour la première fois depuis deux ans. Les principales banques, asphyxiées par leurs créances douteuses, ont vu leurs notes de solidité financière révisées en baisse par l'agence Standard & Poor's.

Cependant, le Nikkei s'est repris en fin de semaine, les investisseurs pariant sur un plan gouvernemental de sauvetage des banques. Jeudi, la presse nipponne a fait état d'une possible injection de 10 trillions à 15 trillions de yens (85 milliards à 125 milliards d'euros) de fonds publics dans les établissements bancaires. Certains investisseurs spéculent sur une concrétisation de ces mesures avant la visite au Japon du président américain George W. Bush, du 17 au 19 février, a indiqué Masayoshi Yano, analyste chez Tokai Tokyo Securities, à l'AFP.

ANNONCES AU JAPON

Vendredi, le ministre des affaires financières, Hakuo Yanagisawa, a aussi annoncé le démarrage imminent de activités de l'Agence de rachat des participations bancaires. Cet organisme va acquérir les actions dont les banques souhaitent se délester, afin de compenser

leurs pertes. Le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, a précisé que l'Etat nippon pourrait garantir les emprunts de cette agence à hauteur de 2 000 milliards de yens, pour lui donner les moyens de véritablement soutenir le marché.

Portée par ces nouvelles, l'action Mizuho Holdings, première banque nipponne, a regagné 10,09 % sur la semaine. Le titre de sa concurrente UFJ a bondi de 17,01 %. Enfin, vendredi, MM. Yanagisawa et Shiokawa ont menacé de restreindre les opérations de « vente à découvert » faites par les fonds spéculatifs - qui empruntent des titres pour les vendre et les racheter à un cours plus bas.

Ce type de mesure a déjà été pris aux Etats-Unis, lors de la réouverture de Wall Street après les attentats du 11 septembre 2001, afin de limiter la volatilité des cours de Bourse.

Adrien de Tricornot

La BCE reprend la main

La Banque centrale européenne a annoncé la décision de son président, Wim Duisenberg, de quitter ses fonctions le 9 juillet 2003, mais n'a pas modifié sa politique monétaire

Alors que la Banque centrale européenne (BCE) s'était fait ravir la vedette par la Réserve fédérale américaine sur le plan de la politique monétaire, elle est revenue sur le devant de la scène.

L'étonnement de la communauté financière n'a pas porté sur la modification des taux d'intérêt en Europe. La BCE les a laissés inchangés comme attendu, jeudi 7 février, tout comme l'ont fait la Banque d'Angleterre et celle du Japon. La surprise est venue de son président, Wim Duisenberg, qui a annoncé la date de son départ de la tête de l'institution. Il s'était jusqu'alors toujours refusé à tout commentaire sur une fin anticipée de son mandat. Il était régulièrement interrogé sur son engagement tacite de partir à mi-mandat pour laisser la place à Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, selon l'accord officieux obtenu à l'arraché par les autorités françaises en 1998, lors de sa nomination. Mais M. Duisenberg se bornait, jusqu'alors, à déclarer que la décision de partir ou de rester ne dépendait que de lui-même.

Par le biais d'un communiqué de la BCE, diffusé jeudi matin, les autorités monétaires ont clarifié la situation. Elles ont indiqué que M. Duisenberg avait « informé » mercredi José Maria Aznar, le président du Conseil européen, Rodrigo Rato, le président du conseil Ecofin (qui réunit les ministres européens de l'économie et des finances), ainsi que les autres dirigeants de la BCE, qu'il avait « décidé » de quitter son poste le 9 juillet 2003, jour de ses 68 ans.

Lors de la conférence de presse mensuelle de la BCE, qui s'est tenue quelques heures après cette annonce à Maastricht, aux Pays-Bas, M. Duisenberg a précisé qu'il était « prêt à rester un peu plus longtemps » en poste si « cela devait s'avérer nécessaire pour une transition sans heurt ». Cette souplesse

permet de repousser les tergiversations sur la capacité de M. Trichet à accéder rapidement à la tête de la BCE compte tenu de la procédure judiciaire en cours dans l'affaire du Crédit lyonnais. M. Duisenberg a expliqué en outre qu'il avait décidé de clarifier la date de son départ en raison des « spéculations grandissantes » sur le nom de son successeur et de la proximité du départ du vice-président de la BCE, le Français Christian Noyer, qui doit céder sa place le 1^{er} juin. Ces spéculations et « l'incertitude » sur ce sujet avaient un impact négatif « sur l'image et la crédibilité de la BCE et de l'euro », a-t-il poursuivi.

SCÉNARIO DE REPRISE

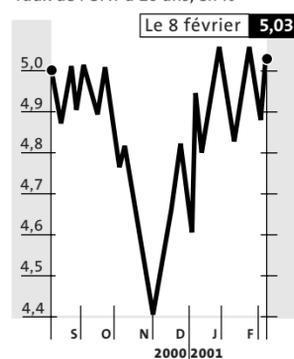
Cette annonce n'a pas pour autant fait monter le cours de l'euro sur le marché des changes. Pas plus qu'elle ne l'a fait baisser. « Les marchés ont peu réagi car M. Duisenberg dissipe dans un premier temps les incertitudes et donne suffisamment de temps pour que l'affaire Trichet se résolve », indique Nicolas Sobczak, économiste chez Goldman Sachs. Si la spéculation monte sur sa succession et que l'on voit apparaître des négociations en sous-main avec des pressions des différents pays pour imposer leur candidat, cela pourrait peser sur le cours de l'euro. Car de nouvelles tractations sur le poste de président de la BCE renforcerait l'idée qu'il existe un problème de fonctionnement des institutions européennes et que l'on ne s'occupe pas des vrais sujets, comme réaliser des réformes structurelles. »

LA FED PRÉVOIT D'OUVRIER SON PORTEFEUILLE

La Réserve fédérale américaine (Fed) prévoit d'élargir le champ de ses investissements en obligations européennes autres que celles de l'Etat allemand, selon l'agence Bloomberg. La seule catégorie d'emprunts européens qu'elle détenait jusqu'à présent, même après l'introduction, en 1999, de l'euro sur les marchés financiers, était des titres d'Etat germaniques libellés en marks. « Nous avons regardé le développement du marché des obligations européennes et réfléchi à une approche pour déterminer la valeur du crédit et la liquidité », a indiqué Dino Kos, le responsable des opérations sur le marché des changes de la Fed. Nous espérons avoir un ensemble de critères très rigoureux et disciplinés pour évaluer les titres que nous détiendrons. »

TENSION

Taux de l'OAT à 10 ans, en %



Encouragé par la perspective d'une amélioration de la conjoncture européenne, les taux à long terme en France se sont tendus pour repasser au-dessus des 5 %.

Source : Bloomberg

Quelques voix se sont élevées dans la classe politique allemande, rapportées par le quotidien allemand *Bild* de vendredi, appelant à la nomination d'un Allemand à la présidence de la BCE. Elles ont été immédiatement couvertes par celle du porte-parole du gouvernement allemand déclarant que le successeur de M. Duisenberg devra être un Français, conformément à l'accord conclu en 1998.

Les marchés financiers ont en fait davantage réagi cette semaine à l'analyse économique de la BCE, qui s'est montrée optimiste sur le scénario de reprise en Europe. Les

taux longs européens se sont fortement tendus - le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans en France est repassé au-dessus du seuil de 5 % -, tandis que l'euro s'est progressivement apprécié tout au long de la semaine pour finir au-dessus de 0,87 dollar vendredi, à 0,8732 dollar.

Les récentes données conjoncturelles confirment le scénario d'« une reprise graduelle de l'activité économique dans la zone euro dans le courant de cette année », a indiqué jeudi le président de la BCE. Des premiers signes clairs de ce redressement devraient être perçus « pendant le premier semestre, plutôt vers la fin », a-t-il déclaré. Pour éviter toutefois de faire surgir de manière trop prononcée des attentes de remontée des taux directeurs qui accompagnerait cette reprise économique, le patron de la politique monétaire européenne a contrebalancé l'optimisme économique par une vigilance accrue sur le front de l'inflation. « Les perspectives concernant l'inflation restent favorables. Cependant, les négociations salariales à venir constituent une grande source de préoccupation », a-t-il déclaré.

Bien plus qu'une remontée de l'inflation en Europe, les professionnels craignent davantage les répercussions, sur les marchés financiers, des discussions concernant le pacte de stabilité et de l'issue de la réunion mardi à Bruxelles des ministres de l'économie et des finances des Quinze. Les ministres doivent se prononcer sur une proposition de la Commission européenne qui, soutenue par la BCE, préconise d'adresser une « alerte précoce » à l'Allemagne et au Portugal, dont les déficits publics se rapprochent dangereusement du ratio de 3 % du produit intérieur brut, soit le niveau inscrit dans le pacte de stabilité liant les pays de la zone euro.

Cécile Prudhomme

MARCHÉS DES CAPITAUX

Retour vers la qualité

LES REBONDISSEMENTS de l'affaire Enron, les rumeurs - démenties par la suite - de difficultés de WorldCom, après la faillite de Global Crossing et la découverte d'investissements cachés de Tyco ont traumatisé les investisseurs. Ces affaires laissent planer un doute sur la réalité des comptes publiés par les sociétés. Par contrecoup, les obligations émises par les entreprises ont été délaissées au profit d'emprunts d'Etat ou d'organismes bien notés par les agences de notation.

Le sort de l'émission réalisée par Ford à la fin janvier est l'exemple le plus criant de l'aversion au risque dont on fait preuve les investisseurs cette semaine. En moins de dix jours, le prix de cette obligation s'est dégradé de 100 points de base. Un mouvement identique a été observé sur les titres émis par des opérateurs

émis de taille significative par des entreprises ont été rares cette semaine. En revanche, les émetteurs bénéficiant d'une très bonne note n'ont eu aucun mal pour placer leurs titres.

La très bien notée banque hypothécaire allemande HVB a vendu pour 2 millions de titres émis à cinq ans. La Caisse nationale des autoroutes n'a pas rencontré de difficultés pour placer une tranche de 400 millions d'euros supplémentaires d'un emprunt à échéance mai 2014 déjà existant. Pour la deuxième fois de l'année, la République de Grèce s'est présentée avec succès sur les marchés. Elle a bouclé jeudi dans de très bonnes conditions une opération de 4 milliards d'euros. Mercredi, un emprunt à échéance juin 2012 du Portugal avait également réussi un très bon accueil. Les titres se sont vendus à seule-

Les affaires financières en cours ont rendu les investisseurs prudents cette semaine. Aux obligations émises par les entreprises, ils ont préféré les emprunts d'Etat

de télécommunications historiques, comme France Télécom, Deutsche Telekom, British Telecom et sa filiale spécialisée sur les mobiles mmo2. Même les emprunts émis par Telecom Italia, dont les perspectives sont pourtant plus claires que celles de ses homologues, ont été affectés. Le rendement de l'emprunt d'échéance 2028 de Tyco a, quant à lui, bondi de 120 points de base.

Anticipant le « coup de blues » des investisseurs, le groupe Suez s'est dépêché de boucler, mardi 5 février, une émission obligatoire d'environ 1 milliard d'euros, avec un rendement de 5,5 % et à échéance au 20 février 2009. Elle offre une prime de 0,82 % au-dessus de l'OAT (Obligation assimilable du Trésor) à échéance avril 2009 et de 0,90 % au-dessus du Bund allemand à échéance en janvier 2009. Cette émission est notée A2 par Moody's et A- par Standard and Poor's. Morgan Stanley, le co-chef de file de l'émission s'est empressé dans un communiqué de se féliciter que cette opération ait « rencontré une forte demande, pour 1,7 milliard d'euros, ce qui constitue un succès dans un marché très volatil ces derniers jours. Nous avons réussi à rester dans la fourchette indicative définie au début de l'opération », s'est-il réjoui. Cette satisfaction est justifiée car les

des emprunts d'Etat allemands.

La porte d'accès aux marchés n'est toutefois pas totalement fermée aux entreprises appartenant à des secteurs jugés peu risqués et affichant une belle signature. Saint-Gobain a annoncé vendredi une émission de 920 millions d'euros d'obligations convertibles espagnole, ne devrait pas rencontrer d'obstacle pour placer une émission de 500 millions d'euros à cinq ans présentée par Goldman Sachs. De même, le marché attend avec une certaine impatience l'appel au marché de Bayer, destiné à financer le rachat de Crop Science à Aventis. Cette opération devrait être conduite par la Deutsche Bank et par JP Morgan.

Une autre compagnie d'électricité, celle de la région allemande du Bade-Wurtemberg, devrait également se présenter rapidement devant les marchés. Energie Baden-Württemberg devrait émettre pour 1 milliard d'euros de titres dans le cadre d'une opération dirigée par Barclays Capital et la Deutsche Bank. Cette dernière a par ailleurs annoncé que le groupe sucrier Südzucker va lancer un emprunt de 500 millions d'euros.

Joël Morio

MARCHÉ DES CHANGES

8/2, 23h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,74190	0,87250	1,41460	0,59170
TOKYO (¥)	134,69000		117,56000	190,53000	79,69000
PARIS (€)	1,14520	0,84980		1,62020	0,67750
LONDRES (£)	0,70660	0,52430	0,61670		0,41800
ZURICH (FR. S.)	1,69000	1,25370	1,47480	2,38930	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4278	7,4283
COURONNE NORVÉGE	7,8335	7,8385
COURONNE SUÉDOISE	9,2528	9,2624
COURONNE TCHÉQUE	31,7470	31,7770
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7066	1,7092
DOLLAR CANADIEN	1,3945	1,3966
DOLLAR HONGKONG	6,7890	6,7930
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0863	2,0908
FORINT HONGROIS	243,4500	243,9500
LEU ROUMAIN	28010,0000	28079,0000
ROUBLE	26,8600	26,9100

OR

VENDEDI 8 FÉVRIER 23h00

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	11130,00	1,18
OR FIN LINGOT	11140,00	1,27
ONCE D'OR EN DOLLAR	304,30	1,60
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	63,00	1,45
PIÈCE 20 FR. SUISSE	64,40	2,22
PIÈCE UNION LAT. 20	63,00	3,28
PIÈCE 10 US\$	203,00	0,00
PIÈCE 20 US\$	400,00	-3,61
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	400,00	-0,99

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 8/2

	Taux J. le J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,26	3,26	4,99	5,33
ROYAUME-UNI	3,34	3,93	4,95	4,62
ITALIE	3,26	3,26	5,20	5,60
ALLEMAGNE	3,26	3,26	4,91	5,27
JAPON	0,00	0,03	1,51	2,70
ÉTATS-UNIS	1,63	1,80	4,88	5,38
SUISSE	1,38	1,56	3,54	4,02

MARCHÉS À TERME LE 8/2, 23h00

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	Contrats
PARIS				
CAC 40 À TER.	28/2	4279,00	4320,00	415920
EURO NOTI.	18/3	88,80	89,17	3503
EURO ST. 50	15/3	3508,00	3496,00	822132
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	7/3	107,70	107,83	775613
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	18/3	96,65	96,65	607006
NEW YORK				
DOW JONES	14/3	9600,00	9749,00	28855
S. & POOR'S	14/3	1076,00	1096,30	478103

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde

Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des Lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 8 février 2002 : 15 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr